Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13211 -- 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 21 JUILLET 1987

Majorité absolue aux sociaux-démocrates

Les Portugais ont voté pour la stabilité politique

Les Portugais ont voté aux élections du dimanche 19 juillet pour la stabilité : le Parti social-démocrate (centre-droit) du premier ministre sortant, M. Cavaco Silva, a obtenu la majorité absolue (50,5 % des voix). Depuis la « révolution des œillets » de 1974, aucun parti n'avait jamais atteint le score de 43 %, qui équivaut à la majorité absolue de sièges au Parlement. A l'exception du Parti socialiste, qui progresse légèrement (22 % des voix), toutes les autres formations reculent, surtout le Parti des rénovateurs démocratiques de l'ancien président Eanes, qui connaît un effondrement. La publication des résultats officiels prendra une vingtaine de jours. M. Cavaco Silva, quarante-huit ans, un économiste, ancien dirigeant de la Banque du Portugal, sera alors appelé à former son deuxième gouvernement.

(Lire page 5 l'article de JOSÉ REBELO.)

Un bouleversement

C'est presque un changement de système politique qui vient de se produire au Portugal. Rompant avec un comportement fortement marqué, depuis la « révolution des œillets », par l'appartenance aux familles idéologiques, les électeurs ont exprimé avec force leur refus de l'instabilité politique. Ils ont sanctionné sévèrement le parti qui avait pris la responsabilité de la crise : celui des rénovateurs démocratiques, qui, en avril dernier, un an et demi à peine après les précédentes élections, avait déposé une motion de censure contre le gouvernement minoritaire de M. Cavaco Silva.

Ils ont aussi – et c'est la première fois depuis 1974 – donné au parti de ce dernier, le Parti social-démocrate (centre-droit), la majorité absolue. Le prochain gouvernement de M. Cavaco Silva – le dix-huitième du Portugal démocratique – entrera donc en fonctions avec les moyens de se maintenir aux affaires pendant quatre ans, ce qui constitue un bouleversement pour l'ensemble de la classe politique portugaise.

Le succès est dû à la forte personnalité de M. Cavaco Silva et aux premiers signes d'amélioration économique qui se sont manifestés depuis son arrivée au pouvoir, alors que les socialistes, avant lui, avaient eu à gérer une crise très grave. Mais il n'aurait pas été possible sans l'attitude courageuse du président de la République, M. Mario Soares, en avril, quand éclata la crise de gouvernement. M. Soares aurait pu choisir alors de confier à son propre parti, le PS, le soin de former une coalition de gauche. C'était laisser glisser le pays vers un système parlementaire instable, à l'italienne, au moment où il doit faire face, entre autres, aux turbulences dues à l'entrée dans la CEE. Au risque de décevoir certains de ses amis politiques, M. Soares refusa de donner raison à la simple arithmétique parlementaire, et demanda aux électeurs de trancher.

Ces derniers semblent avoir compris la démarche : non seulement le PS ne fait pas les frais de la victoire de M. Cavaco Silva (il progresse même légèrement par rapport à 1985), mais la situation à gauche est considérablement clarifiée. Les communistes reculent. Le laminage subi par le Parti des rénovateurs démocratiques fait apparaître le PS, auquel ils faisaient concurrence, comme la seule véritable solution de rechange au PSD.

D'autre part, cette année doit avoir lieu la deuxième étape de la révision de la Constitution de 1975, qui devra être adoptée par les deux tiers des députés, c'est dire que, sur ce chapitre, le PS aura vraisemblablement le rôle de principal interlocuteur du gouvernement.

Reste à savoir cependant quelles conséquences aura cette nouvelle donne sur le système de cohabitation à la portugaise. Cette cohabitation a, jusqu'à présent, très bien fonctionné. Mais le président de la République n'a de pouvoirs importants, à Lisbonne, qu'en période de crise. Le fait qu'une majorité absolue soit sortie des urnes modifie considérablement les rapports de forces, dans la mesure où elle rend quasiment superflu le recours présidentiel. C'est sans doute parce qu'il pressentait que, de ce point de vue, la victoire de M. Cavaco Silva serait trop belle que M. Mario Soares a tenu à rappeler, à la veille du scrutin, que, en démocratie, tout pouvoir est « temporaire, limité et partagé »...

Fermeté de Paris sur le cas Gordji

La France et l'Iran négocient le rapatriement de leurs diplomates

Les tractations se poursuivent entre Paris et Téhéran en vue du rapatriement des diplomates des deux pays. Par la voix de M. Raimond, la France a réaffirmé, le dimanche 19 juillet, que M. Gordji doit se présenter devant le juge Boulouque ; son cas « n'est pas négociable ». Si Téhéran exige toujours, de son côté, la comparution du diplomate français Paul Torri, le ton est, semble-t-il, plus modéré, et les propos menaçants du ministre iranien de l'intérieur accusant d'espionnage des diplomates français n'ont pas été confirmés par d'autres sources.

Après l'escalade de la crise franco-iranienne et les menaces proférées contre les diplomates français à Téhéran et les otages au Liban, l'Iran semble avoir adopté une attitude relativement plus modérée en annonçant qu'il négociait avec Paris l'évacuation des deux ambassades. Cette information est confirmée à Paris où on précise que les conversations, souvent très techniques et complexes, se déroulent par l'intermédiaire de M. Lafrance, le chargé d'affaires français à Téhéran.

Il existe cependant deux obstacles majeurs à l'évacuation des deux ambassades, qui sont probablement au centre des négociations actuelles : le sort de M. Wahid Gordji, le « numéro deux officieux » de l'ambassade iranienne, dont M. Raimond a répété dimanche soir sur Antenne 2 que son cas n'était pas négociable et qu'il devait se rendre à la convocation du juge d'instruction, M. Boulouque, et celui de M. Paul Torri, premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, que les Iraniens veulent faire comparaître devant un juge de la prison d'Evine.

Un autre litige porte sur le délai dans lequel devra s'effectuer l'évacuation des deux ambassades. M. Raimond a rappelé que la France avait suggéré que ce délai soit « *de cinq à six jours* » ; la partie iranienne le trouverait trop court mais on ne s'opposerait pas à Paris à ce qu'il soit prolongé de quelques jours.

« *Les discussions par les voies normales et diplomatiques sur l'échange des diplomates* » se poursuivent, et « *on verra à quoi elles aboutiront* », a déclaré dimanche le premier ministre iranien, M. Mir Moussavi.

(Lire la suite page 3.)

L'agitation dans les prisons

Comme le feu dans la savane

La situation est restée tendue dans les prisons, où la fin de semaine a été marquée par une révolte à Colmar (Haut-Rhin). Le calme, en revanche, est revenu aux Baumettes, où sept détenus de cette maison d'arrêt, considérés comme des meneurs, ont été inculpés dimanche de rébellion et dedégradations volontaires. D'autre part, un détenu s'est évadé en hélicoptère de la prison de Nice.

Fleury-Mérogis, Douai, Rouen, Marseille, Colmar : l'agitation dans les prisons se propage comme le feu dans la savane. Comment l'éteindre ? La réponse est d'autant plus difficile que le ministère de la justice se débat en pleine contradiction. Il promet aujourd'hui moins d'emprisonnements après avoir prôné pendant des mois la solution exactement contraire.

Il est vrai que les causes de l'agitation sont difficiles à cerner. A malaise diffus, remède nécessairement hasardeux. Ainsi pour les chaleurs de l'été, qui font monter la tension.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 9.)



La mort du sociologue Gilberto Freyre

Le « découvreur » du Brésil

L'écrivain et sociologue brésilien Gilberto Freyre est mort, le samedi 18 juillet, à Recife, sa ville natale, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Rappeler que Gilberto Freyre fut le plus grand sociologue de son pays serait peu dire. Il fut surtout le découvreur de l'âme et de l'identité brésiliennes, celui dont l'écrivain Jorge Amado a pu affirmer, en apprenant sa mort, qu'il avait « *révélé le Brésil aux Brésiliens* ».

D'une œuvre abondante, généreuse, inégale, c'est le premier livre, publié en 1933, qui a fait date : « *Casa grande e senzala* », traduit en français sous le titre de « *Maîtres et esclaves* » (1). La « casa grande » (la grande maison), c'était celle qu'occupaient les maîtres dans le Brésil colonial, lequel prospéra pendant trois siècles grâce à une économie de plantation fondée sur l'esclavage. Et la « *senzala* », c'était la bâtisse occupée par la main-d'œuvre servile dont le Brésil fut le dernier pays en Amérique à décréter l'affranchissement.

A partir d'une description minutieuse des lieux, du sol, du climat, des productions agricoles, des habitudes alimentaires, du vêtement, des techniques de travail, des rapports domestiques, Gilberto Freyre étudia la formation de la société brésilienne dans sa triple composante portugaise, indigène et africaine. Selon lui, le Portugais était, de tous les colonisateurs, le plus apte à bâtir une civilisation « sous les tropiques ». Il le devait à sa dualité d'origine, mi-africain, mi-nordique, à son aptitude à la « *miscigénation* ». Les descriptions abondent sur la « *frénésie sexuelle* » des premiers temps de la conquête, au grand dam des porteurs de la croix, venus par les mêmes bateaux.

Là où Gilberto Freyre innove résolument, c'est en insistant sur l'apport africain, négligé jusqu'à lui. Il montre comment le Noir, battu, enchaîné, condamné à la servitude, s'est imposé, grâce au mélange des sangs, dans les croyances, la sensibilité, les rythmes vitaux du pays.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 7.)

(1) Œuvres disponibles en français : *Maîtres et esclaves : la formation de la société brésilienne*, Gallimard, 1978 ; *Terres du sucre*, Gallimard, 1956.



Le Monde ÉCONOMIE

Le financement de l'économie française

Les entreprises françaises ont de moins en moins recours au crédit bancaire, auquel elles préfèrent le marché monétaire et la Bourse.

La chronique de Paul Fabra

Pages 21 et 22

Le Monde SPORTS

Le Ventoux dompté

La montagne n'a pas accouché d'une souris. L'étape du mont Ventoux a bien été superbe, digne en tout cas d'entrer dans la légende du Tour de France. Mais la route est encore longue jusqu'à Paris. Vainqueur le dimanche 19 juillet, Jean-François Bernard portera-t-il encore le maillot jaune dimanche 26 juillet sur les Champs-Elysées ? Les Alpes donneront sans doute la réponse.

(Lire page 15 les articles de JACQUES AUGENDRE et DANIEL SCHNEIDERMANN.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La victoire de Jeanne Chauvin avocate

C'était à la fin du siècle dernier. Mlle Jeanne Chauvin veut, tout simplement, devenir avocate. Ah ! le beau tollé. La première chambre de la cour d'appel de Paris la renvoie dans ses foyers. Il faudra une loi pour que cette pionnière arrive à ses fins.

« Elle est épatante, cette petite femme-là.
Comment donc qu'elle fait, pour savoir tout ça ?
(...) Elle est avocate comme mam'zelle Chauvin,
Elle va même plaider en correctionnelle.
Hier je la surprends en rentrant soudain
Avec un jeune homme en caleçon d'flanelle.
Je dis : « Vous m'trompez, et dans mon logement ! »
« Rassure-toi, mon loup, mon gros bébé rose,
J'te présente Monsieur, mon premier client,
Il vient me confier une très bonne cause... »
Elle est épatante, cette petite femme-là,
C'est phénoménal, la nature qu'elle a !... »

Félix Mortreuil et Henri Christiné, *Cette petite femme-là* (vers 1905) (1)

par Jean-Noël Jeanneney

LORSQU'UNE femme fut élue pour la première fois à l'Académie française, le 7 mars 1980, en la personne de Marguerite Yourcenar, trois cent quarante-trois ans après la fondation de cette institution, le bruit fut moindre, assurément, qu'il ne l'eût été quelques décennies auparavant. Et plusieurs, parmi ceux qui sont attentifs aux destinées de cette maison, furent moins surpris par l'événement que par cette sorte d'évidence qui l'entourait. L'étonnant, au fond, paraissait à ceux-là que cette Bastille ne fût pas tombée plus tôt : façon de bien marquer le chemin parcouru depuis un siècle.

Oui ! Et pourtant, à quelques signes, on put éprouver que chez certains esprits masculins les oppositions n'étaient pas vraiment dissipées, mais que seulement l'air du temps contraignait à dissimuler des indignations ou des regrets qui, jadis, se seraient manifestés sans la vergogne qui s'impose à présent. Comparons donc, comparons avec les remous provoqués par ce qui fut l'un des plus éclatants combats du féminisme bourgeois : la bataille victorieuse de Jeanne Chauvin, aux toutes dernières années du dix-neuvième siècle, pour se faire accepter comme la première femme avocate en France.

L'histoire commence le 24 novembre 1897 : ce jour-là, la première chambre de la cour d'appel de Paris est envahie par une foule nombreuse. Mlle Chauvin, docteur en droit, vient demander à y être admise à prêter le serment d'avocat. La *Gazette des tribunaux*, évoquant la scène, décrit ainsi l'héroïne du jour : « *Après avoir ôté sa pèlerine de fourrure et son chapeau, elle s'assied à l'une des places habituelles des avocats plaidants. Elle porte une robe de soie noire. L'ensemble de sa personne est simple et distingué...* »

Jeanne Chauvin est née en 1862, dans une famille de bonne bourgeoisie provinciale. Elle a été l'une des premières jeunes filles à subir avec succès les épreuves du baccalauréat ; elle a passé sa licence en droit et sa licence en philosophie, et elle a soutenu en 1892 une thèse de doctorat en droit, intitulée « Des professions accessibles aux femmes en droit romain et en droit français » : ouvrage qui se lit aujourd'hui encore, j'en témoigne, agréablement (2). Elle y défend l'idée que ce sont les « traditions sémitiques » (entendez l'influence de la Bible et du catholicisme) qui ont introduit ou consolidé l'inégalité juridique entre les sexes, que l'Antiquité gréco-latine ne connaissait pas au même degré.

ELLE ouvre son livre par cette citation de Diderot : « *Comment définissez-vous les femmes ? Un animal naturellement faible et malade. — Je conviens qu'elles sont souvent l'un et l'autre, mais je suis persuadé que c'est un effet de l'éducation, du système de nos mœurs et point du tout de la nature* (3). » Et elle en déduit avec logique : « *Si, comme le dit l'un des interlocuteurs, la femme est un animal naturellement faible et malade, il faut la tenir à l'écart des fonctions qui réclament la réflexion, la santé et la force : à créature débile, la tutelle est indispensable. Si au contraire la faiblesse de la femme est un effet de l'éducation, si elle est la conséquence d'une législation injuste et oppressive, il y a devoir et utilité à réformer cette législation.* »

Puis elle offre un survol éloquent des siècles passés et elle conclut son livre en ces termes : « *Partie du degré infime des organisations primitives, où la force prime le droit, où le groupe absorbe l'individu, où la femme est l'esclave de l'homme, elle franchit bientôt les stades intermédiaires pour atteindre le terme supérieur où le despotisme s'efface devant le droit (...). Le principe progressiste, fort de toute l'autorité de la justice, triomphe finalement des résistances de la tradition ; il s'affirme tout-puissant dès l'Antiquité dans la pratique romaine, plutôt même dans la législation égyptienne (...). Refoulé et arrêté dans son essor au Moyen Age par la renaissance des principes traditionnels et le développement considérable que leur donnèrent les Pères de l'Eglise et les juristes, il puise des forces nouvelles dans les déclarations de 1789 ; le souffle de la Révolution lui imprime un mouvement qui l'élève rapidement au-dessus de la tradition exclusive (...). Demain la femme ne sera pas seulement l'associée de l'homme dans la famille (...). En elle se manifestera, à côté et indépendamment de la mère et de l'épouse, la personne humaine, l'individu membre de la cité, apte à rendre les mêmes services sociaux que l'homme : l'éducation des filles sera de tous points égale à celle des garçons, les professions privées et les fonctions publiques professionnelles seront également accessibles aux deux sexes et aux mêmes conditions ; ce sont les conclusions de l'équité et de la logique.* »



Charge contre les jeunes avocat

Une marche progressive vers les lumières et l'équité

Jeanne Chauvin se situe ainsi dans le droit fil de l'idéologie des manuels d'histoire de cette Troisième République triomphante, une histoire conçue comme une marche progressive vers les lumières et vers l'équité, dont il revient au régime définitif que les Français ont mérité d'assurer la dernière étape.

Oh ! certes, la plupart des élus radicaux étaient fort réticents à accepter en pratique que les droits civiques fussent accordés à la femme – notamment parce qu'ils jugeaient que l'Eglise aurait barre sur sa conscience. Mais enfin, c'est bien à la cohérence de leur doctrine politique et sociale que Mlle Chauvin fait appel, et elle trouve des appuis chez eux. Son propre frère, Emile Chauvin, lui-même agrégé des facultés de droit en 1897, est député radical-socialiste de Seine-et-Marne. Et c'est le radical Léon Bourgeois, théoricien du solidarisme, qui va la soutenir pour lui permettre, en 1893, d'être la première à assurer un enseignement de droit dans les lycées de jeunes filles (4).

DÈS la soutenance de sa thèse en 1892, elle a pu prendre une idée des obstacles qu'elle va rencontrer : un chahut d'étudiants empêche la cérémonie de se tenir le 2 juillet 1892 et le doyen doit la repousser de quelques jours. Un témoin de l'événement, le vieil avocat Henri Dabot, dans ses *Calendriers d'un bourgeois de Paris*, offre ce récit et ces commentaires bien représentatifs : « *Certaines théories en faveur de l'émancipation des femmes ahurissaient les professeurs, vieux légistes partisans de la dépendance féminine : naturellement, ils faisaient des objections à la candidate, et les objections étaient chaque fois accueillies par les vigoureux applaudissements des étudiants malappris. Il faudra pourtant vous y habituer, les gars ! On va changer le fameux article : la femme doit obéissance à son mari. Les femmes, après tout, ont été assez longtemps dépendantes. Il y a de graves projets dans l'air. Une fois nés, les bébés devront être portés, nettoyés et pomponnés par les maris ; à chacun son tour* (5). »

LE ton est donné. Sur le chemin de la pionnière, chaque étape est assez rude. Et le 24 novembre 1897, le palais de justice lui fait bien sentir sa mauvaise humeur. Le bâtonnier et le conseil de l'ordre des avocats se sont bien gardés de venir lui apporter leur soutien, ou même la marque d'attention que leur présence eût signifiée. En revanche, le procureur général Bertrand s'est déplacé en personne pour occuper le siège du ministère public. Il s'agit de veiller au grain.

En termes juridiques, le procureur est assez démuni : le point fort de son argumentation consiste à dire — parmi le flou des textes, qui n'interdisent pas explicitement à une femme de prêter serment d'avocat quand elle en a les titres — que l'inscription au barreau peut conduire, selon la tradition, un avocat à suppléer des juges empêchés : or, il est explicitement interdit à une femme d'être magistrat... Le tour est joué! Après quelques jours de délibérés, la cour déboute Jeanne Chauvin de sa requête et la renvoie dans son foyer (6).

Pour elle, il n'est plus désormais qu'une issue : changer la loi. A la Chambre, le socialiste René Viviani, ancien premier secrétaire de la conférence du stage, y déploie toute son éloquence et réclame, après Beaumarchais, « *que la femme ne soit plus considérée comme mineure pour ses biens et majeure pour ses fautes* ». Il obtient l'adhésion de la Chambre par 319 voix contre 174, le 30 juin 1899. Les pères conscrits du Sénat gagnent encore un peu de temps, mais ils finissent par adopter la même proposition de loi à leur tour, tout juste avant la fin du dix-neuvième siècle, le 13 novembre 1900, par 172 voix contre 34. Le texte est promulgué le 1er décembre. Le 4 décembre, Mme Petit, épouse d'un avocat, prête serment la première, et le 9, c'est le tour de Jeanne Chauvin. C'est elle encore qui, en 1907, prononcera à la barre le premier plaidoyer d'une avocate en France – un an après que Marie Curie a accédé à la chaire de physique générale de la Sorbonne.

Les débats parlementaires fournissent à foison, comme ferait aussi toute une littérature antiféministe (7), des aperçus bien éclairants sur la mentalité de ceux qui résistent au mouvement. Au palais, les drapés du langage juridique en dissimulent quelque peu les arêtes vives. Ici, elle nous est donnée toute brute. Au Palais-Bourbon, c'est Joseph Massabuau, député de l'Aveyron, fondateur de la revue *la Famille française*, et le comte Henri du Perier de Larsan, député de la Gironde, qui s'y distinguent ; au Luxembourg, Antonin Gourju, sénateur du Rhône, ancien bâtonnier du barreau de Roanne et membre du conseil de l'ordre des avocats : tous trois républicains mais d'une droite très modérée (8).

Et voici un florilège. Je passe vite sur l'inquiétude vraiment baroque qu'exprime Perier de Larsan, quand il craint que l'on ne fournisse un « *nouvel aliment* » aux critiques souvent formulées contre la magistrature et contre l'« *indépendance du juge* ». En effet, s'écrie-t-il, « *qui vous dit que le plaideur, dans les vingt-quatre heures qui lui sont accordées pour maudire ses juges, n'alléguera pas que l'élégance de l'avocate de son adversaire s'est exercée aussi bien par ses yeux que par sa langue ?* (on rit). *Je ne dis rien là d'extraordinaire. On accuse déjà le magistrat d'une foule de crimes ; il n'y a pas à douter qu'une fois votre loi votée, on ne l'accuse encore de s'être laissé convaincre par d'autres moyens que de bons arguments juridiques !* »

Ce genre de réflexion, qui provoque quelques-uns de ces rires mi-gras, mi-gênés que ce genre de débats suscite d'ordinaire à propos de tels sujets dans ces assemblées d'hommes, est assez vite abandonné, et l'on en vient à l'essentiel : l'idée en forme de postulat que c'est *la nature* même de la femme (le mot revient sans cesse) qui s'oppose à cette évolution légale. D'où découleraient deux conséquences inéluctables : le malheur assuré pour elle, la ruine définitive de la société.

PHOTOS ROGER-VIOLLET

Portraits de Jeanne Chauvin

C'est dans le décor intime de la famille seulement que la femme peut déployer ses qualités exquises. « *Je suis tout disposé à admettre*, s'écrie Gourju, *qu'en une infinité de choses les femmes nous sont infiniment supérieures : pour tout ce qui touche aux choses du cœur, à la pitié, à la charité, au dévouement pour autrui, aux soins des misérables, des malades ou des blessés, l'homme est incomparablement en arrière de la femme...* (9) ».

L'INTÉRÊT même de celle-ci, au demeurant, joue dans le même sens. L'égalité des sexes ? Une « *profanation pour la femme* » ! s'écrie le même orateur. Y accéder, ce serait, dit Massabuau, en faire « *une déclassée, c'est-à-dire un de ces êtres monstrueux qui, descendus trop bas ou montés trop haut, ne peuvent plus s'harmoniser à leur milieu* ». Lui ouvrir l'espoir d'une carrière au barreau, dit le sénateur Gourju, ce serait lui préparer des « *déceptions véritablement inouïes* ». De deux choses l'une, en effet. Ou bien — c'est le plus probable — l'avocate ne tiendra pas la concurrence dans la recherche d'une clientèle qui, « *même pratiquée par des voies licites* », demande « *une personnalité virile, capable de soutenir le genre de luttes qui rend possibles la marche progressive vers les affaires et l'ascension lente vers la clientèle...* » Et alors « *elle sera broyée, ni plus ni moins, et elle subira les déceptions de manière encore plus amère parce qu'elle est plus nerveuse que l'homme et qu'elle a souvent moins de philosophie* ». Ou bien elle parviendra à émerger : la chose apparaît invraisemblable au sénateur Gourju, mais il veut bien l'imaginer un instant. Eh bien, ce sera pour elle un sort pire encore. Car « *la profession d'avocat comporte une dépense d'efforts physiques considérable dont la plupart des femmes sont incapables (...). Oui, les femmes qui seront arrivées un jour à être occupées comme vous le leur souhaitez, vous les tuerez par la fatigue, comme d'autres auront été tuées préalablement par la faim* (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs) ».

Demain : L'entrepreneur saisi par les médias

« Destruction de la famille » et de la « propriété individuelle »

« *Donc, ce qu'il faut dire aux femmes, c'est tout simplement ceci : « Vous qui depuis que le monde est monde gouvernez le genre humain à votre fantaisie, par des procédés bien autrement sûrs et beaucoup plus séduisants surtout que le grimoire de nos codes et que la robe de patelin, qui exercez sur lui la toute-puissance de votre cœur, ne laissez pas compromettre ces instruments de règne incomparables, ne tolérez pas qu'il soit soumis à l'opprobre de je ne sais quelle promiscuité bizarre, avec la logomachie de la procédure, avec les nullités et les exceptions, avec le mur mitoyen et la saisie immobilière, avec l'antichrèse et la purge des hypothèques, avec toutes ces gentillesses qui ne sont pas déjà si gracieuses dans notre bouche, mais qui, dans la vôtre, seraient de pures horreurs* (rires approbatifs à droite et au centre) ».

ET puis il faut porter l'attention au-delà de l'intérêt même des femmes, jusqu'à ceux de la société tout entière : ici le relais est pris, si je puis dire — car il parle dix-huit mois avant Gourju — par Joseph Massabuau, au Palais-Bourbon.

Le succès des efforts de Mlle Chauvin, ce serait, explique-t-il, la destruction de la famille, partant (« *conséquence fatale* ») de la propriété individuelle, c'est-à-dire « *les deux colonnes et les deux bases de notre société* ».

En effet, « *le jour où vous aurez voté ce projet de loi (...) le mariage monogame aura vécu ; ce jour-là vous aurez détruit non seulement le mariage, mais la famille, qui en est la conséquence* ».

La famille ? « *Si la femme veut être, au point de vue légal, absolument traitée comme l'homme (...), il faut qu'elle déchire le code civil, qu'elle supprime ce brocard du droit de nos codes :* is pater est quem nuptiae demonstrant ».

Ce sera le règne de l'union libre, la destruction de tout lien entre le père et l'enfant car « *pourquoi, dès lors, la femme serait-elle tenue seule à la fidélité conjugale ?* » (lourde inquiétude que traduit fort bien sur le mode du badinage la chanson placée en épigraphe...), ce sera la suppression de la propriété héréditaire. Et la conclusion s'impose, impitoyablement : « *Pour nous qui sommes les ennemis du système collectiviste, pour nous qui voulons conserver la propriété individuelle que nous a donnée 1789 et la société capitaliste (...). Je démontre que le principe d'égalité en vertu duquel a agi Mlle Chauvin, et sur lequel repose le projet de loi, est mauvais.* »

Apprécions notre avantage : nous connaissons la suite de l'histoire, pour ce qui est des avocates et pour ce qui est du capitalisme...

(1) Cette chanson à succès a été reprise plus tard par Michel Simon, qui lui a donné une nouvelle carrière.

(2) Publié sous le titre *Etude historique sur les professions accessibles aux femmes, influence du sémitisme sur l'évolution de la position économique de la femme dans la société*, Paris, 1892.

(3) Denis Diderot, *Opuscules philosophiques et littéraires*, Paris, 1796, p. 169.

(4) *Cf.* Françoise Mayeur, *l'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la IIIe République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 222.

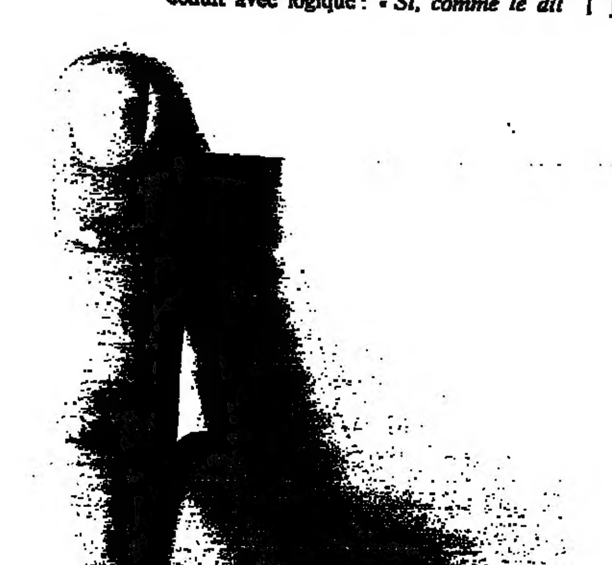
(5) Deuxième série, Paris, 1908, p. 103-104.

(6) *Gazette des tribunaux*, 25 novembre-1er décembre 1987, Henri Dabot, *op. cit.*, p. 242-243, Jean-Louis Debré, *la Justice au XIXe siècle et les magistrats*, Paris, Perrin, 1981, p. 196-197 et Jean Rabaut, *Féministes à la Belle Epoque*, Paris, France-Empire, 1985, p. 94-96.

(7) On peut renvoyer par exemple au livre de la romancière Colette Yver, qui fut prix Femina en 1907 pour *les Cervelines* et qui est vivement antiféministe. Les avocates sont spécialement brocardées dans son roman de 1910, *les Dames du palais*, ainsi que le relève Annelise Maugue, *l'Identité masculine en crise au tournant du siècle, 1871-1914*, Paris, Editions Rivages, 1987, p. 43, sq.

(8) *J.O.*, débats de la Chambre des députés, 30 juin 1899, pp. 1758-1764 et Sénat, 13 novembre 1900, pp. 835-841.

(9) A rapprocher des sombres perspectives tracées par Barbey d'Aurevilly dans *les Bas-bleus*, publié en 1878, où il évoque le jour où Marie d'Agoult sera à l'Académie des sciences morales et politiques, George Sand à l'Académie française, Rosa Bonheur à l'Académie des beaux-arts, concluant : « *Et c'est nous les hommes qui ferons désormais les confitures et les cornichons* » (cité par Annelise Maugue, p. 52).



Etranger

Après la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran

Au terme de longues semaines de difficiles tractations, les quinze membres du Conseil de sécurité devraient adopter, ce lundi 20 juillet, un projet de résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat entre l'Iran et l'Irak, et laissant peser la menace de sanctions au cas où l'une des parties rejetterait la requête du Conseil.

Pas moins de cinq ministres des affaires étrangères se sont rendus à New-York pour assister à cette séance du Conseil de sécurité. M. Jean-Bernard Raimond a quitté Paris lundi matin pour New-York, où il ne restera que quelques heures puisqu'il regagnera son bureau dans la nuit. M. Raimond pourra s'entretenir à l'ONU avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et ses homologues européens, M. Genscher, M. Andreotti et Sir Geoffrey Howe. M. Tarek Aziz, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères d'Irak, est lui aussi à New-York.

A Téhéran, les dirigeants iraniens ont d'ores et déjà laissé clairement entendre qu'ils rejetteraient le projet de résolution. Le ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a déclaré samedi à l'ambassadeur de RFA à Téhéran, M. Armin Freitag, porteur d'un message du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, que l'Iran n'acceptera *« en aucun cas »* le projet de résolution. Il a exprimé l'espoir que le Conseil *« refuserait de façon réaliste »* de *« prendre des décisions inapplicables »* et s'efforcerait plutôt d'empêcher *« le régime irakien d'étendre la guerre »*. Le premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, a estimé de son côté, dimanche, à l'issue du conseil des ministres, que les Etats-Unis veulent, à travers la résolution, *« justifier leur présence agressive dans le Golfe »*, mais que les récentes prises de position soviétiques ne laisseront pas ce projet aboutir.

A Bruxelles, la France devait exposer, lundi après-midi, à ses partenaires de la CEE, la situation après la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran ; mais elle ne formulera pas de demandes précises de solidarité ou d'assistance, contrairement à ce qu'avait fait Londres il y a huit mois, après sa rupture avec Damas. Cependant, le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann Jensen, dont le pays assume depuis le 1er juillet la présidence semestrielle de la CEE, a chargé l'ambassadeur du Danemark à Téhéran, M. Ib Andreassen, de demander audience d'urgence au ministre des affaires étrangères iranien afin de lui recommander, au nom des Douze et à la demande de la France, de respecter l'immunité diplomatique des Français en poste à Téhéran, en conformité avec la convention de Vienne de 1961.

Les Européens semblent divisés sur l'attitude à adopter face à l'Iran. Les pays de la CEE, à l'exception de la Grande-Bretagne, n'ont pas pris position sur le conflit entre Téhéran et Paris, soulignant qu'il s'agissait d'une question bilatérale. La RFA a indiqué samedi que la rupture des relations entre la France et l'Iran était *« regrettable »* et qu'elle avait lieu au plus mauvais moment, peu avant le vote par le Conseil de sécurité d'une résolution sur le conflit irano-irakien. De source politique, on juge grave que deux des cinq membres permanents du Conseil — les Etats-Unis et la France — n'aient pas de relations diplomatiques avec l'Iran et qu'un troisième — la Grande-Bretagne — n'ait qu'une représentation diplomatique réduite à sa plus simple expression. La RFA, qui depuis le début du conflit irano-irakien observe une stricte position de neutralité, a placé de grands espoirs dans l'action des Nations unies pour mettre fin à la guerre. L'Allemagne fédérale, que la France a officiellement informée samedi de la rupture des relations diplomatiques avec Téhéran, fera part ultérieurement de sa position définitive sur cette question, après consultation avec les partenaires européens.

Dans les pays arabes, les réactions demeurent toujours rares. La Libye a cependant condamné la décision de la France en affirmant qu'elle était *« irrationnelle »* et dénotait *« un esprit de croisade contre la nation arabe et islamique »*. — *(AFP, Reuter.)*

Paris et Téhéran négocient le rapatriement de leurs diplomates

(Suite de la première page.)

M. Moussavi a passé sous silence la déclaration de samedi du ministre de l'intérieur, l'hodjatoleslam Ali Akbar Mohtashami, accusant *« des membres de l'ambassade de France à Téhéran d'être des espions »* et annonçant que la police encerclait l'ambassade *« pour les arrêter et les conduire devant la justice »*. Cette déclaration, rapportée par le service international de l'agence officielle IRNA, n'a jamais été reprise par Radio-Téhéran.

M. Moussavi, qui s'exprimait à l'issue du conseil des ministres qui s'est réuni dimanche et a examiné la rupture des relations entre Paris et Téhéran, a accusé les Français de *« n'avoir pas eu un comportement humain, dès le début de la rupture des relations »*. *« Dans de tels cas,* a-t-il dit, *on laisse partir les diplomates par les frontières, mais la France a agi comme un pays oppresseur en empêchant nos diplomates de quitter la France et en imposant un blocus violent et insultant à notre ambassade à Paris. »* Par ailleurs, le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, a déclaré dimanche dans une réunion publique à Tabriz que *« la France a été vaincue par le puissant mouvement iranien »*, et que *« après le président Reagan, aujourd'hui c'est le tour de la France »*.

A l'ambassade de France à Téhéran où se trouvent toujours environ quinze personnes dont onze ayant un statut diplomatique, *« la situation est la même que les jours précédents. Les membres du personnel ne peuvent ni entrer ni sortir, à l'exception du chargé d'affaires »*, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay. Samedi, on avait appris de source bien informée que le dispositif autour de l'ambassade avait été considérablement renforcé et était désormais assuré par les gardiens de la révolution.

A Paris, un dispositif policier renforcé est toujours en place autour de la mission iranienne. Aux cinq diplomates et à la quarantaine d'administratifs qui s'y trouvent sont venus s'ajouter quatre Iraniens, membres du personnel de cette mission, mais vivant hors de celle-ci. Ils ont fait l'objet d'arrêtés d'expulsion avec assignation à résidence à l'ambassade d'Iran à Paris. N'appartenant ni au corps diplomatique, ni au personnel administratif ou technique de l'ambassade, ils ont été interpellés vendredi à Paris et en région parisienne pour *« motifs d'ordre public »*.

D'autre part, dès que l'Italie a accepté de représenter les intérêts français en Iran, à Islamabad, un responsable du ministère des affaires étrangères a déclaré, dimanche, que le Pakistan n'avait pas été sollicité pour représenter l'Iran à Paris, mais avait répondu favorablement à une demande de l'Iran pour assurer le rapatriement des diplomates français et iraniens. Il a souligné que la demande de Téhéran concernait exclusivement le rapatriement des diplomates et que *« jusqu'ici Islamabad n'a pas été sollicité pour prendre en charge les intérêts iraniens en France »*.

Pas de dispositif spécial pour la marine française

Le ministère français de la défense, de son côté, a indiqué, dimanche, qu'aucun dispositif spécial supplémentaire pour la marine française n'était prévu aux abords du Golfe à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Iran. En Méditerranée, la marine française a pour mission de faciliter les passages des pétroliers et leur retour vers la France. D'autre part, une présence maritime française se trouve en permanence au large des DOM et TOM, notamment dans le Pacifique. Le dispositif normal est maintenu dans l'océan Indien dont Djibouti et la Réunion sont les deux principaux ports d'attache des forces maritimes françaises. Un pétrolier-bâtiment de commandement, *la Marne*, croise dans la mer d'Oman, avec à son bord le contre-amiral Jacques Lanzade, qui commande les forces françaises maritimes dans l'océan Indien. Trois aviso-escorteurs se trouvent l'un dans le Golfe le *Victor Schoelcher)*, l'autre en mer, et le troisième à Djibouti (le *Commandant Bory)*. Ils sont équipés de missiles Exocet.

Les Iraniens, pour leur part, cherchent de nouvelles voies d'acheminement pour leur pétrole. Le premier ministre a affirmé dimanche que des *« négociations positives »* avaient eu lieu récemment entre l'Iran et l'URSS pour l'écoulement du pétrole iranien par le territoire soviétique et la mer Noire. Ces négociations ont eu lieu lors de la visite de deux jours à Moscou du vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Djavad Larijani, rentré samedi à Téhéran. Le conseil des ministres iranien a examiné cette question dimanche.

M. Jean-Bernard Raimond à Antenne 2

« La France ne se laisse pas intimider »

M. Jean-Bernard Raimond à déclaré, dimanche soir 19 juillet, sur Antenne 2, à propos du retour des diplomates français et du cas de M. Wahid Gordji : *« Nous discutons des rentrées des deux catégories de diplomates, mais il est bien évident que pour nous M. Gordji n'entre pas dans cette catégorie tant qu'il n'a pas répondu à la convocation du juge. Nous plaidons auprès des Iraniens pour qu'il aille chez le juge Boulouque qui lui a demandé de se rendre à sa convocation pour être entendu comme témoin.*

» Ce point n'est pas négociable puisque nous sommes un Etat de droit et nous n'avons pas l'intention de transiger sur cet Etat de droit. C'est une question fondamentale de principe en France. »

Revenant sur la genèse de la crise, M. Raimond a affirmé : *« Il y a eu le problème de M. Gordji dès le début, mais s'y sont ajoutées ensuite des actions de l'Iran. D'abord le blocus de nos diplomates, ensuite l'action de vedettes iraniennes contre un navire marchand français dans le Golfe, qui était un acte de guerre et d'autre part l'ultimatum.*

» Les autorités iraniennes ont lancé il y a quelques jours un ultimatum aux Français, les menaçant de rupture des relations diplomatiques s'ils n'exécutaient un certain nombre de conditions qui étaient inacceptables.

» C'est pourquoi d'ailleurs à ce moment-là le gouvernement français a pris la décision de rompre les relations diplomatiques. »

Malgré les tentatives de normalisation avec Téhéran, le gouvernement n'a pas *« de sentiment d'échec,* a dit M. Raimond. *Il faut bien comprendre les choses. Lorsque nous sommes arrivés au gouvernement, en mars 1986, nous avons trouvé une situation où de nombreux Etats européens avaient des relations tout à fait normales avec l'Iran. Je pense, par exemple, à l'Allemagne ou à l'Italie.*

» Nous avions des relations très faibles en raison d'un contentieux qui nous opposait à l'Iran. Donc nous avons décidé de traiter ce contentieux, d'essayer de normaliser nos relations sans faire aucune sorte de concession et en étant ferme sur un certain nombre de principes, de données que nous avons expliquées par ailleurs. Nous avons dit que nous ne changerions pas notre politique au Proche-Orient, que nous ne livrerions pas d'armes à l'Iran. Et nous avons tenu. Je défie quiconque de trouver une concession. Nous avons un dossier d'une clarté totale. Cela était une discussion normale, elle a apporté d'ailleurs un certain nombre de résultats par contrecoup, notamment la libération de cinq otages.

» Quand je vois M. Philippe Rochot, d'Antenne 2, à Bonn, c'est un des résultats de cette politique de normalisation, un résultat additionnel.

« Une politique ferme »

» Donc, c'est une politique ferme. Mais lorsque nous nous sommes trouvés à un moment donné, à la suite de différentes péripéties, devant un Etat qui violait le droit international et se comportait de façon tout à fait anormale vis-à-vis de nous, essayait de nous intimider, à ce moment-là, nous avons décidé : la France ne se laisse pas intimider. Et s'il y a un échec, à mon avis, c'est l'échec de ceux qui ont essayé de nous intimider.

» Dès la première mission qui s'est rendue à Téhéran le 10 avril 1986, nous avons dit aux Iraniens : nous voulons normaliser avec vous en réglant nos contentieux, mais à cette condition : nous ne changerons pas de politique au Proche-Orient, nous ne changerons pas notre politique avec l'Irak et nous ne vous livrerons pas d'armes, et les Iraniens ont tout à fait accepté ces conditions.

» Nous avons négocié sur les contentieux pendant un grand nombre de mois, jusque, disons, au début de l'année 1987. A ce moment-là il y a eu un palier pour diverses raisons, mais je n'ai pas le temps d'entrée dans ces détails.

» Mais ils ont tout à fait accepté cette normalisation, et, en plus, ils ont exercé leur influence pour la libération de cinq otages, donc cette normalisation était tout à fait possible. En plus il n'y a pas de fatalisme en politique ni de déterminisme. »

A propos des otages, M. Raimond a dit : *« Je leur dirais qu'ils comptent sur le gouvernement français pour faire le maximum, dans la dignité et dans la fermeté, comme d'ailleurs l'ont toujours demandé les familles d'otages pour essayer de les libérer.*

» Cela peut paraître plus difficile maintenant, mais s'il y a la possibilité de maintenir le moindre fil, si ténu soit-il, pour obtenir cette libération, nous le ferons, dans le sang-froid, dans le calme et avec la préoccupation vis-à-vis des otages. A mon avis, c'est une politique tout à fait digne de la France du moment que cette politique n'est pas, comme je l'ai dit souvent, l'otage des otages. »

Le Hezbollah libanais : une « monstrueuse erreur »

Beyrouth *(AFP)*. — Les intégristes chiites pro-iraniens libanais du Hezbollah ont estimé samedi 18 juillet que la France *« a commis une monstrueuse erreur »* en rompant ses relations avec l'Iran, et ont affirmé que *« tous les musulmans feront corps avec l'Iran pour défendre l'islam »*.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le Hezbollah a déploré que *« la France n'ait pas tiré la leçon de ce qui est arrivé à la Maison Noire »* (Maison Blanche), allusion aux déboires de la politique américaine en Iran. *« La France a-t-elle accepté de devenir le premier otage offert par l'Amérique au régime de Saddam* (Hussein) *dans sa guerre contre les musulmans d'Iran ? »*, demande en outre le Hezbollah. Il ajoute : *« Le monde sera témoin que l'Iran ne restera pas isolé dans cette bataille et que, au moindre signe de l'imam Khomeiny, chaque musulman fera corps avec les moudjahidins* (combattants de la foi) *d'Iran, et se rendra là ou il recevra l'ordre d'aller. »*

Pour le Hezbollah, *« le fait d'avoir créé un problème diplomatique, alors qu'un processus de normalisation* (des relations entre les deux pays) *était en cours et d'avoir poussé l'escalade jusqu'à la rupture, conduit à se demander qui décide de la politique française »*.

Le communiqué rend hommage *« à la patience de la République islamique d'Iran et à son attitude positive pendant la crise avec le gouvernement français »*.

De même, le Rassemblement des ulémas libanais, dont les consignes sont suivies aveuglément par les intégristes libanais, a affirmé samedi que *« les ambassades et les intérêts français qui se trouvent à la portée des musulmans sont désormais menacés »*, car *« le devoir de tous les musulmans est de combattre la France »*.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, ce rassemblement de dignitaires religieux pro-iraniens met en garde la France contre *« sa politique agressive à l'égard de l'Iran et son soutien à l'Irak »*. *« Nous avons demandé* (à la France) *de réviser sa politique envers l'Iran et d'arriver à un règlement juste et équilibré dans l'affaire des otages français, mais elle a préféré le camp américain hostile à l'islam »*, précisent les ulémas pro-iraniens.

Ils estiment que la rupture des relations diplomatiques *« s'inscrit dans un plan, international, supervisé par les Américains, pour assiéger l'Iran* (et) *dévoile la haine séculaire que porte la France aux musulmans »*.

Réserves de la presse américaine et européenne à l'égard de la France

La presse britannique et ouest-allemande est relativement critique à l'égard de la France à propos de la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran.

● **En Grande-Bretagne.** — Selon le *Financial Times* du samedi 18 juillet, la France *« (...) a été le pays à collaborer de la manière la plus directe et visible à l'effort de guerre irakien »*, par ses livraisons d'armement. Le quotidien souligne cependant qu'il est *« de plus en plus clair que le terrorisme en Europe, comme les prises d'otages au Liban, sont des armes de l'Etat iranien »*.

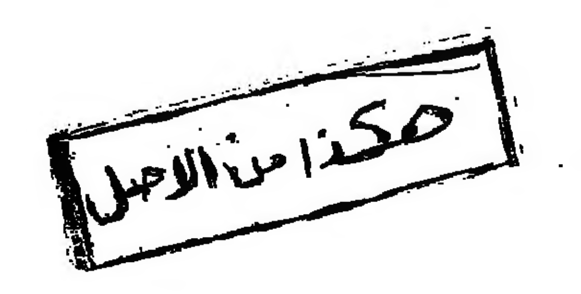
Pour l'éditorialiste de l'*Independent*, la France a agi *« de façon décisive »*, mais, pour ce faire, elle a *« adopté les mêmes méthodes que l'Iran (...) : prise d'otages et loi du talion appliquée à des faits réels ou supposés, utilisation de la police et des forces de sécurité à la place de « mémoires » ou de notes verbales »*. *« Descendre au niveau des Iraniens implique une violation des lois internationales »*, conclut l'*Independent*.

● **En Allemagne fédérale.** — Les quotidiens insistaient également sur le rôle, joué par la France, de fournisseur d'armes de l'Irak.

« Paris s'est plié au souhait de Téhéran d'obtenir l'expulsion de la déplaisante opposition de Radjavi, écrit le quotidien conservateur *Die Welt*. *Chirac a également été prêt à rendre à l'Iran des millions de dollars du chah. En échange, les ayatollahs ont libéré cinq des neuf otages. Mais, quand la France s'est refusée à cesser ses livraisons d'armes à l'Irak, la politique de normalisation a touché à sa fin. »*

Sous le titre « Les limites de la patience », le quotidien libéral de Bonn *General-Anzeiger* écrit : *« A Paris, on a d'abord joué la carte du rapprochement (...). On veut maintenant en imposer par la manière forte. Les chances de succès sont tout aussi incertaines. »*

● **Aux Etats-Unis.** — Le correspondant à Paris du *New York Times* affirme notamment que *« la rupture* [des relations diplomatiques] *représente un revers sévère pour la politique de M. Jacques Chirac visant à de meilleures relations avec les dirigeants iraniens, dans l'espoir qu'ils aideraient à libérer cinq otages français détenus par des militants pro-iraniens au Liban. »*.



Proche-Orient

A Londres

Inquiétude après l'attentat contre un ancien ministre du chah

LONDRES
de notre correspondant

Après l'attentat dont un opposant iranien a été victime samedi 18 juillet à Londres, Scotland Yard redoute une nouvelle campagne terroriste contre les adversaires du régime de l'imam Khomeiny, exilés en Grande-Bretagne ou ailleurs en Europe.

Représentant dans la capitale britannique d'une organisation intitulée Mouvement national pour la résistance iranienne, M. Hussein Amir-Parviz, soixante-trois ans, a été grièvement blessé par l'explosion d'une bombe qui avait été placée sous l'un des sièges de sa voiture. Il a dû subir plusieurs interventions chirurgicales, mais dimanche soir, sa famille, qui avait pu s'entretenir avec lui, a fait savoir que ses jours n'étaient pas en danger.

M. Amir-Parviz est proche de M. Chapour Bakhtiar, qui était premier ministre avant l'instauration de la République islamique et qui s'est réfugié à Paris, où il a lui-même fait l'objet d'une tentative d'assassinat ; M. Amir-Parviz avait été membre de son gouvernement en qualité de vice-ministre de l'agriculture. Il est installé à Londres depuis 1980.

Quelques heures après l'explosion, dans un message téléphonique adressé à l'agence Press Association, un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat au nom des Gardiens de la révolution islamique, en ajoutant : *« Nous sommes responsables et nous tuerons tous ces salauds de monarchistes. »*

Les enquêteurs ont noté que, il y a deux semaines, des informations en provenance de Téhéran indiquaient que des commandos avaient été envoyés dans différents pays pour agir contre les opposants au gouvernement iranien. Des policiers se sont rendus au siège du mouvement de M. Amir-Parviz pour qu'y soient renforcées les mesures de sécurité. En août 1986, une explosion avait détruit, à Londres, une librairie fréquentée par les milieux d'opposition, et un étudiant iranien avait été tué.

Le gouvernement de Mme Thatcher suit avec attention les développements de la crise actuelle entre la France et l'Iran. Les menaces qui viennent d'être proférées contre les otages au Liban ont aggravé les craintes que l'on nourrit à Londres quant au sort de M. Terry Waite, envoyé de l'archevêque de Cantorbéry, dont on est sans nouvelles depuis sa disparition à Beyrouth en janvier dernier et qui serait détenu par un groupe pro-iranien.

L'escalade qui s'est produite entre Paris et Téhéran n'est pas sans rappeler aux Britanniques celle qui a prouvé en juin une quasi-rupture de leurs relations diplomatiques avec l'Iran. En mai, l'inculpation (pour vol à l'étalage) d'un agent consulaire iranien à Manchester avait eu pour conséquence, en représailles, l'arrestation pendant vingt-quatre heures du numéro deux de la mission diplomatique britannique à Téhéran, qui avait été roué de coups.

Les exilés réclament protection

Finalement, le 18 juin, après avoir exigé la fermeture du consulat à Manchester, le gouvernement de Mme Thatcher avait décidé de renvoyer la plupart des diplomates iraniens en poste à Londres. L'inculpé – qui ne possédait pas le statut de diplomate – était au nombre des personnes expulsées. Maintenant, la Grande-Bretagne et l'Iran ne disposent plus que d'un seul représentant dans leurs ambassades. Les ambassadeurs avaient, eux, été rappelés en 1980, au moment de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Devant la presse, dimanche, des exilés iraniens, parmi lesquels une personne qui s'est présentée comme le *« coordinateur »* à Londres des différents groupes de résistance et qui tient à conserver l'anonymat, ont réclamé une meilleure protection, l'arrêt des liaisons aériennes entre l'Iran et la Grande-Bretagne et la rupture complète des relations diplomatiques.

FRANCIS CORNU.

A Vienne

Un opposant iranien aurait été assassiné

Vienne *(AFP)*. – Un militant d'extrême gauche iranien disparu le 19 mai dernier, Hamid Reza Chitgar, a, *« selon toute vraisemblance »*, été assassiné à Vienne, ont annoncé, le dimanche 19 juillet, les autorités responsables de la sécurité dans la capitale autrichienne. Elles n'excluent pas que l'assassinat ait eu *« des motifs politiques »*.

L'épouse du militant iranien avait affirmé, jeudi dernier à Strasbourg (France), que les traces de son mari s'étaient perdues le 19 mai à Vienne où il avait rendez-vous avec un Iranien qu'il ne connaissait pas mais qui lui avait adressé plusieurs lettres.

M. Chitgar a été successivement un opposant aux régimes du chah et de l'imam Khomeiny, et il était responsable des sections étrangères du parti Tufan (communiste léniniste, antisoviétique).

Selon les autorités viennoises, des amis du militant iranien ont identifié, samedi, dans un appartement de la capitale un cadavre *« qui correspond, selon tout vraisemblance, aux restes de M. Hamid Reza Chitgar »*.

LIBAN

Reprise des affrontements entre chiites et Palestiniens dans le sud du pays

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre des camps entre chiites et Palestiniens a repris dans le sud du Liban après avoir été en veilleuse durant près de cinq mois à la suite du retour des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest en février dernier.

Les combats avaient pratiquement cessé mais aucun règlement du conflit n'était intervenu et, si le sort des camps avait été *de facto* allégé, permettant le déplacement des femmes et des enfants et le ravitaillement de la population, une ceinture militaire était maintenue par la milice chiite Amal autour d'eux.

Relancée samedi 18 juillet au sud, par l'utilisation d'emblée d'armes semi-lourdes, la guerre des camps risque à tout moment de s'étendre à Beyrouth. Chaque partie accuse l'autre d'être responsable de la reprise des combats, qui ont fait trois morts et seize blessés, samedi, avant de s'atténuer, sans s'arrêter, dimanche, à la suite de différentes interventions, notamment d'officiers syriens agissant en tant qu'observateurs. Mais les belligérants restent sur le qui-vive et la tension est à son comble dans un climat de méfiance totale.

Les miliciens d'Amal sont installés dans le village anciennement chrétien de Maghdouché, à l'est de Saïda, qui surplombe les camps palestiniens d'Aïn-Héloé et de Mieh-Mieh. Enlevé par les Palestiniens à Amal le 24 novembre 1986 à la faveur d'une opération-éclair, Maghdouché avait été restitué à cette dernière le 13 février 1987 en application d'un plan syrien négocié avec les anti-arafatistes et exécuté par les arafatistes, tous les Palestiniens se solidarisant chaque fois que reprend la guerre des camps.

Le comité de défense des camps (pro-syrien) accuse Amal d'avoir relancé les hostilités, et les Palestiniens adressent à la milice chiite une série d'accusations, et notamment : d'avoir lancé samedi soir un ultimatum aux habitants du camp de Borj-el-Chemali, dans la région de Tyr, leur enjoignant de l'évacuer avant lundi soir ; d'avoir, selon le FPLP de M. Georges Habache, terrorisé la population pour la forcer à l'exode en envoyant dans ce camp, dimanche à 2 heures du matin, des miliciens masqués portant armes à feu et couteaux, qui se seraient attaqués à la population, faisant des blessés, et la sommant de quitter le camp avant mardi ; d'avoir de même enjoint aux Palestiniens vivant autour, mais hors des camps de Bass et Rachidiyeh (les deux derniers sous la protection du Hezbollah et des Gardiens de la révolution) de quitter la région ; d'avoir tué trois Palestiniens la semaine dernière près de Tyr.

Les Palestiniens accusent Amal d'ourdir un *« complot consistant à pousser les Palestiniens à l'exode en vue de créer un canton chiite »*. La milice chiite se défend dans un communiqué, affirmant son *« refus de tout déplacement volontaire ou forcé de la population »*, et contre-attaque en réaffirmant sa *« volonté de combattre le complot fomenté par Arafat et ses alliés chrétiens des Forces libanaises et du Parti phalangiste visant à la création de cantons confessionnels »*. Le responsable de la sécurité d'Amal au Sud devait se rendre auprès des notables palestiniens du camp de Bass pour y dénoncer l'assassinat d'un professeur palestinien, Omar Zakaria.

Les voies de passage à Beyrouth

Autre développement sur la scène libanaise – en attendant les éventuelles répercussions de l'épreuve de force franco-iranienne – M. Berri, chef d'Amal, a fermé l'unique voie de passage ouverte à tous entre les deux secteurs de Beyrouth, dite de Kafaat-Mreijé, traversant la banlieue sud chiite.

Mais l'initiative de M. Berri part d'une volonté d'amélioration et non de dégradation de la situation, puisqu'elle est intervenue au lendemain du rapt des deux employés chrétiens de la compagnie nationale d'aviation MEA. Elle vise à l'ouverture d'une voie de passage plus sûre dite de Tayyouné qui serait contrôlée des deux côtés par l'armée libanaise, puis, à Beyrouth-Ouest, par l'armée syrienne, ce qui n'est pas le cas à Kafaat-Mreijé. Deux voies de passage continuent d'exister pour le moment à Beyrouth, toutes deux soumises à des restrictions strictes : celle du Musée, ouverte aux députés, diplomates et autres officiels ; celle dite des Franciscaines, qui ne l'est qu'aux piétons.

LUCIEN GEORGE.

La bête glissa comme un frisson noir, feutré d'angoisse...

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

Près de 23 millions d'habitants

L'Algérie compte 6 millions d'habitants de plus qu'en 1977. Le troisième recensement général de la population et de l'habitat, qui a mobilisé, au mois d'avril dernier, trente mille agents recenseurs, a livré ses premiers résultats : le pays compte désormais un peu plus de 22 971 000 habitants. le taux d'expansion démographique baisse, mais de manière insignifiante. Il est de 3,06 %, sur ces dix dernières années, alors qu'il s'établissait à 3,2 % pour la décennie précédente.

Le quotidien national *El Moudjahid*, qui publie ces chiffres dans son édition de dimanche 19 juillet, note qu'avec un taux d'urbanisation de 4,8 % la population se répartit de manière équilibrée entre villes et campagnes (49 % et 51 %). Les plus grandes villes sont toujours Alger avec 1 483 000 habitants (2,6 en comptant la banlieue), Oran (590 000) et Constantine (438 000). Les villes de plus de cent mille habitants ont doublé en dix ans, passant de huit à seize. Le nombre de personnes par famille continue de croître. Il était de 5,9 en 1966 et de 6,6 en 1977. Il est de 6,92, cette année.

Chine

Des classiques occidentaux mis en cause

Alexandre Dumas, un des écrivains français les plus populaires en Chine, est pratiquement accusé de corrompre la jeunesse. Même pendant la révolution culturelle, *les Trois Mousquetaires* n'avaient pas été interdits. Sartre et Nietzsche, après une courte période de popularité, sont à nouveau montrés du doigt par les idéologues conservateurs. Recevant récemment la presse, le nouveau chef du bureau des médias et publications, M. Du Daozheng, a démenti que leurs œuvres aient été interdites. Seule la multiplication des traductions et leur mauvaise qualité, a-t-il dit, ont contraint le bureau, qui exerce les fonctions de censeur, à conseiller *« une amélioration de la planification, de la sélection et de la qualité... »*.

En revanche, *l'Amant de Lady Chatterley* a été bel et bien interdit, car c'est un *« échec »* littéraire. De même que *Bonjour les amis*, un livre sur la sexualité d'un lycéen écrit par un auteur controversé, Zhang Xianliang, retiré de la vente *« à la demande de nombreux parents »*.

Il y a deux ans, le directeur de l'Institut du marxisme-léninisme et de la pensé de Mao Zedong, de l'Académie des sciences sociales, nous avait cité l'ouvrage de Lawrence comme exemple de la sexualité mise au service de la littérature et le contraire de la pornographie. Les temps ont changé. Il faut désormais que les étudiants prennent conscience des dangers venus de l'Occident. – *(Corresp.)*

États-Unis

Le FBI enquête sur les « escadrons de la mort » à Los Angeles

Le FBI a ouvert une enquête sur des activités attribuées à des « commandos de la mort » contre des réfugiés salvadoriens à Los Angeles, en Californie. Un porte-parole du FBI a confirmé l'existence de cette enquête, vendredi 17 juillet, après qu'un prêtre, le Père Luis Olivares, chargé de la paroisse comptant le plus grand nombre d'habitants d'origine sud-américaine, eut rendu publique une lettre semblable à celles envoyées à d'autres prêtres au Salvador avant leur assassinat par les *« escadrons de la mort »*.

Le Père Olivares est connu dans la communauté sud-américaine pour son hostilité à la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. Son église a accueilli de nombreux réfugiés salvadoriens.

L'une de ces réfugiés, Mme Mercedes Salgado, a, pour sa part, déclaré à la police que son nom figurait sur une liste de dix-neuf personnes menacées de mort et une autre a affirmé avoir été récemment enlevée, violée et soumise à des sévices par des individus qui l'ont interrogée sur ses activités au sein du Comité de solidarité avec le peuple salvadorien. Il s'agirait du premier cas de ce genre aux Etats-Unis.

La population salvadorienne à Los Angeles est estimée à trois cent cinquante mille personnes. On compte aussi dans la ville environ soixante mille Guatémaltèques. – *(AFP, Reuter.)*

Nicaragua

Dialogue de sourds entre Managua et Washington

Le chef de l'Etat nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a accusé, dimanche 19 juillet, le président des Etats-Unis, M. Reagan, de vouloir impliquer le Congrès américain dans une intervention directe de troupes américaines au Nicaragua, à travers une nouvelle demande de crédits pour la Contra.

Dans un discours à l'occasion du huitième anniversaire de la révolution sandiniste, M. Ortega a déclaré à Matagalpa (nord du pays) que Washington n'était *« pas intéressé par des négociations sur une solution pacifique du conflit en Amérique centrale »*. M. Reagan *« est décidé, quel qu'en soit le prix, à renverser le gouvernement sandiniste »*, avant l'expiration de son mandat présidentiel en janvier 1989, a estimé M. Ortega, selon qui il est pourtant *« urgent »* d'ouvrir un dialogue entre Washington et Managua.

La cérémonie pour l'anniversaire de la révolution a eu lieu à Matagalpa, dans une région particulièrement éprouvée par les actions de la guérilla anti-sandiniste. Elle s'est déroulée en présence de M. Oliver Tambo, chef de l'African National Congress (ANC), organisation anti-apartheid sud-africaine.

Faisant le bilan de six années d'affrontement avec la guérilla, M. Ortega a indiqué que les combats avaient coûté la vie à quarante-trois mille cent soixante-seize Nicaraguayens et causé pour 2,8 milliards de dollars de dommages directs et indirects à l'économie du pays. Il a précisé qu'une somme équivalent à 32,1 % du produit intérieur brut du pays devait être affectée cette année au budget de la défense.

La veille, dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, M. Reagan avait repris sa campagne en faveur de l'aide américaine aux « contras » en affirmant que le gouvernement sandiniste *« ne négociera jamais sérieusement si les « combattants de la liberté » ne sont pas une force avec laquelle il faut traiter »*. Les « contras », a ajouté M. Reagan, sont *« le seul obstacle à la domination soviétique dans toute la région »*. – *(AFP.)*

Tanzanie

M. Nyerere veut abandonner la direction du Parti

M. Julius Nyerere vient de confirmer publiquement son intention d'abandonner la présidence du Chama Cha Mapinduzi (CCM) – le Parti de la révolution, – lors du congrès de celui-ci, en octobre prochain. L'ancien chef de l'Etat a déclaré qu'il lui paraissait nécessaire de concentrer la direction de l'Etat et celle du parti entre de mêmes mains. M. Nyerere avait cédé, en novembre 1985, son fauteuil de chef d'Etat à M. Hassan Mwinyi, mais avait provisoirement conservé la présidence du CCM pour se consacrer à sa réorganisation. Il n'en avait pas moins critiqué la politique économique, à ses yeux trop libérale, de son successeur. La « vieille garde » du parti souhaitait son maintien en poste. – *(Corresp.)*

Cédant aux pressions de Washington

Jérusalem décide d'améliorer les procédures d'entrée des Américains d'origine palestinienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Avoir en poche un passeport américain parfaitement en règle n'offre pas l'absolue garantie d'un accueil amical à l'aéroport Ben-Gourion de Tel-Aviv... lorsque l'arrivant est d'origine palestinienne ou a la peau noire.

Depuis le début de l'été, soixante-quinze citoyens américains – quarante Noirs et trente-cinq Arabes – se sont plaints auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv du *« traitement discriminatoire »* que leur avait infligé les agents de la sécurité israélienne. Ces touristes *« suspects »* s'étaient vu confisquer leur passeport et leur billet d'avion et avaient dû laisser en dépôt une caution de 5 000 dollars. Les plus malchanceux furent refoulés, à l'exemple de Mme Nawal Hamad, une Palestino-Américaine remise dans un avion le 26 juin en compagnie de ses quatre enfants.

De telles pratiques ont lieu de temps à autre, depuis deux ans, à l'aéroport de Tel-Aviv. Elles sont plus fréquentes en période de vacances. En 1986, les autorités américaines avaient recensé plus d'une centaine de plaintes et fait connaître leur mécontentement. Pour Washington, aucun doute en effet : ces tracasseries sont clairement discriminatoires, puisqu'elles visent les seuls membres de deux catégories ethniques d'Américains. Cette année, le ministère israélien de l'intérieur a encore renforcé ses mesures de contrôle envers les ressortissants étrangers. Le département d'Etat a officiellement protesté auprès de Jérusalem en menaçant de conseiller aux Américains arabes et noirs de ne pas se rendre en Terre sainte si l'Etat juif n'assouplissait pas ses procédures dans les trente jours.

50 000 Palestiniens de nationalité américaine

Cette vigilance, répond le gouvernement israélien, s'exerce uniquement à l'égard d'une infime minorité de touristes américains, ceux qu'il soupçonne de vouloir s'installer illégalement en Israël, au-delà de la période de trois mois autorisée par leur visa : des Palestiniens américains tentés par un retour discret au pays, des membres de la secte des Hébreux noirs, dont une centaine vivent déjà illégalement à Dimona, une ville du Négnev. Environ 50 000 Palestiniens ont la nationalité américaine, dont près de 10 000 résident en Israël et dans les territoires occupés. Selon Jérusalem, plus de 2 000 d'entre eux sont dans une situation irrégulière. Arrivés en touristes, ils ne sont pas repartis une fois leur visa expiré.

Cédant aux pressions de Washington, les autorités israéliennes ont finalement décidé, dimanche 19 juillet, d'améliorer les procédures d'entrée. Ainsi, tout citoyen américain « retenu » à l'aéroport pourra au moins prévenir par téléphone sa famille ou son ambassade.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Europe

PORTUGAL : les élections législatives

Le Parti social-démocrate de M. Cavaco Silva obtient la majorité absolue

LISBONNE
de notre correspondant

Un véritable raz de marée a profondément bouleversé l'échiquier politique portugais, le dimanche 19 juillet. Pour la première fois depuis la révolution d'avril 1974, un parti politique obtient la majorité absolue des sièges au Parlement. La victoire, d'une ampleur inattendue, du Parti social-démocrate (PSD) représente avant tout un succès éclatant de son leader, M. Cavaco Silva, dont l'appel à la stabilité gouvernementale a été largement entendu par l'électorat.

Par rapport aux dernières législatives d'octobre 1985, le Parti social-démocrate passe de 30 % à 50,5 % des voix et de 88 à 147 députés. Ses nouveaux électeurs sont venus de partout, de la droite comme de la gauche.

Le Centre démocratique et social (CDS), formation très conservatrice, affiliée à l'Union européenne des démocraties chrétiennes, perd la moitié de son électorat et ne sera représenté dans la nouvelle Assemblée que par 4 députés, contre 22 auparavant. Même le Parti communiste (PCP) n'échappe pas à l'érosion. En 1985, l'Alliance du peuple uni – coalition entre les communistes et un petit parti dénommé Mouvement démocratique portugais – avait obtenu 15 % des votes. Dimanche, la CDU, nouvelle coalition formée cette fois-ci par les communistes, avec une poignée d'écologistes et quelques dissidents du MDP, n'en a eu que 12 %. En nombre de députés, cela se traduit par une baisse de 38 à 31.

Le résultat le plus surprenant est pourtant celui du Parti rénovateur démocratique (PRD). Bénéficiant du désarroi provoqué parmi les électeurs socialistes par la coalition PS-PSD, qui gouvernait le pays depuis les élections d'avril 1983, le PRD avait atteint en octobre 1985 un score très honorable de 18 %. Les analystes considéraient que le succès de ce parti, *qui se réclamait* de l'exemple politique donné par le général Eanes, alors président de la République, était conjoncturel. Tôt ou tard, pensait-on, le PS récupérerait sa force et le PRD disparaîtrait. En dépit de la campagne très active menée par le général Eanes ces trois dernières semaines, le PRD s'est effondré. Mais en faveur du PSD... Les sondages les plus pessimistes donnaient aux rénovateurs 12 % des suffrages. Selon les résultats, encore provisoires, lundi, ils n'auront pourtant pas atteint les 5 %. Le PRD, qui disposait dans l'Assemblée précédente de quarante-cinq sièges, n'en aura plus que six.

Avec 22 % des voix, le PS est le seul parti qui ait résisté à la vague sociale-démocrate. En 1985, les socialistes avaient recueilli, en effet, 20 % des suffrages. Cette progression, bien que faible, permettra au groupe parlementaire socialiste de passer de cinquante-sept à soixante membres.

L'avenir de certaines personnalités politiques s'annonce sérieusement compromis. Il est peu probable par exemple que M. Adriano Moreira, ancien ministre de Salazar, garde sa place à la tête du Centre démocratique et social. De même, pour le général Ramalho Eanes qui ne manquera pas de tirer les conclusions de l'échec subi par son parti. Le 19 juillet 1987 restera d'ailleurs comme une journée noire pour l'ancien président de la République : quelques heures après avoir appris le résultat catastrophique enregistré *par le PRD, il était opéré d'urgence* de l'appendicite.

Des rumeurs avaient circulé ces dernières semaines dans les rangs du PS sur l'éventuelle chute du secrétaire général du parti, M. Victor Constancio. La campagne électorale socialiste s'était déroulée dans un climat de pessimisme, les principaux dirigeants n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur la stratégie à adopter. Les nostalgiques de M. Mario Soares accusaient le nouveau leader socialiste de manquer de charisme. Finalement, M. Constancio a su tirer son épingle du jeu.



« La victoire de la stabilité »

S'adressant à la foule qui l'acclamait dans la nuit des élections, le premier ministre a tenu le langage de la modération : « *Notre victoire,* a-t-il dit, *ce n'est la défaite de personne. C'est la victoire de la stabilité. Je souhaite que tous les Portugais sans exception se mobilisent en vue de la construction d'un Portugal plus développé, plus moderne et plus heureux.* »

Après la publication officielle des résultats, qui aura lieu dans deux semaines environ, le président de la République invitera le premier ministre à former un nouveau gouvernement. Des modifications profondes par rapport à l'équipe précédente sont attendues.

Commentant la nouvelle composition du Parlement, la Confédération générale des travailleurs portugais, centrale syndicale proche du Parti communiste, s'est déclarée *« préoccupé ». « Le résultat de ces élections,* estime la CGTP, *sert les intérêts du grand patronat qui essaiera de modifier les lois sur le travail et de restreindre le droit de grève.* » Aussi, la CGTP invite les travailleurs *« à serrer les rangs indépendamment de toute option idéologique ».*

L'impact des législatives a fait passer au second plan les élections pour le Parlement européen qui étaient organisées simultanément. D'après les résultats déjà connus, le PSD a obtenu 38 % des voix, le PS, 22,3 %, le CDS, 15,4 %, la CDU, 11,2 % et le PRD, 4,3 %.

S'agissant des élections pour le Parlement européen, les électeurs démocrates-chrétiens *ne se sont pas* sentis obligés de voter utile et le recul du CDS est moindre qu'aux législatives. En outre, M. Lucas Pires, premier candidat de ce parti, a fait une campagne extrêmement personnalisée. Il tirera sans doute ses conclusions sur le plan de la politique intérieure. La course à la présidence du CDS n'est-elle pas pratiquement ouverte ?

JOSÉ REBELO.

TURQUIE

La presse se félicite du rapprochement avec la Syrie

ISTANBUL
de notre correspondant

Les deux protocoles d'accord sur la sécurité et le partage de l'eau de *l'Euphrate, paraphés par le premier* ministre syrien, M. Abdel Raouf el Kasm, et son homologue turc, M. Turgut Ozal, à l'issue de la visite officielle de celui-ci à Damas, ont été salués par la presse turque comme un très important succès diplomatique et le *« début d'une ère nouvelle »* dans les relations entre les deux pays. Le protocole sur la sécurité prévoit l'interdiction sur le territoire de chaque pays des activités hostiles au voisin et l'échange d'informations sur les contrevenants et leur livraison éventuelle à Interpol.

La Turquie obtient ainsi l'assurance que la Syrie ne servira pas de base arrière aux séparatistes du (PKK) Parti des travailleurs du Kurdistan pour des opérations dans la région frontalière. Le premier ministre syrien a toutefois précisé que les camps qui pourraient se trouver dans la plaine de la Bekaa libanaise occupée par l'armée syrienne n'étaient pas compris dans l'accord. Les commentateurs estiment que la pratique éclairera la portée du *« geste de bonne volonté syrien ».*

En contrepartie du protocole sur la sécurité, la Turquie s'est engagée, dans un autre protocole, à garantir à la Syrie, lorsque commencera le remplissage du barrage Ataturk sur le haut Euphrate, un débit de 5000 mètres cubes par seconde, soit environ la moitié du débit naturel. C'est sur intervention personnelle du président syrien, M. Hafez el Assad, avec lequel M. Ozal s'est entretenu pendant trois heures et demie, que les protocoles ont été signés. Au-delà du cadre des *relations bilatérales,* les milieux diplomatiques évoquent les répercussions régionales possibles du rapprochement des deux pays, engagés dans des alliances opposées et dont le contentieux a toujours été l'une des données des conflits au Proche-Orient.

MICHEL FARRÈRE.

URSS

Deux ministres mis à l'écart

Deux membres du gouvernement soviétique ont été remplacés, a annoncé dimanche 19 juillet l'agence Tass : M. Serguei Afanasiev, ministre des constructions de machines lourdes et pour les transports, a été mis à la retraite. Agé de soixante-neuf ans, M. Afanasiev occupait ce poste depuis avril 1983, mais il était en fait un vétéran de l'industrie d'armement. Après avoir travaillé dans des usines de défense dès 1941, puis au ministère des armements sous la direction de Dmitri Oustinov (membre du politburo de Brejnev et ministre de la défense décédé en 1984), M. Afanasiev avait notamment dirigé pendant dix-huit ans, à partir de 1965, le ministère des constructions mécaniques générales, qui fabrique tous les missiles stratégiques soviétiques.

Par ailleurs, M. Khitroun, ministre des constructions mécaniques pour l'élevage et la production de fourrage, a été également relevé de ses fonctions, mais il retrouve un poste retrouve un poste équivalent en étant nommé premier secrétaire *du parti* dans la région de Riazan, près de Moscou. Biélorusse, âgé de cinquante-sept ans, M. Léonide Khitroun n'occupait son poste que depuis janvier 1986. Il devrait conserver son siège de membre suppléant du comité central du parti.

MM. Afanasiev et Khitroun avaient *été critiqués* à plusieurs reprises depuis 1986, notamment par M. Gorbatchev au plénum du comité central en juin dernier. Leur départ porte à trente et un (sur quatre-vingt-neuf) le nombre de ministres mis à l'écart depuis de vingt-septième congrès du parti, en mars 1986.

Asie

INDE : nouveau rebondissement de la crise politique

M. Gandhi joue son poste de premier ministre

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, survivra-t-il à la crise politique sans précédent qui rebondit d'heure en heure depuis une semaine à New-Delhi ? La question se pose après la démission, dimanche 19 juillet, d'un second ministre en une semaine, M. Arun Sinh, et l'expulsion du Congrès d'un quatrième ancien ministre en quatre jours, M. Vishwanath Pratap Singh. L'expulsion de ce dernier, ancien titulaire des finances puis de la défense, est d'autant plus surprenante que M. Gandhi lui-même *avait refusé, jeudi, la démission* conditionnelle que lui avait offerte M. V. P. Singh trois jours plus tôt. Désormais menacé d'une scission de sa majorité parlementaire, critiqué par la presse pour la manière *« dictatoriale »* avec laquelle il tente de purger son parti et de reprendre en main son gouvernement, l'héritier dynastique des Nehru-Gandhi joue sans aucun doute son avenir à la tête du pays. Président légal de la République jusqu'au 27 juillet, M. Zail Singh a déclaré dimanche qu'il étudiait toujours l'opportunité de lever l'immunité de M. Gandhi pour le laisser faire face, devant la justice, aux accusations d'abus de pouvoir et de corruption qui sont périodiquement lancées contre lui depuis trois mois. Osera, osera pas ?

En l'absence de la moindre preuve tangible à l'appui de ses dires, l'opposition ne se fait pas trop d'illusions.

Le plus immédiat des dangers auxquels M. Rajiv Gandhi est confronté ne vient pas de l'opposition, mais de l'intérieur même du Congrès – Indira, le parti historique. L'expulsion, la semaine dernière, de M. Arun Nehru, le propre cousin du premier ministre, et de deux de ses amis politiques, n'avait d'autre but que de rappeler les « dissidents » à l'ordre. Cette mesure ne menaçait pas dangereusement la cohésion du parti, les trois hommes disposant d'une base politique trop étroite. Il n'en va pas de même pour M. V. P. Singh, dont la popularité, depuis sa démission du gouvernement en avril, à la suite d'une croisade anticorruption qui n'épargnait pas les proches de M. Gandhi, n'a pas cessé de grandir. L'annonce de son expulsion, dimanche, a déjà entraîné la démission de trois autres députés du Congrès, la destitution de deux ministres locaux dans l'Uttar-Pradesh. Plusieurs dizaines d'élus régionaux proches de l'ancien grand argentier sont prêts à se solidariser avec lui. En d'autres termes, M. Rajiv Gandhi paraît bel et bien avoir ouvert la boîte de Pandore.

Que s'est-il passé entre le rejet de la démission jeudi, et son acceptation dimanche ? Deux événements d'importance. D'abord la révélation, par un quotidien d'opposition, du mensonge de M. Ajitabh Bachchan, frère d'Amitabh, star numéro un du cinéma hindi et confident personnel du premier ministre. Le journal a publié un document prouvant que les Bachchan, contraitement à leur serment sur l'honneur, avaient bel et bien acheté, l'an dernier, un grand appartement en Suisse. L'opposition en déduit que les fonds proviennent des pots-de-vin reçus suite à un gros contrat de défense passé en 1986 avec la Suède. Il n'y a pour l'instant, sur ce sujet précis, pas l'ombre d'une preuve. Le premier ministre a cependant demandé la démission immédiate du Parlement de son ami-acteur, ce qui fut fait samedi, et ordonné l'ouverture d'une enquête.

Deuxième coup de théâtre du week-end : M. Arun Singh, ami d'enfance de M. Rajiv Gandhi, ancien leader de ces « computer boys » qui avaient investi le pouvoir au lendemain de l'assassinat d'Indira Gandhi, abandonne à son *tour son portefeuille de secrétaire* d'Etat à la défense. Pour quelles raisons ? Mystère. Mais l'opposition de droite insinue qu'il y aurait là aussi un rapport étroit avec l'affaire des canons suédois.

« Entre jeudi et dimanche – reprend le « Rajah – Sahib » – *je n'ai fait que demander publiquement qu'une action soit entreprise contre M. Bachchan.* » L'air de dire : *« A vous de tirer les conclusions... »* L'ex-titulaire des finances se pose donc toujours en véritable « Monsieur Propre » face à un gouvernement qui hésite et tergiverse. Mais, en quarante ans, l'expérience a prouvé que tous les dissidents qui ont quitté le vieux parti du mahatma Gandhi ont été noyés dans l'oubli. En sera-t-il de même pour le « Rajah » et ses amis ? Réponse dans les prochaines semaines...

PATRICE CLAUDE.

AFGHANISTAN

Visite surprise de M. Najibullah à Moscou

Le numéro un du régime prosoviétique de Kaboul, M. Najibullah, est arrivé, dimanche 19 juillet, à Moscou pour une visite surprise durant laquelle il fait peu de doute que les conversations porteront avant tout sur les difficultés éprouvées ces derniers temps par les forces soviéto-afghanes face à la résistance. L'agence Tass, qui n'avait pas annoncé à l'avance la venue du chef du Parti communiste afghan, s'est contenté d'indiquer qu'il avait été accueilli à l'aéroport par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, et par le respondable des affaires internationales pour le PCUS, M. Anatoli Dobrynine. Officiellement, la visite de M. Najibullah à Moscou doit être *« brève ».*

Ce séjour intervient après l'aveu sans précédent, de la part de Moscou, la semaine dernière, que la résistance avait acquis, dans les opérations militaires en Afghanistan, une *« supériorité provisoire »* du fait notamment de livraisons de missiles sol-air américains et britanniques au cours des six derniers mois (*le Monde* des 17 et 18 juillet). Le camp *soviéto-afghan* a, de ce fait, durci les termes du cessez-le-feu que ses troupes doivent en principe respecter face aux forces de la résistance, et qui ne s'applique guère, désormais, qu'aux maquisards repentis.

Cependant Moscou et Kaboul n'ont apparemment pas renoncé à la politique de *« réconciliation nationale »* en vigueur depuis la fin de l'année dernière, malgré son évident échec. Ainsi la presse afghane vient de rendre public un projet de nouvelle Constitution destiné à revêtir de nouveaux atours la *« République démocratique d'Afghanistan ».* Les détails connus du projet visent à conférer aux institutions un caractère moins ouvertement communiste. La « République d'Afghanistan », selon la nouvelle terminologie, serait dirigée par un président élu par une Jirga (assemblée populaire traditionnelle) responsable devant un Parlement bicaméral. Le projet, qui doit être soumis à une *« discussion nationale »,* ne précise pas les conditions d'élection des parlementaires. Par contre, il insiste sur la nécessité de modifier les emblèmes de l'Etat afin de faire ressortir la nature islamique du pays.

Ces propositions mises au point par le régime de Kaboul répondent de toute évidence au souci de Moscou d'atténuer l'image athée de ses protégés afghans. Le projet ne précise pas le rôle du Parti démocratique populaire afghan (le Parti communiste, que M. Najibullah dirige depuis 1986). Cependant, une nouvelle loi publiée début juillet sur les conditions d'existence des partis politiques donne une réponse claire aux questions que suscite cette discrétion : il y est indiqué que tous les partis doivent renoncer explicitement *« au colonialisme, au néocolonialisme, à l'impéralisme, au sionisme, au racisme et à l'apartheid ».* Certaines de ces notions sont associées, dans l'esprit des dirigeants de Kaboul, à l'action des maquisards afghans. Ceux-ci ont d'ores et déjà rejeté les dernières offres soviéto-afghanes, y compris celles qui visent à impliquer dans la *« réconciliation nationale »* l'ancien roi d'Afghanistan, Zahir Shah, exilé en Italie depuis le coup d'Etat de 1973.

F. D.

Le cardinal philippin Jaime Sin à Moscou

Pas d'assurance sur un éventuel voyage de Jean-Paul II en URSS

Moscou *(AFP).* – Le cardinal Jaime Sin, primat de l'Eglise catholique philippine, a quitté Moscou, dimanche 19 juillet, avec l'espoir mais sans la moindre assurance d'une éventuelle visite du pape Jean-Paul II en Union soviétique l'an prochain, a-t-on indiqué dans son entourage.

Mgr Sin, troisième cardinal catholique invité par l'Eglise orthodoxe russe depuis la révolution d'Octobre, s'est envolé pour Manille via Londres à l'issue d'un voyage de dix jours en URSS qui l'a mené à Kiev, Leningrad, Riga (Lettonie), Vilnius et Kaunas (Lituanie). Selon son entourage, la visite a *« ouvert de nouvelles voies dans les relations entre la hiérarchie catholique et la hiérarchie orthodoxe russe ».*

Mais son voyage n'a pas permis de négocier une éventuelle visite du souverain pontife pour le millénaire de l'Eglise orthodoxe russe. Mgr Sin lui-même a affirmé n'avoir pas abordé le sujet avec ses interlocuteurs, parmi lesquels figurait un représentant du gouvernement soviétique. Il a cependant déclaré, après avoir rendu hommage à la politique de « glasnost » (transparence) du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev : *« Je pense qu'il existe une possibilité* (pour une visite pontificale) *dans le contexte de la « glasnost. »*



Afrique

La réunion de l'OUA à Addis-Abeba

L'Afrique, un continent riche peuplé de pauvres

NAIROBI
de notre correspondant
en Afrique de l'Est

L'Afrique se penche, une fois encore, sur son miroir pour constater *qu'elle a très mauvaise mine*. De quoi, en effet, vont discuter les ministres des affaires étrangères, puis les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui se réunissent, à partir de lundi 20 juillet à Addis-Abeba, *si ce* n'est du délabrement économique de leurs pays, du poids insupportable de leur dette extérieure, des promesses non tenues de leurs bailleurs de fonds comme de leurs *propres carences ? Discours* connus, presque rituels...

Cette misère que l'Afrique porte comme une tunique de Nessus — 70 % de ses habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté — dissimule l'aisance d'une poignée d'autochtones qui s'enrichissent, sans scrupules, aux dépens de leurs compatriotes : en swahili, on les surnomme les *wabenzi*, ceux qui roulent en Mercedes et, en dialecte bemba, les *abale-lila*, ceux qui mangent à leur faim.

Il n'y a peut-être pas, sur ce continent, à l'exception de l'Afrique du Sud, de société plus inégalitaire que la société zambienne. Les 20 % les plus riches se partagent 57 % du revenu national tandis que les 20 % les plus pauvres ne disposent que de 4 % de ce même revenu.

En Somalie, la « libéralisation » économique profite, d'abord, aux gros commerçants de Mogadiscio qui affichent, sans vergogne, leur opulence et se font construire des villas cossues. La rumeur publique a baptisé le quartier neuf où ils ont élu domicile le « quartier de la prévarication ».

Il arrive même que, leur taille aidant, de mini-Etats soient quasi considérés comme biens propres par l'oligarchie au pouvoir. Ainsi, aux Comores, l'exportation des produits locaux — la vanille, par exemple — aussi bien que l'importation de produits étrangers — le riz, notamment — sont, pour une large part, aux mains de quatre grandes familles parmi lesquelles celle de M. Ahmed Abdallah, le président de la République. Un fonctionnaire international en conclut que *« ce pays était géré comme une épicerie »*...

Trafics en tous genres

Pour qui sait s'y prendre, il y a mille et un moyens de faire fortune en Afrique : un continent riche où les gens sont pauvres. Trafics de drogue à Maurice, de voitures au Zaïre, de bétail à Madagascar, d'ivoire au Burundi, d'émeraude en Zambie, de diamants en Centrafrique et d'armes, bien sûr, un peu partout. Quant à la fraude sur les impôts et sur les droits de douane, elle n'est l'apanage d'aucun État : en Centrafrique, son montant est passé de 20 millions de francs en 1974 à environ 600 millions cette année, soit l'équivalent des trois *quarts du budget*.

Plus généralement, l'évasion de capitaux, qu'elle soit ou non clandestine, prend, parfois, des allures inquiétantes. Cette pratique réduit, en effet, l'investissement local et, partant, ralentit la croissance. Se référant à des chiffres publiés par le Fonds monétaire international (FMI), M. Martin Shikuku, un député kenyan, vient de soulever un beau tollé en révélant, devant le Parlement, qu'en trois ans, de 1982 à 1984, environ 2,7 milliards de dollars avaient été retirés du pays pour être placés à l'étranger.

Savoir tirer parti de toutes les situations, même les plus défavorables, est une autre clé du succès en affaires. A l'époque de l'étatisme triomphant, s'était développé, dans certains pays africains, un marché noir florissant. Maintenant que la mode est à la « libéralisation » économique, ce sont encore les plus malins et les plus favorisés qui sont les premiers à en tirer profit. Tous leurs efforts se portent, en effet, vers les secteurs où l'argent se gagne facilement et non pas vers les secteurs productifs. Ainsi a-t-on constaté, l'an dernier en Zambie, que près de la moitié des devises obtenues, grâce au système de la mise aux enchères, avaient servi à l'achat de biens non nécessaires, notamment *made in South Africa*. M. Julius Nyerere, l'ancien chef de l'État tanzanien tout comme M. Yoweri Museveni, le président ougandais, ont dénoncé les effets pervers de cette politique de « libéralisation » qui — profit oblige — pousse à importer des voitures de luxe plutôt que des bicyclettes et des autobus, du rouge à lèvres et des parfums plutôt que des houes...

Reste la politique des « petits cadeaux » qui entretiennent l'amitié, en clair, cette grande corrup*tion qui est devenue de tradition* dans les relations d'affaires. Les « tarifs » varient d'un pays à l'autre, d'un contrat à l'autre. Aujourd'hui, ces « pots-de-vin » dépassent 10 % du montant de la facture au Nigéria et au Zaïre.

Au Kenya qui est en passe de rattraper ce peloton de tête, les dessous-de-table, en nette augmentation depuis trois ans, tournent autour de 8,5 à 10 %. En janvier 1986, la société française Spie Batignolles signait avec les autorités kényanes un contrat de 2,4 milliards de francs pour la construction d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Turkwel dans le nord-ouest du pays. Cette affaire fut négociée de gré à gré, sans appel d'offres international. Selon de bonnes sources, la « commission », versée par le fournisseur à son client, aurait dépassé... 14 %.

La corruption érigée en système

Qui trempe dans toutes ces magouilles ? D'abord, ceux qui tiennent les rênes du pouvoir politique et administratif, puis une petite bourgeoisie d'affaires qui a, souvent, partie liée avec cette intelligentsia. S'y ajoutent des éléments allogènes, même s'ils ont pris la nationalité du pays dans lequel ils vivent : les « Arabes » en Afrique de l'Ouest (souvent Libanais et Syriens), les « Asians » en Afrique de l'Est (Indiens et Pakistanais, pour la plupart).

A cette élite politico-économique qui fait un peu la pluie et le beau temps, que peut bien vouloir dire le mot développement ? A observer ses réactions derrière les discours de convenance, on a parfois l'impression que l'Afrique ne lui inspire guère confiance, qu'elle ne mettrait pas *sa main au feu que ce continent a* un avenir devant lui. Mais si cette élite faisait preuve d'un comportement plus responsable, il ne serait pas interdit d'espérer en l'Afrique. Qui sait si la somme de ses détournements ne serait pas du même ordre de grandeur que le montant de la dette extérieure du continent, aujourd'hui estimée à 200 milliards de dollars ? Aveu d'impuissance ? Toute cette richesse gaspillée, les Etats membres de l'OUA la passent aux profits et pertes.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

La mort du sociologue Gilberto Freyre

Le « découvreur » du Brésil

(Suite de la première page.)

L'esclave africain n'a pas seulement enlevé *« ses os »* à la rigueur chrétienne des Blancs, il a aussi *« embelli la race »* en pratiquant, chaque fois qu'il le pouvait, la polyculture de ses terres d'origine, utile correctif à la monoculture coloniale, facteur essentiel d'équilibre alimentaire dans un pays marqué par les pénuries les plus criantes.

Les mécanismes sexuels de la société patriarcale sont également révélés dans son premier livre, fondamental, et c'était faire œuvre pionnière à l'époque. Le sadisme de l'homme blanc s'exerçant sur le masochisme de la femme noire ou indigène, celui du maître se révélant dès l'éveil de la sexualité aux dépens de l'esclave, voilà qui explique, aux yeux du sociologue, bien des comportements d'aujourd'hui à travers les facilités que donne encore une domesticité abondante et soumise. Du cadre psychologique et familial marqué par le goût de la violence, du commandement, par le martyre de la femme, Gilberto Freyre élargit l'explication en attribuant au vieux fonds sado-masochiste le caractère autoritaire de la société brésilienne, le penchant supposé du peuple pour les hommes et les gouvernements à poigne.

« Casa grande e senzala *est l'œuvre la plus importante de notre culture »*, dit l'anthropologue Darcy Ribeiro. Et, de fait, après Gilberto Freyre, les Brésiliens ont cessé de se contempler exclusivement dans le miroir que leur tendaient les Européens. C'est le maître de Recife qui organisa, dans les années 30, le premier congrès afro-brésilien. Les études sur ce thème se sont développées depuis. La « civilisation du métissage », dont le sociologue fut le chantre, est aujourd'hui plus que jamais une réalité. Elle a souvent donné lieu à des slogans, notamment sur une démocratisation raciale dont il n'est pas difficile, en examinant la situation des Noirs dans l'échelle sociale, de voir la supercherie.

Gilberto Freyre a aussi étonné son époque en cherchant dans les annonces de journal, les recettes de cuisine, les registres d'associations populaires, les récits d'anciens esclaves — tout ce qui était méprisé jusqu'alors, — son matériau sociologique. Cela a beaucoup contribué à la saveur, à la beauté imagée de son style, qui font de lui un écrivain plus qu'un sociologue au sens restreint du terme, l'un des plus grands écrivains du Brésil moderne.

Son comportement politique a été plus contradictoire et plus controversé. Résistant actif à la dictature de Getulio Vargas à la fin des années 30, il pouvait être considéré, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, comme un démocrate et un progressiste, d'autant que ses thèses sur le Brésil pluriracial l'opposent à la droite intellectuelle de son temps. Mais il fut aussi l'un de ceux qui applaudirent le régime militaire imposé en 1964. Il contribua même au programme du parti mis en place par les généraux. Il voyait dans ceux-ci un rempart contre le communisme, qui lui semblait menacer cette *« nationalité brésilienne »* dont il avait été l'un des éclaireurs. Autant dire qu'il n'était pas en odeur de sainteté à l'Université, où les marxistes sont nombreux.

Les dernières années ont été plus sereines pour le maître de Recife. Les polémiques avaient cessé. Et c'est salué par ses adversaires politiques, de Dom Helder Camara à Miguel Arraes, qu'est mort celui dont le *Jornal do Brasil* dit qu'il a été, pour ses compatriotes, la *« meilleure explication »*.

CHARLES VANHECKE.

AFRIQUE DU SUD

Le Ciskeï se déclare prêt à négocier avec la France la libération de Pierre-André Albertini

L'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot, de retour en France, dimanche soir 19 juillet, après un séjour de quarante-huit heures en Afrique du Sud au cours duquel il a pu s'entretenir pendant quarante minutes avec Pierre-André Albertini, a déclaré à sa descente d'avion que ce dernier *« est détenu dans de mauvaises conditions »* mais qu'il l'a trouvé *« très bien »*.

Mgr Gaillot était accompagné de Mlle Anne Albertini, la sœur du jeune coopérant condamné à quatre ans de prison par le bantoustan du Ciskeï pour avoir refuser de témoigner contre quatre militants noirs accusés de *« terrorisme »*. En présence de cinq *« officiels »* dont un *« interprète »*, ils ont pu rendre visite à Pierre-André Albertini, samedi matin.

L'entretien a essentiellement porté sur les conditions de vie de Pierre-André Albertini qui souhaiterait *« avoir le statut de prisonnier politique »*, a indiqué Mgr Gaillot, tandis que Mlle Anne Albertini remarquait qu'il était maintenant seul dans sa cellule, *« depuis que ses deux codétenus, des droits communs, ont été libérés, il y a trois semaines »*. Sa cellule, a-t-elle souligné, *« se trouve entre celle des condamnés à mort et l'hôpital de la prison »*. *« Quand il n'est pas seul, il passe ses journées à jouer au scrabble et aux cartes avec quatre autres prisonniers condamnés, eux aussi, pour des délits de nature politique »*, a ajouté Mlle Albertini avant de préciser que son frère s'était montré *« impressionné »* quand elle lui a appris que le président François Mitterrand avait refusé de recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris. Elle regrette toutefois de n'avoir pu remettre à son frère les *« dizaines de journaux, de revues de sport et de livres »* qu'elle lui avait apportés, en raison du *« refus formel du directeur de la prison »* qui s'est cependant engagé à lui remettre des photos de la famille Albertini.

Dimanche, le porte-parole du ministère des affaires étrangères du homeland noir du Ciskeï a annoncé que son gouvernement *« est prêt à négocier avec l'ambassadeur de France* [à Pretoria] *la libération de Pierre-André Albertini »*. Interrogé, le soir même, au cours du journal télévisé d'Antenne 2, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a déclaré qu'aux yeux de la France *« le Ciskeï n'est pas vraiment indépendant »*. *« C'est tout le problème »*, a ajouté M. Raimond.

Le Ciskeï est l'un des dix territoires ethniques conçus par le régime de Pretoria dans le cadre de sa politique d'apartheid et l'un des quatre auxquels l'Afrique du Sud a octroyé l'*« indépendance »*. Négocier avec son gouvernement équivaudrait donc, pour la France, à reconnaître implicitement l'indépendance du Ciskeï. — *(AFP, Reuter, AP.)*





Politique

M. Mitterrand en visite à Culoz (Ain)

Portrait du président en jeune prisonnier évadé et lettré

CULOZ
De notre envoyé spécial

Trompeuses et encombrantes apparences ! Du côté des femmes de lettres, il n'y eut pas que Marguerite Duras dans la vie intellectuelle de M. François Mitterrand. Le contraire étonnerait, chez cet homme de culture.

Mais qui aurait pu soupçonner que l'un de ces pèlerinages-éclairs de la mémoire et de l'amitié dont le président de la République a le secret le ramènerait, à quarante-quatre années d'intervalle, sur les traces de l'écrivain-mécène américain Gertrude Stein, morte en 1946 ?

Culoz, *« en ce 18 juillet 1987 »* ; Culoz 1943 : saisissant le riche prétexte des premières journées d'études consacrées à Gertrude Stein sur les lieux mêmes où elle vécut de 1943 à 1945, et *« étant entendu que je dispose dans la région d'amitiés auxquelles je tiens »* (le chef de l'Etat était ensuite l'hôte à déjeuner du PDG de BSN, M. Antoine Riboud), M. Mitterrand a soulevé en peu d'instants deux voiles.

Celui qui recouvrait le buste de l'auteur de *l'Autobiographie d'Alice Toklas*, après avoir visité l'exposition qui lui est consacrée dans la maison qu'elle occupa. Et celui qui dissimule fatalement à tous, ou presque, quelques jours, quelques heures de la vie du jeune prisonnier évadé François Mitterrand, en 1943.

Ce n'est donc pas *« une rumeur »*. M. Mitterrand est déjà venu à Culoz *« attiré par un ami de guerre »*, en ces temps où, *« un peu hors-la-loi »*, puisque évadé d'Allemagne, il allait *« d'un ami sûr à l'autre pour profiter de l'hospitalité »*.

« C'est ainsi que j'ai connu Culoz (...), appris que Gertrude Stein s'y trouvait. J'y suis revenu. Je suis venu voir Gertrude Stein, qui m'a reçu en compagnie d'Alice Toklas » (secrétaire et compagne de l'écrivain).

Parcourant à rebours puis de nouveau vers *« ce 18 juillet 1987 »* le fil du temps, le président, posé derrière les micros pour ce qui pourrait n'être qu'une ordinaire allocution d'avant-déjeuner, dit alors en peu de mots *« l'émouvant »* des deux moments ainsi rapprochés : *« ... une à deux heures de conversation avec Gertrude et Alice, et revenir comme cela, après tant d'années, dans ces circonstances... »*

Bien sûr, il n'aura pas l'immodestie d'en remontrer aux spécialistes assemblés devant lui. Il évoque brièvement le *« personnage insolite, important »* de Gertrude Stein, *« l'un des grands noms de la littérature contemporaine (...), des talents les plus riches de cette époque »*. Il jette au passage les noms de *« quelques destins de même griffe »* qui ont *« marqué la suite »* : Pound, Joyce, Proust, *« sans oublier »* les peintres, artisans de notre plus moderne vision, qui durent tant à Gertrude Stein au début de ce siècle.

C'est fini. La petite fenêtre entrouverte quelques minutes sur *« une heure ou deux »* du jeune prisonnier de guerre évadé, lettré et curieux de 1943 se referme. Le président est là, bien là, derrière ses micros.

Au maire qui vient de lui dépeindre les heurs et malheurs de sa commune, M. Mitterrand lance, grand-paternel, le classique : *« Ainsi va la France. Ainsi va la vie. Chaque génération doit traverser et vaincre des périls. Et laisser ensuite à d'autres le soin d'aller un peu plus loin. »*

« A Rose is a Rose... »

Et puis, comme il fait un temps épouvantable, le chef de l'Etat décrit un instant ces circonstances à ne pas mettre un président dehors et, surfant sur la flaque de sa métaphore météorologique, il ajoute, tribut payé à la désolante actualité franco-iranienne : *« Ce sont des nuages, des orages, des tempêtes, qui nous guettent. Ce n'est pas qu'une image. Il y a aussi des orages, des tempêtes un peu partout dans le monde, auxquels la France prend part. Car la France ne peut être indifférente à rien de ce qui se passe dans le monde. Surtout lorsque ses intérêts, surtout lorsque ses citoyens, sont eux-mêmes emportés ou inquiétés par les tumultes. »*

Appelé par les devoirs de l'amitié et de la convivialité, M. Mitterrand s'éclipse. Les spécialistes de Gertrude Stein sont peut-être retournés à l'exégèse de la formule mystérieuse et circulaire de l'écrivain d'avant-garde : *« A Rose is a Rose is a Rose is a Rose »*. Sur le parvis de la mairie s'attardent deux dames, ravies et trempées, une rose rouge à la main.

MICHEL KAJMAN.

La crise du Front national dans les Bouches-du-Rhône

M. Arrighi prend la direction d'une nouvelle fédération marseillaise

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A l'occasion de son passage à La Ciotat, le samedi 18 juillet, M. Le Pen a eu un entretien avec les dirigeants du Front national dans les Bouches-du-Rhône, auxquels il a annoncé la restructuration de la fédération départementale (*le Monde* daté 12-13 juillet). Celle-ci va être scindée en deux fédérations, dont l'une concernera exclusivement la ville de Marseille et sera dirigée par M. Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône et future tête de liste du FN aux élections municipales de 1989.

M. Ronald Perdomo, également député des Bouches-du-Rhône, qui exerçait jusqu'ici les fonctions de secrétaire départemental, conserve la responsabilité de la seconde, amputée du territoire marseillais.

Un coordonnateur de l'action des deux nouvelles fédérations a, d'autre part, été nommé par M. Le Pen. Il s'agit de M. Philippe Milliau, conseiller régional d'Ile-de-France et secrétaire départemental adjoint du Val-de-Marne, que des raisons professionnelles et familiales ont conduit récemment à s'intaller dans le département des Bouches-du-Rhône. M. Millian aura également les fonctions de secrétaire fédéral adjoint de la fédération de Marseille aux côtés de M. Arrighi.

Deux autres fédérations du Front national, celle de Paris et celle du Nord — qui serait divisée, elle, en trois entités géographiques, — devraient être également réorganisées sur le même modèle. La décision prise par M. Le Pen fait suite à une longue crise du FN dans les Bouches-du-Rhône, qui opposait M. Arrighi à M. Perdomo et aux autres responsables de la fédération départementale.

M. Arrighi, qui souhaitait avoir *« les coudées franches »* pour préparer les élections municipales à Marseille, reçoit ainsi satisfaction. *« Il ne s'agit pas d'une scission,* nous a précisé M. Le Pen, *mais d'une scissiparité que rendait nécessaire le développement de la fédération. » « On ne ferait que redistribuer normalement les responsabilités »*, a-t-il ajouté, en estimant qu'il n'y aura *« aucun problème de cohabitation »* entre les deux nouvelles fédérations.

De son côté, M. Arrighi a affirmé qu'il n'y avait *« ni vainqueur ni perdant »*, mais au contraire *« une saine émulation »*.

M. Perdomo, qui n'a pas été consulté par M. Le Pen, avait pourtant exprimé son désaccord sur le dédoublement des structures de la fédération. *« Je pense toujours,* nous a-t-il déclaré, *que cette solution ne correspond pas aux réalités politiques du département. Je l'ai dit à M. Le Pen, mais il a sans doute préféré préserver l'unité du mouvement plutôt que celle de la fédération. Nous ferons un bilan de cette expérience dans quelques mois. »*

D'ores et déjà la répartition des forces militantes entre les deux fédérations s'annonce délicate. Huit élus régionaux sur douze, dans le département, sont marseillais, et les sept membres du bureau exécutif de l'ancienne fédération sont tous également marseillais. Ils devraient se déterminer eux-mêmes et non pas être répartis autoritairement entre les deux nouvelles instances fédérales.

Compte tenu des commentaires peu flatteurs dont ils ont fait l'objet de la part de M. Arrighi, ils pourraient éventuellement refuser de collaborer avec lui. Le sort des nombreux cercles lepénistes créés dans le département n'a pas été non plus résolu (M. Perdomo est personnellement opposé à leur division entre Marseille et le reste du département). En dépit de ces difficultés d'*« inventaire »*, M. Arrighi affiche pourtant une belle confiance. Il a d'ores et déjà décidé d'installer sa fédération au 42, place de Vivaux — à 150 mètres de la mairie de Marseille, — une localisation qui, dit-il, *« a valeur de symbole »*.

GUY PORTE.

La tournée des plages de M. le Pen ne rencontre qu'un succès relatif

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Entamée le mercredi 15 juillet à Ajaccio, la tournée des plages du Front national n'a pas rencontré, jusqu'ici, le succès espéré par ses organisateurs. M. Jean-Marie Le Pen avait lui-même admis, lors de sa première étape, en Corse, que c'était *« une gageure de braver la canicule pour entendre parler politique »*.

Dans les trois départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'il a ensuite visités, le président du Front national s'est exprimé devant des auditoires fervents mais moins nombreux que ceux qu'il y avait attirés à d'autres époques.

A Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), dans l'un des fiefs du FN (24 % des suffrages exprimés aux élections législatives de 1986), moins de deux mille personnes étaient venues l'entendre le jeudi 16 juillet.

A Grimaud (Var), le lendemain, au cœur d'une zone où sont implantés de très nombreux campings, les auditeurs étaient environ mille cinq cents, et, à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), samedi, ils ne dépassaient pas le millier.

M. Bruno Mégret, député de l'Isère et directeur de la campagne de M. Le Pen pour l'élection présidentielle, a reconnu que la cible des estivants, qui était visée, n'avait été atteinte que très partiellement. Il a indiqué que le Front national allait *« rectifier le tir »* en recrutant des jeunes chargés d'une propagande active sur les plages dans les heures précédant la prestation de M. Le Pen.

Le parti d'extrême droite a été aussi, il est vrai, handicapé par la destruction, à Nice, dans la nuit du 11 au 12 juillet, du chapiteau tricolore *« à l'américaine »* qui avait été spécialement conçu pour la tournée. M. Le Pen a tenu, à ce sujet, une réunion à La Ciotat avec ses conseillers pour rechercher une solution plus satisfaisante que celle adoptée au cours des jours précédents : la location d'un petit cirque ambulant, l'American Tractor Show, dont les dirigeants n'ont pas tenu les engagements qu'ils avaient pris.

A dix mois de l'élection présidentielle, le ton de cette tournée est également difficile à trouver. Le développement de ses thèmes de campagne étant prématuré, M. Le Pen doit se contenter d'*« informer les Français sur la situation du pays »* dans des discours-fleuves traitant plutôt du passé que de l'avenir et qu'il émaille de commentaires sur les événements de l'actualité.

A Grimaud, comme à La Ciotat, le président du Front national a cependant tenté de se poser en candidat crédible et compétent en insistant sur ses qualités d'*« homme de caractère, qui ose dire au peuple que son intérêt n'est pas dans le laisser-aller mais, au contraire, dans l'effort, dans le travail et dans la résistance à l'abandon ». « Je ne suis pas un thaumaturge,* a-t-il notamment déclaré à La Ciotat, *et je n'ai pas de solution mirobolante. Mais j'ai les solutions qui sont vérifiées par l'expérience de l'histoire. »* Il s'est également présenté comme un *« guetteur »* avertissant les Français — *« des dangers qui les menacent »*. L'élection de Grasse lui a fourni, d'autre part, l'occasion de dénoncer les *« sous-marins du président de la République dans la majorité »*, au nombre de sept ou huit, et, plus particulièrement ses bêtes noires que sont MM. Noir, Stasi, Malhuret et Rossinot, *« dont le but est de permettre la victoire de M. Mitterrand et de recueillir un petit maroquin ministériel »*.

Particulièrement virulent à l'égard de M. Rossinot, il l'a accusé de *« transformer le Parti radical en Ku Klux Klan et d'y faire régner un racisme antilepéniste qui le disqualifie à tout jamais »*.

Au sujet de l'affaire iranienne et après s'être prononcé pour la *« liquidation »* du gouvernement de Téhéran par les services secrets, M. Le Pen a qualifié de *« hâbleurs et tartarins »* les dirigeants politiques français, *« dont on mesure aujourd'hui à quel degré de déshonneur et d'impuissance les ont entraînés leurs renoncements successifs »*, a-t-il déclaré.

G. P.

● **M. Le Pen usurpateur ?** — M. Le Pen est accusé d'être un *« usurpateur »* par M. Marcel Bergeron, un médecin lieutenant-colonel de réserve, âgé de quatre-vingt-deux ans, qui reproche au député de Paris d'utiliser pour son parti la dénomination « Front national » qui entraîne une confusion, dit-il, avec *« le véritable Front national, mouvement de Résistance créé pendant l'Occupation et présidé par Frédéric Joliot-Curie »*. M. Bergeron, qui fut membre de ce « Front national », rappelle que son slogan était *« la France d'abord ! »*, alors que M. Le Pen préconise *« les Français d'abord ! »*. Il ajoute que *« l'usurpation de titre est notoire et insupportable »*. Le Front national de M. Le Pen a été créé en 1972.

En visite aux Antilles

M. Balladur s'emploie à rassurer les investisseurs

Courage, effort et volonté. Tel a été le leitmotiv de M. Edouard Balladur, au cours de la visite officielle qu'il a effectuée en Guadeloupe le samedi 18 juillet, à la veille d'un séjour d'une semaine aux Antilles françaises. Le ministre d'Etat, qui a confirmé le chiffre de 300 000 actionnaires pour la privatisation de TF1, était accompagné de MM. Bernard Pons et Jacques Douffiagues, respectivement ministres des DOM-TOM et des transports, ainsi que de Mme Lucette Michaux-Chevry, guadeloupéenne d'origine, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

C'est parce qu'il est nécessaire de *« d'abord juger sur place »* que M. Balladur a tenu à effectuer cette première visite officielle de sa part dans un département d'outre-mer où les causes des problèmes économiques sont multiples. Réunion sur les difficultés spécifiques de la côte Sous-le-vent (partie occidentale de la Basse-Terre), découverte d'une bananeraie, déjeuner avec les responsables des grands hôtels de l'archipel, visite au port autonome de Pointe-à-Pitre, suivie d'un exposé sur la future création d'un centre de commerce international et d'une zone franche... tout cela a permis au ministre de l'économie et des finances d'envisager l'avenir de l'archipel guadeloupéen *« avec confiance et optimisme »*.

Se voulant rassurant pour les entrepreneurs et les investisseurs, réunis nombreux samedi matin pour suivre sa longue allocution, M. Balladur a affirmé que *« le développement des DOM constitue une priorité pour le gouvernement »* et que l'on avait pu observer récemment une *« croissance de 32 % des dépenses d'investissement dans les DOM »*, alors même que les budgets des différents ministres subissaient une certaine austérité.

« Rassemblés et solidaires »

MM. Balladur et Pons voulaient aussi profiter de leur bref passage dans l'archipel pour annoncer aux décideurs économiques locaux que l'état soutiendrait les sociétés guadeloupéennes d'aménagement des collectivités et pour rappeler que les promesses faites par le ministre des DOM-TOM en Guadeloupe en juillet 1986 sur la perspective d'un moratoire de la dette fiscale des entreprises, tenaient toujours : *« Soulagés à court terme du poids du passé, les entreprises pourront rétablir leur équilibre financier en quelques années »*, ce qui, selon M. Balladur, est le *« vœu le plus cher »* du gouvernement français. Car, pour le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, *« il n'y a pas de fatalité »*. La volonté, le courage, la patience, l'effort, *« l'optimisme raisonné »* et la lucidité apparaissent comme les maîtres-mots d'une *« prise en charge du développement économique »* de l'archipel. Et, même s'il n'existe pas de solution miracle (le ministre n'a cessé de le rappeler tout au long de sa visite), M. Balladur a conseillé aux entrepreneurs d'ajouter à leur travail un zest de *« partenariat avec les entreprises »* des Caraïbe et du marché européen disposant d'un marché international afin que les résultats de l'économie de l'archipel soient *« concrets, patients et satisfaisants »*. *« J'y veillerai »*, a-t-il affirmé, ne voulant pas *« que les DOM restent à l'écart de ce grand mouvement »* (l'Acte unique européen) et qu'ils se replient sur eux-mêmes, mais au contraire que les habitants des départements français d'Amérique et ceux de la France hexagonale soient *« d'abord et avant tout des Français rassemblés et solidaires »*.

ANDRE LEGER.

Une élection municipale...

DOUBS : Beaulieu-Mandeure (1er tour).

Inscr., 3 716 ; vot., 2 722 ; suffr. expr., 2 444.

Liste d'union de la gauche (M. Tyrode, PS), 1 005 voix ; liste RPR-UDF (M. Journot), 594 ; liste div. g. (M. Thiévent, ex-PS) 461 ; liste div. d. (M. Boehnlen), 384. *IL Y A BALLOTTAGE.*

[A cette élection est la conséquence de la décision du maire sortant, M. Eugène Courvoisier (PS), de se démettre du mandat de maire qu'il détenait depuis vingt-deux ans, et de la démission du conseil municipal du premier adjoint, M. Gérard Thiévent, suivi par cinq autres conseillers socialistes.

M. Thiévent, accusé par le deuxième adjoint, M. Joseph Tyrode, d'avoir envoyé au maire une lettre anonyme l'incitant à se démettre en sa faveur, avait été écarté par le PS de la conduite de la liste d'union PS-PCF, confiée à M. Tyrode. Ayant décidé de présenter sa propre liste, avec, notamment, trois autres conseillers socialistes sortants, M. Thiévent et ces derniers avaient été exclus du PS.

En mars 1983, l'élection, achevée dès le premier tour, avait donné, pour 3 786 électeurs inscrits et 2 949 votants, 2 863 suffrages ayant été exprimés : 1 793 voix et 24 sièges à la liste PS-PCF conduite par M. Courvoisier ; 1 070 voix et 5 sièges à la liste de droite.

La dissidence de M. Thiévent a empêché la liste PS-PCF de l'emporter au premier tour, marqué par un recul global de la gauche par rapport à 1983 (59,98 % des voix, au lieu de 62 %). Cette élection a pour enjeu, aussi, la majorité au sein du conseil du district urbain de Montbéliard, présidé par M. Guy Bêche, député (PS)].

... et cantonale

ILLE-ET-VILAINE : canton de Louvigné-du-Désert (1er tour).

Inscr., 7 268 ; vot., 4 532 ; suffr. expr., 4 419. MM. Ménard (sout. UDF-CDS), 2 274 voix. ELU ; Mme Derieux (sout. RPR), 1 378 ; MM. Poirier (CNI, sout. FN), 505 ; Gouin (PS), 211 ; Mentec (PC), 51.

[Il s'agissait de pourvoir le siège rendu vacant par le décès, le mois dernier, d'Yves Durieux, gaulliste qui n'appartenait pas au RPR. Ce dernier soutenait, dans cette élection, la veuve de l'ancien conseiller général, Mme Eliane Durieux, tandis que le CDS apportait son appui à M. Olivier Ménard, maire de Poilley, proche de M. Pierre Méhaignerie. Les amis du ministre de l'équipement, président du conseil général et maire de Vitré, convoitent la circonscription dont fait partie ce canton, celle de Fougères, détenue depuis 1967 par M. Michel Cointat (RPR).

En mars 1985, Yves Derieux avait été élu au second tour de scrutin, alors que le conseiller sortant, CDS, ne s'était pas représenté. Il avait obtenu 2 394 voix, contre 1 942 au candidat du CDS, M. Boisseau, et 1 231 à un candidat divers droite, M. Gennevée, sur 5 567 suffrages exprimés, pour 7 372 électeurs inscrits 5 743 votants. Au premier tour, 5 595 électeurs ayant voté et 5 384 suffrages ayant été exprimés, les résultats avaient été les suivants : Yves Derieux, 1 335 ; MM. Boisseau, 1 100 ; Gennevée, 970 ; Poirier, 742 ; Denoual (RPR), 394 ; Gouin, 230 ; Piolot (RPR diss.), 197 ; Tronel (div. d.), 186 ; Payen (PC), 115 ; Guillet de la Brosse (FN), 115.

M. Méhaignerie a déclaré, le dimanche 19 juillet, que *« la majorité nationale a toutes les raisons d'être satisfaite »* de ce *« remarquable résultat »*, qui *« confirme, aussi, la force politique du CDS dans le département »*.]

PROPOS ET DÉBATS

M. Philippe Séguin : l'impasse

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, interrogé le dimanche 19 juillet au « Forum RMC-FR 3 » sur le point de savoir si M. Mitterrand est déjà en campagne électorale, a répondu : *« Ça en a toutes les allures. »*

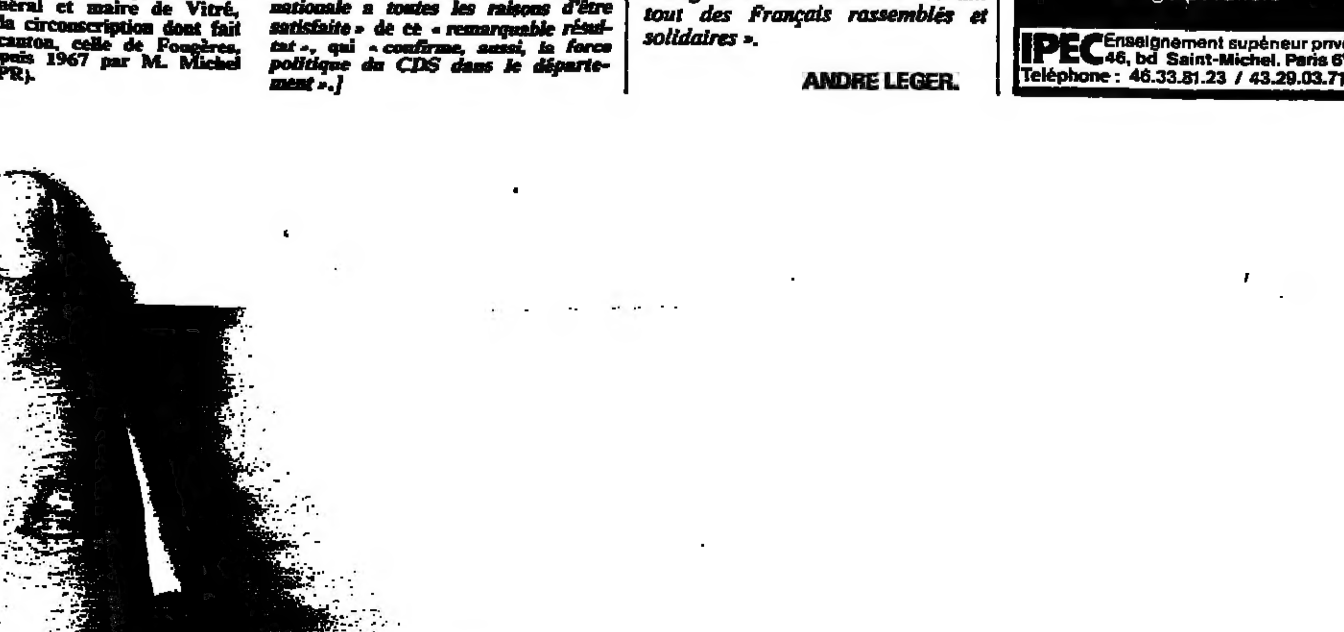
Mais pour lui, la véritable question est de savoir quelle politique ferait M. Mitterrand s'il était réélu, or *« dans les écrits du Parti socialiste ou même les déclarations des plus hautes personnaliés de l'Etat, je ne trouve toujours pas l'esquisse de l'esquisse d'un programme pour demain,* a-t-il déclaré. *Alors je pose la question : en quoi cette politique se différencierait-elle de la politique actuelle ? »*

Evoquant, d'autre part, l'hypothèse — qui n'est pas la sienne — de l'élection d'un socialiste à l'Elysée et d'une continuation de la cohabitation, M. Séguin a souligné : *« Les gens ne veulent pas que la cohabitation soit un système permanent. »*

Excluant une victoire législative — après dissolution de l'Assemblée nationale — des socialistes et des communistes et n'imaginant pas que *« ceux qui auront été élus dans un camp passent facilement dans l'autre »*, M. Séguin a conclu : *« Toute élection d'un socialiste à l'élection présidentielle conduit le pays à l'impasse. »*

M. Millon : combat de coqs

M. Charles Millon, député UDF de l'Ain, porte-parole de M. Barre, écrit dans la lettre *Réel* du 29 juillet : *« Combat de coqs dans la basse-cour socialiste. Jack Lang, accusé d'avoir trop montré ses ergots, vient de se faire voler dans les plumes par ses petits camarades. Lionel Jospin est en bisbille avec Michel Rocard, l'éternel candidat. Lui étant lui, et pas un autre, Laurent Fabius explique qu'il n'écarte pas l'éventualité d'une candidature. Charles Hernu, à l'occasion, rappelle qu'il était candidat avant tout le monde. Pierre (Mauroy) redoutant qu'on l'oublie fait de l'œil à Pierre (Juquin), candidat lui aussi. Et Jacques Delors, tout président de la Commission européenne qu'il est et chargé de conduire l'Europe vers 1992, lorgne sacrément sur la France de 1988. Tout comme Pierre Bérégovoy, tout aussi préoccupé par le marquage du terrain. Enfin, Jean-Pierre Chevènement laisse la France dans une pantelante incertitude : Pourquoi pas moi ? Pourquoi pas moi ? Tel est le refrain en vogue au Top 50 du PS. Au fond, chacun, chez les socialistes, à défaut de réussir à s'imposer, espère secrètement que François Mitterrand-Raminagrobis viendra couper les appétits et les ambitions des autres. Le candidat Mitterrand deviendra alors, par une manipulation quasi physiologique, le candidat socialiste et de la Nation tout entière, et réciproquement. »*



La situation dans les prisons

Sept détenus des Baumettes inculpés de rébellion

La situation reste tendue dans les prisons, où la fin de semaine a été marquée à Colmar (Haut-Rhin) par une révolte de trois heures.

Si le calme est revenu, le samedi 18 juillet, aux Baumettes, sept détenus de cette maison d'arrêt, considérés comme des meneurs du mouvement, ont été inculpés dimanche de rébellion et dégradations volontaires. Il s'agit de Mohammed Moktar, trente ans, Martial Bui-Loc, vingt-huit ans, Ali Boutakaouk, vingt ans, Djamel Minaoui, vingt et un ans, Raymond Baldi, trente-cinq ans, Djamel Merkzane, vingt-cinq ans et Mohamed Darfouli, vingt et un ans, tous de nationalité française.

Brève révolte à Colmar

Placés sous mandat de dépôt dans le cadre d'une information judiciaire ouverte sur réquisitions du parquet, ils devaient comparaître lundi devant le tribunal selon la procédure des comparutions immédiates. Une procédure semblable a été engagée contre huit autres détenus, instigateurs présumés des incidents.

A la maison d'arrêt de Colmar, c'est, semble-t-il, la mort d'un détenu, survenue l'avant-veille à l'infirmerie de la prison après un malaise cardiaque, qui a entraîné la révolte, dans la matinée de dimanche, d'une quarantaine de prisonniers. Ceux-ci avaient refusé de rentrer dans leurs cellules à la fin de la promenade du matin. Puis ils ont mis le feu à un stock de cotillons se trouvant dans un des ateliers ainsi qu'à leur literie. Le vieux quartier de Colmar, où se trouve la maison d'arrêt, fut rapidement isolé par les forces de l'ordre, tandis que l'on pouvait voir monter au-dessus des murs la fumée des incendies. Cependant, en fin de matinée, les prisonniers révoltés mettaient fin à leur mouvement après l'entrée dans l'enceinte des forces de l'ordre qui, assurent les autorités, n'eurent pas à affronter les rebelles.

La maison d'arrêt de Colmar – une quarantaine de cellules d'une capacité totale de cent quinze places – compte un effectif de cent soixante-dix détenus. La révolte a causé de sérieux dégâts dans plusieurs cellules. L'administration a annoncé qu'une autopsie du corps du détenu décédé vendredi a été ordonnée, pour établir les causes de la mort.

A Fleury-Mérogis, une trentaine de personnes ont manifesté, samedi, dans l'après-midi, devant le centre pénitentiaire à l'appel de « l'association des parents et amis de détenus ». Elles ont protesté contre les conditions de détention, la lenteur des instructions et *« la politique pénitentiaire actuelle, basée sur la répression et l'enfermement »*. Les *manifestations* voulaient aussi connaître la liste des détenus placés au « mitard » ainsi que celle des *« blessés et des transférés »* après les incidents de la semaine dernière. La direction de l'établissement a refusé de les recevoir.

La belle en hélicoptère

CANNES
de notre envoyé spécial

« On croyait qu'il s'agissait du tournage d'un film publicitaire ». Les nombreux riverains de la maison d'arrêt Saint-Roch, à Nice, qui, le dimanche 19 juillet, vers 16 heures, ont mis le nez à la fenêtre en entendant vrombir un hélicoptère n'ont pas immédiatement compris qu'ils assistaient, en direct, à une évasion spectaculaire, celle d'un dangereux malfaiteur, Philippe Truc, trente et un ans, qui avait été arrêté, en flagrant délit, le 14 juillet 1986, lors de l'attaque à main armée d'une banque au Cannet-Rocheville (Alpes-Maritimes).

Tout avait commencé en début d'après-midi, à Cannes, sur l'héliport de la Pointe-du-Palm-Beach. Le pilote d'un hélicoptère de la société Héli-Transport avait embarqué un homme d'une trentaine d'années, grand et athlétique, aux cheveux longs et bouclés, qui avait loué l'appareil pour, disait-il, faire des photos aériennes dans la région. Un client plutôt sympathique en blouson et jeans, avec des baskets, qui transportait un sac de plage. Aussitôt après le décollage, il sortait un Magnum 357 en intimant l'ordre au pilote de prendre la direction de Nice.

Arrivé au dessus de la ville, il lui ordonnait de survoler la prison *Saint-Roch, puis de faire un point* fixe au-dessus d'une cour de l'établissement pénitentiaire. C'est dans cette cour, *non grillagée*, réservée aux délinquants mineurs et aux adultes exerçant un emploi dans la prison que Philippe Truc se trouvait en promenade. Le malfaiteur s'agrippait alors à une corde à nœuds qui lui avait été lancée par son complice et s'envolait... sous les applaudissements et les vivats des autres détenus.

A 300 mètres de là, *l'hélicoptère* effectuait un nouveau point fixe au-dessus de la terrasse d'une piscine municipale, le temps pour le fugitif de grimper à son bord. Quelques instants plus tard, le pilote était contraint de se poser sur un terrain vague, au nord de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer où les deux hommes, attendus par un troisième individu armé d'un revolver 11,43, prenaient la fuite sur une puissante moto.

Philippe Truc avait été condamné, en 1983, à six ans de *prison, dont un an avec sursis, pour* vol à main armée.

Cette évasion à bord d'un hélicoptère a eu deux précédents :

– le 27 février 1981, deux gangsters détenus à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), Gérard Dupré, trente-trois ans et Daniel Beaumont, quarante et un ans, étaient les auteurs de la première en hélicoptère ;

– le 26 mai 1986, Michel Vaujour, trente-cinq ans, détenu à la prison de la Santé à Paris, réussissait sa quatrième évasion et celle-ci à bord d'un hélicoptère piloté par sa propre épouse, Nadine Vaujour.

GUY PORTE.

Feu de savane

(Suite de la première page.)

C'est vrai qu'une mutinerie était prévisible aux Baumettes, à Marseille, où la température atteint souvent 40 degrés dans les cellules sans que les détenus aient le droit à plus de deux douches par semaine. C'est vrai aussi qu'une pluie battante calme les ardeurs des émeutiers. Comme à Fleury-Mérogis, le vendredi 17 juillet, où les détenus, trempés, ont rapidement mis fin à un nouveau mouvement de protestation.

Pourtant la chaleur de l'été n'explique pas tout. La tristement célèbre insurrection de la maison centrale de Toul en 1971 éclata en plein mois de décembre. Et c'est en janvier 1983 que M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, dut faire face à la première révolte pénitentiaire de son époque ministérielle.

La surpopulation alors ? Certainement, car il y a aujourd'hui près de 51 000 détenus dans les prisons pour 33 000 places. Pourtant l'explication n'est pas suffisante. Les émeutes les plus graves de l'après-guerre, celles de 1974, se produisirent alors qu'il n'y avait pas de détenus en surnombre.

Erreurs psychologiques

L'histoire des grandes révoltes pénitentiaires montre que le facteur climatique et l'entassement insupportable des détenus ne suffisent pas à déclencher un mouvement de contestation. S'y ajoutent toujours des erreurs psychologiques dont M. Albin Chalandon, ministre de la justice, n'a pas le monopole. L'insurrection de Toul, en décembre 1971, eut lieu alors que M. René Pleven, garde des sceaux, venait d'ordonner la suppression des colis de Noël. Il entendait punir ainsi collectivement les détenus après l'assassinat d'un surveillant à Lyon. Le coupable avait reçu l'arme du crime dans un paquet. Ce meurtre avait été suivi, deux mois plus tard, de l'assassinat, à Clairvaux, d'une infirmière et d'un gardien, et les surveillants réclamaient des sanctions. La réaction des détenus de Toul et d'autres prisons à la suppression de ces colis de Noël contraignit pourtant M. Pleven à rapporter cette mesure à la hâte.

En 1983, M. Badinter commit, lui aussi, une faute psychologique qui provoqua des mouvements de protestation, à Fleury-Mérogis et aux Baumettes en particulier. Ayant décidé la généralisation des parloirs sans séparation, il l'annonça de manière prématurée car cette réforme supposait des travaux impossibles à mener à bien en peu de temps. Les détenus, eux, n'entendaient pas patienter de longs mois et ils se révoltèrent.

La première faute d'appréciation du gouvernement actuel est d'avoir promis que les prisons bénéficieraient d'une priorité absolue, puis d'avoir tergiversé en déclarant qu'on allait plutôt faire appel au privé. Cette solution ayant fait long feu, de longs mois ont été perdus. Les vingt-huit nouvelles prisons dont M. Chalandon a obtenu le financement ne seront pas ouvertes avant 1989 au mieux.

La deuxième erreur psychologique a été commise par M. Chalandon seul. Elle est d'avoir laissé dire, il y a quelques mois, que la libération de cinq mille à huit mille détenus lui paraissait inévitable. Les intéressés espéraient, comme on espère jusqu'au fantasme entre quatre murs clos. L'amnistie attendue n'est pas venue, et, quand les détenus ont compris qu'il n'y aurait pas de grâce le 14 juillet, ils se sont révoltés.

La troisième faute d'appréciation commise par M. Chalandon a mis le feu aux poudres. Elle est d'avoir limogé, il y a quelques jours, M. Dominique Frérot, directeur unanimement apprécié du complexe pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Apprenant que le projet d'extention de la maison d'arrêt des femmes était abandonné au profit d'établissements moins coûteux, il avait vigoureusement protesté auprès de la chancellerie. Il lui en coûta une mutation immédiate à Rennes comme directeur régional adjoint. Réaction non moins immédiate des détenues de Fleury-Mérogis : une manifestation en forme de solidarité avec le muté. Ce fut l'étincelle initiale. Le feu, depuis, se répand. Comment l'arrêter ?

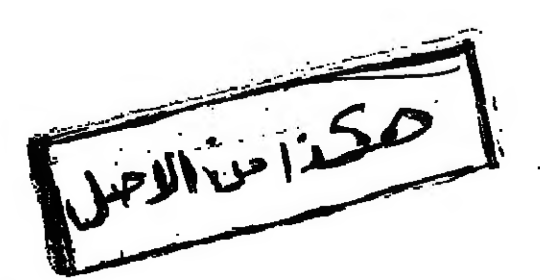
Comme toujours dans ce genre de situation, la chancellerie brandit simultanément la carotte : promesse de libérations conditionnelles plus nombreuses ; et le bâton : poursuites engagées contre les mutins des Baumettes.

L'agitation dans les prisons lui interdit, croit-elle, les vraies concessions envisageables à froid. Une amnistie ou des mesures de grâce ne le sont plus à ses yeux en période d'effervescence. Ce serait donner le sentiment de céder à *la violence*. Ce calcul avait été celui de l'administration pénitentiaire au début des grandes révoltes de 1974. Puis la chancellerie s'était ravisée devant la tournure prise par les événements : six morts et plus de 200 millions de francs de dégâts. Après un mois de juillet d'embrasements, le conseil des ministres avait adopté, le 7 août, une réforme pénitentiaire suivie, le 3 octobre, de la libération de 1 266 détenus en application d'une grâce décidée par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République.

La leçon de ces événements de 1974 est simple : si la situation dans les prisons devait aujourd'hui s'aggraver, mieux vaudrait en tirer les conséquences le plus tôt possible.

BERTRAND LE GENDRE.

● **LYON : attentat manqué contre un gardien de prison.** – Un engin explosif de conception artisanale a été placé, dimanche 19 juillet, sous une automobile appartenant à un gardien de prison, alors que le véhicule était en stationnement devant la prison Montluc de Lyon. L'engin était constitué d'une bouteille de gaz reliée à un détonateur couplé à une minuterie à piles permettant un déclenchement à retardement. Seul le dispositif de mise à feu a explosé. Cet attentat n'a pas été revendiqué.



Société

L'abbaye de Sénanque perdra-t-elle sa dimension culturelle ?

Comme chaque été, l'abbaye de Sénanque (Vaucluse) s'apprête à recevoir des dizaines de milliers de visiteurs. L'avenir de son centre culturel, qui existe depuis dix-neuf ans, pourrait cependant être menacé.

S'il se confirme que des cisterciens de l'île de Lérins – propriétaires des lieux, – reviennent à Sénanque en 1988, ils trouveront une plate-forme exceptionnelle. Chaque année, l'abbaye reçoit quelque cent vingt mille visiteurs attirés par ce haut-lieu de l'art roman, mais plus encore par une floraison incessante de colloques, de concerts, de cercles d'études médiévales et par un roulement d'expositions de toutes sortes. Actuellement et pour plusieurs mois, outre « La prière », « le Sahara », « l'architecture », « le symbolisme ».

On murmure que cet effort ne sera pas poursuivi, faute de moyens et d'envergure de la part des moines qui sont mal armés pour relayer les activités du centre, qui a déjà toutes les peines à joindre les deux bouts. Quel paradoxe navrant si Sénanque, enfin rendue à sa vocation interrompue depuis dix-neuf ans (1), voyait coïncider le retour de ses religieux avec un fléchissement de son influence due pour une très large part à des laïcs.

Prière universelle

A Sénanque, le champ de lavande de l'abbaye va s'épanouir en même temps que la « prière des hommes », thème de l'exposition 1987. Prière élargie à cinq grandes religions, le judaïsme, le christianisme, l'islam, l'hindouisme et le bouddhisme.

La spiritualité n'a pas de frontières. Le centre culturel de rencontre a compris d'instinct qu'il n'était pas possible de morceler le mysticisme au temps où les contemplatifs de toutes obédiences se retrouvent spontanément dans les mêmes oratoires.

Le soufisme dépasse de toute sa stature les misères politiciennes de l'islam. Les liturgies de l'eau vive, du feu, de l'encens, des danses sacrées des derviches tourneurs transcendent les croyances. Que ce soit à Saint-Jacques-de-Compostelle, à La Mecque ou à Bénarès, la ferveur des foules est la même, elle se tourne vers l'Eternel.

Si l'homme d'aujourd'hui se sent parfois si mal à l'aise dans le pré carré des institutions, n'est-ce pas à cause de l'étroitesse de ces dernières plutôt que de leur générosité intellectuelle ? En embrassant d'un même coup d'œil les multiples formes de prière – instruments culturels, architecture, pèlerinages, chants sacrés, gestuelle des mains et des bras, posture du corps tout entier, – l'exposition met en valeur le besoin constant d'adorer dans l'esthétique. La beauté interne des invocations liturgiques et leur poésie convergente illustrent les formules admirables de Mahomet (*« La prière est une ascension cosmique »*), et de Simone Weil (*« Au sommet, tout se rejoint. »*).

HENRI FESQUET.

(1) En 1969, Dom Marie Bernard de Terris, et M. Paul Berliet ont crée une association qui a signé un bail de trente ans, dont une clause permet la reprise des lieux. Sénanque 84220, Gordes. Tél. : 90-72-02-05.

Le mauvais temps a fait de nombreuses victimes en Europe, au Chili et en Corée du Sud

Le mauvais temps qui sévit dans diverses régions du monde a des conséquences désastreuses. On n'en finit plus, en Europe, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient, de compter les victimes et d'évaluer les dégâts matériels.

Après avoir inondé les Alpes françaises et provoqué la catastrophe du Grand-Bornand, des pluies diluviennes se sont abattues sur les Alpes italiennes, suisses et autrichiennes, y entraînant des effets similaires. Torrents de boue, glissements de terrain et inondations ont fait des dizaines de victimes en Lombardie et dans le Trentin, où plusieurs centaines de kilomètres carrés ont été déclarés zone sinistrée. En Suisse, la ligne ferroviaire du Saint-Gothard a été coupée. Le lac Majeur a débordé, entraînant l'évacuation de centaines d'estivants. En Autriche, ce sont les provinces du Vorarlberg et du Tyrol qui ont été affectées par des précipitations exceptionnelles. Les autorités ont fait évacuer par la route et parfois par hélicoptère des centaines de personnes se trouvant dans des campings ou des chalets de montagne.

Tempête de pluie, rafales de vent et vague de froid ont frappé aussi le centre et le sud du Chili, où une cinquantaine de rivières dévalant de la Cordillère des Andes sont en crue. Premier bilan : 32 morts et plus de 100 000 sinistrés. Mais ces « colères de la nature » ne sont rien à côté de celles qu'a connues la Corée, où, la semaine dernière, un typhon inattendu a ravagé la cote sud. Surpris en pleine mer, plus de 300 marins-pêcheurs ont péri, tandis que, dans les ports, 4 000 embarcations étaient détruites et 9 000 habitations sinistrées. Immédiatement accusé d'imprévoyance, le gouvernement a débloqué une aide spéciale de près de 250 millions de dollars pour indemniser les victimes du typhon.

La Lombardie sous les eaux

ROME
de notre correspondant

Des pluies torrentielles ont fait, en fin de semaine, de nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels dans la zone subalpine du nord de l'Italie, spécialement en Haute-Lombardie. Un bilan provisoire faisait état, le lundi 20 juillet, de quinze morts et quatre disparus, de dizaines de blessés et de milliers de personnes évacuées. Douze des victimes ont été écrasées par l'effondrement, consécutif à un glissement de terrain, d'un immeuble qui s'est abattu sur l'aile d'un hôtel situé à Tartano, un petit village au sud de la vallée de la Valteline.

Les inondations provoquées par de brutales hausses du niveaux des rivières ou des torrents ont touché une vaste zone circonscrite entre les villes de Côme et la vallée de l'Adda. La ville de Sondrio, chef-lieu de province comptant plus de vingt mille habitants, se trouvait encore isolée dimanche. De nombreuses routes et voies de chemin de fer ont en effet été coupées par des coulées de boue ou des glissements de terrain. L'organisation des secours en a été rendue plus difficile. Le mauvais temps qui durait encore dimanche a gêné l'intervention des hélicoptères, seul moyen d'accéder à maintes habitations ou fermes isolées par les eaux.

La région du Haut-Adige, plus à l'est, a commencé un peu plus tard, dans la nuit de samedi à dimanche, à ressentir elle aussi les effets des intenses précipitations. Les voies de communication reliant Merano à Bolzano étaient coupées par les eaux. Le trafic sur la route du Brenner, reliant l'Italie à l'Autriche, a été momentanément interrompu. Lundi matin, cependant, une amélioration du temps était signalée sur toute l'Italie du Nord, rendant espoir aux sauveteurs et aux personnes encore en difficulté.

La gravité de ces événements est due au caractère exceptionnellement intense des pluies pour la saison. Mais ils ne sont pas sans précédent. Ainsi, il y a six ans exactement, la région du Bas-Adige avait été déjà submergée par les eaux. Le nombre et l'ampleur des glissements de terrain rappellent que l'Italie est, pour une notable partie de son territoire, un pays géologiquement très fragile.

La catastrophe de Tartano, dans une vallée qui a payé le plus lourd tribut aux événements, rappelle par ailleurs que les règles les plus élémentaires de sécurité en matière de construction sont souvent contournées dans la péninsule. Elles ne sont parfois même pas indiquées par les services compétents.

L'enchevêtrement des responsabilités et la faiblesse traditionnelle des administrations permet à tout un chacun d'agir fréquemment à sa guise dans un domaine qui n'apparaît réellement « sensible » que les jours de calamité naturelle.

JEAN-PIERRE CLERC.

Une péninsule très fragile

Trois mille glissements de terrain par an, un mort en moyenne tous les dix jours... Il y a près de vingt ans que le déséquilibre hydrogéologique italien est devenu un lieu commun. La première grande alerte, au niveau national, fut l'inondation catastrophique de Florence en 1966, provoquée par le déboisement et l'absence d'aménagement du bassin de l'Arno.

Le dernier recensement de l'état du territoire, vieux de dix ans, donne des chiffres impressionnants : 38 % des zones montagneuses y apparaissent instables. Au total, 20 % de la péninsule se trouvent en déséquilibre géologique. 57 % des communes italiennes occupent peu ou prou des terrains glissants. Un Italien sur sept vit sous le risque de « *frana* » (glissement de terrain). Les zones les plus instables se trouvent dans le Sud, notamment le Molise (Abruzzes), où le pourcentage des « terres fragiles » s'élève à 41 %.

Déboisement, abandon des cultures, montée inexorable du béton ou du ciment, entraînent la dégradation des sols, qui s'aggrave au fil des ans par la spéculation immobilière et le tourisme de masse. – *(AFP.)*

M. Haroun Tazieff qualifie de « pirouette politicienne » la démission de M. Vié Le Sage

« Pirouette politicienne », tel est le qualificatif que M. Haroun Tazieff, collaborateur de M. Alain Carignon pour la prévention des risques dans le département de l'Isère, a appliqué à la démission fracassante que M. Renaud Vié Le Sage, délégué aux risques majeurs, a remise au gouvernement, le vendredi 17 juillet.

M. Tazieff révèle dans une interview au *Quotidien de Paris* de lundi qu'il ne s'entendait plus depuis 1983 avec son ex-collaborateur et successeur. Il accuse celui-ci d'avoir voulu *« chausser ses bottes »*. Le célèbre volcanologue affirme que M. Vié Le Sage devait quitter ses fonctions le 1er août prochain et juge *« indécent qu'il ait utilisé la catastrophe du Grand-Bornand pour tenter de camoufler en démission volontaire le congé qui lui avait été signifié »*.

Il ajoute que, selon lui, la délégation aux risques majeurs ne devait guère manquer d'argent puisqu'elle disposait de plusieurs millions de francs à la fin de l'exercice 1986, qui avaient dû être reportés sur 1987 *« probablement parce que la gestion n'était pas très efficace »*.

Cependant M. Tazieff semble donner raison à son successeur et aujourd'hui adversaire en reprenant presque mot pour mot certaines des mises en garde de M. Vié Le Sage. Ainsi le collaborateur de M. Carignon indique que *« d'autres catastrophes analogues peuvent fort bien se reproduire, car on a laissé s'installer des campings et des constructions permanentes dans le lit majeur* (zone inondable) *de nombreuses rivières de montagne »*. *« Sous la pression des promoteurs,* précise-t-il, *des quartiers ont été construits à Montauban, à Grenoble et à Nice. C'est scandaleux. »*

ÉDUCATION

Baccalauréat : les meilleurs résultats depuis vingt ans

Record battu : d'après les premiers chiffres communiqués par le ministère de l'éducation nationale, le taux de réussite au baccalauréat a été cette année légèrement supérieur à la « cuvée » 1986, pourtant considérée comme exceptionnelle. C'est le meilleur résultat depuis 1968.

Sur les 396 215 candidats qui se son présentés, dont 1 175 aux tout nouveaux bacs professionnels, 273 000 ont été admis, soit 68,9 % contre 68,5 % en 1986. Au total, donc quelque 10 000 bacheliers de plus que l'an dernier.

Pour les 259 600 candidats aux baccalauréats d'enseignement général (séries A à E), le taux de réussite progresse surtout dans les séries scientifiques : en C, on approche de 80 % d'admis (+ 1,3 % par rapport à 1986) et en D on atteint cette année 72,5 % de reçus (+ 2,2 %). En revanche, les résultats des séries littéraires et économiques sont moins bons (70 % en A et 63,9 % en B).

Les résultats des 135 000 candidats au bacs technologiques sont à peu près stables avec 65,2 % de réussite contre 64,9 % l'an dernier. Enfin plus des trois quarts des premiers candidats aux bacs professionnels ont été reçus.

Mgr Marcel Lefebvre renouvelle ses attaques contre le Vatican

Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des catholiques intégristes, a déclaré, le dimanche 19 juillet, que son récent entretien avec le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la direction de la foi, s'était terminé sur un désaccord.

A l'occasion d'une messe dans une petite communauté traditionaliste à Faverney (Haute-Saône), l'évêque dissident a affirmé lors de son sermon que le cardinal Ratzinger lui avait dit : *« Pour le Vatican, il n'y a plus d'Etat catholique. » « Je me suis immédiatement levé en lui répondant : « Excellence, nous ne pouvons plus nous entendre »*, a précisé Mgr Lefebvre. Le chef de file des intégristes a ajouté : *« C'est Rome et les autorités* [du Vatican] *qui sont en train de découronner Jésus-Christ, et ceux qui se disent chrétiens pactisent avec l'ennemi (...). Plus que jamais, nous maintiendrons la tradition afin de garder le trésor de la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »*

Le communiqué commun publié le 14 juillet au Vatican indiquait que la rencontre Lefebvre-Ratzinger avait eu lieu *« dans une atmosphère de dialogue ouvert et sincère »*. Les deux parties s'étaient engagées, selon le texte, *« à ne pas diffuser d'autre communiqué »*.

ENVIRONNEMENT

Les Genevois demandent une expertise du surgénérateur Superphénix

GENEVE
de notre correspondante

Le conseil d'Etat (gouvernement) genevois vient de demander au Conseil fédéral suisse, à Berne, d'intervenir auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin qu'elle procède à une expertise du surgénérateur Superphénix situé à Creys-Malville (Isère), à 75 kilomètres de Genève.

L'AIEA, qui est intervenue après la catastrophe de Tchernobyl, et dont la neutralité ne saurait être contestée, semble être le seul organisme capable de rassurer les habitants de la région. La démarche genevoise se justifie, entre autres, par le fait, comme le précise la lettre, que la Suisse manque de *« spécialistes de la technologie des surgénérateurs »* et parce qu'*« un fort effet de clans atteint* (...) *même les milieux scientifiques, si bien que la crédibilité des partisans et adversaires du nucléaire est quelque peu ternie »*.

Superphénix inquiète, depuis le projet de sa construction, nombre d'habitants du canton de Genève. De nombreuses manifestations de protestation y ont eu lieu. L'inquiétude générale s'est amplifiée depuis la fuite de sodium qui a été relevée à la mi-mars et dont l'origine ne paraît pas avoir été encore décelée. I. V.

Où trouver de l'essence sans plomb ?

Bien que dans huit pays de la Communauté européenne sur douze plus de 98 % des stations-service ne délivrent pas encore de l'essence sans plomb, malgré les engagements pris par les ministres de l'environnement, la situation est moins catastrophique que ne laissait entendre le rapport récemment publié par le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC).

Cet organisme dont nous avions rapporté les déplorables statistiques dans *le Monde* du 16 juillet fait amende honorable. Il précise que la Belgique dispose de quatre-vingts stations « sans plomb », que le Luxembourg en compte une centaine, qu'en France quelques efforts ont été faits par les sociétés pétrolières pour garnir la Bretagne et le Sud-Ouest et qu'au Portugal, présenté comme un désert pour les voitures propres, l'essence sans plomb est vendue dans vingt et une stations-service, séparées les unes des autres par moins de 100 kilomètres. L'Europe des vacances s'ouvre donc timidement aux touristes verts.

SCIENCES

Le « camion spatial » Progress-30 a terminé sa mission

Le « camion spatial » Progress-30, amarré depuis le 20 mai à l'ensemble que constitue la station Mir, le module Kvant et le vaisseau Soyouz TM-2, en a été détaché le dimanche 19 juillet. Il a été dirigé vers le sol et s'est désintégré en haute atmosphère.

Progress-30 avait apporté aux cosmonautes Youri Romanenko et Alexandre Laveïkine, qui sont en orbite depuis cinq mois et demi, du carburant, des vivres et du matériel expérimental. Son départ libère un collier d'amarrage en vue de l'arrivée d'un nouveau vaisseau Soyouz transportant un équipage soviéto-syrien. Le lancement de ce Soyouz, à bord duquel se trouvera le lieutenant-colonel syrien Mohammad Farès, est prévu mercredi.

● **Mort d'un prix Nobel de chimie.** – Le biochimiste américain John Howard Northrop, lauréat du prix Nobel de chimie en 1946 pour avoir le premier réussi la cristallisation d'enzymes, est mort, le 27 mai, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, mais son décès n'a été rendu public que dimanche 19 juillet. En réussissant à cristalliser des enzymes sous une forme très pure, M. Northrop avait permis aux médecins et aux chercheurs de mieux comprendre le fonctionnement de ces protéines, qui sont des catalyseurs biologiques.

MÉDECINE

● **Enquête sur un trafic de sang humain en RFA.** – Selon le journal ouest-allemand *Bild Zeitung*, un mandat de recherche international a été lancé par la police judiciaire de RFA contre le responsable présumé d'un trafic de sang humain. Ce sang, collecté au Zaïre, aurait été importé en Belgique sous l'appellation « sang d'animal », afin d'échapper aux contrôles anti-SIDA. Il aurait ensuite été revendu en RFA et dans plusieurs pays européens sans avoir été soumis au préalable à des tests de dépistage.

● **L'épidémie de SIDA en Ouganda.** – Le président ougandais, M. Yoweri Museveni, a affirmé le samedi 18 juillet que le SIDA avait atteint *« les proportions d'une épidémie »* dans certaines régions du pays. Selon des sources gouvernementales, plus de 1 400 cas de SIDA auraient été recensés, en majorité dans les districts de Masaka et de Rakai. Le mois dernier, l'Ouganda a reçu une aide internationale de 20 millions de dollars pour lutter contre cette maladie.

EN BREF

● **Incendie criminel dans un restaurant de Versailles.** – Un incendie criminel a partiellement détruit, pendant la nuit du samedi 18 au dimanche 19 juillet, un restaurant situé 60, rue Royale à Versailles, le Royal Couscous. De l'essence avait été répandue dans la salle du restaurant par des inconnus à l'aide d'un jerrican, qui a été retrouvé sur les lieux. Le feu, qui s'est déclaré après une explosion, vers 3 heures, a également endommagé l'appartement situé au-dessus du restaurant. Les pompiers ont évacué plusieurs locataires de l'immeuble, dont une femme âgée de quatre-vingt-quatorze ans, qui souffrait de difficultés respiratoires.

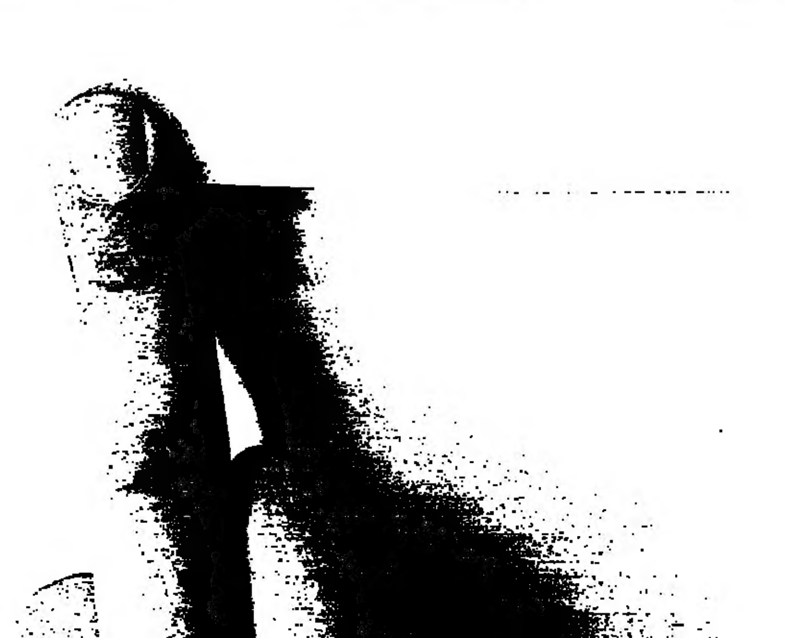
● **BAYONNE : manifestation contre les expulsions de Basques vers l'Espagne.** – Deux cents personnes environ ont manifesté, dans le calme, le samedi 18 juillet à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), pour protester contre les expulsions – en procédure d'urgence absolue – de Basques espagnols réfugiés en France, dont le premier a été reconduit à la frontière, il y a un an.

La manifestation était interdite par la préfecture. Surveillés par un important service d'ordre, les manifestants ont organisé un *sit-in* au centre de la ville et scandé des slogans hostiles au gouvernement, avant de se disperser.

● **Une société belge rachète la succursale bruxelloise de Chaumet.** – La succursale bruxelloise de la bijouterie Chaumet vient d'être rachetée par la société belge Wolfers pour la somme de 110 millions de francs belges (1,6 million de francs français), avec l'accord du tribunal de commerce de Bruxelles. M. Freddy Wolfers, qui était jusqu'alors directeur de Chaumet-Bruxelles, est associé au sein de la société Wolfers au joaillier bruxellois M. Patrick Descamps.

Le 10 juillet, la société américano-saoudienne Investcorp avait repris la maison Chaumet, dont les anciens dirigeants sont incarcérés depuis le 11 juin.

● **ITALIE : évasion d'un chef du milieu.** – Renato Vallanzasca, un détenu italien considéré comme le « roi de l'évasion », a, une nouvelle fois, fait faux bond à ses geôliers en s'échappant du bateau qui le transportait vers une prison insulaire, ont annoncé dimanche les autorités italiennes. Considéré comme le criminel le plus dangereux d'Italie, Renato Vallanzasca a été condamné deux fois à la prison à vie et a « écopé » d'un total de cent cinquante années de prison. Au cours de son transfert, il aurait apparemment réussi à sauter par-dessus bord après avoir dit aux policiers qui le surveillaient qu'il allait aux toilettes, a indiqué l'agence italienne ANSA. – *(AP.)*



Avignon

Week-end sérieux.
On s'est arrêté un instant
de négocier
des coproductions
pour réfléchir
sur l'économie
du spectacle.
On a ramené
quelques idées
en surface,
rêvé que la jeunesse
reviendrait
avec la pauvreté.
La profession s'agite
sur des questions
de principe,
et ne trouve rien
d'autre à dire
que ce qu'elle a dit
déjà si souvent.
Laurent Fabius est venu,
il a parlé télévision.
Il est aussi allé
au théâtre.
On allait l'oublier,
il y a des spectacles
à Avignon, et des bons,
comme ce Marivaux,
présenté par les élèves
de Strasbourg
et qui va venir
au Festival d'automne.

« Les Acteurs de bonne foi » de Marivaux

Au pas de course sur les chemins du cœur

Les élèves de l'école de Strasbourg ont joué avec une fraîcheur rare cette courte pièce de Marivaux, les Acteurs de bonne foi, *« répétition interrompue ».*

Les orages et la pluie ont des effets perturbateurs navrants. Ils nous rappellent à quel point le théâtre, sous des apparences de liberté, de fête, sauvegarde en fait la façade, les convenances, quand tout va bien. Imaginons une seconde une représentation de *Phèdre* dans la cour. La pluie vient de cesser. Le décor est trempé. Phèdre et Œnone entrent en scène. Elles sont de mauvaise humeur.

Œnone vide son sac : Thésée va jouer comme une pantoufle, il est ivre mort, en coulisse. Jamais le metteur en scène n'aurait dû confier le rôle à un alcoolique. Hippolyte, répond Phèdre, me fait la gueule ce matin : comment les scènes passeraient-elles entre lui et moi puisque cet acteur me déteste ?

Entre Aricie, ou plutôt deux Aricie, parce qu'une comédienne qui avait espéré obtenir le rôle n'a pas voulu se faire écarter. Insultes entre Œnone et l'Aricie en titre, car Œnone est l'amie de l'autre comédienne, celle restée sur le carreau. Le metteur en scène, arrivé en retard, *grimpe sur scène pour* ramener le calme, tente de faire une déclaration au public, de dire qu'il s'agit là d'un impromptu, d'une fantaisie. Protestation de Phèdre, qui dit que le metteur en scène n'a jamais été qu'un lâche, qu'il est d'ailleurs incapable de diriger un acteur. Alain Crombecque monte à son tour sur scène, déclare que la représentation est interrompue pour quelques minutes, que le public est invité à...

Mais il n'a pas le temps de terminer sa phrase, car une averse subite, accompagnée d'éclairs, s'abat sur la cour. Eh bien, si vous changez les noms des lieux et des protagonistes, l'action que vous venez de lire fut, à peu près, celle d'une pièce appelée *la Répétition interrompue,* de MM. Panard et Favart, qui fut donnée à la Foire Saint-Germain en 1757. L'un des spectateurs apprécia particulièrement la plaisanterie : Marivaux. En rentrant, il se mit à écrire une pièce moins « guindée » qu'à son habitude (ce sont les critiques qui lui reprochaient d'être guindé) : *les Acteurs de bonne foi.*

C'est une répétition aussi. La répétition, pour faire bonne mesure, d'une pièce jouée par des amateurs. Pas même jouée : improvisée. Et le sujet est tout simplement la tentative de ce que l'on appelle, de notre temps, une « partie carrée ». Et, touche finale, cette petite fantaisie est jouée devant des personnes de la société, par leurs domestiques.

Parce que les comédiens amateurs se laissent emporter par le feu de l'action, parce qu'ils ne parviennent pas à faire à chaque instant le partage entre leur vraie vie et la fiction qu'ils miment, parce qu'ils s'insurgent soudain violemment contre les folies qu'ils inventent eux-mêmes, des commentateurs ont évoqué Pirandello. Mais Marivaux a plus d'allant, de légèreté.

A Avignon, entre deux déluges, les élèves de l'école de Strasbourg, conduits d'une main leste mais ferme par Jacques Lassalle, ont joué ce Marivaux à la perfection, avec une fraîcheur rare. Cette œuvre n'est peut-être qu'un croquis, juste jeté. Mais, jouée avec tant de grâce, elle exprime mieux peut-être que des pièces majeures plusieurs choses qui tenaient au cœur de Marivaux. Par exemple, l'estime du peuple. Et aussi, bien sûr, l'élégance du quant-à-soi, quand les cœurs ont mal. Rarement a-t-on été aussi injuste que Voltaire lorsqu'il écrivait que Marivaux *« manque parfois le chemin du cœur en prenant des routes un peu détournées ».*

Quand j'ai vu cette pièce enjouée, jeune, et ces acteurs l'air heureux, dans le cloître des Célestins, cette plaisanterie sur le jeu des passions, sur les promesses et les abandons, il y avait, un peu devant, à droite, une femme seule qui ne riait pas, qui d'évidence souffrait de quelque chose. Elle m'a fait penser à la Marianne de Marivaux, lorsqu'elle vient d'être quittée. Elle n'est pas une femme dans le besoin, elle a des amis, de la fortune, elle a de quoi repartir dans la vie. Mais elle est là, de bon matin, dans la rue, elle regarde les gens qui passent, des ouvriers, des infirmes, de pauvres gens aussi, et elle murmure : *« Quelqu'un les attend. »*

Ce mot, c'est tout Marivaux. Merci à Jacques Lassalle, et à ses jeunes élèves. Marianne Merlo, Agnès Bourgeois, Sylvie Debrun, Béatrice Delavaux, Louis Anne Monod, Xavier de Guillebon, Denis Leger, Thierry Paret, Samir Siad, de nous avoir donné avec tant de plaisir le ton de ce Marivaux-là.

MICHEL COURNOT.

Un entretien avec M. Laurent Fabius

Pertes et profits culturels de la gauche

L'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, est en Avignon. Ce passionné d'opéra a dû, pour des raisons d'emploi du temps et de météorologie, délaisser le Festival d'Aix-en-Provence pour celui d'Avignon. Le samedi 18 juillet, il a assisté à un spectacle de Peter Handke au « off » avant de voir la pièce de Tilly, *Y'a bon Bamboula*. Dimanche, il a visité l'exposition Louis Jouvet, avant de rencontrer, le temps d'un déjeuner, Alain Crombecque, directeur du Festival, des metteurs en scène et des comédiens. Le soir, il a assisté aux représentations de *l'Hypothèse*, de Piaget, et du *Soulier de satin*, de Claudel. Il répond ici à nos questions sur le bilan culturel des gouvernements socialistes et indique les voies d'une nouvelle politique qu'il espère mener dès l'année prochaine.

« Vous êtes ici après le président de la République et deux de vos anciens ministres, MM. Jack Lang et Jean-Pierre Chevènement. Le Parti socialiste a-t-il décidé d'investir le Festival d'Avignon ?

— Notre présence n'est pas liée au seul festival mais à l'ensemble des problèmes culturels. De plus en plus, les socialistes ont intégré la culture dans leurs préoccupations, et l'élan que nous avons créé au gouvernement a permis une symbiose entre les milieux culturels et nous-mêmes. Et puis, tout simplement, c'est quelque chose qu'on aime. Avignon est le lieu géométrique normal de cet amour-là. Mon étonnement viendrait plutôt du fait qu'il n'y a pas beaucoup de responsables de droite. Ils pourraient venir, nous n'avons pas d'exclusivité. Peut-être se sentent-ils moins à l'aise en ce moment.

— Vous ne vous êtes jamais beaucoup engagé dans le débat culturel. Pas de discours ou de déclarations. Est-ce un domaine qui vous intéresse peu ?

— Au contraire, par mon goût et ma formation, c'est un domaine qui m'intéresse. Je dois dire d'abord que j'avais un ministre de la culture très flamboyant, cela tient très largement à ça. Mais je recevais pas mal d'artistes à Matignon, avec Bernard Faivre d'Arcier, sans tapage. Et j'ai donné un coup de pouce quand c'était nécessaire, surtout au chapitre des industries culturelles, quand, par exemple, nous avons créé les Soficas pour favoriser l'investissement des particuliers dans la production cinématographique ou mis en place la législation sur le mécénat.

— L'audiovisuel est considéré ici, unanimement, comme le plus grand échec de votre gouvernement. Avez-vous des regrets en la matière et avez-vous reconsidéré votre politique ?

— L'audiovisuel est l'enjeu numéro un de la décennie. En France et dans le monde entier. L'erreur que nous avons commise ne concerne pas tellement le contenu mais l'échéancier. Qu'avons-nous fait ? Les radios libres. Très bien. Puis on a créé des télévisions nouvelles : Canal Plus, la 5, la 6, la SEPT. Mais, à mon avis, on a créé les chaînes privées trop tardivement. Par manque de temps, nous n'avons pas été assez exigeants lors de leur création.

» *Ce que nous avons fait a pu être* remis en cause par le gouvernement actuel. Nous n'aurions pas dû nous occuper des affaires de presse écrite — d'ailleurs, cela n'a pas marché — et prendre les questions audiovisuelles dès le début de notre action. Mais quand, en 1981-1982, nous avons réuni les professionnels dans la commission Moinot, l'hypothèse de télévisions privées n'était même pas envisagée. L'évolution de notre pensée a dû se faire en très peu de temps. Nous n'étions pas prêts, conceptuellement, aux évolutions qui se sont faites un peu plus tard.

— Etes-vous prêts désormais, avez-vous réfléchi à des idées nouvelles et moins contestables ?

— Evidemment, nous nous tournons vers le futur, d'autant plus qu'il est très possible que nous soyons au gouvernement dès l'année prochaine. Le paysage actuel n'est pas équilibré. Il faudra donc faire bouger les choses. Je n'aime pas jouer au ping-pong, et je travaille actuellement sur la façon dont on doit les faire bouger. L'un des grands problèmes, c'est la première chaîne. On peut envisager de la remettre dans le domaine public mais pas dans le domaine public gouvernemental. Je pense à un conseil, une fondation qui soit dépositaire de l'intérêt public mais ne dépende pas de l'exécutif.

» Cette sorte de « board of trustees » rassemblerait des institutions publiques et privées insoupçonnables, comme le Collège de France, par exemple, qui devraient faire face à des obligations simples et claires de service public, comme d'ailleurs l'ensemble des chaînes, dont on voit bien aujourd'hui qu'elles ne respectent pas leur cahier des charges. Cela vaut au premier chef pour la 5. A ce propos, il faudra remettre en cause également la CNCL, il y a des choses à modifier, c'est évident. Ce qui serait souhaitable, mais c'est très difficile à manier, c'est que cette réforme ait une dimension constitutionnelle.

» Il est évident, enfin, qu'il faudra reprendre le dossier du lien entre télévision et cinéma. La politique que nous avons lancée a permis d'éviter un plongeon terrible de la production cinématographique française, plongeon qu'ont connu l'Italie, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Il y a sûrement des mesures financières nouvelles à prendre, et il faut arrêter de jouer au chat et à la souris. Il faut revoir les quotas de production de la télé, les quotas de films projetés sur le petit écran et voir s'il n'est pas possible de créer un fond de soutien européen à la création.

— L'un des reproches que l'on vous fait par ailleurs est que, comme vos prédécesseurs, vous avez refusé de baisser la TVA sur les disques, taxés comme des produits de luxe. Etes-vous décidé à l'inscrire dans vos projets ?

— Le problème est que cela coûte quelque chose comme 800 millions de francs. Pourtant, il faudra bien que l'on y vienne. D'autant plus que, dès 1992, s'ouvrira le grand marché européen. Comme la France a une TVA beaucoup plus élevée que les autres pays européens, il faudra la baisser sur un certain nombre de produits. Si nous ne le faisons pas par choix, nous le ferons par obligation.

— Si l'on ne peut contester que votre gouvernement, comme celui de M. Mauroy, a consenti un effort budgétaire pour la politique culturelle, on a l'impression que cet effort ne s'est pas accompagné d'une réflexion très poussée sur cette politique. On n'a pas touché au fonctionnement souvent coûteux et irrationnel de certaines institutions, comme les théâtres nationaux par exemple.

— Il fallait d'abord de l'argent pour mener à bien certains de nos objectifs, tel ce fameux 1 % du budget de l'Etat pour la culture, que nous avons atteint à un chouia près. Au début, nous avons fait une accélération très forte des financements, beaucoup d'argent arrivait et on n'a pas fait cet effort de remise en cause. L'argent n'aurait pas dû nous empêcher de le mener à bien.

» Un gouvernement doit toujours faire face à deux obligations : les grandes orientations et les financements. Le gouvernement actuel s'intéresse surtout à deux choses : le patrimoine, dont il a une vision passéiste, et l'éducation artistique, pour laquelle il a lancé une réforme intéressante mais qui n'est pas financée. Les autres domaines ont été laissés pour compte. La leçon de tout cela, c'est qu'il faut jouer sur toutes les touches du clavier à la fois.

— Un an après votre départ de Matignon, n'avez-vous pas l'impression d'avoir négligé certaines de ces touches et perdu du temps, par exemple au sujet de l'éducation, avec le dossier de l'école privée ?

— Certainement. Le problème de l'éducation n'est pas celui de son statut mais de son contenu. Nous avons un effort formidable à faire. Aussi bien pour la télévision que pour le cinéma, pour la musique, pour le théâtre ou pour l'école, nous pouvons agir. Le prix du pétrole, ça ne dépend pas de nous. Savoir si nous voulons des arts florissants et un bon système éducatif, cela dépend strictement de nous et de la collectivité française. Or ce sont des domaines où les Français ont des ressources et qui seront déterminants. Sur le plan des valeurs et sur le plan économique, les sociétés qui ont dominé le monde au vingtième siècle, c'étaient les sociétés pétrolières. Au vingt et unième siècle, les sociétés qui domineront le monde seront les sociétés multimédias. C'est un enjeu colossal, pour les éducateurs et pour les créateurs. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

Les professionnels

Accompagné par Jack Lang, Laurent Fabius est donc allé au théâtre. Conduit par Bernard Faivre d'Arcier, il a visité des expositions et déjeuné avec quelques metteurs en scène. Jack Ralite a tenu les assises de ses états généraux de la culture. Avignon est un bon terrain électoral. Et puis la concentration de gens de théâtre et de presse — et de spectateurs — en fait le lieu idéal pour porter ses problèmes sur la place publique.

C'est ainsi que, l'an dernier, quelques membres du SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles) avaient convoqué les journalistes. Ils nous avaient confié leurs états d'âme. Cette année, les mêmes font parvenir aux mêmes une lettre ouverte au ministre : s'appuyant sur le cahier des charges selon lequel un directeur de centre dramatique doit assurer au moins trois mises en scène en trois ans, ils protestent contre la transformation du Centre dramatique des Alpes (CDNA) en centre de création et de production, dirigé par *« ce qu'il est convenu d'appeler un gestionnaire ».*



MARC ENGUERAND

Officiellement, il s'agit d'une question non de personne, mais de principe. Pourtant, quand on *« exige que la mesure prise soit rapportée »,* cela revient à dire « va-t-en ». Et l'ennui, avec les questions de principe, c'est qu'elles ne tiennent pas compte des réalités. Dans le cas précis de Grenoble, le centre est hébergé par la maison de la culture. Georges Lavaudant, avec Gabriel Monet, puis seul, en a fait un lieu *« particulièrement dynamique ».* Mais est arrivé le moment où, pour ne pas stagner et régresser, il a pensé lier le centre et la maison de la culture.

Il en a été nommé directeur. Il avait le projet passionnant de faire un foyer de créations multiples, avec Jean-Claude Gallotta (danse) Angel/Maimone Entreprise (musiques). Le résultat s'est révélé décevant, et Lavaudant est parti pour le TNP à Villeurbanne, dont — c'est encore un autre cas, — quels que soient les titres des uns et des autres, Robert Gilbert assure la direction effective.

Pour en revenir à Grenoble, et sans entrer dans les détails, Jean-Claude Gallotta dirige la maison de la culture. Bruno Boëglin, à qui la succession de Lavaudant au CDNA a été promise, qui est un merveilleux metteur en scène et adolescent prolongé, a été refusé par l'équipe. La direction a été confiée à Joël Chosson qui, étant « gestionnaire », a pris au sérieux la nécessité d'éviter les déficits. Ainsi, pour empêcher un trou de 1 million, il n'a pas accepté la proposition du Festival de présenter la trilogie de Bruno Boëglin sur le Nicaragua.

D'autres auraient forcé le sort, estimant que le ministère a bien assez d'argent et doit payer les dettes du secteur public. C'était peut-être vrai pendant les « Trente Glorieuses », quand l'organisation du théâtre s'inscrivait dans une situation économique de développement. Ça ne l'est plus du tout. C'est un fait, le spectacle vivant n'est pas la priorité des priorités pour le gouvernement actuel. Celui de M. Fabius avait dû lui ausi se résoudre à s'occuper avant tout du chômage. A voir la réussite des seconds et des premiers, on se demande si après tout...

Il n'empêche, les gens de théâtre doivent apprendre à se débrouiller avec leurs subventions, qui depuis longtemps ne servent plus à *« aller vers le plus large public »,* mais, pour une grosse part, au fonctionnement des entreprises et, pour le reste, à des productions et coproductions. Des centres de création et de production, en somme.

Quant au public, compter sur sa pression pour améliorer la politique théâtrale, cela tient du conte de Noël.

Les membres du SYNDEAC font leur autocritique : *« ...Les CDN ont aujourd'hui besoin qu'on déverrouille leur fonctionnement, qu'on les libère de leurs carcans, contraintes et inerties, qu'on fasse la critique de leurs comportements parfois frileux ou autarciques, qu'on ouvre leurs directions et leurs activités à la jeune génération des metteurs en scène et animateurs de compagnie... »*

Edmond Michelet et le « théâtre pauvre »

Alors là, je rêve. D'abord, les jeunes générations n'ont pas forcément envie de suivre le chemin des aînés (compagnie, centre, théâtre national). Ensuite, j'ai fait il y a vingt ans une enquête sur la décentralisation, et j'ai entendu exactement *les mêmes propos.* Il y a une dizaine d'années, nous avons publié ici, dans *le Monde,* une série d'article (« Le prix de la création ») avec sensiblement les mêmes personnes qui tenaient déjà les mêmes propos.

Quand on a de la mémoire, et quelquefois j'en ai, on risque de s'énerver. On se dit que l'homme sage, finalement, c'est Bruno Boëglin. Il parcourt la Drôme en vélo. Est-ce qu'il se souvient d'un ministre de la culture, qui s'appelait Edmond Michelet, et qui confondant l'esthétique de Grotowski et les raisons économiques, défendait le « théâtre pauvre », recommandait de rouler en bicyclette si on n'avait pas les moyens de le faire en voiture.

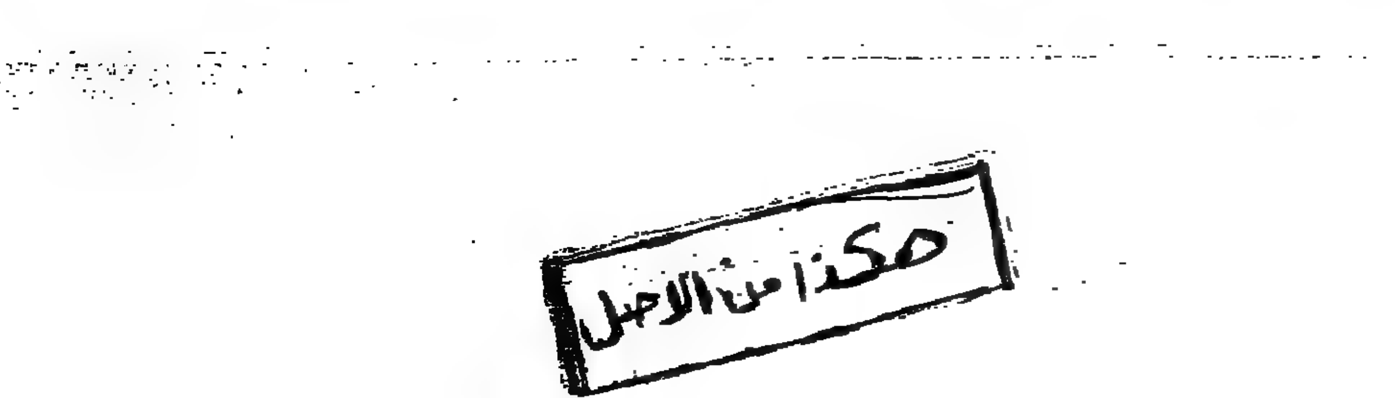
COLETTE GODARD.











Culture

MUSIQUES

La semaine du mélomane

« Qu'attends-tu pour nous rejoindre ? » demande la femme du mélomane à son époux, marri, en lui envoyant la liste des festivals qu'elle fréquente en tout bien tout honneur : Saint-Paul-de-Vence où l'Ensemble intercontemporain joue des œuvres majeures de Kurtag et Ligeti lundi à 21 heures et *la Nouvelle Atlantide* de Jean-Claude Risset mercredi à 21 heures (tél. 93-32-81-63); Carpentras pour le Festival Offenbach : *Croquefer* mardi et jeudi, *les Deux Aveugles* et *Tromb-Al-Ca-Zar* mercredi (cour de la Charité à 21 h 30), *la Vie parisienne* au Théâtre en plein air les 25 et 27 juillet à 21 h 30 (tél. 90-63-05-72); Roussillon le 22 ou Silvacane le 23, où les Amis de la musique du Luberon ont invité le Quatuor Hagen à jouer Haydn et Schubert (tél. 90-72-36-72); Avignon pour *Faust et Rangda* d'Aperghis (Occident) et I Gusti Gede Raque (Orient) du 22 au 27 juillet à *22 heures au Cloître des célestins* (tél. 90-86-24-43); Montpellier : Journées Stockhausen, samedi, salle Molière à 11 heures et 19 heures (les *Klavierstücke)* et à 21 h 30, au Théâtre Telemusik la création française d'*Eva's Lied* (tél. 67-66-09-89).

Mais le mélomane trouve que décidément l'été est plus agréable à Paris, car il y a le Festival estival qui lui propose lundi à 20 h 30, les liturgies mozarabes et hispaniques à Saint-Séverin; mardi à 19 heures, à l'Auditorium des Halles, un récital Ravel par Jean-Efflam Bavouzet; jeudi à 20 h 30, l'Orchestre de chambre de Norvège dans un programme Grieg et Mozart, et vendredi à 20 h 30, à Saint-Germain-des-Prés, un concert d'orgue (Ligeti et Frescobaldi) par Bernard Foccroulles (tél. 48-04-98-01); et puis le concert de l'Orchestre de Paris, salle Pleyel mercredi à 20 h 30, avec *le Sacre du printemps* dirigé par Leonard Bernstein (tél. 45-63-07-96).

G. C.

A la Grande Parade du jazz de Nice

Le salut de Wynton Marsalis à John Coltrane

De John Lewis à Miles Davis, de Stanley Jordan à Michael Brecker, tout le festival semblait décidé à oublier Coltrane. Lorsque Marsalis, la jeune star de la trompette, s'est soudain acquitté de la dette du jazz au génial saxophoniste...

S'est-il passé de grandes choses à Nice, depuis 1974, date à laquelle débuta la Grande Parade du jazz importée par George Wein? Sûrement, il se passe toujours quelque chose en jazz. Inopinément. Ou alors, c'est que le jazz n'est plus le jazz, mais de la variété, qui est prévisible. Claude Bolling illustre cette vérité avec beaucoup de succès. Cette année, il en a eu encore plus, parce qu'il avait invité Guy Marchand, le comédien, « crooner » extrêmement sympathique, pour rendre hommage à Moustache, batteur extrêmement jovial, disparu récemment. Ce qui ne veut pas dire qu'il se soit passé quelque chose.

Des hommages, il en plevait, à Nice 87. La médaille de la ville est allée à Stéphane Grappelli, pour ses alertes quatre-vingts ans. Ruby Braff, l'aimable trompettiste middle-jazz, a salué tour à tour Billie Holiday, Louis Armstrong, sans oublier George Wein, le Big Boss, comme l'a appelé B.B. King en invitant le public à l'applaudir.

A bien écouter, tout le festival était un immense hommage. A qui? Au jazz, pardi! Les jazzmen, à présent, rendent hommage à leur musique : pas une phrase ou presque qui ne soit une citation (sans collage post-moderne), pas une tournure qu'on n'ait déjà entendue. Parmi les rares exceptions, le trio Kühn-Humair-Jenny Clark, le trio de Herbie Hancock, Stanley Jordan, le groupe de Michael Brecker avec Mike Stern.

L'épitomé du jazzman actuel, dans ces conditions, c'est bien Scott Hamilton : il ne joue pas trois notes que ses grands aînés sax-ténors, Ben Webster, Coleman Hawkins, Don Byas, n'auraient pas jouées pareilles. Ou plus étonnant encore : Richie Cole, dont chaque trait est un hommage à Phil Woods, pourtant toujours en vie. Autre exemple : Randy Brecker. En ce moment, c'est Lee Morgan qu'il évoque mimétiquement, avec un groupe qui sonne comme un disque Blue Note des années 60, le swing en moins.

Le mieux, évidemment, c'est encore d'écouter l'original, quand il reste en activité. C'est le cas du Modern Jazz Quartet qui, même dans une composition nouvelle comme *Impressions of Dubrovnik*, sonne exactement comme au temps de *Sait-on jamais?*, le film de Vadim. Ces quatre gentlemen sont au jazz ce que les Beatles furent au rock. Ou Chuck Berry, qui était là aussi, légende vivante en pantalon pattes d'éléphant, à la canaillerie toujours aussi innocente.

Une admiration violente

S'en souvient-on? 1967, l'année de *Sergeant Pepper's Lonely Heart Club Band*, fut aussi celle de la mort de John Coltrane. Sollicité de donner son appréciation sur la révolution apportée au jazz par Coltrane, John Lewis, la tête pensante du MJQ, a préféré s'abstenir. Miles Davis, lui, répond qu'il n'aime pas parler du passé. Il est vrai que sa musique, celle de *Decoy*, celle de *Tutu*, qu'il a encore jouée à Nice, est la seule vraiment autre qui soit advenue au jazz depuis les transes où le jetait Coltrane et que personne ne pouvait suivre.

Oublier Coltrane. Ce fut comme le mot d'ordre implicite de Nice 87. Dénier ce moment de folie, de poésie absolue qu'a été la quête coltranienne, forcenée et aimante. Ramener le jazz à l'acceptable. Au moins le génie aura-t-il échappé à l'hommage programmé. Est-ce d'avoir lu les beaux articles sur Coltrane de Mike Zwerin dans le *Herald Tribune* et de Marmande dans *Jazz Magazine ?* Le lendemain du 17 juillet, qui est le jour anniversaire de la mort de Coltrane (et de Billie Holiday aussi), Wynton Marsalis l'a salué comme on ne l'espérait plus. Il avait donné, aux arènes, un premier concert sur des compositions difficiles, dans le style Miles-Hancock-Hubbard années 60, dont il s'est institué le légataire universel. Ce fut parfait et morne, comme à son habitude. Là, sur la scène de l'Oliveraie, pendant une heure et demie, il s'est brusquement souvenu de la leçon de vie coltranienne.

Ce n'était pas répété. En *majeur*, *en mineur*, sur tempo ultra-vif, moyen ou lent, il a joué les blues de Coltrane (*Mr P.C., Bessie's Blues, Blue Trane, Equinox)* et puis *Giant Steps* (avec *exactement* l'arpège descendant final) et pour finir *Impressions*. Fouaillé par son batteur Jeff Watts, en qui se réveillait la fureur d'Elvin Jones, Marsalis a enfin un peu oublié son image d'artiste sûr de lui et s'est servi de son invraisemblable technique pour sortir, non pas peut-être une émotion, mais la violence d'un sentiment : l'admiration. Nous en avions les larmes aux yeux et des frissons dans le dos.

C'est cela, le jazz, à vrai dire : ces moments où un musicien s'élève au-dessus de lui-même. Coltrane en avait fait un état permanent. On est heureux que Marsalis, même avec cette musique qu'il se contente de relire, l'ait atteint, au moins une fois, et d'avoir été là. Les radios n'y étaient pas, mais les pirates à cassettes seront récompensés.

MICHEL CONTAT.

Aux nuits du Suquet

Gabriel Tacchino ou le romantisme maîtrisé

Nid originel de Cannes au sommet du mont Chevalier, le Suquet offre, devant la vieille église Notre-Dame de l'Espérance, un espace en forme de berceau où l'on fait chaque été de l'excellente musique.

L'orage menaçant avait, hélas! obligé Gabriel Tacchino à donner son récital dans la moiteur étouffante de l'église, et l'on ignore comment il a eu la force de jouer, en frac, un programme écrasant sans l'ombre d'une fausse note, sur un clavier sans doute glissant comme une patinoire!

Un lieu par ailleurs mal adapté à l'esthétique de Chopin : avec la réverbération, le piano sonnait un peu comme une cathédrale engloutie, du moins comme la Chartreuse de Valldemosa où Chopin croyait entendre les chœurs des moines trépassés... Mais l'oreille et l'esprit s'adaptent, et très vite on était conquis par la superbe maîtrise de Tacchino, sa simplicité et sa rigueur, la richesse de ce romantisme intérieur qui refuse les fantaisies débridées où tant d'autres virtuoses font la roue. Le *Troisième impromptu*, la *Première ballade*, la *Fantaisie*, le *Premier scherzo*, autant de pages tournées comme celles d'un beau livre de souvenirs émouvants.

Toute la puissance contenue qui donnait tant de caractère à ces interprétations poétiques, éclatait ensuite dans les œuvres plus extraverties de Liszt, *Méphisto-valse*, ou la terrifiante *Tarentelle de Venezia e Napoli*, un instant apaisée en un chant de gondolier langoureux, abondamment brodé. Mais l'on gardera surtout le souvenir d'un *Sospiro*, délicieux paysage d'une âme romantique, et de *Funérailles*, joué, à travers les éclairs, avec une admirable dignité, comme un portrait de Chopin transfiguré.

Trois *Mouvements perpétuels* et la *Toccata* de Poulenc mettaient une dernière touche de fraîcheur à ce récital d'une qualité exemplaire.

JACQUES LONCHAMPT.

Le XXIe Festival de Montreux

Joey Calderazzo, un pianiste dans la nuit des ténors

Le saxophone ténor est partout, dans les clips, sur les publicités. Il attire encore plus de monde que la guitare. Il faut dire qu'à la nuit des ténors du Festival de Montreux les géants ne manquent pas d'envergure.

Dexter Gordon entre sur scène aux alentours de minuit, en conclusion d'un programme faste. Voix caverneuse et instrument présenté comme une offrande, il ajoute un chapitre au rôle de Dale Turner – son personnage dans le film de Tavernier – mais pas à sa musique... Le public se croit dans le film. Les éclairages font le reste. Tout est en place. Par chance, après pas mal de dérapages plus ou moins contrôlés, il lui reste une pointe de venin pour la coda de *Boby and Soul*. Le public, insatiable, en redemande. Dexter s'en tient là. On ne va tout de même pas tenter le diable.

Juste avant, grossi et enjoué, Stan Getz, « The Sound », vient de donner un récital souverain. Lui aussi, on le dit irrégulier ces temps-ci, moins d'ailleurs dans les moyens que dans l'envie de jouer. A l'inverse de Dexter, il peut mais ne veut pas toujours. Porté par un océan de jeunesse, encadré par un trio idéal (Kenny Barron, Rufus Reid, Victor Lewis), abandonné au plaisir du son, de la pureté, de la mise en place impeccable, des attaques à couper quatre mille souffles sauf le sien (qu'il entretient en tétant une cigarette), Stan Getz s'est engagé comme aux meilleurs de ses moments : avec une énorme négligence. Histoire de nous rappeler que tout cela n'est que de la musique, mais qu'il n'y a rien de plus fort.

Les choses, il faut dire, avaient commencé sur un train d'enfer. Lunettes noires, ironie aux commissures, nerveux, cynique et doux, Michael Brecker découpe les thèmes au laser. Avec cette allégresse glacée qui supporte les rêves et les danses (donc, la séduction) d'aujourd'hui.

Wynton et Randy, deux jours plus tôt, siégeaient de plein droit dans le Trumpet Summit. Ils en représentent l'actualité. Ils ont la même maîtrise instrumentale que Mike Brecker, la même domination des possibilités modernes du son, pas la même distance. Ici, on parodie Miles en souriant ; ostensiblement, on lance Mike Stern dans des solos bluesy, bleus, larmoyants, enchanteurs ; on démarque Rollins dans les intros, Ornette dans le déhanchement des thèmes ; on contourne Coltrane (c'est justement le vingtième anniversaire de sa mort) ; on va voir du côté ensoleillé du blues le plus sombre, son côté acide et léger, et à force de se moquer, d'aimer, d'image en image, la musique vient d'elle-même. En fondant.

Au piano, un nouveau à peine arrivé de New-York City. Il a un nom à coucher dans un studio de Cassavetes. Il joue comme on ne savait pas qu'on pût jouer. Il sera géant à son tour ou n'aura brillé qu'un soir pour Montreux. Il se nomme Joey Calderazzo.

FRANCIS MARMANDE.

Au Festival de Radio-France à Montpellier

La peau de chagrin d'Art Zoyd

Première version d'un opéra-rock par un quatuor de marginaux professionnels : Macbeth néo-gothique.

Il a suffi d'une brève ondée sur la cour Jacques-Cœur, mercredi à Montpellier, pour que l'Orchestre national et les Chœurs de Radio-France laissent Tatiana Nikolaeva poursuivre seule au piano (bâché !) le concert symphonique. Cent mètres plus loin, au vieux couvent des Ursulines, le groupe Art Zoyd reprenait sans attendre, sous la bruine et à ses risques et périls électriques, la première ébauche de son opéra-rock *Macbeth (1)*...

Ni très prestigieux ni vraiment populaires, ces quatre-là ne sont pas de ceux que s'arrachent les programmateurs des festivals d'été – plutôt de ces autres qui rongent leur frein en attendant l'automne et la reprise de leurs circuits « parallèles » habituels. Pas question, donc, de laisser échapper l'occasion inespérée !

Mais au-delà du calcul tactique, cette ténacité est surtout la marque d'une carrière menée depuis quinze ans contre vents et marées, de label marginal en tournée « off », et de succès d'estime en franche galère : tout un parcours du combattant franc-tireur qui, loin d'émousser l'énergie d'Art Zoyd ou ses choix musicaux, l'a endurci et confirmé – et sa musique avec lui, qui dès le début pourtant frappait par sa rigueur – dans toujours plus d'intransigeance.

Art forcené, que périodiquement on a cru incapable d'évoluer encore, entre son refus de toute joliesse et un abîme qui ne pouvait plus être que de silence. Le rythme est carré et martial, bien que la ponctuation manque, sur un tempo accablé d'exode ; le contenu mélodique, rudimentaire, l'harmonie spartiate et sans épaisseur, la construction plus squelettique encore juxtaposent sans surprise ni effet leurs raides engrenages de timbres nécessiteux : notes tenues aux violoncelles ou au saxo sur cellules jansénistes de piano électrique, çà et là une rumeur d'harmonium poussiéreux. Virtuosité instrumentale partout réprimée, un chant qui se débite en stances sèches et robotiques, une théâtralité confinée à quelques lumières blanches, crues et à l'uniforme noir des musiciens ; pas l'ombre d'expressivité, d'émotion, de plaisir.

D'où vient alors que cette sévérité soit belle, forts ces manques, éclatante cette noirceur, et que sans douter un instant, on croie Art Zoyd à même de bâtir un Macbeth puissant et hanté, exsangue et grinçant comme il doit l'être ou comme le *Nosferatu* de Herzog ? Ce *Macbeth*, en effet, dans l'état présenté à Montpellier, n'est pas du goût de la plupart. On a beau jeu de le trouver sinistre, voire sommaire et empesé dans son esthétique néo-gothique – sans que cela puisse rien enlever à son âpre et ténébreuse étrangeté.

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Bâti directement sur le texte de Shakespeare, ce sera sans doute plutôt un oratorio de concert qu'un opéra à part entière, que le groupe ne se donne pas moins de six ans pour composer, développer vocalement, produire et donner à entendre !

Cab Calloway à l'Olympia

L'âge d'or de Harlem

A quatre-vingts ans, l'ancienne star du Cotton Club est de nouveau sur la route.

Alerte octogénaire, Cab Calloway partage son temps entre une modeste maison de 200 000 dollars dans le New-Jersey, où il coule des jours paisibles, et des tournées de nouveau fréquentes depuis la sortie, il y a deux ans, de *Cotton Club*, le film de Francis Coppola. Avec Duke Ellington et le danseur de claquettes Bill Robinson, Cab Calloway a fait les beaux soirs du Cotton Club, le cabaret sophistiqué de Harlem dirigé par le gangster Owen « Owney » Madden. C'était à la fin des années 20 et au début des années 30. Une période exceptionnelle de fantaisie et d'esprit illuminait Harlem. Cab Calloway amusait les gens avec son excentricité.

Il avait remplacé Duke Ellington un soir de 1930 au Cotton Club. Le chef d'orchestre partait à Hollywood. *« A cette époque*, dit Cab Calloway, *j'avais un bon orchestre et je jouais à Broadway, au coin de la 49e Rue, dans un petit club, le Crazy Cat. Un jour, à la fin du spectacle, cinq hommes sont venus me trouver :* « Duke Ellington nous » quitte pour faire un film, et nous » avons besoin d'un orchestre. C'est » vous que nous voulons. Soyez au » Cotton Club demain à 2 heures » pour la répétition. »

» Je leur ai dit : « Voyez mon agent, parlez-lui. » *Ils m'ont répondu :* « Soyez-là à 2 heures » *et ils sont partis. J'ai vu mon agent, qui m'a conseillé d'y aller. Le lendemain, avant d'aller à la répétition, j'ai appris que les gangsters du Cotton Club avaient détruit à coups de hache une boîte de Harlem, La Plantation, qui allait s'ouvrir et que je devais inaugurer.*

» Je suis resté trois ans au Cotton Club. Et les gangsters avaient barre sur moi, sur mes affaires, sur tout ce qui tournait autour. Certains soirs, j'étais pris de panique à l'idée de mettre les pieds dans la boîte. Mais c'était un endroit fabuleux, où tous les gens du pays venaient un soir ou l'autre.

– Quelle était la différence entre le Cotton Club et le Savoy ?

– *Au Cotton Club il y avait des shows. Le Savoy n'était qu'un dancing, à la clientèle beaucoup moins chic. On ne pouvait pas bouger au Savoy. C'était toujours plein. Curieusement, la salle était en étages, et, quand les gens dansaient, c'était comme s'il y avait eu des ressorts sous la piste de danse. Tous les grands orchestres de jazz ont alors joué au Savoy : Chick Webb, Count Basie, Don Redman, Claude Hopkins et Fats Waller. »*

Le Cotton Club déménage et quitte Harlem pour Broadway en 1936. Les temps changent. Cab Calloway jouera dans quelques musicals et aussi dans *Porgy and Bess*, de Gershwin, « *un des habitués du Cotton Club* », dit-il.

Aujourd'hui, Cab Calloway s'amuse de son regain de faveur. *« Je viens à l'Olympia avec un bon orchestre, de bons chanteurs et de bons danseurs. Dans six mois, Hollywood va réaliser un film sur ma vie. Lionel Richie jouera mon personnage. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, lundi 20 juillet, 20 h 30.

EXPOSITIONS

« Les Mystères du rez-de-chaussée » à la Bibliothèque nationale

La marmite du feuilleton

La Bibliothèque nationale présente une exposition consacrée au feuilleton. Un genre éminemment populaire au XIXe siècle.

« Les mains, oh non ! pas les mains ! » « Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira-t-à toi... » « Enfer et damnation, c'était lui, c'était Rocambole ! » Pour les amateurs de littérature populaire, ces phrases tirées des romans de Gaston Leroux, Paul Féval et Ponson du Terrail sont autant de mots de passe qui évoquent immédiatement le profil de Chéri-Bibi, la botte de Nevers et la silhouette de l'insaisissable gredin... Un univers magique ponctué de coups de théâtre, et de rebondissements, de flots d'hémoglobine et de torrents de larmes. Les surréalistes en appréciaient l'invraisemblance érigée en système et la poésie involontaire. L'Université lui accorde aujourd'hui un modeste strapontin au Panthéon des lettres, catégorie sociologie littéraire.

Pourtant, on ne les lit plus guère. Les rééditions ont rarement le succès escompté. Apparemment, *les Mystères de Paris* font bâiller d'ennui nos contemporains. Ils ignorent les noms de ces « princes » de la plume qui ont régné sur la presse du dix-neuvième siècle. Xavier de Montépin, Pierre Decourcelles, Emile Gaboriau ou Arthur Bernède, l'auteur de *Belphégor*, tous sont désormais de parfaits inconnus. De ce cimetière émergent quelques signatures, Maurice Leblanc ou Gaston Leroux, créateur d'Arsène Lupin et de Rouletabille. Mais en dépit de l'enthousiasme de Robert Desnos, qui se régale encore des aventures de Fantômas ?

L'hommage rendu au feuilleton par la Bibliothèque nationale – pierre tombale de belle taille – traduit d'ailleurs fort bien cet oubli. On ne se bouscule pas beaucoup dans la galerie Mansart, où les organisateurs de l'exposition tentent d'expliquer « les mystères du rez-de-chaussée ». C'est ainsi que l'on nommait ces récits à épisodes, publiés au bas de la première page des journaux. Le feuilleton eut des débuts illustres. Le premier d'entre eux porte la signature de Balzac. Il paraît dans *la Presse* d'Emile de Girardin en 1836.

Des noms célèbres lui succèdent. Alexandre Dumas met au point la technique destinée à captiver le lecteur, jour après jour. C'est bientôt un genre littéraire en soi, avec ses règles, son style et ses auteurs spécifiques. Sainte-Beuve a beau déplorer le développement de cette littérature industrielle, elle tombe à pic pour faire bouillir la marmite journalistique. Pendant trois quarts de siècle, pas un quotidien qui ne propose sa « série » au titre souvent tapageur : *« Chaste et flétrie », « Les filles de plâtre », « L'alcôve et le confessionnal », « Les mystères du demi-monde »*. Le tout est accompagné d'un flot de matériel publicitaire destiné à appâter l'amateur.

Pour nous présenter ce phénomène, la Bibliothèque nationale a joué l'érudition, pure et massive. Ici, pas de fil conducteur pour nous guider à travers cette histoire pour le moins confuse. Elle a choisi d'entasser le maximum de documents dans le minimum de place. Pour la plus grande joie des spécialistes. Le grand public, lui, ne se retrouve guère dans cet amoncellement d'affiches, de programmes, de prospectus et de manuscrits divers. D'autant que la Bibliothèque nationale fait preuve, par ailleurs, d'une timidité inexplicable. Pourquoi interrompre l'histoire du feuilleton au lendemain de la première guerre mondiale, alors qu'il change seulement de forme pour s'adapter aux nouveaux médias ?

Le roman-photo, la bande dessinée et le feuilleton télévisé ne sont pas évoqués. On ne manque pourtant pas d'invoquer les grands ancêtres, *l'Illiade* ou *la Chanson de Roland*. Le temps, il est vrai, n'a pas encore donné à « Dallas » ses lettres de noblesse. Il est néanmoins dommage que cette exposition se borne à un exposé quelque peu indigeste d'histoire littéraire.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Les mystères du rez-de-chaussée », à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002. Tous les jours, de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 31 juillet.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15). 20 h 30 : Monsieur chasse !

Les autres salles

AUBER, 17 h : Geste-Station.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 22 h : Lâchez les chiens.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Éprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Corn Bread.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : P. Sellin, B. Vasseur.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Secret Talk.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : L. Morchini.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Red Holloway.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h : Cab Calloway.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : P. Sigaud Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Gomina.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 22 h 15 : Fou comme Fourcade ; 20 h 30 : Le monde du show-biz au pays de Star Trek ; 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), 22 h : Hommage à Saint-John Perse et Blaise Cendrars.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : J.-F. Ott, S. Picardi (Vivaldi, Kodaly, Bach...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Vaisseau tragique, de V. Sjöström ; 17 h, Films rares, films d'auteur : l'Invitation suisse, de C. Goretta ; Hommage à Anthony Mann ; la Charge des tuniques bleues (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)

L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Corps à cœur, de P. Vecchiali ; 17 h 30, Pactole, de Jean-Pierre Mocky ; 20 h 30, Allemagne, mère blafarde, d'Helma Sanders-Brahms.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bosn., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (Am., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 20 juillet

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Épée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 8e (46-06-36-07).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, (43-29-44-40).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; 1re époque : mer., ven., dim., mar. ; 2e époque : jeu., sam., lun ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76), 1re idem, 2e idem.

LE GUEPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) : v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.f.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 3 Parnassiens, 14e (43.20.30.19).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY ELIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 5e (42-78-47-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES

MARDI 21 JUILLET

« Belles façades et jardins ignorés de Blanche à Trinité », 10 h 30, métro Blanche (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (M. Pohyer).

« Versailles, quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la cathédrale Saint-Louis (Monuments historiques).

« Le Palais de justice », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).

« Exposition : le Marais, mythe et réalité », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Paris et son histoire).

« L'ermitage de la vallée aux Loups », 14 h 30, sortie métro Robinson (Paris et son histoire).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le cimetière Montmartre à la carte », 14 h 45, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Les galeries du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Tourisme culturel).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (G. Botteau).

« Les cours des miracles », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (M.-C. Lasnier).

« Les hôtels du Marais et leur histoire », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie rue du Petit-Musc (E. Romann).

« Techniques de la gravure sur cuivre dans les ateliers d'un taille-doucier », 15 heures, 187, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

مكرر من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 20 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Que la bête meure ■■ Film français de Claude Chabrol (1969). Avec Michel Duchaussoy, Caroline Cellier, Jean Yanne, Anouk Ferjac, Marc Di Napoli. *Un romancier veut se venger d'un chauffard, meurtrier de son enfant. Thème complexe de la culpabilité, Jean Yanne génial.* **22.25 Documentaire : Z comme Léon.** (2e partie.) *Tout l'art de Zitrone en quatre émissions : étude nourrie d'archives.* **23.20 Journal. 23.40 Série : Les envahisseurs.** Trahison.

A 2

▶ **20.30 Théâtre : Lorna et Ted.** De John Hale, adaptation française de Claude Baignères, mise en scène de Michel Fagadau. Avec Robert Hossein, Candice Patou, Louison Roblin. **22.05 Magazine : J'aime à la folie.** Présenté par France Roche. Invité : Jean Lacouture. **23.05 Histoires courtes.** Fils de chien, d'Eric Brach ; Incognito, de Jean Sacuto. **23.30 Journal. 23.50 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Le repos du guerrier. ■ Film français de Roger Vadim (1962), avec R. Hossein, B. Bardot. *Une jeune fille de bonne famille humiliée par un artiste bohème qui lui révèle le plaisir sexuel. Brigitte Bardot, l'improbable femme-objet d'un film à scandale.* **22.15 Journal. 22.40 Série : Histoires vraies, preuves à l'appui.** De F. Pottecher. L'affaire Smith. *Un Anglais qui, de 1911 à 1914, noya trois épouses dans une baignoire. Aucune trace de violence.* **23.35 Prélude à la nuit.** Nocturne, de Borodine, interprété par Cyprien Katsaris, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le gagnant. □ Film français de Christian Gion (1979). Avec Stéphane Audran. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Corrida. 23.15 Magazine : Le monde du sport.**

0.15 Cinéma : Carré blanc. □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985). **1.40 Cinéma : Le jeu de la vérité. ■** Film français de Robert Hossein (1961).

LA 5

20.30 Téléfilm : La légende de Lizzie Borden. *Une vieille fille est accusée d'avoir assassiné son père et sa belle-mère à la hache.* **22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence O. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Mission impossible.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : La statue en or massif. ■ Film américain de Russel Rouse (1966). *La course aux oscars, une satire des mœurs hollywoodiennes. Une curiosité.* **2e choix : Et le vent apporta la violence.** □ Film italien de Anthony Dawson (1969). Avec Klaus Kinski. Classique histoire de vengeance dans un western-spaghetti. **22.05 Série : Clair de lune. 22.55 Journal. 23.10 Musique : Clap, clip. 0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. Schumann, Schubert, Beethoven. **22.00 Concert** (en direct de l'Opéra) : Chant du destin pour *chœur et orchestre, op. 54*, et Un requiem allemand, op. 45, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski. **0.30 Jazz.** Luc Plouton Trio.

FRANCE-CULTURE

19.00 Concert (en direct de la salle Molière). Œuvres de Prokofiev, Rachmaninov, par Aleth Lamasse, violoncelle, et Diana Hovora, piano. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Avignon.** Rives et dérives : Musique des fleuves, le Gange. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

Mardi 21 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Vive la famille (2e partie). **14.45 Croque-vacances.** Caliméro ; Bricolage ; Tintin ; Le crabe aux pinces d'or ; Infos magazine ; Vidéo-surprise ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec : Brindille, Betty Mars, Caroline Grimm. **16.55 Feuilleton : La conquête du ciel** (4e épisode). **17.55 Mini journal, pour les jeunes.** De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Qui m'a tué ? **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Théâtre : Potiche.** De Barillet et Grédy, mise en scène de Pierre Mondy et Gérard Insolas. Avec Jacqueline Maillan, Pierre Maguelon, Marie-France Mignal, Jacques Jouanneau. *Dans la série « Les champions du rire », comédie en deux actes sur l'épouse d'un riche industriel : jogging, fourneaux, rosiers..., mais attention !* **22.50 Documentaire : Histoires naturelles,** d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 3. Truites et saumons. **23.45 Journal. 0.05 Série : Les envahisseurs.** La tornade.

A 2

13.45 Feuilleton : Les fils de la liberté (5e épisode). **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été.** Tour de France : rétrospective ; 20e étape du Tour 1987 : Villars-de-Lans-L'Alpe-d'Huez ; A chacun son tour, par Jacques Chancel ; Escrime : championnats du monde à Lausanne. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Tchaou ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma Airport 80 : Concorde.** □ Film américain de David Lowell-Rich (1979). Avec Alain Delon, Sylvia Kristel, George Kennedy, Susan Blakely, Robert Wagner. *Quatrième mouture du film-catastrophe aérienne dans les années 70. Sylvia Kristel est une hôtesse très convenable.* **22.20 Football (en différé).** Rencontre amicale : Saint-Etienne-Bayern de Munich. **23.45 Journal. 0.10 Le journal du tour** (rediff.).

FR 3

14.00 Agenda des vacances. 14.25 les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs vacances. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Passe-têtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. **16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Jeu : Le jeu de la tentation** (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Absence de malice. ■■** Film américain de Sidney Pollack (1981). Avec Paul Newman, Sally Field, Bob Balaban, Melinda Dillon. *Une journaliste ambitieuse, manipulée par un agent du FBI, accuse le fils d'un ancien « bootlegger » d'être mêlé à la disparition du leader syndical des dockers de Miami. C'est remarquablement écrit, mis en scène et joué.* **22.25 Journal. 22.50 Courts métrages.** D'après Maria, de J.-C. Robert. **23.20 Prélude à la nuit.** En souvenir de Rita Streich : L'amour de moi, Mélodie viennoise.

CANAL-PLUS

14.00 Cinéma : La nuit du risque. □ Film français de Sergio Gobbi (1986). Avec Stéphane Ferrara. **15.35 Documentaire : Les allumés du sport. 16.00 Cinéma : Les pirates de l'île sauvage. ■** Film anglais de Ferdinand Fairfax (1983). Avec Michael O'Keefe, Tommy Lee Jones, Jenny Seagrove. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Le shérif est en prison. ■** Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cleavon Little, Gene Wilder, Slim Pickens. **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Série noire pour une nuit blanche. ■** Film américain de John Landis (1984). Avec Jeff Goldblum. **0.05 Cinéma : The wiz. ■** Film américain de Sidney Lumet (1978). Avec Diana Ross, Michael Jackson. **2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

14.00 Les dossiers de l'agence O. 14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Mes funérailles à Berlin. ■ Film anglais de Guy Hamilton (1966). Avec Michael Caine, Eva Renzi, Paul Hubschmid, Oscar Homolka, Guy Doleman. *Un agent britannique aide un colonel soviétique à passer à l'Ouest. Description méthodique des affrontements d'espions dans un monde sans gadgets.* **22.10 Série : Mission impossible. 23.00 Les cinq dernières minutes. 0.35 Les dossiers de l'agence O. 1.30 Série : Hôtel. 2.20 Série : Mission impossible.**

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** La Suède. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : L'incroyable Hulk. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Les hors-la-loi.** *Terreur au Minnesota. Le gangster J.-J. Cole s'est échappé de la prison de Medella.*

▶ **22.00 Série : Maîtres et valets.** Mariage d'amour. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Concert (en direct de la salle Molière) : Choral de la cantate BWV 147, Fantaisie chromatique et Fugue BWV 903, de Bach ; Variations sur un allegretto, K 500, sonate en ré majeur, K 311, de Mozart ; Ballade n° 4 en la majeur, op. 52, de Chopin. **20.35 L'air du soir.** Locke, Purcell, Blow, Haendel.

22.00 Concert (en direct des Ursulines) : Opus 120 n° 1 pour clarinette et orchestre, de Brahms-Berio ; Symphonie n° 4 en sol majeur avec soprano de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée ; Solo : Françoise Pollet (soprano), Michel Portal, clarinette. **0.30 Jazz.** Serge Lazarevitch Trio.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le journal du corps. Les livres de l'année. **De 21.00 à 1.00 Les nuits d'Avignon. 21.15 Avignon.** Rives et dérives : Musique des fleuves : le Nil. **22.30 Les nuits d'Avignon** (suite).

Audience TV du 19 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

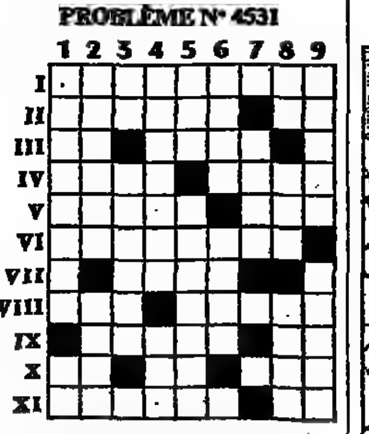
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	31.7	Amour risque 12.6	Journal Tour 11.6	Amuse 3 1.5	Fausses confid. 1.5	Supercopter 3.0	Chez soi 1.5
19 h 46	34.7	Amour risque 13.6	Quoi de neuf ? 11.6	Church. France 1.5	Catch 3.5	Supercopter 3.5	Hulk 1.5
20 h 16	38.2	Journal 15.6	Journal 13.1	Hogan Show 3.0	Catch 1.5	Robotech 4.5	Hulk 1.0
20 h 55	40.2	2 hommes Ouest 12.1	Madigan 12.1	Pièce crime 1.0	Top secret 3.5	L'Américaine 9.5	Contre mort 3.0
22 h 08	32.2	2 hommes Ouest 12.6	Carnets avent. 7.0	Soir 3 1.5	Flash info 1.0	L'Américaine 8.0	Vegas 3.0
22 h 44	25.6	Pub 9.0	Jazz Antibes 3.0	Ciné minuit 4.5	Boxe 1.5	Mission impos. 4.5	Vegas 3.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4531



HORIZONTALEMENT

I. Des femmes à l'ouvrage. – II. A l'entendre, on peut supposer la présence d'une dinde. Possessif. – III. Réfléchi. Lance des bombes. – IV. De quoi se sentir beaucoup moins gêné. De quoi en avoir plein le dos. – V. Bourrés et par conséquent bien pleins. Propice à un changement de bord. – VI. Forment la berge. – VII. Bête noire. – VIII. Place des Vosges. Mal de l'air. – IX. Résultat d'une épreuve. Dut réapprendre à marcher à quatre pattes. – X. Pièce montée. Etait attendu par maints prétendants. Est fait pour servir. – XI. Plus vivants... sans être morts pour autant. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Le comble, pour lui, serait de *travailler au noir !* Incite le « gendarme » à mettre à l'amende. – 2. Tel que le climat est à la tempête. Il en est qui tiennent à ce qu'on leur en amène plus d'un sur un plateau. – 3. Démontre. N'est évidemment pas à même d'engager la conversation. – 4. Dessous de table. Passe très facilement inaperçu. – 5. Montre peut-être les dents mais sans agressivité. Disparaît au moindre bruit. – 6. Où certains travaillent à la loupe. Se retrouve parfois sur le flanc. – 7. Passe en silence. – 8. Conjonction. Pris au piège. Manquas de reconnaissance. – 9. Telle qu'on en a pincé pour elle ! Passe son temps devant la fenêtre.

Solution du problème n° 4530

Horizontalement

I. Tétrodons. Halle. – II. Rare. Abois. Nuit. – III. Ouadaï. Etamine. – IV. Go. Salut. Me. – V. Niera. Alliers. – VI. Endémie. Assis. – VII. Soi. Isatis. Se. – VIII. Uélé. Roitelet. – IX. Minestrone. Site. – X. Ossu. Eau. Go. Et. – XI. Ru. Optes. Sec. – XII. Epar. Ouïe. Sus. – XIII. Vérité. Eu. Epi. – XIV. Tairas. Recensée. – XV. Eus. Sel. Suse. Ur.

Verticalement

1. Troènes. Molette. – 2. Eau. Inouïs. An. – 3. Tragédiens. Avis. – 4. Redoré. Leurrer. – 5. Amies. Ras. – 6. Dais. Is. Te. Oise. – 7. Ob. Aléa. Raout. – 8. Noël. Troupier. – 9. Situation. Te. Es. – 10. Sati. Siège. Ecu. – 11. La. Ossues. – 12. Animistes. Ne. – 13. Lunées. Liesses. – 14. Lie. Risette. Peu. – 15. Et. Ossète. Crier.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 juillet 1987 :

DES LOIS

● N° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

DES DÉCRETS

● N° 87-552 du 17 juillet 1987 portant modification du livre des procédures fiscales.

● N° 87-555 du 17 juillet 1987 relatif aux statuts du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984.

UN ARRÊTÉ

● Du 10 juin 1987 portant nomination des stagiaires du cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (première et seconde série).

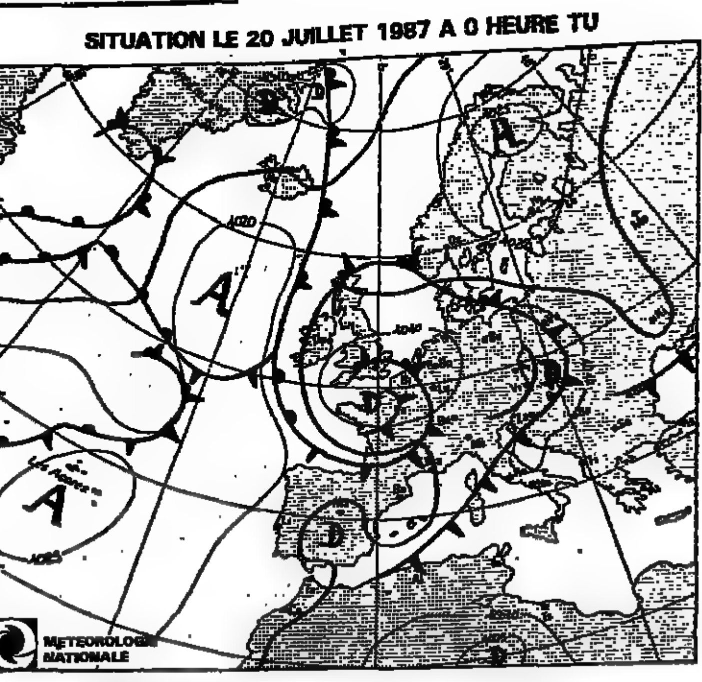
● **Solidarité avec les Tibétains.** – Cent mille réfugiés tibétains sont en Inde. Grâce à des initiatives privées, un hôpital est en cours de construction pour leur permettre de survivre. Les dons peuvent être adressés à l'Aide aux réfugiés tibétains, 6, rue Général-de-Montfort, 74700 Sallanches.

● **Salut la France.** – ERYICA (Association européenne pour l'information et le conseil des jeunes) vient de publier *les Guides du jeune visiteur.* Réalisés simultanément dans six pays (Belgique, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni) et traduits en plusieurs langues, ils donnent des informations pratiques sur les transports, l'hébergement, les possibilités d'emploi ou d'étude, les loisirs, etc. Ils sont disponibles dans les centres d'information jeunesse, les offices de tourisme, les ambassades, les centres culturels et les agences de voyage réservées aux jeunes. Prix de vente : 30 F.

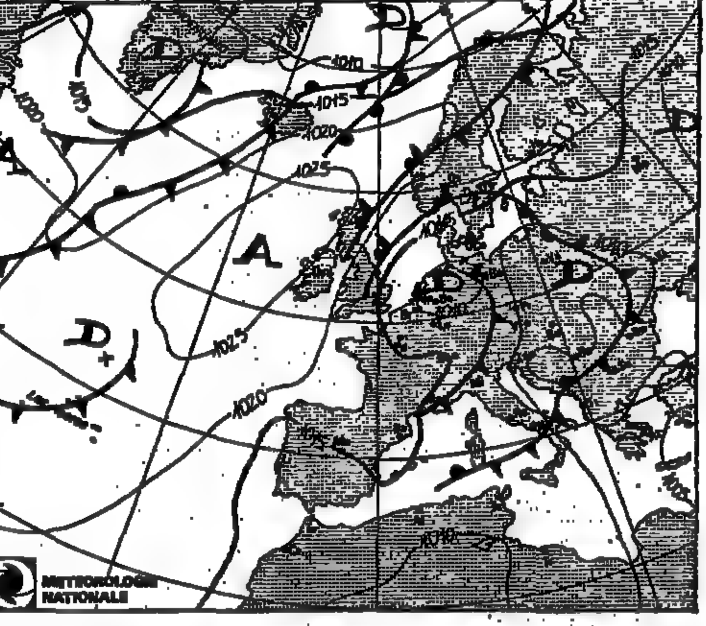
★ CIDJ, 101, quai Branly. Tél. : 45-67-35-85.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 juillet à 0 h TU et le mardi 21 juillet à 24 h TU.

La France se maintient sous le contrôle de la dépression centrée en Manche : de l'air frais et instable envahit donc le pays par vagues successives. Par ailleurs, des limites frontales circuleront sur la moitié nord du territoire où elles provoqueront des passages pluvieux parfois modérés.

Mardi 21 juillet, la majeure partie du pays subira un temps gris, souvent pluvieux et frais pour la saison.

De la Normandie au Centre, au nord-est et au nord, le temps s'annonce particulièrement médiocre : un ciel très chargé, des passages pluvieux et un vent du nord soutenu.

De la Bretagne au Poitou-Charentes, à l'Auvergne et à Rhône-Alpes, la matinée sera brumeuse et très nuageuse, mais il ne devrait pleuvoir que l'après-midi, par intermittence.

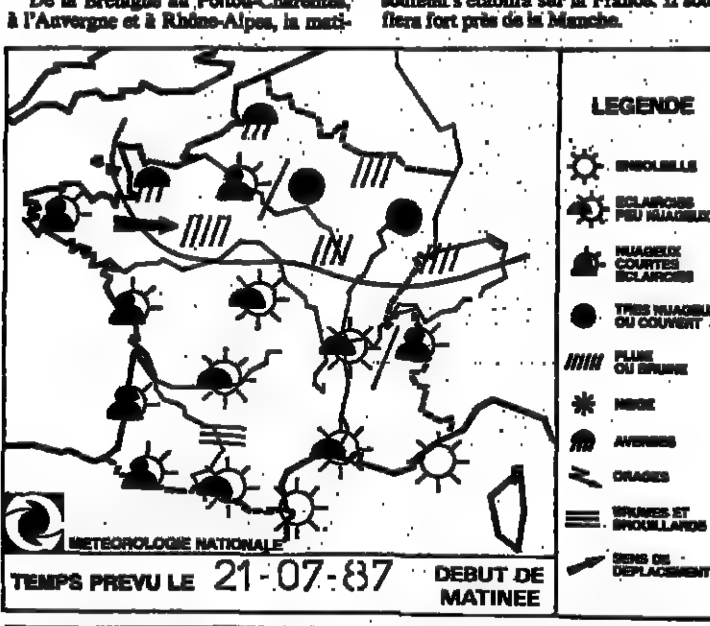
De l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Quelques averses sont encore possibles.

C'est en Provence-Côte-d'Azur et en Corse que le soleil sera le plus généreux malgré quelques nuages passagers.

Les températures minimales, sans changement, varieront entre 13 et 18°C du nord au sud.

Les températures minimales se situeront entre 16 et 20°C sur la moitié nord, entre 20 et 22°C du Poitou-Charentes à Rhône-Alpes, entre 24 et 30°C de l'Aquitaine aux pays méditerranéens.

Un vent de nord à nord-ouest assez soutenu s'établira sur la France. Il soufflera fort près de la Manche.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-7 à 6 heures TU et le 20-7-1987 à 6 heures TU — le 20-7-1987

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	30	15	D
BIARRITZ	21	18	C
BORDEAUX	21	15	A
BOURGES	21	14	P
BREST	17	14	C
CAEN	16	14	P
CHERBOURG	16	13	A
CLERMONT-FERR.	23	14	P
DIJON	23	13	P
GRENOBLE St-M-H	26	23	D
LILLE	18	14	P
LIMOGES	17	13	C
LYON	24	17	C
MARSEILLE-MAR.	26	18	D
NANCY	22	14	P
NANTES	19	15	P
NICE	28	18	D
PARIS-MONTS.	17	14	P
PAU	21	15	C
PERPIGNAN	26	17	N
RENNES	17	14	P
ST-ÉTIENNE	23	15	C
STRASBOURG	22	15	P
TOURS	17	14	P
TOULOUSE	25	13	C
POINTE-A-P.	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	23	C
AMSTERDAM	21	14	P
ATHÈNES	33	23	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	26	17	N
BELGRADE	35	20	D
BERLIN	23	16	P
BRUXELLES	20	14	P
LE CAIRE	37	21	C
COPENHAGUE	17	13	C
DAKAR	32	26	N
DELHI	41	33	N
DJERBA	42	22	D
GENÈVE	23	16	C
HONGKONG	32	29	D
ISTANBUL	23	20	D
JÉRUSALEM	30	19	D
LISBONNE	24	16	D
LONDRES	18	14	P
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	19	12	A
MADRID	29	13	D
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	26	12	B
MILAN	25	16	N
MONTRÉAL	29	16	C
MOSCOU	15	11	P
NAIROBI	25	11	N
NEW-YORK	32	23	C
OSLO	25	15	C
PALMA-DE-MAL.	30	17	D
PÉKIN	33	23	A
RIO-DE-JANEIRO	26	22	D
ROME	32	21	D
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	23	13	N
SYDNEY	16	9	D
TOKYO	24	21	P
TUNIS	45	23	D
VARSOVIE	25	17	O
VENISE	30	18	D
VIENNE	26	15	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CYCLISME : Tour de France

Jean-François Bernard dompte le Ventoux

Le mont Ventoux a rendu son verdict : net vainqueur de l'étape contre la montre disputée sur les pentes du « géant de Provence », le dimanche 19 juillet, Jean-François Bernard a ravi le maillot jaune à Charles Mottet, courageux mais dominé. Deux autres Français, Denis Roux et Martial Gaiyant, se sont hissés dans le haut du classement alors que Millar, l'Américain Hampsten et le Mexicain Alcala rétrogradent. L'étape contre la montre du Tour féminin a permis à l'Italienne Maria Canins de reprendre le maillot jaune à la Française Jeannie Longo, deuxième à deux secondes.

LE MONT VENTOUX
de notre envoyé spécial

Raphaël Géminiani, qui connaît bien le mont Ventoux pour avoir laissé des litres de sueur autrefois sur ses chemins arides, était formel à Avignon : *« Il y aura deux courses dans la course. Les candidats à la victoire devront procéder en deux temps et disputer d'abord une épreuve contre la montre de plat puis une épreuve de côte, la particularité de cette étape impliquant un changement de vélo à mi-parcours. Ceux qui négligeront cette règle essentielle partiront battus. »*

Jean-François Bernard n'avait pas consulté le « Père Gem » mais il possédait son sujet. En accord avec ses deux directeurs sportifs, Paul Koechli et Maurice Le Guilloux, il appliqua la méthode préconisée par l'ancien. Entre Carpentras et Bédoin, sur la portion la plus roulante, il utilisa une bicyclette spéciale aérodynamique, dotée d'une roue arrière lenticulaire et s'assura déjà un avantage initial de 40 secondes sur Stephen Roche.

Au pied du Ventoux, soit à 21 kilomètres du sommet, il sauta en voltige sur une machine classique légère contruite à partir d'un cadre en fibre de carbone. A l'arrivée, il comptait 1 min. 58 sec. d'avance sur Herrera, 2 min. 19 sec., sur Roche et 3 min. 58 sec. sur Mottet qui, malgré un courage à la dimension de la montagne provençale, devait rendre le maillot jaune. Millar, Criquielion, Zimmermann, Hampsten et le Mexicain Alcala étaient rejetés dans les profondeurs du classement. Eric Caritoux, le régional de l'étape, qui avait fait merveille naguère sur cette route rugueuse où il apprit à pédaler, devait se contenter d'une modeste trente-septième place à 7 min. 30 sec. du vainqueur. Quant à Laurent Fignon, soixante-quatrième, il perdait 9 min. 9 sec. dans l'affaire, soit environ 15 secondes par kilomètres : un résultat qui situe ses limites actuelles.

> ### Bontempi et Thurau dopés
>
> *Alors qu'aucun coureur n'avait été sanctionné au cours du Tour de France 1986, deux concurrents du Tour 87 ont fait l'objet d'un contrôle positif : Dietrich Thurau, à l'issue de l'étape Troyes-Epinay-sous-Sénart et Guido Bontempi, vainqueur de la septième étape Epinal-Troyes. Ils sont déclassés de la première à la dernière place de l'étape et frappés d'une amende de 1 215 francs suisses assortie d'une suspension d'un mois avec sursis.*

La tête et les jambes

Pour résoudre les problèmes technique de cette épreuve inhabituelle, Jean-François Bernard avait mis tous les atouts dans son jeu : il employait un matériel sophistiqué parfaitement adapté au terrain, il disposait en permanence d'une gamme de développements idéale et put ainsi moduler son effort en fonction du relief et des circonstances. Il fut l'un des rares, voire le seul, à pousser aussi loin le souci du détail.

Il a gagné avec sa tête. Il a aussi et surtout gagné avec ses jambes, la qualité athlétique étant indispensable dans un exercice aussi difficile. Au dix-huitième jour du Tour, en un peu moins de 1 heure et 20 minutes, le coureur nivernais, âgé de vingt-cinq ans, a surclassé ses adversaires et conquis le maillot jaune. Cet exploit le désigne-t-il comme le favori logique d'une course décantée mais toujours incertaine ? Les Alpes gardent leur mystère. Avec deux arrivées en altitude à l'Alpe-d'Huez et à La Plagne, Lucho Herrera n'est pas encore battu. De son côté, Roux compte sur sa régularité pour renverser la situation à son avantage dans les cols, tandis que Delgado demeure en embuscade. Jean-François Bernard – « Jef » pour les intimes – n'en occupe pas moins une position de force. Il impressionne par son équilibre, sa lucidité et ses facultés de récupération. Sur bien des points, ce puncheur du cyclisme rappelle Bernard Hinault, qui le considère depuis deux ans déjà comme son dauphin.

Son début de saison fut discret et il effectua un Tour d'Italie en demi-teinte. Pourtant Paul Koechli et Maurice Le Guilloux sont formels : *« Jean-François Bernard a progressé dans tous les compartiments de la compétition. Ses tests médicaux révèlent une santé impeccable et son moral est à l'image de son physique : solide. »*

Bref, le leader du groupe Toshiba était exact au rendez-vous du mont Ventoux... Bernard Tapie également. Accompagné de Michel Hidalgo, il faisait sa première apparition, dimanche, sur le Tour et le champagne était au frais.

JACQUES AUGENDRE.

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de France

Glissons sous la pluie

Le Grand Prix de France de vitesse motos, disputé sous la pluie le dimanche 19 juillet sur le circuit Bugatti du Mans, a vu les victoires des Suisses Rolf Biland et Kurt Waltisperg (LCR Krauser) en side-cars, de l'Italien Fausto Gresini (Garelli) en 125 centimètres cubes, de l'Allemand de l'Ouest Reynold Roth (Honda NSR) en 250 centimètres cubes et de l'Américain Randy Mamola (Yamaha YZR) en 500 centimètres cubes.

Les deux frères Sarron, Dominique (Honda NSR) et Christian (Yamaha YZR), qui avaient réussi les meilleurs temps des essais en 250 et en 500 centimètres cubes, ont dû se contenter respectivement des deuxième et troisième places en course.

LE MANS
de notre envoyé spécial

La pluie. Ils devaient être quelques dizaines de milliers à la maudire. Ces fidèles du Continental Circus qui avaient monté leurs canadiennes dans les champs gorgés d'eau autour du circuit. Ces spectateurs installés dès le matin sous des abris de fortune, constitués le plus souvent de sacs plastique. Ces quinze pilotes des 125 centimètres cubes qui avaient fini leurs glissades dans les bottes de paille dès la première course.

Rares étaient ceux qui, comme Christian Sarron, longtemps surnommé « le petit prince de la pluie », espéraient s'en faire une alliée. A trente-deux ans, dont dix passés sur les Grands Prix, cet auvergnat est certes conscient du danger accru de piloter sur un sol détrempé. Mais sa science des trajectoires, son style bien en ligne sur la machine, lui ont souvent permis de passer sans dommage là où d'autres, plus habitués à dompter leur moto, maîtrisaient mal leurs glissades.

Après un début de saison raté (deux chutes et trois abandons sur ennuis mécaniques lors des sept premiers Grands Prix), Christian Sarron avait surtout besoin de reprendre confiance. Les deux nouvelles chicanes installées pour réduire la vitesse de pointe sous la passerelle Dunlop et au chemin aux Bœufs n'étaient pas vraiment à son goût. *« C'est là que je faisais la différence,* regrettait-il. *Le nouveau Bugatti va dans le sens des circuits modernes avec des chicanes d'attaque et des virages lents. Il faut y aller plus violemment alors que le circuit réclamait autrefois pilotage et finesse. »*

Jamais le leader de l'écurie Yamaha-Gauloises blondes n'avait pu préparer un Grand Prix de France avec autant de soin. L'annulation du Grand Prix de Belgique le 5 juillet avait permis à l'équipe technique de Jacky Germain de pousser le développement de la YZR, dotée de nouveaux pots d'échappement et d'améliorations sur les cylindres et les carburateurs. Lors de deux séances d'essais privés au Mans, Christian Sarron avait parfait sa connaisance de la nouvelle piste, déjà apprise en avril à l'occasion du championnat de France open. Puis, à toutes fins utiles, il avait effectué dans la semaine précédant le Grand Prix de France une pleine journée d'essais chez Michelin, sur une piste arrosée artificiellement, pour tester de nouvelles gommes et retrouver ses sensations sur revêtement mouillé.

Ce souci des détails lui avait permis d'obtenir la première pôle-position de sa carrière en 500 centimètres cubes, après avoir réussi les meilleurs temps aux essais sur sol mouillé comme sur revêtement sec. Pourtant, comme son frère Dominique, attardé par une sortie de route dès la première chicane et auteur d'une vaine poursuite derrière Reynold Roth, qui a remporté, à trente-quatre ans, son premier Grand Prix en 250 centimètres cubes et pris la tête du championnat du monde, jamais Christian n'a été en mesure de rééditer en course sa performance des essais.

La chute de l'Américain Eddie Lawson (Malboro-Yamaha), le champion du monde, contraint à l'abandon dès le deuxième tour, et la prudence de l'Australien Wayne Gardner (Rothmans-Honda), vainqueur à Jerez, Monza, Salzbourg et Rijeka, assurant sans prendre trop de risques sous la pluie une quatrième place utile dans l'optique du championnat, n'ont pu être exploitées par Christian Sarron.

Deux erreurs

« J'ai fait deux erreurs de choix, reconnaissait-il après la course. *J'ai remplacé les pneus qui m'avaient permis de réussir le meilleur temps sous la pluie par d'autres qui s'étaient révélés plus performants sur le circuit Michelin, mais la piste du Bugatti est beaucoup plus glissante. D'autre part, après la course des 250 centimètres cubes, Michel Igoa avait de l'eau dans ses carburateurs. Nous avons décidé de boucher les entrées d'air, mais la moto ne répondait plus normalement en sortie virage. La puissance arrivait d'un seul coup, accentuant le patinage. »*

Dans ces conditions, Christian Sarron a dû laisser la deuxième place à l'Italien Pierfrancesco Chili (Honda NS), loin derrière le cow-boy californien Randy Mamola, auteur, comme Roth, d'un extraordinaire cavalier seul du premier au dernier tour du circuit. *« Techniquement, le pilotage ne crée plus de différences sous la pluie depuis l'apparition, fin 1984, du pneu radial Michelin qui offre une adhérence bien supérieure,* expliquait-t-on dans l'écurie Yamaha. *Sous la pluie, la différence se fait désormais dans les esprits, car il faut surtout vaincre ses appréhensions. »*

Randy Mamola, l'acrobate du Continental Circus, celui qui cabre le plus ses motos en sortie de virage, y est depuis longtemps parvenu. A nouveau deuxième du championnat du monde, il ne lui reste plus qu'à vaincre le signe indien qui semble le vouer au titre de vice-champion, déjà obtenu trois fois avec Suzuki (1980 et 1981) et avec Honda (1984).

GÉRARD ALBOUY.

Pique-nique

LE MONT VENTOUX
de notre envoyé spécial

La vieille sagesse provençale avait pourtant prévenu : *« N'est pas fou qui monte au Ventoux, mais fou qui y retourne. »* Il s'en trouve pourtant, des fous, ce dimanche-là. On ne parle pas des coureurs. *Eux sont payés pour* repiquer au supplice et, de toute façon, on ne fait que les entrevoir entre le pastis et le saucisson, suant, bavant, en danseuse, dans les lacets maudits.

Non. On parle plutôt des cohortes qui, installant sur les éboulis et la pierraille, un véritable Salon du camping-caravanning peuplé d'un échantillon représentatif de l'Europe vacancière. La belle exhibition ! Tables et fauteuils pliants, assiettes, gobelets, sel, poivre, moutarde en grains, transistors *longue portée et télés portables,* branchées sur l'allume-cigares.

Car une journée sur le Ventoux, surtout celle-là, ça se prépare. C'est autre chose que voir passer le peloton de son balcon ou au ras de sa basse-cour, paresseusement appuyé à sa fourche. Que de savants calculs, de haute technologie déployés pour déballer à 13 heures le poulet encore chaud et la bière frappée à souhait. On imagine la veille au soir la mobilisation générale dans les camping-cars, les enfants consignés, les ordres *et contre-ordres ménagers,* les vocations rentrées de capitaines en espadrilles, bref les préparatifs stratégiques de l'épopée annuelle.

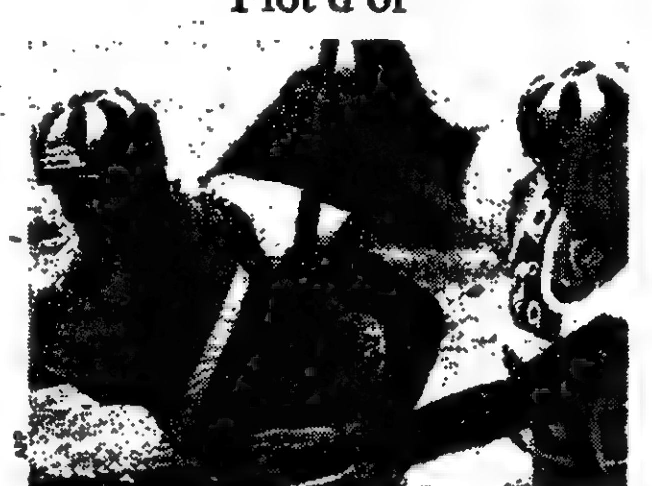
On a dit stratégie ? C'est bien de cela qu'il s'agit et le dilemme est *redoutable* : débarquer la veille et passer la nuit sur place ou jouer les aventuriers du petit matin, tenter de gagner les lieux *de l'exploit avant que la gendarmerie – elle aussi ô combien mobilisée – n'en interdise le territoire sacré.* On imagine, là encore, les cartes d'état-major dépliées à la veillée, les courbes de niveaux analysées, les dieux de la *météo invoqués,* les montres synchronisées.

On ne saurait sous-estimer dans la réussite de l'opération le rôle de cette compagne indispensable : la glacière. Rouge, bleue, verte, mini-modèle à porter presque en bandoulière avec les jumelles, ou maxi-format qui nécessite une remorque à elle toute seule, peu importe. On la *bichonne, on la révise avant* l'effort. Et, plus méritoire encore, on la porte parfois sur plusieurs kilomètres, jusqu'à trouver la touffe ou le caillou idéal. Oui, c'est savant un dimanche sur le Ventoux, pour ne même pas voir Jean-François Bernard ravir le maillot jaune à Charlie Mottet. Mais entrevoir les lunettes de Fignon, la sueur de Herrera, la souffrance anxieuse et concentrée de tous est déjà une récompense bien gagnée. Bien souvent, cette journée n'est aussi que la répétition grandeur nature de ce *qui suit : ce sont les mêmes,* fidèles compagnons du bord de route, qu'on retrouvera les jours suivants à Villard-de-Lans ou à l'Alpe-d'Huez. Car l'élite du public sait bien qu'il n'est bon Tour que de la dernière semaine, *celle des Alpes. Et le Ventoux,* n'en déplaise à la vieille sagesse provençale, *n'en est encore que* l'amuse-gueule.

D. SCHNEIDERMANN.

CANOË-KAYAK : championnats du monde

Flot d'or



Aux dix médailles dont six d'or remportées les 11 et 12 juillet par les descendeurs, les slalomeurs en ont ajouté six les 18 et 19 juillet pour la clôture du programme des championnats du monde *disputés sur le bassin de l'Isère. Par rapport aux championnats 1985,* les slalomeurs ont donc obtenu une place supplémentaire sur le podium. La meilleure performance a *été réalisée* par les frères Calori, Pierre et Jacques, qui ont conquis le titre mondial en canoë biplace que les Français attendaient depuis 1969. Les jumeaux d'Annemasse qui, à l'instar de Gilles Zok, vont mettre un terme à leur carrière sportive, ont fait coup double : ils ont aussi remporté le titre de la patrouille, associés aux équipages Seidl-Daval et Daille-Lefièvre.

Ces résultats sont pour une large part à mettre au crédit de l'entraîneur Robert Platt, qui a en charge cette spécialité depuis 1981. Après la médaille d'argent obtenue par la patrouille française en 1985, cet Alsacien établi à Rennes s'est appliqué à créer une dynamique de groupe au sein de l'équipe en faisant notamment appel à Nicolas Chevalier, un conseiller en management, qui s'est intéressé auparavant à la course au large et à la formule 1.

Les femmes n'ont pas eu autant de réussite. Dans la course de kayak individuelle Myriam Jerusalmi s'est contenté de la deuxième place. Et par équipe, Jerusalmi, Grange-Prigent et Arnaud, médaille d'argent, n'ont pas pu conserver le titre mondial de 1985.

L. T.

GOLF : Open britannique

Faldo émerge de la brume

Le Britannique Nick Faldo a remporté dimanche à Muirfield la 116e édition de l'Open britannique de golf, premier titre majeur de sa carrière. Agé tout juste de trente ans, le Britannique a terminé avec un total de 279, c'est-à-dire 5 en dessous du par. Il a reçu pour cette victoire un chèque de 800 000 francs, mais les retombées commerciales devraient multiplier cette somme par 10. Une dernière carte dans le par (71) était suffisante pour reléguer à 1 point l'Américain Paul Azinger et l'Australien Rotger Davis, qui ont terminé *ex æquo* à la deuxième place après avoir rendu des cartes respectivement de 73 et 69.

MUIRFIELD
correspondance

Sur les neuf derniers trous de Muirfield, par un dimanche où le tracé était noyé dans une brume toute écossaise, le Britannique Faldo a eu ses adversaires à l'usure. Pas d'estocade à l'espagnole, une lente mise à mort, ou plutôt, pour l'Américain Azinger, une contrainte au hara-kiri.

Pas plus que Sandy Lyle, autre vainqueur britannique il y a deux ans, Faldo ne bénéficie d'une personnalité charismatique. Chez lui, pas de facilité affichée ni de gestes gratuits. C'est un chêne. Jambes longues et larges épaules.

La dernière carte de Faldo a été *étonnante. Elle entrera à coup sûr* dans la légende de l'Open. Non par son panache, mais, chose unique à Muirfield, par son extrême régularité : dix-huit fois le par ! Ni birdie qui stimule ni bogey qui abat. Le par, seulement le par, rien que le par. *Comme une note qui se répète* inlassablement. Comme un glas qui sonne dans la brume. Faldo était dans son élément. *« Lors de ma première victoire sur le circuit à la PGA britannique, en 1978, le parcours était brumeux. Ici, toute la semaine, j'avais eu l'impression que je gagnerais. En arrivant au club aujourd'hui, les brumes que je trouvais, que je retrouvais étaient comme un présage. »*

Nick Faldo a commencé à jouer à quinze ans, parce qu'il avait trouvé *« curieusement agréable le golf »* en regardant Jack Nicklaus à la télévision. En 1983, il a été classé premier Européen, après notamment une victoire à l'Open de France. Pour progresser, il remit alors son jeu en chantier. Mais il ne gagna plus rien.

« Cela m'avait pris deux ans pour revenir, dit-il. *Quand je lis qu'un grand champion comme Ben Hogan prenait parfois deux semaines de congés pour travailler un aspect de son jeu, puis revenait pour gagner, je reste abasourdi. Deux ans, c'est long, mais jamais je n'ai douté. J'ai tellement travaillé que souvent, à 4 heures de l'après-midi, je n'arrivais plus à tenir un club tellement mes mains étaient meurtries ».*

En tout cas le swing de Faldo, revu et corrigé par l'Américain Dave Leadbetter, a fait merveille dimanche. Tout le travail récent a trouvé sa récompense du 7 au 8 et encore au 10, quand il a réussi des sorties de bunker aux moments cruciaux de la partie. Car à ce moment Paul Azinger, le superdoué du circuit américain, en tête depuis le deuxième jour, menait de trois coups à dix trous de l'arrivée.

Mais dans les brumes qui s'épaississaient, et derrière un Faldo qui maintenait son rythme, Azinger, en prenant le chemin du retour, a balancé entre l'euphorie et la fébrilité. Puis l'angoisse l'a emporté. Aux dixième et onzième trous, il a perdu un point. Au 12, au 14 et encore au 16, il a raté des putts pour le birdie de 4, 3 et 5 mètres. Signe de précipitation et de peur : il levait moins haut le putter. Au 17 (par 5), son drive atterrit dans un bunker sur le fairway pour la deuxième fois seulement en quatre jours. En quatre coups, il est arrivé à 4 mètres du drapeau. Mais il a fallu deux putts pour faire le trou.

Azinger savait alors qu'il devait réussir soit un birdie pour gagner, soit le par pour aller en barrage. Son *fer 5, slicé, atterrit dans le sable.* Sortie hasardeuse. Deux putts. Il a perdu. Une défaite brutale, alors que la victoire a été lentement, minutieusement construite par Faldo à coups de par.

MARC BALLADE.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la dix-huitième étape, Carpentras-le mont Ventoux (contre la montre).** – 1. Bernard (Fr. Toshiba), les 36,5 km en 1 h 19 mn 44 sec. ; 2. Herrera (Col.), à 1 mn 39 sec. ; 3. Delgado (Esp.), à 1 mn 51 sec. ; 4. Parra (Col.), à 2 mn 4 sec. ; 5. Roche (Irl.), à 2 mn 19 sec. ; 6. Gayant (Fra.), à 2 mn 52 sec. ; 7. Acevedo (Col.), à 3 mn 5 sec. ; 8. Roux (Fra.), à 3 mn 34 sec. ; 9. Mottet (Fra.), à 3 mn 58 sec. ; 10. Wilches (Col.), à 4 mn 18 sec.

● **Classement général.** – 1. Bernard (Fr. Toshiba), en 79 h 39 mn 3 sec. ; 2. Roche (Irl.), à 2 mn 34 sec. ; 3. Mottet (Fra.), à 2 mn 47 sec. ; 4. Delgado (Esp.), à 3 mn 56 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 8 mn 18 sec. ; 6. Millar (G.-B.), à 9 mn 43 sec. ; 7. Parra (Col.), à 11 mn 15 sec. ; 8. Wilches (Col.), à 12 mn 1 sec. ; 9. Hampsten (E.-U.), à 12 mn 40 sec. ; 10. Zimmermann (Sui.), à 14 mn 26 sec.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la neuvième étape, Corrençon-en-Vercors-Saint-Nizier (contre la montre).** – 1. Canins (Ita.) (moyenne : 43,406 km/h), en 32 mn 29 sec. ; 2. Longo (Fra.), à 22 sec. ; 3. Poliakova (URSS), à 30 sec. ; 4. Lafargue (Fra.), à 45 sec. ; 5. Bonanomi (Ita.), à 1 mn ; 6. Enzenauer (RFA), à 1 mn 32 sec. ; 7. Kibardina (URSS), à 1 mn 32 sec. ; 8. Varenkamp (RFA), à 1 mn 38 sec. ; 9. Simonnet (Fra.), à 1 mn 39 sec. ; 10. Odin (Fra.), à 1 mn 42 sec.

● **Classement général.** – 1. Canins (Ita.), en 15 h 15 mn 26 sec. ; 2. Longo (Fra.), à 2 sec. ; 3. Poliakova (URSS), à 4 mn 47 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 4 mn 53 sec. ; 5. Bonanomi (Ita.), à 6 mn 46 sec. ; 6. Lafargue (Fra.), à 9 mn 1 sec. ; 7. Damiani (Fra.), à 10 mn 14 sec. ; 8. Bonnoront (Fra.), à 10 mn 14 sec. ; 9. Odin (Fra.), à 10 mn 16 sec. ; 10. Kibardina (URSS), à 11 mn 28 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Première journée)

*Bordeaux b. Metz	3-2
*Monaco b. Marseille	3-1
*Laval b. Saint-Etienne	4-0
*Toulouse b. Montpellier	3-1
*Paris SG b. Le Havre	2-0
*Brest et Matra RP	0-0
*Toulon b. Nice	4-1
*Cannes et Auxerre	0-0
*Lille b. Nantes	3-0
*Niort et Lens	1-1

Deuxième division
(Première journée)
Groupe A

*Sète b. Châtellerault	3-0
*Nîmes et Cuiseaux-Louhans	1-1
*Monceau et Alès	2-2
*Le Puy et Lyon	1-1
*Tours et Istres	1-1
*Bastia b. Ajaccio	2-0
Grenoble b. *Dijon	3-1
*Sochaux b. Orléans	4-0
*Martigues et Gueugnon	0-0

Groupe B

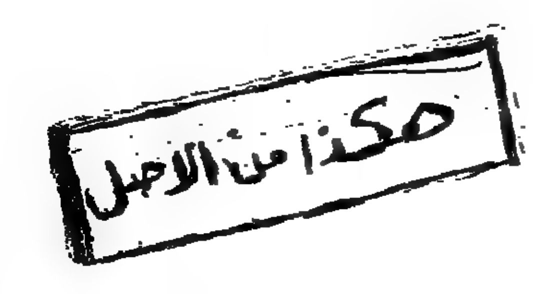
*Caen b. Beauvais	5-0
*Quimper et Angers	1-1
*Abbevilles et Rennes	1-1
Reims b. *Dunkerque	1-0
Mulhouse b. *Nancy	2-1
*Strasbourg b. Valenciennes	3-0
*Guingamp b. Melun	2-0
*Rouen b. Lorient	4-2
*Saint-Dizier b. La Roche	2-1

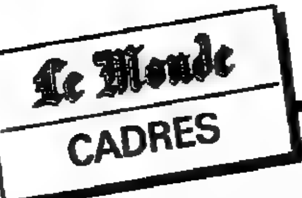
Tennis

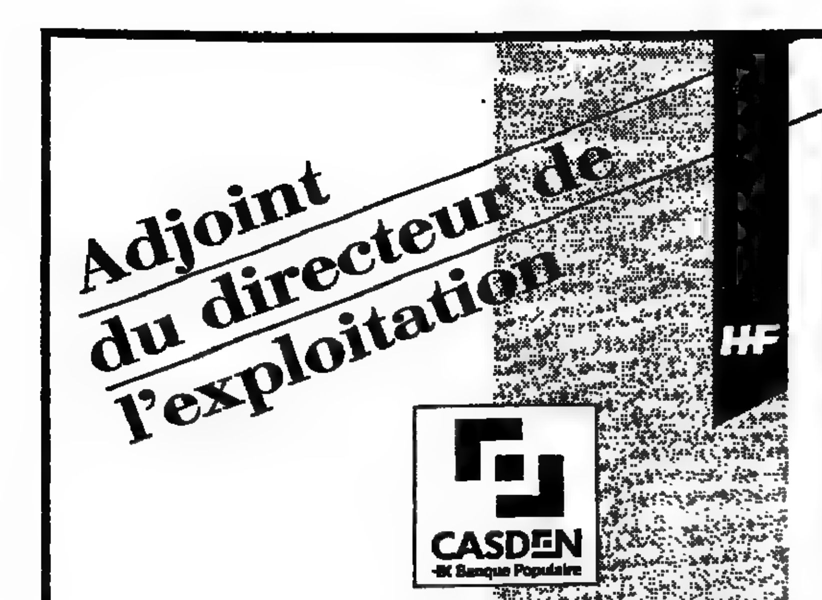
TOURNOI D'INDIANAPOLIS
(375 000 dollars). Wilandor (Suè) b Carlsson (Suè) ; 7-5, 6-3.

TOURNOI DE BORDEAUX
(145 000 dollars). Sanchez (Esp) b Agenor (Haïti) ; 5-7, 6-4, 6-4.

COUPE DE GALÉA
L'équipe de France composée d'Olivier Delaître et de Stéphane Grenier a remporté pour la onzième fois la coupe Galéa, réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans, en battant en finale, à Vichy, la Tchécoslovaquie par 3 victoires à 1.







Le groupe CASDEN Banque Populaire, jeune et dynamique, se développe rapidement : 6 filiales, plus de 12 milliards et demi de total bilan, 330 personnes et la confiance de 450 000 clients...

Chiffres éloquents qui nous incitent à poursuivre notre expansion et à renforcer notre Direction de l'Exploitation.

Nous créons donc, le poste d'ADJOINT DU DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION.

Rattaché à notre Directeur, vous aurez pour mission essentielle :
- une fonction marketing : vous créerez et mettrez en place la fonction marketing (études de clientèle, création et commercialisation des produits, mise en place des outils de mesure...) ;
- une fonction d'encadrement : vous animerez une équipe d'une trentaine de collaborateurs.

Vos atouts pour réussir à ce poste :
- votre âge : environ 35-40 ans ;
- une formation supérieure ;
- une connaissance appréciée des produits bancaires acquise lors d'une précédente expérience ;
- un esprit d'analyse et de synthèse ;
- un bon sens de l'encadrement ;
- des qualités rédactionnelles.

Poste situé dans un cadre agréable à 25 mn du Châtelet.

Merci d'adresser lettre manus., C.V., photo et prét., sous la réf. ADE, à M. Denis TAQUET - CASDEN Banque Populaire - 91, Cours des Roches-Noisiel - 77424 MARNE-LA-VALLEE Cedex 02.

MEDIA B4



Planning central, l'interface gestionnaire.

Notre ambition est d'accélérer notre développement par la qualité de nos produits, le prestige mondial de notre marque mais aussi par la rigueur de notre gestion. C'est à ce dernier objectif que répond la fonction de Directeur du Planning Central. Rattaché au responsable de notre usine de Lassigny, le Planning assure, en effet, la mise en fabrication efficace de tous les produits en gérant au plus serré la relation entre prévisions de vente, achats, stocks de matières premières et de produits finis.

Le professionnel que nous recherchons est un ingénieur confirmé maîtrisant les méthodes de gestion les plus performantes. Il doit être capable de s'imposer avec détermination mais souplesse dans une fonction de coordination et doit préserver la cohérence et la productivité du processus industriel. L'expérience du planning doit avoir été acquise dans les produits de consommation (cosmétique, parfumerie, alimentaire... mais aussi pharmacie, chimie fine...).

Merci d'adresser votre dossier complet aux consultants de Sirca, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, sous réf. 735.350 M.



Membre de Syntec

LE RECRUTEMENT : AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE D'ENTREPRISE

Une belle preuve de dynamisme : un effectif doublé en quelques années. 950 personnes aujourd'hui dans le groupe et nous n'en resterons pas là !

Plus que partout ailleurs la force d'une société de services ce sont les hommes et les femmes qui s'impliquent et évoluent avec l'entreprise. Autant vous dire que le recrutement et la gestion des ressources humaines sont au cœur de notre réussite.

Nos consultants sont responsables d'un ou plusieurs secteurs d'activité ; ils mènent les actions nécessaires au recrutement depuis la définition du poste jusqu'au suivi de l'intégration, et interviennent en tant que conseils auprès des opérationnels pour la gestion de leurs ressources humaines.

Nous cherchons aujourd'hui à renforcer notre équipe en intégrant **deux consultants** *diplômés d'études supérieures (sciences humaines, ESCAE...) et possédant une expérience de 2 à 5 ans en entreprise ou en cabinet. L'un prendra en charge les recrutements de la Direction Technique (Exploitation, Systèmes, Réseau...) et l'autre ceux d'une Division d'Etudes.*
Une connaissance du milieu informatique serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant vos dates de vacances - les entretiens auront lieu pendant la période d'été - à Bénédicte Peronnin, SITB Service Recrutement, Réf. CR 787, 137, bd Voltaire 75011 Paris.

SITB

média-system

Responsable rémunérations et avantages sociaux : toutes vos compétences pour une mission stratégique

Prendre en charge la politique et les plans de rémunération, les études de salaires, les descriptions et évaluations de postes, les avantages sociaux, tel est l'essentiel de la fonction-clé que le 5e constructeur mondial - 1700 personnes en France et une force de vente de 250 commerciaux - souhaite vous confier.
Fonction-clé dans laquelle vous saurez vous investir pour accroître votre professionnalisme : de formation supérieure (Ecole de Commerce ou de Gestion), vous avez en effet, 5 ans minimum d'expérience et, si possible, au sein d'une multinationale.
Homme de dialogue, vous savez user de diplomatie pour convaincre, vous êtes attentif, rigoureux et parlez couramment l'anglais.
Nous comptons sur toutes vos compétences pour cette mission stratégique !
Adressez votre dossier de candidature sous réf. RR/M à Philippe Bouchenoire - NCR - Tour Neptune - 20, place de Seine - Cedex 20 - 92086 Paris la Défense.

NCR

cisigraph — GROUPE CISI

Ingénieurs commerciaux rejoignez le leader de la CFAO !

Nous sommes en pleine expansion et recherchons aujourd'hui pour Paris et Lyon des

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation grandes écoles d'ingénieurs ou équivalent vous justifiez d'une expérience d'au moins 2 à 3 ans dans la vente ou le support de systèmes en informatique industrielle auprès des PME ou grands groupes.

Intégré à une équipe, vous serez chargé du développement des ventes de notre système de CFAO STRIM 100.
Nous vous offrons une rémunération élevée qui tiendra compte des objectifs fixés et des résultats obtenus.
Si vous voulez rejoindre notre équipe, adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), à Guy SARREY, CISIGRAPH, Direction Commerce France, 76 rue des Gémeaux, Silic 413, 94573 Rungis Cedex.



La société des tuyaux Bonna, Groupe à vocation internationale de 2 500 personnes, développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton.
Elle recherche pour son DÉPARTEMENT ÉTUDES ET PROJETS à Paris un

JEUNE INGÉNIEUR PONTS ET CHAUSSÉES MINES, CENTRALE

Le poste convient à un ingénieur formé notamment en génie civil-canalisations, débutant ou quelques années d'expérience, désireux : d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et étranger, d'assurer les relations avec les clients et les services production, travaux et commercial.

Pour son usine de Conflans-Ste-Honorine (78) un

INGÉNIEUR FABRICATION

La diversification de nos activités et nos nombreuses implantations vous feront évoluer vers d'autres fonctions et des responsabilités plus étendues.

Ecrire avec c.v. et photo sous réf. 5 357 à STÉ DES TUYAUX BONNA, B.P. 371-08, 75365 PARIS CEDEX 08.

CAB. DE RÉDACTION TECHNIQUE

recherche

INFORMATICIEN

confirmé (ou free lance)

connaissances communication, réseaux anglais

C.V. + prétentions au MONDE PUBLICITÉ, no 1 428
5, rue Montessuy, Paris-7e.

L'AIR LIQUIDE

Spécialiste mondial des gaz industriels, nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs : industries alimentaires, santé, électronique, espace... Nous sommes implantés dans 55 pays industriels.
Une clientèle diversifiée, une présence internationale : notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui sait prouver sa compétence et sa performance.

[illegible]

Le responsable du développement technologique

[illegible] Arts et Métiers ou équivalent [illegible] de construction mécanique de 5 ans minimum [illegible] production des gaz [illegible]
Vous disposez d'un atelier de construction et d'essais de prototypes.
Ce poste est basé à Champigny-sur-Marne.
Réf. RDT / 207

Notre Direction des Techniques Avancées recherche pour son service spatial

Le responsable des moyens de production du projet ARIANE V

Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent, bilingue en anglais, vous avez acquis une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans la mise en place d'un système productif ou la réalisation de grands ensembles mécano-soudés de haute précision.
Vous définirez et superviserez la réalisation et la mise en place des outillages de fabrication des réservoirs métalliques et des outillages de pose de l'isolation. Vous assurez les relations avec les sous-traitants.
Ce poste est basé à Grenoble.
Réf. RMDE / 207

Notre direction des systèmes d'information et d'organisation recherche

Trois informaticiens

Diplômé d'une école d'ingénieur ou titulaire d'une [illegible], débutant ou disposant d'une brève expérience sur IBM ou HP, [illegible] vous concevrez et développerez des applications de gestion dans un environnement technique évolué.
Un candidat de valeur prendra rapidement la responsabilité de projets importants.
Ces trois postes sont basés à PARIS 7e.
Réf. I / 207

Notre Département Matériel Médical recherche

Le chef du service marketing domicile

[illegible] d'une école de commerce, vous avez 35 ans environ et avez complété votre formation par une expérience de 5 ans [illegible] dans le marketing de biens d'équipement.
Vous serez responsable du marketing des matériels pour l'hospitalisation à domicile [illegible]. Vous définirez les produits nouveaux et assurerez leur lancement.
La connaissance [illegible] de marketing international et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.
Le poste est basé à Paris.
Réf. CSMD / 207

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence choisie à :
L'AIR LIQUIDE D.R.H.P., 75, Quai d'Orsay 75321 PARIS Cedex 07

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITÉS

Nous sommes une importante société française de l'industrie du caoutchouc fabriquant une gamme très diversifiée de produits (4000 personnes, 1 milliard 1/2 de CA).
Nous recherchons pour une de nos divisions située dans le centre de la France (1000 personnes),

JEUNE CHEF DE PRODUIT

Rattaché au Responsable Commercial d'un département produit, il aura pour mission principale d'élaborer les plans de MARKETING concernant les marchés industriels et travaux publics, de les actualiser en permanence, et d'en contrôler l'exécution dans le cadre des stratégies retenues.
Cette activité s'exerçant au plan européen comportera des déplacements fréquents de courte durée.
Nous recherchons un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, scientifique ou commercial qui aurait déjà acquis une première expérience dans une fonction similaire.
Par les nombreuses relations avec les services techniques, commerciaux, clients qu'il est amené à nouer, il devra posséder un sens aigu du contact, un goût pour la négociation et le travail d'équipe.
La connaissance pratique de la langue anglais est nécessaire.
Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe pour candidat de valeur.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 3483 à Lévi-Tournay/Assocm - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Le Monde
CADRES

Débutez votre carrière dans l'univers des média

Société spécialisée dans le traitement des média, rattachée à un grand groupe de communication, recherche un(e) jeune chargé(e) d'étude, pour assister la Direction Média dans :
- la synthèse des études d'audience sur les média,
- le suivi des nouveaux média,
- l'élaboration des stratégies.

Ce poste exige :
Une bonne culture générale, un réel intérêt pour l'informatique et les statistiques, une certaine passion pour le monde de la communication, une bonne aptitude à communiquer.

Pour un premier contact, merci d'envoyer CV + photo sous réf. 2498 à

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

CONSULTANT

☐ Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant.

☐ Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée. Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

☐ Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

☐ Nos bureaux sont à Paris et Lyon. Votre domicile est en France.

☐ La rémunération que nous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

☐ Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris, sous référence 5354, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

Responsable Service Contrôle Opérationnel

MARSEILLE

Important Groupe Financier et Immobilier (350 personnes) dynamique et à fort développement sur la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, recrute un Jeune diplômé bf (HEC, ESSEC ou ESCP).

Vous serez chargé de la création de la fonction contrôle d'un réseau de 7 agences spécialisées dans les activités financières et immobilières (prêts immobiliers, commercialisation de logements locatifs). Placé sous la responsabilité du directeur de notre branche financière, vous encadrerez une équipe de 3 personnes.

Rémunération : 150 000 F.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et lettre manuscrite) s/réf. LM 217 à PIERRE LICHAU S.A. 3, avenue de la Corse 13007 MARSEILLE qui nous la transmettra.

Pierre Lichau

Importante S.A. HLM, ayant son Siège Porte d'Italie, recherche pour son
SERVICE EXPLOITATION

Ingénieur Bâtiment

SECTEUR ENTRETIEN
E.S.T.P. - A.M....

Il devra :
- assurer la coordination et le contrôle de la procédure et de la gestion d'une important parc de logements,
- justifier d'une solide expérience en matière de conception et d'exécution de travaux neufs et de travaux d'entretien.

En liaison constante avec le Responsable Financier et le service de gérance des Immeubles, il sera en mesure d'assurer la maîtrise, la surveillance et la gestion des différents paramètres de l'exploitation locative.
Une expérience de plusieurs années dans le domaine du bâtiment est indispensable. Déplacements fréquents en région parisienne.
Pratique de la micro-informatique souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 7489 à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

royal air maroc

RECRUTE
POUR SA DIRECTION COMMERCIALE
CADRES
FORMATION INGENIEUR & GESTION
ou GRANDES ECOLES
NATIONALITE MAROCAINE
Anglais Obligatoire - Expérience Souhaitée
Adresser demande d'emploi et C.V.
Direction Commerciale Aéroport Casa - Anfa
Casablanca Maroc

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION, FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL ANGLO-SAXON, FABRIQUANT DES
COMPOSANTS DE CABLAGE,
IMPLANTEE BANLIEUE OUEST CREE LA FONCTION DE

CHEF COMMERCIAL (Sédentaire)

PROFIL :
- 5 à 10 années dans société multinationale (technologies de pointe, un plus),
- formation supérieure (E.S.C.A.E., ou équivalent),
- familier avec l'outil informatique.

Sous l'autorité du Directeur Général, il participera à la mise en œuvre de la politique commerciale et sera responsable de la gestion du Service Administration des Ventes.

Animateur d'une équipe de Secrétaires, Assistantes des Ingénieurs Commerciaux, assurant l'exploitation des commandes, il coordonnera les renseignements techniques et commerciaux auprès des clients.

L'esprit d'équipe, une collaboration étroite avec la force de vente, des qualités d'analyse et de communication, doivent permettre à un candidat "homme de terrain" âgé de 30 à 40 ans d'évoluer rapidement au sein du Comité de Direction.

Une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Sa rémunération sera fonction de son niveau, de son expérience et avant tout de son potentiel.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV sous réf. 28003 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Entreprise de travaux publics située près de La Défense cotée au second marché, au chiffre d'affaires de 600 millions de Frs, *recherche*

un juriste

Diplômé en droit civil privé commercial.

Il participera largement avec l'exploitation, à la rédaction des marchés de travaux.

Il lui sera confié :
- la gestion du portefeuille assurance, y compris déclarations de sinistres,
- les litiges pré-contentieux qui peuvent subvenir,
- le contentieux lié à l'exécution de nos travaux.

Ce poste exige une expérience de 5 ans minimum en milieu BTP, une bonne connaissance des marchés publics et privés.

Vous aviez relevé que ce poste présente un aspect relations humaines important.

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. 67631 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Sté dynamique en expansion constante
spécialisée dans la commercialisation d'imprimantes haut de gamme compatibles IBM

recherche

INGENIEUR

28-38 ans

Expérience significative en électronique et électromécanique. Motivation et engagement nécessaires pour fonction opérationnelle d'encadrement technique et S.A.V. service 35 personnes.

Rémunération ouverte, poste basé banlieue sud.

Ecrire sous réf. 50462 avec C.V, lettre manuscrite et photo

COGER 3, Place Séverine 93310 Le Pré Saint Gervais

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PARIS

cherche

INGÉNIEUR PÉDAGOGIQUE

Ayant expérience professionnelle dans les domaines de la conception, de la mise en œuvre, et de l'animation d'actions de formation pour ingénieurs et cadres.
Connaissance du secteur BTP souhaitée.

Adresser c.v. et prétentions LE MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8 734 M, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Importante société dynamique en pleine expansion région Provence

recherche

INGÉNIEUR

10 à 15 ans d'expérience en construction de TUYAUTERIES INDUSTRIELLES.

Plusieurs postes à pourvoir dans les domaines :
- Commercial — études — suivi de contrat ;
- Méthode — lancement — fabrication ;
- Conduite de chantiers importants.

Lieu de travail :
MARSEILLE/PROVENCE.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé avec photo, sous n° 8 736 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

Chef de projet en organisation

Filiale d'un puissant groupe financier très diversifié, la FNAC – 3000 personnes, 4 milliards de CA – recherche et développe en permanence de nouveaux systèmes d'organisation (administratifs, commerciaux ou logistiques) destinés à accroître sa performance. Elle crée, dans ce cadre, un poste de Chef de Projet en Organisation.

A ce poste, vous prendrez en charge de manière totale – du diagnostic jusqu'à la réalisation finale – des projets relevant de tous les secteurs de l'entreprise. Votre action sera résolument orientée vers le service des utilisateurs opérationnels auxquels vous apporterez des solutions concrètes.
La mise en place d'un dispositif de gestion unitaire de notre produit "Livre" sera votre première mission.

Pour ce poste, nous recherchons un esprit logique et organisé, doté d'excellentes qualités de contact et de pédagogie.
Il s'agit d'un **professionnel de l'organisation** : au minimum 3 d'expérience dans ce domaine.
La connaissance de la distribution sera un atout important ; celle des circuits d'approvisionnements et de vente du livre sera appréciée.

Merci d'adresser, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 422 à FNAC, Département Central du Recrutement, 101, rue du Cherche-Midi - 75006 Paris.

fnac

LE SERVICE PROMOTION IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche

RESPONSABLE de PROGRAMMES

Il assurera le suivi et la gestion administrative, juridique et financière de programmes. Il participera également au montage des nouvelles opérations. Une expérience dans la promotion immobilière et une formation juridique sont indispensables.



Les candidats intéressés adressent un CV en mentionnant sur l'enveloppe le N° 9819 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

AGENCES de VOYAGES
place Pereire
recherche
COMPTABLE
A TEMPS PARTIEL
à compter du 15-9-87
Horaires modulables.
Poste évolutif.
Envoyer c.v. et prétent. à :
VOATCOM
4 bis, r. Descombes, Paris-17e.

Le réseau de mesure de la pollution atmosphérique en région Ile-de-France
recrute

UNE PERSONNE

pour assurer le traitement et la diffusion des données.
Profil recherché :
Formation scientifique supérieure avec une expérience en communication.
Envoyer c.v., lettre de motivation et photo à :
M. MORTUREUX – AIRPARIF
152, rue Picpus, 75012 Paris.

INFO'ROP
SSII 90 personnes spécialisées en informatique industrielle, recherche pour un grand projet à l'Ouest parisien

INGÉNIEUR

Minimum 3 ans d'expérience. Connaissance temps réel indispensable et possédant l'habitude des spécifications et de la réalisation.
Tél. : J.-Pierre MATHIAUD (1) 47-51-14-41.

TRADUCT. fr./angl., angl./fr., *expér. en électronique ou informatique* indisp. Ecrire c.v. à SIAT, 71, rue Fondary, 75015 PARIS. Tél. : 45-77-97-96.

Constructeur informatique recherche URGENT

SPÉCIALISTE

ÉMULATION VIP – X 25
P 200 sous MS DOS.
Libre de suite, 47-84-74-52.

Importante société de construction et de gestion immobilière très proche de la Ville de Paris recherche en vue de renforcer son service construction

RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Formation supérieure (Sciences Po, grande école de gestion, etc.).

5 ans d'expérience de la maîtrise d'ouvrage (de préférence dans le cadre du logement social).

Rigueur, dynamisme, sens de la négociation sont les qualités indispensables pour ce poste de responsabilité.

Env., c.v., lettre man., photo, prét. s/réf. 27 816 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
recherche

ADJOINT H./F. au CHEF COMPTABLE

Une bonne connaissance de la comptabilité des sociétés financières ainsi qu'une expérience de la fonction sont indispensables.
Il(elle) sera chargée notamment des déclarations réglementaires et fiscales.

Adr. lettre manus., c.v., photo et prét. s/réf. 27 907 à Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Florian Mantione Institut

CABINET CONSEIL JURIDIQUE PLURIDISCIPLINAIRE
recherche son :

RESPONSABLE

Pour son bureau Bourgogne Nord

*Agé de 30 à 40 ans : Il possède au moins 5 ans d'expérience en cabinet.
Il aura pour mission le développement et la gestion de ce* **nouveau cabinet.**
*Salaire fixe + intéressement aux résultats.
Possibilité d'association
Adressez CV + photo à* **Florian Mantione Institut** *Aéroport Clermont Aulnat 63510 AULNAT sous réf. AU 0787 Q* **ou consultez le minitel 3615 code SOFTEL puis FMI.**

CLERMONT AIX MARSEILLE BORDEAUX LA ROCHELLE MONTPELLIER PARIS TOULOUSE

CREDIT AGRICOLE DE LA MEUSE

VERDUN
150.000 F +

Cette Caisse de Crédit Agricole, moteur économique du Département par sa logistique bancaire de pointe et par la densité de son réseau veut intensifier son action d'aide aux Entreprises. Elle recherche un

CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES

qui sera l'interlocuteur des Chefs d'Entreprises et saura leur proposer les solutions de financement, de trésorerie et de placement adaptées à leurs activités nationales et internationales.
Jeune Cadre, ayant déjà une bonne connaissance des problèmes des Entreprises, il sera un bon négociateur, sachant prendre des décisions et un interlocuteur du réseau. Il y a de larges possibilités d'avenir.
Merci d'envoyer votre lettre manuscr. et votre C.V. précis à Alain GRIMPREL - **ARGUVENTE** - 18, rue Berthollet 75005 PARIS, qui garantit une totale discrétion.

P.H.Ilay

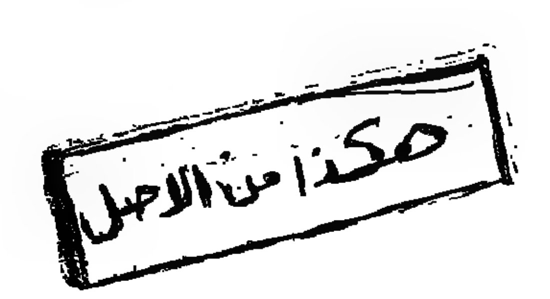
Importante société (Paris)

cherche pour son siège

CADRE HOMME ou FEMME GESTION EXPLOITATION

- 30 ans minimum.
- Formation : école hôtelière ou similaire.
- Expérience exigée de 5 ans minimum dans une entreprise de prestations de service.
- Expérience souhaitée : domaine du Tourisme de Santé ou de la Santé.

Envoyer c.v. + photo et lettre manuscrite sous n° 8 740 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.



هكذا من الاصل

UNIVERS DE LA GESTION

La filiale française d'un important groupe italien, activités dans le secteur des produits chimiques, siège banlieue parisienne sud, nous a confié la recherche du

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

pour lui confier la gestion administrative de la Société.
Il entretiendra des contacts fréquents avec la maison mère en Italie à laquelle il devra adresser un reporting périodique, qui s'ajoute aux fonctions classiques prévues par le poste.
L'entreprise a un chiffre d'affaires d'environ 70 millions de F.
La personne que nous désirons rencontrer, âgée de 35 à 45 ans, a acquis une expérience solide de la fonction dans une entreprise de dimension similaire et dans un contexte international.
Il ou elle est de préférence familiarisé(e) avec l'utilisation d'un PC dans son travail.

Nous donnerons la priorité à un candidat connaissant l'italien ou l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 855 à **PLEIN EMPLOI** - 10, rue du Mail - 75002 PARIS qui assure les contacts avec l'Italie.
Les interviews auront lieu à Paris dans la 1ère semaine de septembre.



plein emploi
Conseils en ressources humaines

Entreprise Sud Région Parisienne recherche

CHEF SERVICE COMPTABLE HF

Environ 35 ans.

FF 240 000 +

De formation supérieure (DECS minimum-Expertise comptable souhaitée) le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans poste similaire et montrer des qualités relationnelles pour encadrer et animer une équipe de 5 personnes.
Maîtrise langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser un curriculum-vitae avec photo, mentionnant prétentions et disponibilité sous référence **3929** à
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

Notre société, leader mondial dans sa spécialité (CA. 750 MF) est intégrée à un puissant groupe électronique de dimension internationale.

Nous renforçons notre Service Trésorerie en intégrant un jeune

CREDIT MANAGER

De formation DECS + Ecole de Commerce (ou équivalent), vous avez une première expérience de 2-3 ans en milieu industriel ou en cabinet d'audit. Vous êtes familiarisé avec l'outil informatique.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de la comptabilité clients, du recouvrement des créances et du suivi du risque clients.

Votre goût pour l'animation d'équipe et votre sens de la communication sont des atouts essentiels pour mener à bien la mission que nous vous confierons.

Vous pourrez être amené à effectuer des déplacements, tant en France qu'à l'étranger (anglais indispensable).

Vos compétences vous permettent de seconder efficacement le Chef du Service Trésorerie.

Si le challenge vous attire, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Média-System, sous référence 14292 (à indiquer sur l'enveloppe),
2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Filiale Française d'un groupe international de produits de grande consommation crée le poste de

RESPONSABLE DE CONTROLE DE GESTION ET DE L'INFORMATIQUE

Vous avez 30-35 ans, diplômé ESCAE ou équivalent, des qualités de rigueur, alliées à une expérience de l'informatique.
Vous aurez à mettre en place le contrôle de gestion au sein d'une société en plein développement et la responsabilité, avec une équipe de 4 personnes, des projets informatiques.
Anglais apprécié ; poste à pourvoir rapidement.
Lieu de travail : La Défense.
Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à
F.G.C. RECRUTEMENT - 12, rue St-Florentin - 75001 PARIS

PLURIAL

Filiale d'un Groupe multinational en pleine expansion, spécialisé dans la distribution de produits industriels - Banlieue Ouest.

280.000 ±

Responsable du Service Financier et Comptable

Sous l'autorité du Directeur Général, il assumera la responsabilité financière complète de la société :

- supervision de la comptabilité, de la trésorerie, des budgets, du reporting vers la Holding,
- responsabilité fiscale et sociale,
- responsabilité de l'informatique.

Expérience réussie de 5 ans minimum à un poste similaire et au sein d'une société multinationale si possible.

Formation supérieure souhaitée: DECS et bonne pratique de l'anglais exigés.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 27014 M à **Danièle Chapuis**

MRI conseil · 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM

Jeune société très performante, spécialisée dans le financement et la réalisation d'équipements énergétiques, filiale d'un grand groupe financier

recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat recherché de 35 ans minimum devra avoir prioritairement une compétence juridique et fiscale et une grande capacité d'organisation.
Expérience de gestion financière indispensale.

Salaire 300 000 F + comprenant une part d'intéressement.

Ecrire sous nº 8 378 M, **LE MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

DEPARTEMENT PRODUITS D'EPARGNE

Importante BANQUE Paris-2ᵉ

Au sein d'une équipe en pleine expansion, nous vous proposons de participer au développement important de nos activités financières et vous confierons, en fonction de vos aptitudes, formation et expérience professionnelle, la responsabilité de la conception, de l'élaboration et du suivi de nos produits d'épargne : SICAV, Fonds Communs de Placement...

Pour ce poste, une formation supérieure Sciences Po, Droit... est indispensable.

Dynamisme et capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (confidentialité assurée), sous la réf. 4001 à

MÉDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MÉDIA PA

Le Monde CADRES

P.R.B.

Important Groupe de **Sociétés d'Investissement dans l'Immobilier d'Entreprise** (15 Milliards de F de patrimoine) recherche

le responsable (h/f) de son département promotion immobilière

Le candidat devra être de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, posséder une expérience de 5 ans environ dans ce secteur d'activité et quelques années d'encadrement et d'animation d'une équipe.

Il se verra confier : • la recherche des terrains • la conception, la réalisation et la commercialisation des immeubles (bureaux, activités, commerces).

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions à **Madame ROBIN**, 37 rue de Surène 75008 PARIS.

Radio-France internationale

pour ses émissions en langue portugaise vers l'Afrique lusophone et le Portugal

JEUNE JOURNALISTE DIPLOMÉ

PARFAITEMENT BILINGUE

Outre une excellente connaissance de la vie politique et culturelle de la France, des pays d'Afrique lusophone, du Portugal et la pratique de la dactylographie, une expérience radio serait appréciée.

Candidats français ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.

Disponibilité immédiate. Travail de nuit non exclu.

Adresser c.v. et prétentions au Service du Personnel de R.F.I., B.P. 9516, 75786 Paris Cedex 16.

ASSOCIATION DE GESTION D'UN ORCHESTRE DE HAUT NIVEAU *(20 musiciens)*

recrute

UN ADMINISTRATEUR

Le (ou la) candidat(e) devra faire preuve :
- D'aptitudes sérieuses à l'organisation, à la gestion administrative, comptable et financière, au marketing.
- De connaissances musicales et d'introductions dans le milieu artistique.

Les dossiers de candidature doivent comprendre obligatoirement une lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'une photo, d'un c.v. détaillé et des copies de tout document susceptible de faire valoir les connaissances et l'expérience du candidat.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour être entendus par un jury à une date qui leur sera précisée individuellement.

Les dossiers de candidat. devront être envoyés avant le 10 AOUT 1987 sous nº 8 737 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIATS AUX COMPTES recherche

RÉVISEURS

2 ans d'ex., diplômes enseignement supérieur appréciés.

RÉVISEURS CHEFS DE MISSION

RÉVISEURS DÉBUTANTS

Env. c.v., photo et prét. à
G.R.A.
243, bd St-Germain, Paris-7ᵉ.

Recrutons juillet, août, septembre Étudiants(es) Sciences, Médecine, grandes écoles.
JOSEPH GIBERT
26, boulevard St-Michel, 75005 PARIS.
Tél. : 46-34-21-41, poste 01.

Société de production audiovisuelle cherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Bonnes connaissances de l'audiovisuel.
Salaire : 240 000 F.

Envoyer c.v. et photo sous nº 8 741 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS cherche

JEUNE DIPLOMÉ INGÉNIEUR

T.P., ECP...
ou quelques années d'exp., pour coordination des études GRAND PROJET PARISIEN

Envoyer candidature au Cabinet J.-T.- BLOCE
5, rue des Liserons, Paris-13ᵉ.

Théâtre Lille CONEJ, recrute UN ADMINISTRATEUR
Adr. c.v. : Théâtre la Fontaine 36, av. M.-Dormoy, 59000 Lille.

RECHERCHONS PROFESSEUR
Certifié ou agrégé en français, anglais.
Téléphone : 43-36-48-00.

ASSOCIATION DE TOURISME SPORTIF A VOCATION SOCIALE recherche

SES RESPONSABLES DE BUREAUX DE VENTE RÉGIONAUX

DE PARIS ET DE LILLE
diplômés de l'enseignement supérieur :
- CCIAL DE PRÉFÉRENCE, expérience confirmée de la vente ;
- DE SERVICES DE PRÉFÉR.

Adr. c.v., photo, prét. nº 5 121 AME-P. A.
14, avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

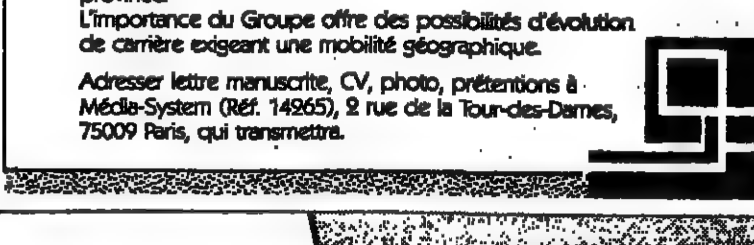
GROUPE FINANCIER LEADER DU FINANCEMENT AUTOMOBILE
RECHERCHE

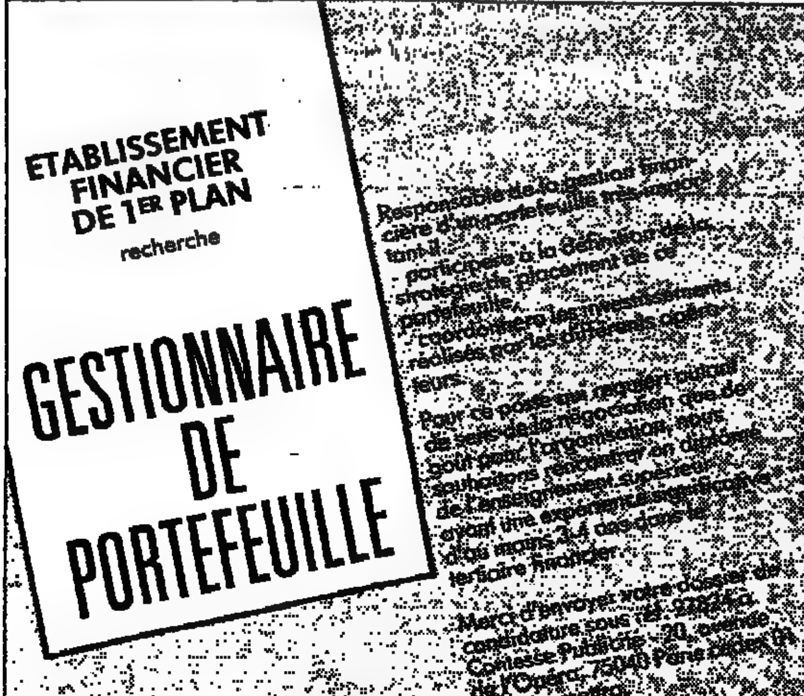
COMMERCIAUX DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AVEC 3 A 5 ANS D'EXPERIENCE

Vous connaissez le financement aux entreprises.

Après une période de formation, vous prendrez la responsabilité de l'une de nos agences sur Paris ou en province.
L'importance du Groupe offre des possibilités d'évolution de carrière exigeant une mobilité géographique.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à Média-System (Réf. 14965), 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.







UNIVERS DE LA GESTION



Investissez sur les A.G.F.

Passionnés par l'évolution des marchés et produits financiers, vous souhaitez intégrer la DIRECTION DES INVESTISSEMENTS d'un Groupe qui gère 60 milliards de placements.
De formation supérieure - ESC ou Université avec une spécialisation en finances - vous êtes à l'aise dans un environnement informatisé et chiffré : vous maîtrisez l'anglais.

Opérateur sur marché court terme

Vous avez environ 2 ans d'expérience de la trésorerie francs et devises dans une banque ou une entreprise.
Nous vous proposons de prendre la responsabilité de la négociation des achats et ventes de titres avec les intermédiaires : banques, agents de change, courtiers interbancaires.
Bien entendu, vous participerez aux réunions quotidiennes d'élaboration de la tactique des placements. Réf. M 11 O

Assistant trésorier

Vous êtes débutant et vous vous intéressez de près à l'informatique.
Votre mission sera double :
- élaborer les prévisions, suivre les réalisations et analyser les écarts.
- participer à l'évolution du système de gestion en relation avec notre Direction informatique et les différentes Directions du Groupe en vue d'améliorer la qualité des prévisions. Réf. M 12 T

Gestionnaire d'obligations

Vous êtes débutant ou avez une première expérience dans ce domaine. Rejoignez notre petite équipe chargée des placements obligataires français et étrangers de notre Groupe.
L'analyse des propositions vous conduira à décider des achats et des ventes en fonction des caractéristiques de chacun des portefeuilles A.G.F., SICAV, etc... Réf. M 13 G

Saisissez l'une de ces opportunités en adressant votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, prétentions, photo) sous la référence de votre choix aux *ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département Emploi* - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.



Une très belle Direction Générale...

Le nom auquel elle est attachée parle de lui-même : GAUMONT COLUMBIA FILMS RCA VIDEO, fait partie d'une société internationale, filiale de 2 des plus grands noms de l'économie mondiale : COCA COLA, GENERAL ELECTRIC.
Nous sommes un des leaders mondiaux du marché de l'édition et de la distribution de films en vidéocassettes et nous y enregistrons chaque année une progression très significative...
A 35 ans au moins, vous avez déjà dirigé une entreprise dont les succès reposent sur un marketing pointu, appliqué à des produits grand public, et vous aviez occupé un poste à responsabilités au sein de la Direction Commerciale d'une société internationale (food, cosmétique, lessivier...).
Votre expérience vous a donné la carrure du véritable manager. Celui sur lequel nous comptons pour conforter nos positions, conquérir de nouveaux marchés. Anglais courant. La rémunération est évidemment liée à l'envergure du poste et du candidat (intéressement aux résultats et voiture de fonction).
Christian Paternot, Vice President pour l'Europe du Sud, étudiera très confidentiellement votre candidature. Adressez-lui votre résumé de carrière avec photo, CGR, 1 rue des Princes, 92100 Boulogne-Billancourt.



DESSEIN

DEVELOPPER UNE AGENCE DE LA BANQUE POPULAIRE : LE DEFI D'UN PATRON

Imaginez-vous dans une région agréable, à la tête d'une agence d'une trentaine de personnes avec plusieurs bureaux, une banque automatique et la responsabilité de 200 à 300 millions d'emplois et ressources... Vous êtes *à la Banque Populaire.*
Pour rejoindre la réalité, vous avez une formation supérieure et une expérience de 5 ans de responsable d'agence. Si vous avez l'esprit de développement, le sens de l'analyse, une bonne dose d'intuition, si vous savez *manager les hommes* sur le terrain : faites-en part à Eric Hauswirth en l'appelant au (1) 47.54.54.95 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou en lui écrivant à la Chambre syndicale des Banques Populaires 131, avenue de Wagram 75017 Paris.



BANQUE POPULAIRE

PECHINEY

recherche pour un de ses établissements industriels du nord de la France

UN CHEF COMPTABLE (H/F)

Ecole Supérieure de Commerce + DECS

5 ans d'expérience minimum.
Connaissance pratique de l'informatique dans la fonction.

Responsable de l'animation d'un service de 10 personnes, il assurera la comptabilité générale, la comptabilité de gestion, le contrôle budgétaire et l'assistance de gestion de l'établissement.

L'importance du Groupe autorise de larges possibilités d'évolution de carrière dans les domaines de la comptabilité, de la gestion ou de la finance.

Merci d'adresser lettre de candidature (discrétion assurée) et CV détaillé, sous référence PB 1, à PECHINEY Recrutement 23, rue Balzac 75008 Paris.

LES MATERIAUX DU PROGRES

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recrute un

CADRE DE HAUT NIVEAU

pour assurer la

COMPTABILITE DES PRETS

Sa mission consistera :
- à l'animation d'une équipe de 12 à 15 personnes,
- à l'analyse et à la révision des procédures,
- à faire évoluer le système comptable vers une plus grande utilisation des supports informatiques.

Le(la) candidat(e) âgé(e) de 25 ans environ devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans et d'un niveau équivalent à l'expertise comptable.
Le niveau élevé de la rémunération sera en rapport avec l'importance de la mission et la compétence du (de la) candidat(e).
Lieu de travail : PARIS

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 27671 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

ESC ou DECS débutant,
misez sur un poste formateur et évolutif chez un grand...

Vous souhaitez, après votre formation ESC ou DECS, valoriser vos compétences au sein d'un grand groupe, et accéder à une fonction faisant appel à vos capacités d'analyse et de synthèse.
SOCOPA (5000 personnes - 12 Milliards de CA), un des n° 1 de l'agro-alimentaire, vous offre l'opportunité de devenir, le **CONTROLEUR COMPTABLE**, de son unité pilote de La Ferté Bernard Sarthe - 1200 personnes. Sous l'autorité directe du chef de comptabilités, vos actions d'analyse, de contrôle des applications comptables informatisées et vos propositions de modifications, seront essentiellement axées sur les procédures administratives et financières. Vous serez également responsable des consolidations et de la valorisation fiscale des stocks.
Votre rigueur et votre discrétion, liées à un bon sens de la communication, seront vos appuis pour réussir. Votre volonté d'évolution correspond à notre politique générale qui est de favoriser l'épanouissement professionnel et humain de tous nos collaborateurs.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions
à notre DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
BP 20 - Cherré - 72401 La Ferté Bernard Cedex.

une force de la nature viande SOCOPA



Les Editions "j'ai lu" recherche leur

Jeune Directeur finance et gestion

Membre du Comité de Direction, vous serez responsable de l'élaboration des budgets, du contrôle, de la comptabilité, de la fiscalité, de la trésorerie et de l'informatique. Vous animerez une équipe de 5 personnes.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion, option finance, et vous avez le niveau DECS. Vous possédez aujourd'hui une première expérience d'environ 3 ans dans une fonction de type contrôleur budgétaire. Nous vous offrons l'opportunité de réaliser votre potentiel de généraliste au sein d'une structure qui a une stratégie de développement.

Merci de nous envoyer votre dossier pour une première rencontre sous réf 612/M



26, rue Croix des Petits Champs. 75001 Paris.

CURRICULUM

Rhône-Alpes

Grande banque régionale

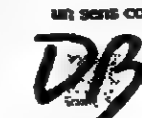
recherche pour son siège

Crédit man : Classe VI

Adjoint du responsable des engagements, il supervise l'ensemble du service (20 personnes).
Agé de 28 à 32 ans, de formation supérieure, vous avez exercé des fonctions en exploitation et complété votre expérience par 4 ou 5 ans d'analyse financière.
Vous avez le sens du risque, mais aussi l'esprit d'équipe et de réelles capacités d'organisation. Vous cherchez un poste enrichissant et évolutif, merci de nous écrire (Réf. 1043M).

Directeur d'agence : Classe V ou VI

Responsable d'une agence (15 personnes) et de bureaux rattachés.
Vous êtes âgé de 26 à 30 ans, bon animateur, avec un sens commercial aigu. Vous avez une première expérience réussie dans la banque, auprès d'une clientèle de particuliers, artisans, commerçants, PME et vous êtes capable d'assumer une direction d'agence. Merci de nous écrire (Réf. 2043M).



D.B.S.A, Les 4 M, chemin du Petit Bois, BP 18, 69131 Ecully Cedex.

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

média-system

La Direction Financière d'un groupe immobilier de 1er plan à Paris recherche

attaché de direction HF

dont les missions seront, en collaboration étroite avec les Services Centraux (comptabilité - trésorerie), d'assister les Directeurs de Promotion dans :
- la préparation des dossiers d'affaires
- l'élaboration des budgets prévisionnels des opérations, en particulier au niveau des prévisions de trésorerie
- le suivi des programmes immobiliers sur les plans administratif, financier.

Ce poste s'adresse à un cadre, 30 ans minimum, formation supérieure (Maîtrise de Gestion, ESC, ...) ayant de solides connaissances comptables et une réelle compétence des problèmes financiers acquise dans une banque (3 ans minimum).

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1200 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris



UNIVERS DE LA GESTION

Spécialisés dans la vente de produits informatiques, filiale d'un Groupe américain dynamique et à forte croissance, nous recherchons notre :

CONTROLLER

- **VOTRE MISSION :**
Rattaché au Directeur Général, vous animez une petite équipe et êtes responsable de la comptabilité générale, de l'élaboration du bilan, du compte d'exploitation, de la trésorerie.
Vous définissez les plans et les budgets et vous êtes chargé du reporting auprès de notre maison-mère.
Interlocuteur avisé de la Direction Générale et de notre maison-mère, vous êtes associé à la vie de l'entreprise.
(CA : 100 MF prévu en 1988).

- **VOTRE PROFIL :**
Agé d'environ 30/35 ans, de formation supérieure (DECS indispensable), vous avez une expérience de la fonction financière acquise dans un groupe multinational, ou vous venez d'un cabinet de conseil important. Vous maîtrisez parfaitement la comptabilité anglo-saxonne et l'anglais. Outre de solides compétences financières, vous possédez une excellente organisation, de la rigueur, de réelles qualités d'animation associées à une ouverture personnelle développée vous permettant de bien vous intégrer à notre activité.
Le poste est basé à Paris-Ouest.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence 22028 M à BLEU Publicité 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Société de Distribution
Marchés Aéronautique/Militaire/Automobile/Télécom.

Filiale française (50 personnes) d'un important groupe anglo-saxon en expansion (France : ventes + 16 % en 86, + 17 % prévus en 87), (Groupe : ventes + 15 %, profit + 20 % en 86), située Banlieue Ouest, crée la fonction de

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de la gestion comptable en collaboration avec le Chef Comptable et ses Assistants.

Profil :
- 7 à 10 années d'expérience dans société multinationale (Technologies de pointe, un plus),
- Formation supérieure (D.E.C.S., E.S.C. option finances ou équivalent),
- Maîtrise de l'outil informatique.

Animateur d'une petite équipe, il assurera personnellement le reporting vers l'Angleterre et ses contacts seront fréquents avec le Group Controller (Connaissance et pratique de la langue anglaise indispensables).
L'esprit P.M.E., la diplomatie, les qualités d'analyse et de communication, doivent permettre à un candidat âgé de 30 à 40 ans d'évoluer rapidement au sein du Comité de Direction.
Sa rémunération sera fonction de son niveau, de son expérience et avant tout de son potentiel.
Veuillez adresser rapidement lettre manuscrite + C.V. sous réf. 28001 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.
(Sélection faite directement par Direction Générale de la Société).

CONTESSE

Important organisme professionnel dans le domaine de l'habitat, réalisant plus de F 200 millions de C.A. de prestations de services, recherche un (e)

assistant (e) de gestion

Secondant le Contrôleur de Gestion dans la préparation, l'élaboration et la réalisation des principales tâches de la fonction : budgets, tableaux de bord, rapport d'activité, etc... Interlocuteur de plusieurs services et filiales, il assurera également le suivi administratif et financier des activités et le contrôle des informations en liaison avec le service comptable.

Ce poste est destiné à un jeune candidat, issu d'une formation supérieure dans le domaine de la gestion, complétée par une première année d'expérience, motivé par le travail en équipe et l'utilisation de moyens informatiques sophistiqués.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), prétentions, sous référence 22.105-M, à l'attention de H. CARON



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Bank of America

recherche pour sa succursale de Paris un :

ACCOUNT OFFICER

pour suivre et développer un portefeuille de sociétés américaines et internationales implantées en France.

De formation supérieure et parlant couramment l'anglais, vous avez une première expérience réussie de plusieurs années dans une banque française ou étrangère, où vous avez acquis une connaissance pratique des mécanismes bancaires traditionnels ainsi qu'une bonne familiarité avec tous les nouveaux instruments financiers (FRA's, Swaps...)

Les conditions de rémunération sont très compétitives. Nous offrons à un candidat de premier plan la possibilité d'évoluer au sein du Groupe.

Merci d'envoyer un dossier complet (CV, photo, lettre de candidature) à
Mme GINDRE - BANK OF AMERICA
43/47, avenue de la Grande Armée - 75016 PARIS
Tél. : 45.01.54.12 poste 225.

Société multinationale de produits de grande consommation, recherche son

ADJOINT du DIRECTEUR de la COMPTABILITE H/F

MISSION : Vous serez chargé des services de comptabilité générale et de la préparation du reporting comptable et financier.

PROFIL : Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans, titulaire au minimum du DECS, bilingue français anglais, capable d'évoluer au sein de la fonction financière de l'entreprise.

Une expérience similaire dans une société multinationale très informatisée est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous la référence 1993 à :

AUM Publicité
1, place du Palais Royal
75001 PARIS
qui transmettra en toute confidentialité.

Contrôleur de gestion - Nord
Important Groupe International

Notre client, l'un des fabricants d'articles de cuisson les plus réputés dans le monde, recherche un Contrôleur de Gestion de haut niveau, répondant aux critères suivants:
- jeune, comptable qualifié, formé à l'informatique, avec l'expérience de l'environnement d'une structure de production.
- expérience de préparation de budget et de contrôle budgétaire, incluant compte d'exploitation, bilan, ratios financiers, rapports mensuels, prévisions et cash flow.
- rompu au respect des dates et délais, idéalement dans le cadre d'un groupe multinational.

Les candidats devront avoir le sens du profit et une bonne pratique de l'Anglais comme seconde langue.
En plus d'un salaire très motivant, ce poste offre une intéressante opportunité de carrière dans le cadre d'un Groupe International.
Adresser (en Anglais), en toute confidentialité, votre CV complet et niveau actuel de rémunération à:

Dirk Degenhart (Ref 686),
Dirk Degenhart & Partners Limited,
Management Search & Selection,
4 Priory Gardens London W4 1TT Angleterre.
Tél: Londres 995 1331



La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Brie
recherche

JEUNES DIPLOMÉS
issus d'une école de commerce ou universitaire (maîtrise gestion Science Eco, Droit...)

Vous devrez orienter votre carrière vers des postes formateurs au sein d'une banque performante et évoluer ensuite dans des activités commerciales d'études ou de gestion.

Les candidatures, C.V., photo et prétentions sont à adresser à :
Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

Bleu

Banque PARIS recherche

Responsable études et prévisions

Il sera chargé de l'élaboration des prévisions d'activité et de résultats de la Banque et de différentes études économiques et financières.
Pour ce poste qui requiert en plus des compétences statistiques, d'excellentes qualités de synthèse et de rédaction, nous recherchons un ingénieur (de préférence ENSAE) possédant une formation complémentaire type Sciences PO Paris, MBA, etc... et ayant impérativement quelques années d'expérience.
Envoyer CV, photo, et prétentions sous référence 2488 M à :

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Pour son siège social de la région niçoise
KONI-FRANCE
Amortisseurs
recherche :

ASSISTANT COMPTROLLER

- formation DECS + comptabilité américaine
- 2 années expérience minimum dans cette fonction

sera chargé :
- dans un premier temps contrôle budgétaire
- puis travaux de reporting et préparation du budget

Envoyer CV, prétentions et photo à F. DAVAL
KONI-FRANCE
BP 09
06270 VILLENEUVE LOUBET

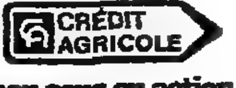
LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE recherche

COLLABORATEUR
POUR SON SERVICE FINANCEMENT DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de notre implantation en milieu urbain, il sera chargé sous l'autorité du responsable de service :
- de participer au développement de la clientèle des "professionnels" : artisans, commerçants, professions libérales
- d'assister, à cet effet, notre réseau d'agences et tout particulièrement les spécialistes de ce segment.

De formation supérieure commerciale et financière (Université, E.S.C.), il sait apprécier le risque crédit et fait preuve d'un réel dynamisme commercial.
Une expérience d'une année dans un poste similaire serait un atout supplémentaire.
Rémunération : 110.000 F bruts annuels.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo d'identité à :

C.R.C.A.M. de LOIRE-ATLANTIQUE
Monsieur le Chef du Personnel
La Garde - Route de Paris
44076 NANTES CEDEX



Le bon sens en action.

---

capitaux propositions commerciales

Edelhoff Polytechnik GmbH & Co., Division technique de collecte et d'enlèvement des ordures, cherche pour la distribution de ses bennes à ordures un partenaire en France.

Veuillez adresser directement à

EDELHOFF Polytechnik GmbH & Co., Hackenkamp 31, D 5860 Iserlohn 5 R.F.A., telex 827957 poly d

---

DEMANDES D'EMPLOIS

MISSION ÉTRANGER
BRANCHES INDUSTRIE/COMMERCE
LEADER
49 ans, 20 ans étranger dont 12 pays arabes anglophones.
Responsabilités haut niveau
recherche
DIRECTION
Chantier, agence, filiale.
Mission : Réorganisation, redressement,
minimum 450 000 F/an.
Disponibilité 3 à 6 mois négociable.
Présence en France mois d'août.
Ecrire sous le nº 7 056 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Homme Français 35 ans, commerce international, parfait. bil. français, anglais, arabe, résident Emirats. Etudie toutes proposit. d'emploi et d'implantation. Contact : Zied Saad-Dubaï. Tél. 19-9714-227-141. Télex : 45-87-5 cistel E.M.

Ingénieur électro-technicien, chef des ventes, zone export + en France EDF et ingéniering + chef des services administrat. des ventes, exp. 15 ans, anglais, espagnol, ch. poste en rapport, région indifférente. Ecrire sous le nº 8 739 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

H., form. universit. sup. (droit, hist., éco.), solide exp. journalisme et enseignement. Etudie toutes proposit. M. ARONDEL, 12, r. du Gabon, 89000 Auxerre Tél. : (16) 86-46-94-10.

Ancien avocat plaidant 37 ans, 10 ans exp. cabinet, droit des affaires, droit privé, droit public. Étudie toutes propositions. Région parisienne. Ecrire sous nº 8 742 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. ALLEMANDE, parlant français, non fumeur, permis de conduire, cherche place au pair de préférence à/près de Paris, à partir du 10-9-87. Eva Linder, Spessartstrasse 17, D-8400 Regensburg, RFA. Tél. : 1949-941-55514.

J.H. 20 ans avec FORTE MOTIVATION ch. ÉBÉNISTE pour APPRENTISSAGE pour PARIS. Tél. 45-51-35-52 (répondeur).

CADRE SUP. ALLEMAND 49 ans, expert gestion (organisation, administration, publicité), parf. bilingue allem., franç., b. conn. angl., cherche nouveau challenge en France (préf. sud). Merci d'envoyer propositions détaillées à G. Koch, Jacob-Doerr str. 65, D-7500 KARLSRUHE 21, RFA.

Technicien 34 ans cherche emploi maintenance — SAV — commercial en mécanique, hydraulique, pneumatique. Paris, région parisienne. Libre rapidement. Jean-Jacques Brugevin, 3, rue Thouin, 75005 Paris. Tél. : 42-63-00-89.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt
Mº ARTS-ET-MÉTIERS
Studio, douche, w.-c., exceptionnel 172 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

4e arrdt
4e PLACE VOSGES
Tr. pr. 3 p. cuis. cft r.-de-ch. terrasse verd. 43-36-17-86.

14e arrdt
PRÈS PARC MONTSOURIS pet. 2 p. cuis., w.-c., dche, pl. soleil, 370 000 F, 43-22-61-85.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 pièces, même à rénover. Tél. 42-52-01-82.

Part. rech., Paris, Vincennes, Saint-Mandé, 3/4 pièces tt cft. 1/1,2 million. Tél. Mme Beauvais, 43-79-27-82, à partir de 18 heures.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
recherche VIDES ou MEUBLÉS APPTS HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et VILLAS PARIS-OUEST.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, Vente, Gestion. 5, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

Région parisienne
INTERNATIONAL SERVICE
recherche pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PIÈCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING. Tél. : I.S.I. 46-26-18-95.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter MAISON — APPARTEMENT CHATEAU — PROPRIÉTÉ TERRAIN — COMMERCE sur toute la France LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, Paris-17e. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

terrains

(94) BOISSY 5' RER, opération terr. + construction s/ 1 380 m², fac. 17 m viabilisé, px terr. 460 000 F HT. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

94 BOISSY, PROCHE RER, OPÉRATION TERRAIN + CONSTR. s/730 m², façade 15 m, px du terr. 420 000 HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

91 YERRES QUART. PAV. OPÉRAT. TERR. + CONSTR. s/570 m², fac. 19 m, viabilisé, prix terrain 345 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

94 VILLECRESNES ctre ville, opérat. terr. + constr. s/660 m², fac. 22,50 m viab., px terr. 390 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

propriétés

VAUCRESSON PLATEAU, PPTÉ FIN XIXe, BEAUCOUP D'ALLURE 270 m² hab., 9 p. sous-sol complet, 2 s. bains, gar. ind., jardin 1 350 m², 5 675 000 F, 47-41-79-79.

A vdre GENTILHOMMIÈRE en Limousin parc av. ou ss dom., Mº GUION, 87200 St-Junien.

AIX-EN-PROVENCE
2 km du centre, bastide ancienne dans un cadre cézannien, 15 pièces, très grande réception, 600 m² habitables + maison d'amis + logement de gardien + grand garage sur parc de 4 ha; arbres séculaires, orangerie, salle à manger d'été, piscine 16X8, tennis, arrosage et portail automatiques. La plus belle demeure de la région à la vente actuellement. CHEETHAM IMMOBILIER Tél. : AIX (16) 42-92-88-92.

Cause départ retraite STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (GARE) s/410 m² jardin, maison s/2 niveaux, 150 m² habitables compr. dble liv., 3 ch., 2 cuis., 2 bains, 2 w.-c., + garage, cellier, chaufferie, combles aménagés - 43-35-19-36.

pavillons

A VENDRE COLOMIERS
(banl. Toulouse) 30 000 hab. Pavillon F 4, gar., jard., quartier calme. Pr. écoles, commerces. Libre janvier 1988. 520 000 F. T. (16-1) 61-78-26-47, soir.

viagers

70 000 cpt + 1 500 F/mois, beau studio tout confort, rez-de-jardin, occupé fme 75 ans. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

15e superbe duplex 100 m² + terrasse + box occupé 84-70 ans, 380 000 F + 6 500 F. LAPOUS 45-54-28-66 384, rue Lecourbe, Paris-15e.

fonds de commerce

Ventes

MURS LIBRES
Près de la rue du Poteau (18e) CAFÉ-RESTAURANT exceptionnel 260 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82.

Part. vd cause retraite fonds de commerce 100 m² + réserves + logt de fonction 100 m². Vais., cad., maroq., parf., drog. Rég. grenobloise (Isère). Expl. 25 ans. 76-77-09-15 h bur.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliation depuis 80 F/ms, Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e Constit. SARL 1 500 F/HT. INTERDOM. T. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Le Monde
ECONOMIE

UNE RÉVOLUTION DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Les marchés supplantent les guichets

Pouvant se passer d'intermédiaires, les entreprises empruntent de moins en moins aux banques

LES entreprises françaises sont-elles en train d'abandonner leurs banquiers ? Pour assurer leurs besoins de financement (en baisse), elles ont en effet de moins en moins recours au crédit bancaire. Elles se précipitent, en revanche, sur les marchés de l'argent, sur le marché monétaire (en émettant des billets de trésorerie) ou à la Bourse. L'Etat en fait de même. Conséquence, « *les intermédiaires financiers* (les banques pour l'essentiel) *qui assuraient près de 80 % du financement de l'économie en 1981 n'en assurent plus que 40 % environ en 1986* », a révélé le Conseil national du crédit dans son dernier rapport.

Cette évolution, qui a connu une brusque accélération en 1986, n'est en fait que l'un des aspects de la profonde transformation en cours du système financier français. Le rapport du commissariat général du Plan (1), réalisé sous la présidence de M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, et consacré aux « *perspectives du financement de l'économie française* », indique que cette « *mutation rapide et proliférante* » devrait se poursuivre au cours des cinq prochaines années. Si elle est appréciée comme globalement « *favorable* » pour l'économie française, *elle n'en est pas moins source de nouveaux dangers.*

Comment définir cette mutation ? Pour les membres du groupe de travail réunis par le Plan, la France vit actuellement le passage d'une « *économie de financements administrés* » à une « *économie de marchés de capitaux* ». Avant, c'est-à-dire jusqu'à la fin des années 70, le rapprochement entre l'épargne et l'investissement était assuré en grande partie par des intermédiaires financiers. Les banques recevaient les dépôts des épargnants et les transformaient en prêts. Le développement du crédit était quantitativement limité par l'Etat. Celui-ci, enfin, imposait une structure administrée des taux d'intérêt, du prix de l'argent.

Sous l'effet de multiples facteurs (la désinflation, la déréglementation, l'emprise des marchés internationaux de capitaux...), ces éléments de l'ancien régime sont progressivement remis en cause. A l'instar des pays anglo-saxons, le système financier français s'oriente ainsi vers « *une économie de marchés de capitaux* ». Principale caractéristique de ce nouveau « mode d'organisation », les marchés tendent à l'emporter sur les guichets : le rôle des intermédiaires diminue alors que se développe la finance directe.

J'ai de l'argent. Tu as besoin d'argent. Jusqu'à présent, je déposais mon argent à la banque. Tu allais emprunter au guichet. Pourquoi passer par un intermédiaire lorsque l'on peut se retrouver, en face-à-face, directement sur un marché ? Les nouveaux moyens de télécommunication mariés à l'informatique rendent possible cette liaison directe. La finance directe (les marchés) réduit le rôle des intermédiaires. On parle alors de « *désintermédiation* ». Celle-ci a connu une brutale accélération au cours des dernières années.

L'ÉVOLUTION DE 1981 à 1986

Ainsi, les financements assurés par les établissements de crédit à l'économie sont tombés de 317,3 milliards de francs en 1981 à 221,6 milliards en 1986, alors que les financements directs (par les marchés) sont passés de 92 milliards à 340,4 milliards *(voir graphique)*. En 1986, « *année charnière* », pour la première fois, les financements désintermédiés ont été plus importants que les financements assurés par des intermédiaires. Pour les sociétés non financières, par exemple, la part de leurs besoins de financement externes assurée par l'émission de titres négociables sur les marchés est passée de 35 % au début des années 80 à 50 % en 1985 et à 80 % en 1986 !

La « *désintermédiation* » sonne-t-elle la fin des banques ? Le groupe de travail du Plan répond fermement par la négative. Les banques participent en effet largement à cette explosion des marchés. « *Le recours au marché est aussi le fait d'institutions financières et peut donc servir à des opérations d'intermédiation.* » La Compagnie financière de Paribas procède actuellement à une augmentation de capital (sur le marché, donc). Les fonds ainsi levés seront utilisés pour des prises de participation – encore sur les marchés.

En tout état de cause, « *le crédit bancaire continuera à jouer un rôle important* », selon les rapporteurs du Plan. « *Plus que son intensité, c'est peut-être la nature même de l'intermédiation qui se trouve modifiée par les orientations actuelles.* » Il n'y aura donc pas substitution d'un système à un autre, mais émergence d'un « système hybride » dans lequel les marchés joueront un rôle plus actif.

La « *désintermédiation* » s'accompagne d'un « *désengagement relatif de l'Etat* » dans les circuits de financement. La chasse aux bonifications d'intérêt, engagée dès 1984 par M. Pierre Bérégovoy, devrait ainsi se traduire par une réduction sensible des financements à taux privilégiés. En 1986, pour la première fois depuis dix ans, les prêts nouveaux à moyen et long terme à taux préférentiels ont diminué, atteignant encore 310,6 milliards de francs (en baisse de 10,3 %). Les seuls crédits bénéficiant d'une aide de l'Etat ont baissé en 1986 de 19,8 %, après avoir été réduits de 7 % en 1985.

Les doutes des experts

Mais ce désengagement de l'Etat sera lent à faire sentir ses effets. A la fin de 1986, les prêts aidés représentaient encore 44,5 % de l'en-cours de l'ensemble des prêts à l'économie. La déréglementation financière reste ensuite partielle, comme le souligne M. André Levy-Lang, président du directoire de la Compagnie bancaire, dans le bulletin de juillet du Centre d'information sur l'épargne et le crédit. En effet, les réformes financières n'ont pas touché, à ce jour, la réglementation de l'épargne liquide.

Il reste que, pour les auteurs du rapport, l'évolution actuelle du système financier français présente de nombreux avantages. Elle contribue d'abord à « *élargir les choix offerts aux agents économiques* », tant pour leurs placements que pour satisfaire leurs besoins de financement. Elle permet ensuite « *une amélioration de l'affectation des ressources* » dans l'économie. Sur ce point, le rapport fait part des doutes émis par certains experts : « *Il apparaît difficile*, peut-on y lire, *de mettre en évidence une réduction du coût global de fonctionnement du système pour l'économie.* » Cette mutation donne enfin « *un rôle plus actif au prix de l'argent* – aux taux d'intérêt – *dans l'affectation des capitaux* ».

La période transitoire dans laquelle se trouve le système financier français fait aussi naître de nouveaux dangers. « *Un certain nombre d'évolutions devront être maîtrisées* », estime M. Lagayette. Trois au moins peuvent être repérées. Tout d'abord, pour traverser la tempête, les institutions financières françaises (les banques, les sociétés d'assurance, les établissements financiers spécialisés...) doivent renforcer leur compétitivité, c'est-à-dire continuer à réduire leurs coûts et à diversifier leurs activités.

Progrès insuffisants

Le dernier rapport de la Commission bancaire confirme qu'en ces deux domaines les progrès réalisés restent insuffisants. Le rapport du Plan reprend ensuite à son compte l'argument des professionnels : « *Les banques françaises*, explique-t-il (comme les compagnies d'assurances), *sont handicapées par certains surcoûts, en raison notamment du régime fiscal dérogatoire qui leur est appliqué et qui semble s'alourdir avec le temps.* » Dans sa conclusion, il indique que « *les pouvoirs publics doivent veiller aux conditions réglementaires et fiscales de la compétition* » internationale. En tout état de cause, la redistribution des cartes au sein du système financier est en cours. Le jeu reste, selon les experts du Plan, encore largement ouvert.

Seconde préoccupation abordée par le rapport du Plan : la vulnérabilité du système à un risque de crise financière. Sur cette question très controversée, le rapport estime que « *la difficulté réside plutôt dans la période transitoire, alors que les nouveaux comportements ne sont pas encore bien intégrés* ». Cela devrait conduire, estime M. Lagayette, les pouvoirs publics à ménager les adaptations nécessaires, notamment par une surveillance et une organisation accrues des marchés. Les acteurs du jeu financier doivent, de leur côté, renforcer les contrôles internes.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Perspectives du financement de l'économie française*, commissariat général du Plan, rapport du groupe de travail présidé par M. Philippe Lagayette, à paraître en septembre à la Documentation française, Paris.

Une nouvelle revue financière

« *LA multiplication des innovations financières depuis quelques années, la complexité croissante des mécanismes monétaires, le développement et l'interconnexion des marchés de capitaux au plan national aussi bien qu'international ont considérablement accru le besoin d'informations... et de réflexion financière* », expliquent, dans le premier éditorial de la *Revue d'économie financière*, MM. Jacques Delmas-Marsalet, directeur de la publication, et Olivier Pastré, directeur scientifique.

Ces évolutions, ajoutent-ils, appellent « *une collaboration de place entre les différents intermédiaires – agents de change, banques, compagnies d'assurances ou établissements financiers* ». Tous ont répondu présent à l'appel. La revue, trimestrielle, veut ainsi s'attacher à favoriser cette réflexion et cette coopération.

Le sommaire du premier numéro, daté de juin 1987, témoigne de ces ambitions. Plusieurs articles sont consacrés aux effets du décloisonnement entre les différentes activités financières. M. Denis Kessler, de l'université Paris-X-Nanterre, s'interroge sur les relations entre « *banques et assurances : cohabitation, mariage ou fusion ?* ». « *L'avenir de la profession des agents de change* » est abordé pour la France par le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, et pour la Grande-Bretagne par le président du Stock Exchange, Sir Nicholas Goodison. M. Robert Raymond, directeur des études de la Banque de France, propose une réflexion sur « *la régulation monétaire par les taux d'intérêt dans les principaux pays* ». La dimension internationale est présente dans plusieurs autres articles.

Parmi les chroniques régulières prévues, quelques pages sur « *l'histoire au présent* », assurées par M. Jean-Marie Thiveaud, conseiller historique de la Caisse des dépôts et consignations. Premier thème abordé : « la tarification des chèques, le débat sur sa taxation en France (1864-1874) ». Même en finance, les interrogations d'aujourd'hui ne sont pas toujours vraiment nouvelles !

★ *Revue d'économie financière*, publication trimestrielle de l'Association d'économie financière, Presses universitaires de France, 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

Gérer son argent autrement

LE fils ne gère ni son entreprise ni son patrimoine financier personnel comme son père. Ses comportements différents ont naturellement des effets sur le système financier dans son ensemble.

Quels sont-ils ? Souhaitant apprécier les perspectives du financement de l'économie française à moyen terme, le commissariat général du Plan a cherché à connaître d'abord quels seraient dans l'avenir « *les comportements financiers des agents non financiers* », des sociétés et des ménages en particulier. Un sous-groupe de travail, présidé par M. Daniel Lallier, de la direction financière d'EDF, y a travaillé. Les nouvelles attitudes qu'il a repérées sont nombreuses. Reste à savoir si elles traduisent des évolutions durables.

Pour les entreprises comme pour les particuliers, l'argent cher et l'élargissement de la gamme des placements et financements accessibles ont eu une même conséquence : la gestion de l'argent est redevenue une préoccupation majeure. « *La finance est serve* », l'adage n'est plus de rigueur. « *La finance devient reine* », serait-on tenté de dire aujourd'hui. Pour les experts réunis par le Plan en tout cas, elle est désormais « *un domaine stratégique et intervient de plus en plus clairement dans les diverses décisions de l'entreprise* » et des particuliers.

Dans les sociétés, les rapporteurs estiment que, malgré une reprise escomptée de l'investissement productif, la réduction des besoins de financement externes devrait se poursuivre au cours des cinq prochaines années. Intervenant dans un environnement de plus en plus incertain, les sociétés non financières chercheront encore à assainir la structure de leur bilan, en renforçant notamment leurs fonds propres. Mais elles s'efforceront aussi de rester « *liquides* ». Détenir une trésorerie richement dotée apparaît aujourd'hui, aux membres du groupe de travail comme un atout, voire une nécessité pour les entreprises. C'est « *un filet de sécurité* » face aux incertitudes, un moyen de pression dans leurs relations avec les banques, et l'arme d'une éventuelle acquisition d'entreprises.

Dans ces conditions, les sociétés françaises continueront, d'après les travaux du Plan, à recourir largement aux différents instruments de marché désormais à leur portée : « *Les structures financières devraient continuer*, lit-on en outre dans le rapport, *à exercer une influence restrictive sur l'investissement, comme cela semble être le cas à l'heure actuelle.* »

Les Français à l'action

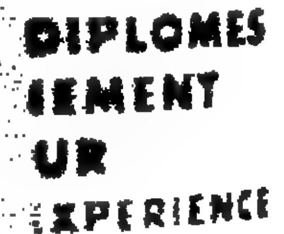
Les particuliers, eux aussi, adoptent une gestion plus active de leurs finances. Globalement, leur effort d'épargne, en baisse au cours des dix dernières années, ne devrait que très légèrement progressé d'ici à 1991. La hausse du taux d'épargne attendue par les rapporteurs – à peine un point – sera favorisée par une reprise de l'investissement en logement. La forte progression du crédit à court terme (prêts personnels, vente à tempérament...), déjà amorcée au cours de la période récente, devrait se poursuivre.

Mais c'est sans doute dans la gestion de leurs actifs financiers que les Français changent le plus. Depuis le début des années 80, on a assisté à une désaffection croissante à l'égard des liquidités et à un attrait marqué pour l'achat de valeurs mobilières (actions et obligations, directement ou par l'intermédiaire d'organismes de gestion collective de l'épargne comme les Sicav).

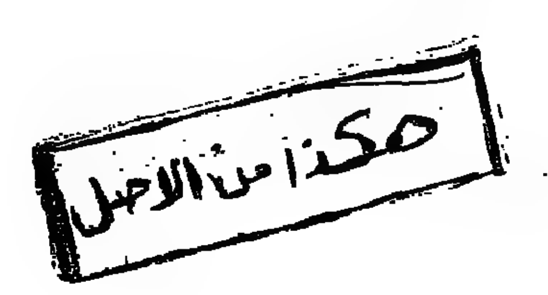
Cette évolution devrait se confirmer. Accompagnée des effets de la forte hausse de la Bourse, elle a d'ores et déjà modifié la structure des patrimoines financiers des ménages. Les valeurs mobilières en représentaient 27,8 % en 1980, mais déjà 35,8 % en 1985, presque autant que dans le patrimoine des ménages américains (39,2 %), plus que dans celui des familles allemandes (21 %).

Confortée par les privatisations, cette attidude nouvelle en faveur des titres négociables... et risqués, traduit pour les membres du groupe de travail du Plan, un changement durable. Ils reconnaissent cependant que « *subsiste une incertitude liée à ce que le comportement qu'adopteraient les épargnants en cas de concrétisation du risque de taux n'a pas encore été testé* ».

E. I.







La chronique de Paul Fabra

Au « denier cinq »...

INCONTESTABLE progrès, mais quelle timidité d'expression et de jugement !, est-on tenté de penser en prenant connaissance du rapport publié par le comité consultatif des usagers (du crédit), document qui accompagne obligatoirement le rapport annuel du Conseil national du crédit depuis la loi bancaire de 1984.

Voilà en effet un texte officiel où les sujets traités sont déterminés par les plaintes le plus fréquemment exprimées par le public. Mais la façon de les aborder reste toutefois souvent empreinte d'une prudence tout administrative.

Le comité, présidé par Denis Kessler, un universitaire (auteur, entre autres choses, en collaboration avec Dominique Strauss-Kahn, d'un ouvrage sur l'épargne et la retraite cité dans ma chronique datée du 12 mai dernier), regroupe des professionnels du crédit à la consommation et des représentants des consommateurs. Ces gens, naguère, ne se seraient pas adressé la parole publiquement. Ainsi sont allées longtemps les affaires dans ce pays.

L'un des principaux thèmes traités cette année est le coût du crédit à la consommation. La baisse des taux d'intérêt a créé une situation paradoxale. Elle a constitué depuis le milieu de l'année dernière un facteur positif pour le crédit à la consommation puisque les établissements qui le distribuent empruntent la quasi-totalité des ressources qu'ils prêtent à leur clientèle. Mais elle a eu aussi pour effet mécanique, en vertu des dispositions de la loi de 1986 définissant l'usure, de ramener le taux plafond qu'il est interdit de dépasser à un niveau que les établissements de crédit jugent insuffisant à cause du poids de leurs frais fixes.

Le taux légal de l'usure est depuis un an fixé à 18,28 %, égal au double du taux de rendement moyen des obligations émises par les sociétés privées au cours du premier semestre de 1986. Depuis lors, ce taux moyen est remonté. Mais la loi stipule que le taux de l'usure n'est modifié qu'à la condition que les variations de taux constatées sur le marché soient d'une certaine ampleur.

A ce taux, donc, les établissements de crédit ont fait valoir qu'ils ne s'en sortaient plus pour les crédits de faible montant et de courte durée, ceux qui leur reviennent le plus cher. Satisfaction partielle a été accordée à leurs revendications par une décision du ministre des finances qui a consisté à faire revivre, après adaptation, le régime déjà en vigueur entre 1967 et 1979 : pour les crédits inférieurs à 35 000 F, les établissements prêteurs peuvent demander le versement de « frais forfaitaires » en sus du taux effectif global (TEG), lequel ne peut excéder 18,28 %. Le TEG est un taux calculé (et communiqué obligatoirement au client depuis la loi Scrivener) à partir du taux d'intérêt proprement dit, auquel s'ajoutent les « frais et accessoires liés à l'octroi du prêt ».

Les frais forfaitaires, eux, correspondent au coût d'ouverture d'un dossier. De cela, il résulte que le TEG ne représente plus, pour une importante catégorie d'opérations, le coût total qu'il est censé synthétiser.

Ce n'est pas parce que le crédit à la consommation est depuis longtemps entré dans les mœurs, qu'il est ouvertement encouragé par les pouvoirs publics, qui y voient précisément un moyen de développer la « consommation populaire », qu'il faut y voir autre chose, du point de vue strictement économique, qu'une sorte de luxe auquel, certes, beaucoup de gens aspirent (son succès l'atteste) mais qui, comme beaucoup de luxes, comporte le risque d'un appauvrissement tout en donnant à celui qui s'y adonne l'impression contraire qu'il est devenu plus riche.

Pendant des siècles, les « prêts personnels » furent réservés aux classes aisées, qui les payaient très cher. L'exemple typique est celui des fils de famille qui s'adressent à des prêteurs sur gage et sur promesse d'héritage. Dans *l'Avare*, La Flèche dit à Cléante, qui cherche à se procurer 15 000 F (une assez jolie somme) : *« (...) Mais comme ledit prêteur n'a pas chez lui la somme dont il est question, et que pour faire plaisir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de l'emprunter d'un autre sur le pied du denier cinq, il conviendra que ledit emprunteur paye cet intérêt, sans préjudice du reste (...) .»*

EN définitive, Cléante ne pourra emprunter qu'en consentant un taux très élevé : « au denier quatre », soit 25 % (1 F d'intérêt pour chaque 4 F reçus). Le taux pour des opérations courantes était à l'époque de l'ordre de 6 %.

Il ne viendrait à l'esprit de personne de comparer les honorables établissements de crédit aux usuriers et autres fesse-mathieux des comédies de Molière. Il n'en demeure pas moins que le crédit à la consommation est par nature cher et que cela a sans doute quelque chose à voir avec le fait qu'il s'agit précisément de financer une consommation.

Il est significatif de constater que pour un prêt personnel lié à une activité rentable — prêt d'installation pour un jeune avocat, par exemple, — le taux est plus bas.

Sur le coût du crédit à la consommation, le rapport reprend des chiffres déjà connus, dont l'exactitude n'est pas garantie, mais qui permettent malgré tout d'y voir un peu plus clair. Ce coût se décompose en deux grandes masses. L'élément plus ou moins fixe est constitué par les charges de fonctionnement (frais de personnel, loyer, dépenses informatiques, frais de publicité, etc.).

Ces charges sont relativement élevées à cause, notamment, note le rapport, des frais de recouvrement et d'encaissement. Quant à l'élément variable, il comprend le taux que l'établissement de crédit paye lui-même pour emprunter la « ressource », c'est-à-dire l'argent qu'il mettra à la disposition de ses clients. Le taux du marché monétaire est actuellement de l'ordre de 7,5 % à 8 %. A quoi s'ajoutent une marge (bénéfice sur lequel le fisc prélèvera 45 %) de 2 % et 1 % pour compenser les pertes, en vertu du principe selon lequel les bons débiteurs payent pour les mauvais.

Le rapport fournit un tableau qui permet de comparer, du moins à première vue, le coût du crédit à la consommation en France et à l'étranger. Des chiffres cités, il ressort que le coût n'est pas tellement meilleur marché dans des pays comme la Suisse, l'Allemagne ou les Pays-Bas (sauf, pour ce dernier pays, les voitures, pour lesquelles le taux n'est que de 11 %), où, pourtant, les établissement de crédit peuvent bénéficier d'un taux d'emprunt beaucoup plus favorable.

La raison pourrait être que les établissements français sont parmi les plus « performants » en matière de productivité. Mais les comparaisons sont, dans une certaine mesure, faussées par le fait qu'en France, par souci de simplicité mais au détriment de la stricte vérité financière, les taux retenus sont les taux proportionnels, alors que dans la plupart des autres pays européens, on se base sur le coût actuariel (on suppose que les intérêts versés auraient pu être capitalisés).

DANS le total des encours (montant des prêts consentis qui restent à courir), le poids des créances douteuses est devenu très important : il serait passé de 4,6 % à 10,52 % en 1985, alors que pour les crédits commerciaux accordés par les banques, la proportion est de l'ordre de 1,5 %. *« Il est certain,* est-il écrit dans le rapport, *que les établissements spécialisés acceptent volontairement d'augmenter le niveau de risque sur la clientèle. »*

Il semble qu'ils y soient d'autant plus incités que *« les commerçants privilégient tout naturellement l'établissement qui accepte un niveau de risque plus important ».* Mais, comme on l'a vu, l'incidence des pertes est un élément du coût de revient (sans doute nettement supérieur à 1 % pour certains établissements). La concurrence, qui conduit à multiplier les risques, ne joue pas nécessairement dans le sens de l'abaissement du coût. Or les banques, qui accordent de moins en moins de crédits aux grandes entreprises, s'intéressent de plus en plus aux prêts personnels. ■

A TRAVERS LES REVUES par MICHEL BEAUD

Contrepoints

Carlo De Benedetti en est convaincu : *« Nous entrons aujourd'hui dans une société d'information dans laquelle les axes porteurs seront les réseaux de télécommunication, et la matière première,* le know-how, *le savoir. »* (1) Les services (2), le tertiaire (3) : deux dossiers sont consacrés à cet ensemble hétérogène d'activités, dont certaines datent du début des sociétés marchandes, dont d'autres sont récentes, et qui toutes sont profondément marquées par la mutation télématique.

Pour Larry Hirschhorn, de la Wharton School, à l'université de Pennsylvanie, ce qui caractérise la période ce n'est pas tant *« le déclin de l'industrie et la montée du tertiaire »* que (...) *« le changement de la relation existant entre ces deux secteurs » : « Le tertiaire ne remplace pas l'industrie, mais plutôt contribue sous de nouvelles formes à la production de valeurs ajoutées au sein même de l'industrie »* (4).

Ainsi se met en place, avec l'économie postindustrielle, un nouveau mode de production que symbolise un nouveau type d'entreprise : une entreprise qui réduit les risques et contrôle la qualité plutôt que de limiter les coûts, qui pratique la sous-traitance plutôt que l'intégration, et qui considère la main-d'œuvre comme un capital plutôt que comme un coût ; au lieu d'un collectif de travail encadrement/exécution, un noyau de base généralistes/spécialistes, qui recourt aux services d'autres entreprises et à des travailleurs temporaires ou à temps partiel. Dans cette perspective, les qualifications sont essentielles, et la qualité de la formation, décisive.

Un nouveau mode de croissance

Très proche — parallèle, pourrait-on dire, avec quelques divergences et de nombreuses convergences — est l'analyse de Pascal Petit, du CEPREMAP (Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification) : *« Les activités tertiaires se trouvent mises en position de jouer un rôle prépondérant dans l'organisation des activités productives et du travail salarié du nouveau mode de croissance »* (3). Elles ont déjà contribué à l'amélioration ou à la préservation de la compétitivité de certaines industries. Elles contribuent à la flexibilité de l'appareil productif, et cela de deux manières : d'abord, avec l'externalisation des fonctions tertiaires de l'entreprise ; ensuite, en constituant un nouveau champ d'échanges internationaux.

Ces activités rendent possible une plus grande différenciation de l'organisation du travail ; elles peuvent aussi conduire à l'éclatement du marché de consommation avec un clivage plus marqué selon les niveaux des revenus. Finalement, leur développement entraîne une *« transformation des rapports sociaux de production »* qui constitue peut-être une *« phase de transition vers un rapport salarial tertiaire »*...

Parmi les multiples implications du développement des services : la difficulté d'en mesurer la productivité. Pascal Petit le souligne : *« La difficulté qu'il y a à distinguer volume et prix atténue la notion de productivité »* (3). Etudiant l'emploi dans les banques et les assurances, Olivier Bertrand, du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), et Thierry Noyelle, de l'université Columbia, rencontrent le même problème : ce mot — productivité — *« a-t-il encore un sens lorsqu'il ne s'agit plus, comme dans l'industrie, d'évaluer la production en termes d'unités concrètement définies »,* lorsque les services sont de plus en plus différenciés, personnalisés, adaptés ? Dès lors, pour apprécier la compétitivité, *« la rentabilité des entreprises constitue un critère plus significatif que la productivité »* (2).

C'est d'ailleurs sur l'analyse systématique de différents indicateurs de rentabilité et de coûts que Philippe Szynczak, de la direction de la prévision, fonde son analyse de l'efficience comparée des différents systèmes bancaires (4) : cette étude fait principalement ressortir le caractère atypique du compte de résultat des banques françaises, celles-ci ne tarifant pas explicitement, jusqu'à une période récente, certains des services rendus à la clientèle...

La compétitivité de l'industrie

Compétitivité : compétitivité dans le commerce international de marchandises. Deux forts articles lui sont consacrés. Dans le premier, Jacques Le Cacheux et François Lecointe, de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), recourent à différents instruments : le taux de change nominal, le taux de change réel (qui tient compte des évolutions relatives des prix des pays concernés), le taux de change effectif (qui prend en compte l'importance relative des différentes devises dans les échanges extérieurs d'un pays), mais aussi les évolutions relatives des prix et des coûts salariaux (5).

Dans le second, Jean Mathis et Jacques Mazier, de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), partent des taux de changes effectifs — nominaux et réels — pour étudier les coûts de production : non seulement les coûts salariaux, mais aussi les coûts totaux par unité produite dans l'industrie. Au-delà, ils cherchent à dégager les « avantages hors coûts » à partir de la confrontation entre taux de couverture et avantages-coûts. Enfin, l'étude globale est complétée par une étude des spécialisations (6).

Les résultats sont très riches. Retenons les principaux. L'industrie japonaise réussit à cumuler avantages-coûts et avantages hors coûts, tenant notamment à la spécialisation et aux pôles de compétitivité. L'industrie allemande, elle, compense des coûts unitaires de production élevés par des avantages hors coûts importants : qualité des produits, spécialisation, efficacité commerciale.

L'industrie française, au contraire, cumule des coûts unitaires élevés et des désavantages hors coûts importants (spécialisation diffuse, qualité insuffisante des produits, faiblesse des réseaux de commercialisation et du service après-vente...) — d'où la dépendance particulièrement forte du taux de couverture des échanges par rapport au taux de change réel (6).

L'austérité salariale ne suffit pas

Ainsi comprend-on mieux la persistance du problème de notre déficit commercial malgré la relative « sagesse » des prix et des salaires : les sources du problème sont plus profondes et vont bien au-delà des coûts salariaux. Bref, l'austérité salariale seule ne suffit pas à restaurer l'équilibre du commerce extérieur.

Et si elle ne suffisait pas non plus à ramener le plein emploi ? C'est en tout cas ce que suggèrent plusieurs articles du dernier numéro de la *Revue économique*. Certes, Charles Bean, de la London School of Economics, fait ressortir, outre les différences de pays à pays dans les niveaux de chômage tenant à ce qu'il appelle le « corporatisme », une certaine sensibilité du taux de chômage au salaire réel. Mais Patrick Artus, de la Banque de France, arrive à des résultats inverses : sur le marché du travail, *« on trouve empiriquement un lien relativement faible entre salaire et emploi, les entreprises étant apparemment beaucoup plus sensibles à d'autres coûts (matières premières) ».*

Dès lors, *« le salaire réel n'est pas un instrument très efficace de politique économique, que ce soit en situation de chômage plutôt classique ou plutôt keynésien ».* Et, d'après le modèle que présentent Daniel Cohen, du CEPREMAP, et Philippe Michel, de l'université Paris-I, *« l'embauche dépend des anticipations des firmes sur l'évolution future des coûts du travail (l'emploi étant un facteur quasi fixe). Dès lors le gouvernement doit convaincre les firmes qu'un écart durable sera maintenu entre coût et productivité du travail pour les inciter à embaucher. A défaut, il n'aura aucune incitation à imposer une rigueur salariale inutile »* (7).

Ainsi, par elle-même, la rigueur salariale n'assure ni la compétitivité extérieure ni le recul du chômage. Pour n'être pas inutile, elle doit s'inscrire dans une stratégie de modernisation, de formation, d'échanges extérieurs, de création d'activités et d'emplois... ■

---

(1) « Vers un capitalisme démocratique ? », entretien avec Carlo de Benedetti, *le Débat*, mai-septembre 1987 (49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge).

(2) « Les services, nouvelle donne pour l'emploi », dossier d'*Economie et humanisme*, mai-juin 1987 (14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08).

(3) « Dossier tertiaire », publié dans les *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 1er semestre 1987 (UFR de sciences économiques et sociales, université Lille-I, 59655 Villeneuve-d'Ascq Cedex).

(4) Philippe Szynczak, « Eléments de comparaison internationale des coûts et marges bancaires », *Revue d'économie financière*, juin 1987 (56, rue de Lille, 75007 Paris).

(5) Jacques Le Cacheux, François Lecointe, « Changes réels et compétitivité de la France, l'Italie, la RFA et les Etats-Unis », *Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE, juillet 1987 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).

(6) Jean Mathis, Jacques Mazier, « Niveau de coûts de production et performances extérieures des grands pays industriels », *Notes de l'IRES*, 2e trimestre 1987 (1, rue de la Faisanderie, 75116 Paris).

(7) « Chômage, salaires, profits », numéro spécial de la *Revue économique*, mai 1987 (27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

Kaléidoscope

— Dans la *Revue d'économie politique* de mai-juin 1987, Alain Bienayme réfléchit sur une « économie politique de l'entreprise » dans un système mixte, et André Babeau sur l'expérience française d'impôt sur les grandes fortunes (1982-1986).

— Le numéro 642 d'*Economies et sociétés*, daté de février 1987, est consacré aux transferts sociaux en URSS et en Europe de l'Est.

— Sur l'Espagne à la recherche d'un nouveau développement, *Observations et diagnostics économiques*, juillet 1987 ; sur le déclin de la *high tech* et la « banalisation des armées » aux Etats-Unis, *Futuribles*, juin 1987 ; sur l'économie et les réformes en URSS, *Cosmopolitiques*, mai 1987.

— Le numéro de mars-mai 1987 de la *Revue française de gestion* est consacré au « macro-management », et le numéro d'été 1987 du *Journal of Post-Keynesian Economics* à la productivité marginale du travail.

Chômage encore...

Dans *Sociologie du travail*, nº 2 1987, Odile Benoit-Guilbot analyse les structures sociales, et notamment par sexe, du chômage en Grande-Bretagne et en France. Le chômage est en arrière-fond du dossier que les *Cahiers français* de mai-juin 1987 consacrent à la « flexibilité du travail ».

« Face au chômage », tel est le titre du numéro spécial du 1er juin 1987 des *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*. Il présente un premier inventaire d'actions déjà entreprises : auto-organisation des chômeurs ; appui aux demandeurs d'emploi ; création d'emplois temporaires pour les chômeurs ; soutien à la création de petites entreprises ; formes diverses de recherche et de soutien... Il comporte également un répertoire de cent soixante associations de chômeurs ou pour les chômeurs avec leurs adresses...

Les marchés supplantent les guichets

(Suite de la page 21.)

Le dernier danger évoqué par le Plan est celui d'un gonflement excessif, puis autonome, de la sphère financière par rapport à la sphère réelle, à l'activité productive. Les membres du groupe de travail du Plan estiment qu'*« il faut veiller à ce que le système financier reste au service de l'économie ».*

A ce sujet, le rapport relève deux sources d'inquiétude. Tout d'abord, il évoque le risque que les marchés n'imposent à l'économie, dans son ensemble, l'horizon du court terme. Il est vrai que les entreprises ont considérablement développé leurs placements financiers au cours des dernières années, aux dépens, peut-être, de l'investissement directement productif. En 1986, elles ont ainsi, d'après le rapport du CNC, consacré près de 35 % de leurs emplois à l'achat d'actifs financiers (23,5 % en 1985). Mais le développement des marchés a permis, souligne le Plan, une amélioration très substantielle de la capacité de l'économie à apporter des fonds propres aux entreprises. Le risque évoqué serait donc écarté pour l'instant.

Menace de dualisme

Plus réelle est, en revanche, la menace d'un « dualisme » dans l'accès au financement. A cet égard, les auteurs du rapport reconnaissent que les réformes financières ont pour l'instant essentiellement bénéficié aux grandes entreprises. L'écart entre le coût des financements payé par les petites entreprises et par les grandes firmes s'est incontestablement accru. Pour les particuliers également, des inégalités de traitement pourraient apparaître.

S'ils se refusent à considérer comme totalement irréversible la mutation en cours, les auteurs du rapport n'en estiment pas moins qu'*« il paraît difficile de revenir en arrière dans un pays pris isolément ».* Toute une série de facteurs poussent à la roue : l'internationalisation des économies réelles, la diffusion des innovations technologiques, l'approfondissement du marché intérieur européen et l'élargissement de la gamme des actifs financiers, qui crée de nouvelles habitudes. M. Lagayette en conclut qu'il faut *« exploiter les nouvelles possibilités ainsi ouvertes pour en faire un élément de dynamisme de l'économie réelle et non un dérivatif aléatoire aux déceptions d'une économie stagnante ».*

ERIK IZRAELEWICZ.



Le Carnet du Monde

Naissances

— Anne-Laurence, Olivier et Mathieu GRUAU-SIMONIN, sont heureux de faire part de la naissance de

Agathe,

le 22 juin 1987.

— Nicole et Didier LEDUC sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Kristel,

le 17 juin 1987.

— Stéphane OUVRY et Brigitte OUVRY-VIAL, sont très heureux d'annoncer la naissance de

Martin,

à Paris, le 7 juillet 1987.

33, boulevard Arago,
75013 Paris.

— 83700 Saint-Raphaël. Singapour.

M. et Mme Edmond COHEN, partagent avec leurs petits-enfants, Laurence et Alexandre, la joie d'accueillir

Shana,

née le 14 juillet 1987 à Singapour, au foyer de
M. et Mme Pierre COHEN.

Décès

— Anne Brousson,
son épouse,
Line Brousson,
Claude et Olivier Kauffmann,
ses enfants,
Les familles Pic, Coex, Breynat,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BROUSSON,
ingénieur général honoraire
du Génie rural et des Eaux et Forêts,

survenu le 11 juillet 1987, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au temple et au cimetière d'Aulnais.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu. »
Matthieu (V, 8).

La Mansette-Aulnais,
30250 Sommières.

— Le Chesnay (78150). Is-sur-Tille (21120). *Roussillon* (38150). Essertenne (71510). Dijon (21000).

Selon sa volonté,

Mme Charles CAYOT,
née Marie Andrée Mestre,

décédée accidentellement dans sa soixante-septième année, le 6 juillet 1987, a été inhumée sur les lieux de son décès.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées le 8 juillet, à l'île d'Yeu (Vendée), où elle repose au cimetière de Saint-Sauveur.

Un office à sa mémoire sera célébré en l'église Saint-Pierre de Dijon, le 26 septembre, à 15 heures.

9, avenue de Villars,
78150 Le Chesnay.
6, rue du Docteur-Brulet,
21120 Is-sur-Tille.

— *La famille de*

M. Marcel ENGLANDER,
ingénieur retraité
du Commissariat à l'énergie atomique,

fait part avec émotion de sa mort accidentelle, survenue le 15 juillet 1987, au Brésil, à l'âge de soixante-douze ans.

L'enterrement aura lieu dans le caveau familial, à Saint-Michel-sur-Orge, mardi 21 juillet, à 10 h 30.

68, rue Hallé,
75014 Paris.

— Mme Alexandre Rosenberg,
son épouse,
M. et Mme George Clark,
Mme Marianne Rosenberg
Et son mari, M. Richard Halperin,
ses enfants,
Mme Robert Sinclair,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre P. ROSENBERG,

le 11 juillet 1987.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale le 16 juillet 1987.

20 East 79 th. Street,
New-York 10021.
15, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

— Strasbourg.

Edith et Cécile Bernadin
ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur

Gilberte ROUCIER,

survenu le 14 juillet 1987.

1, rue Gounod,
67000 Strasbourg.

— Reims.

Mme Max Segal,
son épouse,
Mme Jean Pouphile,
Le docteur et Mme Jean Colin,
M. et Mme Christian Bougeard,
Les docteurs Philippe et Anne Segal,
M. et Mme Patrick Segal,
ses enfants,
Claire, Alexandre, Charlotte et Renaud,
Isabelle, Nicolas et Nathalie,
Pierre et Jean,
ses petits-enfants,
Arnaud,
son arrière-petit-fils,
Le docteur et Mme Sacha Segal,
Mme Emile Villemain,
Mme Jean Roussat,
Le docteur et Mme Léon Beauchamps,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
ses neveux, nièces,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Max SEGAL,
professeur honoraire
de la faculté de médecine de Reims,
ancien chef
du service d'électroradiologie du CHU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre de Malte,
membre du Rotary Club,

survenu le vendredi 17 juillet.

Le défunt repose au funérarium des Pompes funèbres des Régions libérées, 7, rue Roger-Aubry à Reims.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 21 juillet 1987, à 14 heures, en l'église Saint-André de Reims.

Les condoléances seront recueillies sur un registre à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

46, boulevard Lundy,
51000 Reims.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre *individuellement* aux très nombreux témoignages d'amitié, d'estime et de respect formulés lors du décès de

Hubert RENAUD,

Son épouse
Et ses enfants
vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Philippe HASENKNOPF,

une pieuse pensée est demandée aux personnes qui restent fidèles à son souvenir, en union de prières avec la messe qui sera célébrée le jeudi 23 juillet 1987, à 10 h 30, à son intention, à Montdidier (Somme), où il repose.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE

●

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

LETTRE DE LECTEUR

Le centenaire de l'espéranto

Je regrette le peu de place que *le Monde* consacre à la vie espérantophone. 1987 est l'année du centenaire de la langue internationale. Le congrès du centenaire aura lieu fin juillet à Varsovie, et la Pologne se prépare à fêter assez dignement la *création* de l'un de ses plus illustres enfants (1). Le congrès s'annonce assez énorme : environ six mille inscrits. Et comme Varsovie se trouve admirablement placée au carrefour de l'Ouest et de l'Est, le congrès sera le lieu privilégié de rencontre des espérantophones des « deux Europes » ; il y aura d'ailleurs des Américains, des Asiatiques et, réalité plus récente, un certain nombre d'Africains. Le tout, comme vous savez, sans interprète et sans traduction.

Comment donc faut-il faire pour que la France ne demeure pas muette sur cet événement ? La France, qui demeure en deçà de tant d'autres pays. Certains ont fait un timbre-poste. Pas la France. En Suède, le congrès national a eu lieu au Parlement. A Westminster, le groupe des parlementaires britanniques favorables à la langue internationale dépasse actuellement deux cents. La France semble absente de ce rendez-vous. Je veux dire la France des gouvernants... et de la presse.

J.-P. BEAU
(13880 Velaux).

(1) NDLR. Zamenhof.

Communication

En Grande-Bretagne

Deux nouvelles chaînes de télévision par satellite en projet

Cinq grands groupes de communication britanniques viennent de former un consortium pour lancer l'année prochaine deux chaînes de télévision par satellite. Il s'agit de deux compagnies du réseau privé ITV, Thames Television et London Week End, du géant de la publicité Saatchi et Saatchi, de la chaîne de magasins Dixons, et de Carlton Communications. Le consortium compte utiliser le satellite luxembourgeois Astra, qui devrait être lancé l'an prochain.

Le projet entre ainsi en concurrence avec celui du consortium British Satellite Broadcasting (BSB), qui doit lancer trois chaînes sur le satellite de télévision directe britannique en 1989. BSB a été fondé par le groupe de communication Granada, la chaîne privée Anglia TV, Pearson, l'éditeur du *Financial Times* et les disques Virgin.

Ces quatre partenaires viennent d'être rejoints par le groupe français Chargeurs, ancien propriétaire de la Cinq et toujours actionnaire de la chaîne. M. Jérôme Seydoux investit 24 millions de livres dans BSB, soit 10 % du capital. Parmi les nouveaux actionnaires on note aussi l'arrivée du milliardaire australien Alan Bond et du groupe d'édition Reed International, qui vient de racheter le magazine *Variety* (*le Monde* du 16 juillet).

CORRESPONDANCE

A propos de Radio-France Internationale

Suite à notre article « Radio-France Internationale lance un cri d'alarme » (le Monde *du 8 juillet*), *M. Henri Tézenas du Montcel, président directeur général de RFI, nous écrit notamment :*

Alain de Chalvron, rédacteur en chef à Radio-France Internationale depuis 1983, quitte en effet la rédaction centrale de Paris pour occuper le poste de correspondant à Washington où notre station a décidé d'ouvrir un bureau permanent.

Il s'agit là d'une action de développement décidée depuis plusieurs mois et menée d'un commun accord entre moi-même, le directeur de l'information, Alain Rodier et Alain de Chalvron lui-même.

En revanche, contrairement à ce que vous annoncez, il n'est nullement question d'un remplacement de Alain Rodier. Nommé en février 1987, celui-ci a été chargé de réorganiser la rédaction de Radio-France Internationale. C'est ainsi, qu'il a été notamment décidé de renforcer la rédaction en chef en faisant appel à deux professionnels venus, l'un de TF 1, l'autre de l'Agence française de communication : Jean-Marie de Morant, pour l'actualité française, et Edouard Pellet, pour l'actualité internationale. Avec Edouard Dor, un ancien de la maison, responsable des magazines et des opérations spéciales, ces trois journalistes constituent désormais la rédaction en chef de la chaîne mondiale en français de Radio-France Internationale.

● **M. Pascal Machuel reconduit à la direction de TDF.** — Télédiffusion de France a tenu son premier conseil d'administration depuis sa transformation en société anonyme, le 5 juin. Le conseil a reconduit M. Pascal Machuel au poste de directeur général et donné une délégation de pouvoir à son président, M. Xavier Gouyou Beauchamps pour administrer la société. Enfin, le conseil d'administration a approuvé la création d'une filiale de TDF pour commercialiser un service de radiomessagerie.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Economie

REPÈRES

Conjoncture

Perspectives moroses pour la France selon IFO

Dans une étude publiée le lundi 20 juillet, l'institut de recherche économique ouest-allemand IFO se montre peu optimiste pour la conjoncture française. Selon les auteurs de l'étude, le produit intérieur brut ne progressera, en termes réels, que de 1,5 % cette année, et non de 2 % comme l'espère le gouvernement. IFO estime que les incertitudes liées à la campagne présidentielle et une conjoncture internationale moins porteuse que prévu obligeront Paris à prendre des mesures de relance. Quant au déficit de la balance commerciale, il risque fort de dépasser les 15 milliards de francs prévus officieusement pour 1987. Cette dégradation pourrait entraîner de nouvelles tensions au sein du système monétaire européen, d'autant que l'inflation devrait s'accélérer légèrement, pour atteindre 3,5 % sur l'ensemble de l'année en cours.

Prêts au tiers-monde

La Banque mondiale accroît de 8 % ses opérations

La Banque mondiale (BIRD) et sa filiale l'Association internationale de développement (AID) ont, à elles deux, augmenté de 8 % le montant de leurs prêts au tiers-monde durant l'exercice fiscal 1986-1987 terminé le 30 juin. Les engagements de la BIRD ont représenté 14,2 milliards de dollars, une progression de 7,6 % sur l'exercice précédent, et ceux de l'AID, 3,5 milliards, en hausse de 11 %. Géographiquement, la répartition des opérations n'a guère changé sur 1985-1986 : 38 % des prêts sont allés à l'Asie, 29 % à l'Amérique latine et les Caraïbes, 21 % au Proche-Orient, à l'Afrique du Nord et à l'Europe, 12 % à l'Afrique subsaharienne. Les crédits accordés à l'agriculture sont tombés à 17 %, contre 29 % durant l'exercice précédent. Le secteur de l'énergie a absorbé 21 % des engagements, l'industrie et le secteur financier, 18 %.

Convention collective

Accord dans la chimie ouest-allemande

Après la métallurgie, en mai, les partenaires sociaux de l'industrie chimique ouest-allemande ont conclu un accord, le samedi 18 juillet, mettant un terme à huit semaines de tractations difficiles. Cet accord entérine une convention collective sur plusieurs années permettant de jouer à la fois sur le registre des salaires et sur celui du temps de travail.

Les salaires seront augmentés de 3,8 % durant la première année, sans réduction de la semaine de travail. Durant la deuxième année, les rémunérations seront revalorisées de 2,5 % et le temps de travail ramené à 39 heures par semaine. Durant la troisième année, la hausse salariale sera de 2 % et la semaine de travail ramenée à 35 heures pour les salariés de plus de cinquante-huit ans.

Cette double approche permet aux salariés de bénéficier en 1987-1988 d'une progression de leur pouvoir d'achat, puisque le gouvernement escompte une inflation de 1 % en 1987, mais les engage à respecter une modération des rémunérations d'ici à l'été 1990 constituant un gage de stabilité pour le patronat. Le syndicat IG Chemie Papier und Keramik, qui représente 690 000 salariés, a également mis au point avec les employeurs une nouvelle grille uniformisée des salaires pour les ouvriers et les employés à compter de 1988. Les pourparlers sur l'abolition de ce système de conventions séparées duraient depuis plus de six ans.

ÉNERGIE

M. Michel Rollant devrait être écarté de la présidence de l'AFME

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) n'a plus de direction. Les mandats du président, M. Michel Rollant, et du directeur général, M. Bernard Laponche, sont en effet arrivés à expiration, respectivement les 4 juillet et 26 juin, mais les autorités de tutelle n'ont pas confirmé les deux responsables dans leurs fonctions.

L'Elysée a émis des réserves sur le départ de M. Rollant, ralentissant la nomination d'un directeur. Toutefois, une réunion du conseil d'administration de l'Agence devrait être convoquée dans les prochains jours pour désigner deux nouveaux dirigeants, ces nominations devant être ensuite confirmées en conseil des ministres.

Le successeur pressenti de M. Rollant à la présidence serait M. Jacques Bouvet, ancien directeur général d'Usinor, tandis que le poste de directeur général pourrait être offert à M. Pierre-François Couture, directeur du gaz, de l'électricité et du charbon au ministère de l'industrie et ancien conseiller de M. Laurent Fabius.

Feu la maîtrise de l'énergie

L'éviction des dirigeants de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ne sera pas vraiment une surprise. Depuis le changement de majorité, l'an dernier, M. Michel Rollant, militant socialiste nommé en 1982 par la gauche, était de fait en sursis. S'il n'a pas été écarté plus tôt, c'est que cette décision a valeur de symbole. Plus qu'une équipe, c'est une politique qu'on change... sans oser le dire publiquement, car les économies d'énergie restent populaires auprès d'une fraction importante de l'électorat.

La maîtrise de l'énergie, base de cette *« autre politique »* énergétique, plus économe, moins dépendante du nucléaire, prônée par le candidat Mitterrand et le PS avant 1981, a été victime, comme son principal porte-parole, d'une triple adversité.

En porte à faux

Le retournement du marché énergétique l'a prise à revers. Dès lors que le « trop-plein » succédait à la pénurie, et que la baisse des prix du pétrole rendait moins attractives les économies d'énergie, la politique engagée en 1982 perdait beaucoup de ses atouts.

Dans ce contexte, la poursuite de l'équipement nucléaire français et surtout la décision prise en 1983 d'aider les ventes d'électricité afin de limiter le suréquipement prévisible d'EDF ont clairement placé l'AFME en porte à faux. Dotée de moyens d'intervention puissants, l'Agence avait vocation à devenir un véritable opérateur énergétique, concurrent des grands producteurs d'énergie, dont elle réduisait les débouchés. A l'évidence, les deux stratégies - priorité à l'électricité et priorité aux économies — ne pouvaient durablement coexister.

Enfin, l'état-major de l'AFME s'est trouvé en butte à l'hostilité constante de l'administration, qui n'a jamais accepté la nomination de dirigeants étrangers aux corps des hauts fonctionnaires traditionnels, anciens militants syndicalistes de surcroît, et néanmoins chargés de gérer directement des subventions publiques.

Après des débuts un peu laborieux, l'action de l'agence a surtout souffert des hauts et des bas budgétaires qui ont été son lot pendant cinq ans. Dotée dès 1983 de fonds trop importants (2,3 milliards de francs) alors qu'elle n'avait pas encore mis en place les moyens administratifs et humains nécessaires pour distribuer de telles sommes, l'AFME se retrouvait, après deux ans de grâce, réduite à la portion congrue : son budget ne cessait de diminuer d'année en année, pour finalement tomber en 1987 à 700 millions de francs, soit moins du tiers des sommes initialement promises. L'aide directe aux investissements de maîtrise de l'énergie, son rôle initial, devenait dès lors impossible, et les moyens mis en place disproportionnés.

Bouc émissaire

Critiquée depuis longtemps par les fonctionnaires des finances, qui s'estimaient spoliés d'une partie de leurs prérogatives, la direction de l'Agence a été « échaudée » cet été par un rapport de la Cour des comptes en forme de réquisitoire contestable, et contesté notamment à l'Elysée.

En proie à l'hostilité de l'administration, désavoué par son ministre de tutelle qui souhaite, sans oser le dire, enterrer une politique qu'il juge désormais inutile, source de mauvaise conscience pour ses anciens partisans et tuteurs, M. Michel Rollant semble aujourd'hui lâché par tous. Bouc émissaire plus que gestionnaire malheureux, son départ laisse présager un abandon de fait de la politique qu'il a, plus que tout autre, incarnée.

Officiellement, certes, l'AFME demeurera. Mais, privée de moyens, amputée de son état-major et de l'essentiel de ses effectifs, elle devrait revenir rapidement à sa vocation d'origine, celle de l'Agence pour les économies d'énergie d'avant 1981, simple bureau de promotion et de relations publiques. Les délégations régionales, ce réseau de spécialistes patiemment tissé depuis cinq ans pour toucher la France profonde des entreprises et des collectivités locales, vrais « clients » des économies d'énergie, devraient être reprises par EDF. Les encouragements financiers aux investissements de maîtrise de l'énergie devraient être désormais distribués par les producteurs eux-mêmes, EDF, GDF, compagnies pétrolières, etc.

Une nouvelle stratégie qui, pour être plus libérale et moins coûteuse en fonds publics, n'en est pas moins aux antipodes de la politique volontariste engagée en 1982. Feu la maîtrise de l'énergie.

V.M.

LOGEMENT

M. Méhaignerie appelle de nouveau les propriétaires à la sagesse

« J'exclus formellement » l'hypothèse d'un blocage des loyers à l'automne. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement, estime, dans une interview aux *Echos* du lundi 20 juillet, qu'un tel blocage serait *« absurde pour la quasi-totalité des régions françaises où parfois les loyers baissent »*. Pour la région parisienne, le ministre confirme que le rattrapage des baux peut se faire de façon progressive de 5 % l'an, et il rappelle que les propositions d'augmentation des propriétaires doivent se faire en référence à *« la moyenne des loyers du quartier en incluant* (...) *des logements loués depuis longtemps »* et pas seulement *« les loyers des logements vacants relevés récemment »* dont les prix sont bien entendu plus élevés.

Pour le secteur des HLM, M. Méhaignerie affirme que *« la hausse sur toute l'année 1987 sera inférieure à 4 % malgré les travaux de réhabilitation et en dépit des dérogations inévitables pour les organismes en difficulté »*.

La reprise de la construction — qui devait suivre la libération des loyers — est en bonne voie, selon le ministre, qui se félicite d'une progression des autorisations, observée de janvier à juin 1987, de 17 % pour le secteur libre et, au total, compte tenu du secteur aidé, de 7 %. Les mises en chantier ont crû de 5,5 %. Pour M. Méhaignerie, *« la reprise est nette »*.

AFFAIRES

20 millions de francs de déficit en 1987

La RATP cherche à associer son réseau Tube avec la Une ou la 5

Le réseau vidéo Tube qu'a installé la RATP dans le métro ne se porte pas bien. Il enregistrera en 1987 un déficit équivalent à ses recettes, soit environ 20 millions de francs. Si l'équilibre prévisionnel des comptes 1988, notamment grâce à un accord avec une chaîne de télévision nationale, se révélait impossible, l'avenir de l'expérience devrait être reconsidéré à l'automne prochain.

Tube est un système vidéo destiné à animer les quais du métro parisien par des programmes assez courts pour que le voyageur pressé en attrape au vol l'essentiel. A terme, ces écrans de télévision qui équipent, depuis le 1er janvier de cette année, vingt-six stations et cent dix quais pourraient, grâce à la fibre optique, informer les usagers sur les incidents techniques et les retards des rames, et même servir à consulter un compte en banque ou à réserver une place de théâtre.

Lancé en janvier 1986, Tube a été concédé par la RATP à une société anonyme, Transcommunications, dont le capital se répartit comme suit : 38 % pour la RATP, 14 % chacune pour la Compagnie générale des eaux, la GMM et la Mutualité française, 10 % pour la direction générale des télécommunications, les 10 % restant étant ventilés entre le Crédit lyonnais, la BNP et de petits porteurs. Il était prévu à l'origine que la publicité représenterait un tiers du temps d'émission et qu'elle équilibrerait l'exploitation dès 1987.

Tube ne s'est pas développé au rythme souhaité par ses promoteurs bien que, en théorie, les six millions et demi d'usagers du métro et du RER parisien représentent une cible de choix. Transcommunications ne comptera pas plus de 20 millions de francs de recettes publicitaires en 1987, alors que ses dépenses atteindront 40 millions de francs.

« Nous avons été un peu trop ambitieux lorsque nous avons projeté le développement de Tube, explique M. Jacques Banaszuk, PDG de Transcommunications et directeur de l'action commerciale de la RATP. *Nous avons cru que la publicité financerait sans problème le service rendu aux voyageurs. Malheureusement, les annonceurs ignoraient ce qu'est Tube. C'est effectivement un média nouveau dont ils connaissent mal la clientèle. Dans la période de trouble que connaît le marché publicitaire, ils préfèrent s'adresser aux télévisions normales. »*

D'autant plus que Tube est coincé entre les exigences des voyageurs et celles des annonceurs. Lorsque ceux-ci descendent dans le métro pour faire connaissance avec ce média mal connu, ils trouvent que le son n'est pas assez audible et s'inquiètent d'une mauvaise perception de leurs messages publicitaires. En revanche, lorsque le son de Tube est monté, ce sont les usagers qui protestent, comme à la fin du mois de juin, contre un viol de leur tranquillité et de leur droit à ne pas entendre clips et spots publicitaires.

Bouygues ou Hersant ?

La poursuite de la formule actuelle passe par un développement des recettes publicitaires. M. Banaszuk pense multiplier les opérations spéciales, tel le Salon de l'auto fictif que la RATP organisera en septembre en l'absence du vrai.

Le redressement suppose aussi une action sur les dépenses. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les négociations menées avec l'ensemble des chaînes de télévision, qui pourraient céder à Tube certaines émissions. *« Nous fabriquerons moins nos programmes*, déclare M. Banaszuk. *D'ores et déjà, Antenne 2 apporte des images du Tour de France. Les discussions sont assez avancées avec la Une de M. Bouygues et avec la 5 de M. Hersant. »*

Si la société Transcommunications parvenait ainsi à mieux maîtriser son budget, elle pourrait obtenir de ses actionnaires les avances qui, à terme, seraient consolidées. Dans le cas contraire, les partenaires devront trancher entre les deux solutions qui semblent les plus évidentes : ou bien la RAPT reprendra la totalité des activités de Tube et se contentera d'utiliser ce circuit vidéo pour des émissions peu coûteuses d'information sur le trafic et les incidents qui affectent celui-ci, ou bien elle se dessaisira de Tube au profit d'un opérateur privé qui aura accepté de respecter un cahier des charges et qui aura la pleine responsabilité des programmes, de l'animation et de la publicité. Cette dernière formule a été retenue par les métros de Philadelphie et de Mexico. Réponse à l'automne.

ALAIN FAUJAS.



EN BREF

● **Une zone d'entreprises à La Seyne-Toulon.** — Par décret publié au *Journal officiel* du 16 juillet, la zone d'entreprises de La Seyne-Toulon (Var) a été officiellement créée. Cette zone s'ajoute à celles de La Ciotat-Aubagne (Bouches-du-Rhône) et Dunkerque, créées en février dernier. La procédure des zones d'entreprises permet aux sociétés qui s'installent dans ces régions d'être exonérées de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans. Le but est de favoriser la conversion des chantiers navals de la Normed, qui vont fermer dans quelques mois.

● **Réplique européenne en cas de loi protectionniste américaine.** — A Washington, le président en exercice du conseil des ministres de la CEE, le ministre des affaires étrangères danois Uffe Elleman-Jensen, a averti le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, que la Communauté répliquerait si le Congrès adoptait une législation protectionniste. De son côté, l'UNICE, qui représente le patronat européen, a publié un mémorandum détaillé s'opposant point par point aux éléments jugés les plus dangereux des projets de loi adoptés par la Chambre des représentants et préparés par le Sénat américain.

2,5 milliards de francs versés par la CEE aux régions françaises méditerranéennes

La cérémonie de signature, entre les représentants de la Commission européenne et le gouvernement français, des programmes intégrés méditerranéennes (PIM) a eu lieu le vendredi 17 juillet à Paris. Les PIM sont une « réponse communautaire » à l'inquiétude qu'ont manifestée plusieurs régions de France, d'Italie et de Grèce — notamment les producteurs de fruits de ces pays — face à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

Les PIM comprennent à la fois des subventions de la CEE pour des projets de développement économique et des prêts à taux avantageux de la Banque européenne d'investissements (BEI). Ils s'étendent sur sept ans, en deux phases (1986-1988 et 1989-1992).

Sont concernés en France l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, auxquels s'ajoutent les départements de l'Ardèche et de la Drôme. L'ensemble des subventions européennes aux sept régions et départements atteint 2,5 milliards de francs pour la première tranche. Environ 60 % de ces crédits concernent directement ou indirectement l'amélioration de l'agriculture ou de l'équipement du monde rural.

Les actionnaires de Lustucru déboutés

Dans la longue bagarre judiciaire, commencée en 1981, qui oppose les deux associés du holding Rivoire-et-Carret-Lustucru, la famille Cartier-Millon vient de perdre une nouvelle bataille contre la famille Cohen-Skalli. Le tribunal de commerce de Marseille vient de rejeter la demande de la première exigeant que la seconde respecte le protocole de 1967, qui avait créé ce holding. Un arrêt de la cour d'appel de Paris, confirmé en cassation, avait rendu caduc le protocole de 1967.

La famille Cartier-Millon détient 42 % du holding Rivoire-et-Carret-Lustucru, la famille Cohen-Skalli en contrôle 56 %. Ce holding détient 70 % de Rivoire-et-Carret et 70 % de Lustucru, la famille Cartier-Millon conservant directement 30 % de Lustucru et la famille Cohen-Skalli 28 % de Rivoire-et-Carret. La famille Cartier-Millon, qui considère que Lustucru est l'entité dominante avec 900 millions de chiffre d'affaires (contre 600 millions pour Rivoire-et-Carret) cherche depuis 1981 à garder l'autonomie de gestion de Lustucru.

Economie

PÊCHE

Une opération de « redéploiement »

Un chalutier français revient d'une campagne aux Malouines

Progressivement écartés des eaux canadiennes qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, les chalutiers français de « grande pêche » cherchent d'autres zones pour « redéployer » leurs activités. L'un de ces navires revient d'une longue campagne aux Malouines. Bilan en demi-teinte.

BORDEAUX
de notre correspondante

Le Commandant Gué, l'un des quatre chalutiers-usines de la Société nationale des pêches lointaines (SNPL), dont le siège est à Bordeaux, est rentré au début de juillet d'une campagne expérimentale de cent cinquante jours aux îles Malouines. Cette expédition – à l'opposé des zones traditionnelles de pêche de l'Atlantique nord – a bénéficié de l'appui scientifique et financier des pouvoirs publics et de la Commission économique européenne. C'est, en dix ans, la deuxième opération de « redéploiement » engagée par la SNPL. En 1978, 1981 et 1982, elle avait mené des campagnes aux Kerguelen qui s'étaient soldées par un échec commercial. L'une des trois dernières entreprises françaises de grande pêche tente ainsi de pallier les difficultés nées du contentieux franco-canadien. La SNPL réalise en effet 70 % de son chiffre d'affaires traditionnel dans les eaux du Canada et de Saint-Pierre-et-Miquelon. *« Or, depuis le 15 mai 1986 nous est interdit l'accès du golfe du Saint-Laurent »*, précise Jacques Dezeustre, PDG de la SNPL.

En décembre 1986, la SNPL annonçait son intention de licencier quatre-vingt-douze de ses deux cent quatre-vingts salariés. Il était alors question de désarmer deux chalutiers, *l'Islande* et le *Commandant-Gué*. La procédure a été suspendue et la décision repoussée à l'automne, quand aurait été tiré le bilan de la campagne aux Malouines.

La SNPL envisageait cette « expédition » depuis 1982, avec bien des réserves toutefois, compte tenu de la vive concurrence dans cette zone de pêche où l'Espagne, les pays de l'Est (URSS, Pologne, Allemagne de l'Est et Bulgarie) et d'Extrême-Orient (Japon, Corée du Nord, Taiwan) déploient une importante armada. La décision des autorités britanniques d'instaurer une zone économique exclusive de 150 milles autour de l'archipel, puis de contingenter le nombre des bateaux autorisés à pêcher dans ces parages, a convaincu la société bordelaise de l'occasion de *« créer des antériorités »*. Avec l'aval du secrétariat d'Etat à la mer et de la Commission économique européenne, la SNPL a versé aux autorités des Falklands 500 000 francs de droits de pêche pour le premier semestre 1987.

Espérances déçues

Le *Commandant-Gué* et ses cinquante-cinq hommes, sous le commandement de Lionel Martin, avaient appareillé de Bordeaux le 1er février dernier. A la demande de Bruxelles, un représentant de l'IFREMER (1) s'est embarqué également, avec mission de dresser un bilan scientifique de cette campagne expérimentale.

Au retour, le premier constat est en demi-teinte. *« Les 1 650 tonnes pêchées, soit 20 tonnes par jour en moyenne, correspondent à l'hypothèse basse*, convient Jacques Dezeustre. *La moitié de la capture a été réalisée au cours des vingt-cinq premiers jours de pêche. Nous avons accumulé un retard administratif et des erreurs techniques : nous aurions dû arriver quarante-cinq jours plus tôt sur les lieux de pêche. »* Les espèces pêchées déçoivent aussi les espérances. 80 % du tonnage sont constitués d'encornets de petite taille, alors que la SNPL tablait sur beaucoup de gros, ce qui aurait permis une commercialisation en France à 1 200 dollars la tonne. Or, pour écouler ces petits encornets, qui ressemblent à des seiches, à 1 000 dollars seulement la tonne, la société a dû prospecter des marchés étrangers difficiles et assumer des frais d'acheminement coûteux.

« C'est un bide »

En définitive, 30 % de la pêche ont été vendus en Italie, autant en Grèce et le reste en Grande-Bretagne et en France. Selon M. Jacques Dezeustre, les subventions de Paris et de Bruxelles, dont le montant n'est pas encore exactement déterminé, *« plafonneront de toute façon à 7 millions ou 8 millions de francs »* pour une campagne chiffrée à 20 millions de francs. *« Nous serons au total déficitaires de 2 millions à 3 millions de francs »*, estime le PDG de la SNPL. *Les Malouines, c'est un bide »*, dit-on crûment, mais sous le manteau, dans les couloirs de la maison bordelaise. M. Dezeustre, lui, réserve ses conclusions. *« Il ne faut pas être pessimiste »* dit-il prudemment. Le SNPL attend l'automne et les bilans scientifique et économique avec les pouvoirs publics. Elle ne se lance pas dans une seconde campagne aux Malouines cette année, mais n'exclut cependant pas une nouvelle tentative en 1988. *« Il nous faudrait alors envisager d'adapter nos bateaux*, constate le PDG, *d'aménager les conventions collectives avec nos marins et de baser les chalutiers dans l'Atlantique sud. »*

GINETTE DE MATHA.

(1) Institut français de la mer.

COOPÉRATION

Les trente ans de la Fédération mondiale des villes jumelées

La recherche d'une coopération plus terre à terre avec le tiers-monde

M. Pierre Mauroy a été réélu président de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) à l'issue du congrès qui s'est réuni, du mercredi 15 au samedi 18 juillet, à Grenoble. La fédération, après l'ère sentimentale des jumelages, veut, dans ses relations avec le tiers-monde, leur donner un caractère de plus en plus économique et technique.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

A l'occasion de son trentième anniversaire, la Fédération mondiale des villes jumelées a abordé ce qui devrait être le troisième âge de son existence. A l'origine instrument de la réconciliation franco-allemande, puis de l'ouverture vers les pays de l'Est, elle s'inscrit de plus en plus nettement dans ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue Nord-Sud et veut être le lieu géométrique des multiples opérations de « jumelage coopération » qui se développent à travers le monde.

Toujours empreints de tiers-mondisme, de tolérance et de solidarité, toujours vigoureusement progressistes, anti-racistes et anti-colonialistes, les messages délivrés par les responsables de la FMVJ et écoutés à Grenoble par mille délégués de quarante-sept pays, apparaissent de plus en plus nourris d'économie, de projets de développement, d'échanges d'experts et d'aménagement du territoire. L'ère des jumelages traditionnels qui fournissaient l'occasion aux élus de s'offrir mutuellement des médailles, d'applaudir des défilés de majorettes ou d'accueillir dans les familles des lycéens, est non pas révolue mais dépassée. Il faut sortir de la routine et donner aux jumelages un contenu concret avec ce que les chefs d'entreprise appelaient une obligation de résultat.

Afrique et Amérique du Sud

Le mouvement a été lancé depuis plusieurs années déjà et du seul point de vue français (avec la décentralisation qui donne aux collectivités locales la possibilité de mener une sorte de politique étrangère économique propre), les formes de « jumelage coopération » sont innombrables. Voilà par exemple la ville de Besançon jumelée avec un canton du Burkina-Faso (ex-Haute-Volta). Dans une opération triangulaire associant une cité finlandaise, la capitale de Franche-Comté s'occupe de l'alimentation en eau de cette région africaine et y construit, avec le concours bénévole d'industriels comtois, un collège du bâtiment. Voilà les régions Ile-de-France et *Rhône-Alpes qui signent* avec les provinces de Pékin et de Shanghai des accords qui devront déboucher sur la rénovation du métro de la capitale et l'échange d'universitaires et de savants de haut niveau.

Mais évidemment, la France et le dialogue Europe-Afrique longtemps dominant n'ont pas l'exclusivité de l'action de la fédération qui cherche de plus en plus à se tourner vers l'Amérique du Sud. On notera par exemple que onze villes des Pays-Bas sont jumelées avec des cités du Nicaragua à qui elles offrent leur aide pour la construction de canalisations d'eau, l'édification de dispensaires de quartiers ou la mise en place d'une banque du sang. *A contrario*, il existe des villes dont les maires sont venus à Grenoble dans l'espoir de trouver des partenaires. Ainsi, Oujda, l'une des grandes villes du Maroc, est jumelée avec Djeddah en Arabie saoudite, qui lui a fourni des bennes à ordures et du matériel de travaux publics. Elle cherche, pour élargir son champ de *« partage des valeurs, des cultures et des intérêts »* comme dit son maire, un autre partenaire, sans nier ses amitiés anciennes, en France ou en Europe.

Remise en cause des modèles

Il existe environ dix mille villes jumelées de par le monde, a rappelé M. Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire général de la fédération. Mais plus de cent villes du Maghreb et d'Afrique noire souhaitent un jumelage et ne trouvent pas de réponse. Quant à la France, on dénombre aujourd'hui cent dix formes de jumelage coopération intercommunal, ce qui est à la fois bien et peu dans un pays qui compte trente-six mille quatre cents communes.

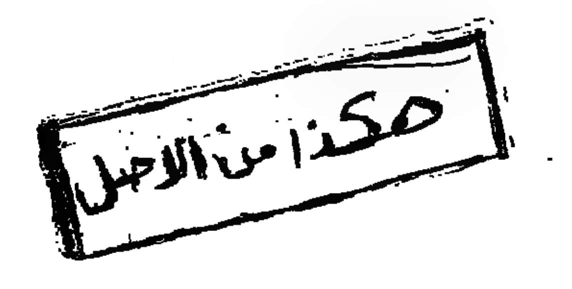
Le congrès de Grenoble a été l'occasion de faire le procès de certaines formes de coopération, soit totalement inefficaces ou hypocrites, soit mercantiles ou politisées, soit à ce point désordonnées et éparpillées que l'Etat, qui en est théoriquement le bénéficiaire, ne peut en rien les maîtriser. Dans un petit pays africain, il n'existe pas moins de cinquante organisations non gouvernementales (ONG), ayant chacune une opération en charge. Le maire de Nouakchott en Mauritanie a raconté pour sa part que sa ville avait bénéficié d'un programme de ramassage des ordures appuyé par la Banque mondiale, mais que 60 % du budget avaient servi à rémunérer les deux experts en ordures et une *bonne partie* des 40 % *restants* à entretenir la maison du directeur de l'organisation, chef de projet.

Pour M. Piere Mauroy, la liste des domaines où la coopération directe « intervilles » peut porter ses fruits est abondante : assainissement, formation à la gestion municipale, santé, circulation, lutte contre la délinquance et la drogue. Il a proposé de créer une sorte d'Internationale de la coopération technique urbaine *à la disposition de laquelle* une cinquantaine de villes des pays industrialisés mettraient des experts et des ingénieurs disposés à partir six mois, un an ou plus (c'est-à-dire qu'ils *assureraient aussi un* peu le service après-vente qui souvent fait défaut) dans des cités du tiers-monde. Idée originale et pragmatique qui rejoint celle qui anime l'association *Metropolis*, fondée par M. Michel Giraud, président RPR de la région Ile-de-France et qui regroupe, pour un but semblable, une trentaine de grandes métropoles mondiales, y compris nord-américaines, qui sont quasiment absents de la FMVJ.

Pour M. Bernard Stasi, député CDS *et maire d'*Epernay, la coopération doit être conduite avec humilité, remettant en cause perpétuellement les prétendus modèles de développement sur mesure imaginés *dans les sociétés industrialisées.*

Une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont M. François Mitterrand ainsi que le secrétaire général de l'ONU, avaient envoyé à Grenoble des messages d'amitié.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



هكذا من الاصل

Economie

SOCIAL

La convention de protection sociale de la sidérurgie

M. Séguin invite à miser sur la formation

METZ
de notre correspondant

Moins de deux jours après la signature d'une nouvelle convention générale de protection sociale dans la sidérurgie (*le Monde* daté 19-20 juillet) pour 1988-1990, M. Philippe Séguin, ministre de l'emploi et des affaires sociales, venu dresser à Metz, le samedi 18, le bilan de la précédente, a exhorté les signataires à miser sur la formation. « *Les chances de réussite des entreprises résident largement dans la qualification de leurs salariés* », explique-t-il, non sans affirmer : « *Le développement de la formation professionnelle est un enjeu majeur pour notre économie et pour la qualité des conditions de travail futures des Français.* »

En deux ans et demi, de juillet 1984 à décembre 1986, 16 150 emplois ont été supprimés dans la sidérurgie lorraine, soit près de 40 % de ses effectifs, qui sont tombés sous la barre des 26 000 salariés. Plus de 90 000 sidérurgistes étaient employés dans cette région en 1974. A Longwy, où 25 % de l'acier français était produit, ils étaient 30 000 : il en restera 1 000 en septembre prochain.

Les « *mesures d'âge* » (préretraites) ne suffisant plus à endiguer le flot des suppressions d'emplois, l'accent s'est porté sur la reconversion. Le bilan des actions engagées depuis 1984 est jugé positif par l'ensemble des partenaires sociaux à l'exception de la CGT, en dépit de quelques échecs comme les opérations de « *capitalisation* », où le salarié quitte la sidérurgie avec un pécule. Sur les 5 500 personnes concernées par les « *les contrats de formation-conversion* » (CFC), 3 450 ont déjà été reclassées, soit 76,5 %. L'exemple de plusieurs dizaines de sidérurgistes passés en deux ans d'un niveau CAP à une formation de type DUT-BTS prouve notamment que leur capacité d'adaptation a été souvent sous-estimée.

Mais le temps pèse lourd, comme l'a souligné M. Séguin. « *On sait ce qu'il en coûte à des entreprises sidérurgiques, placées dans une concurrence de plus en plus sévère, de vouloir différer des mesures particulièrement douloureuses sur le plan humain mais inéluctables à terme* », a rappelé le ministre, mais la Lorraine est confrontée à un risque majeur : « *se vider de sa substance au moment même où elle prouve sa capacité d'adaptation* ». Les politiques d'accompagnement mises en place ont en effet montré, comme le souligne M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel, que « *le volume des emplois créés est rarement à la hauteur de celui des emplois supprimés* »

Conscient de ce phénomène qui inquiète depuis plusieurs années les responsables lorrains, M. Séguin a réaffirmé : « *Le souci du reclassement des personnels excédentaires entre dans la responsabilité directe des groupes sidérurgiques.* » Les sociétés d'industrialisation de Sacilor et d'Usinor doivent, à ses yeux, en être « *les éléments moteurs* », car « *la conversation des hommes de la sidérurgie est conditionnée par la capacité d'accueil de l'environnement économique et social* ».

Pour montrer que les efforts de reconversion ne devraient pas être sans fin, M. Séguin a choisi de visiter, samedi, le site de Gandrange qui était, une nouvelle fois début juillet, au cœur d'une violente tourmente avant que la direction du groupe Sacilor-Usinor annonce, « *pour couper court à toutes rumeurs* », l'engagement, en 1987, d'une première tranche de 200 à 250 millions de francs pour créer un laminoir à couronnes et barres. Cette visite se voulait un symbole pour les produits lorrains.

JEAN-LOUIS THIS.

Un sondage sur la Sécurité sociale

Les Français perplexes

Un sondage réalisé par la SOFRES avant les états généraux et présenté le vendredi 17 juillet par M. Séguin, ministre des affaires sociales, révèle une certaine méconnaissance de la Sécurité sociale : si 95 % des personnes interrogées savent que la Sécurité sociale prend en charge les dépenses de santé, 70 % les retraites, 59 % les allocations familiales, 49 % y ajoutent la construction des hôpitaux, qui ne dépend pas d'elle. Elles sont un peu plus nombreuses (44 %) à penser que c'est l'Etat qui gère la Sécurité sociale plutôt que les représentants des cotisants (38 %), comme c'est le cas. Le domaine où le déficit est jugé le plus important, c'est l'assurance-maladie (64 %), plus que les retraites. Parmi les causes de ce déficit sont citées le plus souvent la consommation excessive de médicaments (63 %), avant le nombre d'arrêts de travail (38 %), le manque à gagner dû au chômage (36 %) et le coût de fonctionnement des hôpitaux (33 %).

Sur les moyens de réduire le déficit, les mesures gouvernementales ne sont guère soutenues. Entre réduction des prestations et augmentation des cotisations, 46 % des personnes interrogées sont sans opinion. Parmi les moyens d'augmenter les recettes, les augmentations de cotisations sont majoritairement refusées. Seule la proposition (faite par le PC et la CGT) de porter à 12 % la cotisation des revenus du capital recueille un fort assentiment (70 %), sauf chez les commerçants, artisans et industriels.

Parmi les mesures prises par le gouvernement, 43 % citent spontanément la réduction du remboursement des médicaments et 28 % seulement l'augmentation des cotisations. Le relèvement de la cotisation maladie est d'ailleurs condamné majoritairement, y compris parmi les sympathisants de droite, alors que le prélèvement sur les revenus du capital, la hausse des prix du tabac, la baisse de la TVA sur les médicaments recueillent une forte approbation (de 67 % à 83 %).

● **Les modalités de la participation des salariés.** – Un décret publié au *Journal officiel* du samedi 18 juillet fixe les conditions d'application de l'ordonnance du 21 octobre 1986 sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés. L'accord d'intéressement « *ne peut être dénoncé ou modifié que par l'ensemble des signataires* », et le contrat « *doit faire l'objet d'une note d'information remise à tous les salariés* ». Le texte précise les modalités de calcul, de répartition et de gestion de la « *réserve spéciale de participation* » : celle-ci pourra comprendre des actions de l'entreprise ou prendre la forme d'un fonds d'investissement. Elle sera répartie entre les salariés ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise, ou au prorata de la durée de présence. Chaque année l'employeur doit présenter au comité d'entreprise un rapport sur les résultats.

156 emplois supprimés à Renault-Véhicules industriels

Fin 1987, Renault-Véhicules industriels devrait avoir réalisé le plan social prévoyant la suppression de 2 624 emplois annoncé en juin 1986. C'est ce qui ressort du comité central d'entreprise qui s'est tenu à Lyon le vendredi 16 juillet. 1 232 salariés sont partis ou devraient partir d'ici à la fin de l'année par départ volontaires, congés de conversion, reconversion ou transfert au sein du groupe. 491 personnes de plus de cinquante-cinq ans sont parties en préretraite; 28 étrangers sont rentrés au pays dans le cadre d'une convention avec l'Office national d'immigration.

Parmi les dossiers discutés en comité central d'entreprise, figurent 156 suppressions d'emploi nouvelles, dont cent une à la forge de l'usine de Vénissieux (Rhône) par l'arrêt – prévu – des pilons. Seules doivent rester en fonctionnement les deux presses. D'ici à la fin de l'année d'autre part, 789 personnes sont susceptibles de partir en préretraite : entre les préretraites et le *turn over* habituel, les « *sureffectifs* » devraient avoir disparu.

A la suite du comité d'entreprise, la CFDT a protesté contre les modalités de suppression des emplois à la forge de Vénissieux, estimant que « *la direction n'a rien fait pour permettre au personnel de se former à de nouveaux métiers* » et a réclamé un plan de formation d'urgence à leur intention.

ÉTRANGER

Les réformes économiques, dans les pays de l'Est

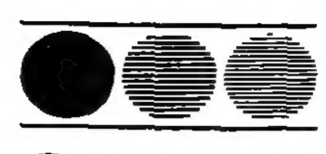
L'URSS prépare une refonte globale du système des prix

Le gouvernement soviétique prépare une réforme des prix « *globale* » et « *draconienne* » annonce M. Albel Aganbeguyan dans un entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Newsweek*. Un des artisans de la refonte économique en URSS, M. Aganbeguyan avait indiqué dans une autre interview, accordée à l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok*, que les subventions de produits alimentaires qu'il avait évaluées à 50 milliards de roubles par an (200 milliards de francs environ), étaient devenues « *intolérables* ». Il convient donc, à ses yeux, d'augmenter « *considérablement* » les prix de détail de la viande, du pain ou du lait, mais aussi ceux des carburants et des matières premières qui pourraient être doublés « *pour se rapprocher des prix mondiaux* ». En revanche, les prix de certains produits finis tels que les produits chimiques devraient être baissés. Au total, l'URSS devrait aborder le treizième Plan quinquennal, en 1991, avec un « *mécanisme économique* » totalement rénové.

Cette volonté réaffirmée de réforme ne va pas sans poser de problèmes. Le bilan statistique publié le dimanche 19 juillet par la *Pravda* en est l'illustration la plus concrète. Durant le premier semestre 1987, la production d'énergie a été satisfaisante : 309 millions de tonnes pour le pétrole, soit 1 % de plus que prévu, le dépassement du plan atteignant 2 % pour le gaz et le charbon. En revanche, certains secteurs comme la construction mécanique, les transports ferroviaires et le bâtiment tardent à décoller. Le résultat global des six premiers mois de l'année, une progression de 3,5 %, masque des difficultés partiellement dues, semble-t-il, à l'introduction de contrôles de qualité ou du principe de l'autofinancement. Les marchandises mises au rebut au cours du premier semestre ont représenté, en valeur, 40 millions de roubles et, selon l'office des statistiques, 76 % seulement des entreprises soviétiques ont honoré leurs contrats. Le rapport relève, pour la première fois, que des sociétés soumises depuis cette année au principe de l'autofinancement se sont retrouvées, de ce fait, dans « *une situation financière tendue* ». Au total, le potentiel industriel reste sous-exploité, les usines tournant à 82 % de leur capacité, une moyenne recouvrant des chiffres plus préoccupants dans l'industrie chimique (66 %), la mécanique (59 %), ou le bâtiment (57 %).

● **La Tchécoslovaquie veut renforcer l'indépendance des entreprises.** – L'un des derniers pays à vouloir instaurer un peu d'autonomie dans les entreprises, la Tchécoslovaquie, a rendu public, le samedi 18 juillet, un projet de loi inspiré de la réforme soviétique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de restructuration de l'économie arrêté au début de l'année par la direction du parti. Il sera soumis à une discussion publique, les suggestions étant acceptées, selon la presse, jusqu'à la fin du mois d'octobre, pour permettre à la loi d'entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 1989. Les entreprises auront alors deux ans pour appliquer progressivement de nouvelles directives impliquant leur autonomie comptable et l'autofinancement, l'élection des responsables par le personnel et des pénalisations financières pour les sociétés ayant de mauvais résultats. – *(AFP.)*

● **Nouveau train de hausses de prix en Hongrie.** – Les dirigeants ont, à nouveau, été contraints de procéder à des hausses de prix dépassant parfois 30 % pour certains produits de consommation. A compter du lundi 20 juillet, la farine passera de 8 à 8,40 forints le kilo, le pain de 7,60 à 9,60 forints. Le charbon, le fioul domestique, l'essence, l'électricité, le tabac sont également touchés. Le président de l'Office d'Etat pour les prix, M. Bela Szikszay, a souligné que cette décision était destinée à « *améliorer l'équilibre de l'économie, réduire le déficit du budget et mettre fin aux subventions pour les biens de consommation* ». Les salaires, dont le niveau moyen avoisine 6 000 forints (750 francs) par mois, ont dépassé les objectifs de 1 % alors que la production a stagné. Ces augmentations de prix seront partiellement compensées pour certains par une hausse des allocations familiales et des retraites. – *(Reuter.)*



GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX

"Une nouvelle et importante étape de développement"

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT GUY DEJOUANY À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le vendredi 26 juin 1987 sous la présidence de Monsieur Guy Dejouany a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Dans son allocution, Monsieur Dejouany a souligné que l'année 1986 correspondait à une nouvelle et importante étape du développement du Groupe. Il a notamment déclaré :

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 1986

« L'un des principaux événements de l'année a été, sans aucun doute, l'accord conclu avec la Compagnie de Saint-Gobain au mois de juillet dernier, accord qui a permis une réorganisation de notre actionnariat. Les dispositions convenues avec Saint-Gobain ont confirmé, ou rétabli, entre nos deux groupes une situation équilibrée d'indépendance réciproque et de soutien mutuel. Elles nous permettent de consacrer tous nos efforts au développement de nos activités propres.

Dans le domaine de l'**eau**, l'année 1986 a été, comme l'avait été 1985, exceptionnellement productive au plan des affaires nouvelles, puisqu'elles intéressent globalement une population de plus de 600.000 habitants. Aux côtés de Quimper, Saint-Lô, Angoulême, Lunéville et de quelques autres localités et syndicats, le service de la ville de Lyon et de quatre communes voisines nous a été confié.

Un autre événement marquant de l'exercice 1986 est la très bonne et très efficace résistance de nos sociétés spécialisées dans la gestion de l'**énergie thermique**, résistance à la violente secousse qu'a subi la profession en 1986 avec l'effondrement des prix des combustibles et particulièrement des produits pétroliers (baisse de 45 % du prix du fuel oil domestique entre l'automne et l'été 1986).

Parmi les bonnes réussites de l'année 1986, il faut citer aussi trois de nos secteurs d'activités qui se trouvent en plein essor :

- **la propreté,**
- **les entreprises de travaux d'installation électrique,**
- **la promotion immobilière.**

L'année a également été favorable :

- à nos efforts dans le domaine de la **vidéocommunication**, avec la confirmation du succès de Canal Plus et la progression, qui a été vive, du nombre de collectivités qui souhaitent s'engager dans le domaine du câble, et choisir un opérateur.
- à notre développement dans le domaine des **minicentrales** de production de courant électrique, en France et à l'étranger.

C'est en 1986 aussi que nous avons fait nos premiers pas dans le domaine de la **Santé** (Cliniques de France) et dans celui de la **restauration collective** (avec le Groupe Accor).

Au plan financier, l'augmentation de 8,6 % du chiffre d'affaires global consolidé doit être considérée comme tout à fait satisfaisante.

La progression du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a été bonne, malgré le glissement du dollar. Il s'établit à 5 milliards 948 millions de francs (+ 8,74 %) dont 1 milliard 164 millions de francs pour Anjou International. Cette tendance devrait se poursuivre en 1987, et les 6 milliards de francs seront assez nettement dépassés avec des développements attendus aux Etats-Unis et en Espagne. Nos effectifs à l'étranger représentaient à la fin de 1986 13.800 agents (contre 10.900 à fin 1985), sur un total de 76.600 pour le Groupe.

Le résultat net consolidé (part du Groupe) est égal à 765,5 millions de francs et est en hausse de 27 % environ, et la marge brute d'autofinancement atteint 3 milliards 745 millions de francs, en augmentation de 13 %.

L'élément le plus spectaculaire que font apparaître ces comptes consolidés est la nouvelle et très vive progression de nos investissements, qui augmentent de plus de 60 %, atteignant le niveau record de 4 milliards 121 millions de francs.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 1987 sera encore une bonne année pour notre Groupe. Dans les secteurs difficiles, l'amélioration très sensible attendue du côté du traitement des eaux n'efface certes pas les sérieuses préoccupations causées par la situation de Maisons Phénix, mais elle suggère que, même dans des secteurs à conjoncture médiocre ou mauvaise, les redressements sont possibles.

Le problème de Phénix est sérieux, mais il convient de ne pas le dramatiser, dans un domaine où tout est de plus en plus fonction de la mobilisation et de la motivation des équipes qui sont sur le terrain au contact des acheteurs. Nous ferons le nécessaire pour poursuivre et achever le redressement de Maisons Phénix.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'une agréable et très nouvelle progression de nos résultats consolidés sera constatée en 1987. Nous sommes en route vers le milliard de francs de résultat net, seuil qui ne sera toutefois pas atteint cette année. En 1987, le résultat pourrait ainsi se situer entre 900 et 950 millions de francs. Pour la Compagnie elle-même, une augmentation parallèle du résultat courant est attendue. Le niveau de nos investissements, pour 1987 et bien probablement pour 1988, restera élevé.

Notre situation actuelle est bonne, et même fort bonne : notre marge brute d'autofinancement et nos investissements ont plus que doublé en quatre ans.

Il faut voir là les effets de notre politique persévérante du long terme : nous avons mis vingt-cinq ans à devenir le premier chauffagiste d'Europe, dix ans à devenir le premier Groupe en France dans les domaines de la propreté et de la gestion du stationnement. Nous avons l'intention de continuer dans d'autres domaines.

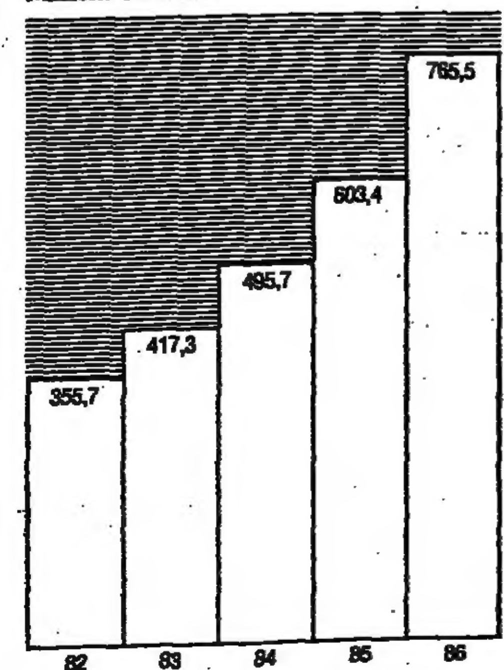
Le maintien de nos équilibres d'action ainsi que de notre culture d'entreprise me semble finalement notre atout principal et notre besoin le plus important. »

Le dividende net a été fixé à 22 francs pour chacune des 13.948.356 actions composant le capital social (le revenu global avoir fiscal compris est de 33 francs). Il est mis en paiement à partir du 15 juillet 1987.

Chiffres consolidés (millions de francs)

	1984	1985	1986
Chiffres d'affaires consolidés hors taxes	39.901,1	44.231,2	48.038,8
Chiffres d'affaires à l'étranger	5.900,0	5.500,0	6.000,0
Résultat net, part du Groupe	495,7	603,4	765,5
Montant des bénéfices distribués	210,8	241,7	306,8
Marge brute d'autofinancement	2.880,1	3.068,5	3.745,0
Investissements	2.483,1	2.509,1	4.121,5
Effectifs	68.730	69.090	76.650

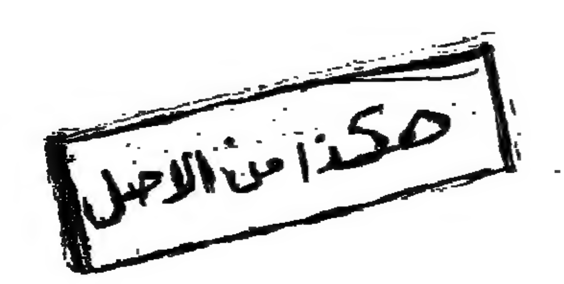
Résultat net part du Groupe
Millions de francs



Chiffre d'affaires consolidé
Millions de francs

Marge brute d'autofinancement
Millions de francs

Investissements
Millions de francs



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 9 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 777
dont : Or	221 330
Disponibilités à vue à l'étranger	114 833
ECU	62 922
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 690
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 771
dont : Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	186 667
dont : Effets escomptés	69 228
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 472
5) DIVERS	11 656
Total	714 341

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	222 291
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 619
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	38 256
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	94 233
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	52 601
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	258 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	14 492
Total	714 341

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	10 juillet	17 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	104,4	102,9
Valeurs industrielles	111,6	110,7
Valeurs étrangères	123,6	127
Pétroles-Energie	115,8	117,2
Chimie	108,1	105,9
Métallurgie, mécanique	113,9	116,8
Electricité, électronique	98,8	96,8
Bâtiment et matériaux	118,5	117,3
Ind. de consommat. non alim.	112,8	111,2
Agro-alimentaire	112,9	110,8
Distribution	101,5	99,9
Transports, loisirs, services	98,2	98,3
Assurances	94,4	93,3
Crédit banque	93,8	91,7
Sicomi	81,8	81,5
Immobilier et foncier	97,1	95,9
Investissement et portefeuille	99,5	96,9
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,8	98,6
Emprunts d'Etat	99,8	99,8
Emprunts garantis et assimilés	98	98,1
Sociétés	97,7	97,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 499,4	3 449,2
Valeurs étrangères	4 495,6	4 598,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	504,9	497,7
Valeurs étrangères	604	620,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,6	118,9
Emprunt d'Etat	115,4	115,4
Emprunts garantis et assimilés	117,7	117,9
Sociétés	118,9	119
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	418,6	413,8
Produits de base	283,3	284,2
Construction	457,2	456,8
Biens d'équipement	333,9	330,6
Biens de consom. durables	619,6	622,6
Biens de consom. non durables	548,6	538,6
Biens de consom. alimentaires	464,5	447,2
Services	379,2	372
Sociétés financières	546,4	532,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	435,4	436,2
Valeurs industrielles	403,9	401,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	368	366

CHANGES

Dollar : nouvelle hausse à 6,20 F ↑

Le dollar ouvre la semaine en fanfare. Il est monté à 6,1950 F (contre 6,1490 F vendredi), pour la première fois depuis quatre mois, et à 1,86 DM (contre 1,8466 DM). Les cambistes attribuent cette vigueur à l'optimisme sur le raffermissement de la devise américaine manifesté par un haut responsable de la Banque du Japon.

FRANCFORT	17 juillet	20 juillet
Dollar (en DM)	1,8466	1,86

TOKYO	17 juillet	20 juillet
Dollar (en yens)	151,50	152,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 juillet)	6 1/2-6 9/16 %
New-York (17 juillet)	6 9/16-6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	16 juillet	17 juillet
Valeurs françaises	103,3	102,7
Valeurs étrangères	125	126,8
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	415,3	413,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	2 496,97	2 510,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	1 926,2	1 916,9
Mines d'or	423	429,7
Fonds d'Etat		91,20

TOKYO

	17 juillet	20 juillet
Nikkei Dow Jones	23 983,45	
Indice général	1 996,69	

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 17 juillet
Nombre de contrats : 29 304

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,25	103,20	103,20	103,05
Précédent	103,30	103,20	103,20	103,10

LA VIE DE LA COTE

SAINT-GOBAIN REVIENT A FRANCFORT. — Les actions du groupe verrier Saint-Gobain ont été réintroduites, le 17 juillet, à la cote officielle de la Bourse de Francfort, après cinq ans d'absence pour cause de nationalisation.

Le marché ouest-allemand a bien accueilli ce retour. A la première cotation, le titre a progressé de 1,9 %, à 135,50 DM (contre 133 DM jeudi au hors-cote). Depuis sa privatisation au début de l'année, Saint-Gobain était revenu sur le marché hors cote.

Francfort est la dernière Bourse européenne où Saint-Gobain est officiellement réintroduit cette année, après Londres, Zurich et Genève. Présent à cette manifestation, M. Jean-Louis Beffa, PDG du groupe, a rappelé l'importance du marché ouest-allemand pour Saint-Gobain. En 1986, ses sept filiales ont participé pour 10,3 milliards de francs au chiffre d'affaires consolidé du groupe de 77,7 milliards de francs. Il a indiqué qu'en 1987 Saint-Gobain réalisera 300 millions de deutschemarks (990 millions de francs) d'investissements dans ses filiales.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	6,1935	6,1960	+ 40	+ 55	+ 80	+ 105	+ 330	+ 420
$ can.	4,6938	4,6993	− 41	− 22	− 74	− 49	− 158	− 73
Yen (100)	4,0507	4,0536	+ 124	+ 145	+ 252	+ 274	+ 799	+ 879
DM	3,3280	3,3306	+ 97	+ 114	+ 194	+ 217	+ 638	+ 879
Florin	2,9563	2,9589	+ 54	+ 65	+ 106	+ 123	+ 386	+ 707
F.B. (100)	16,0516	16,0664	+ 104	+ 226	+ 249	+ 398	+ 960	+ 1383
F.S.	3,9958	4,0000	+ 127	+ 144	+ 241	+ 268	+ 791	+ 867
L (1 000)	4,5675	4,6058	− 133	− 108	− 238	− 207	− 596	− 509
£	9,9468	9,9570	− 165	− 116	− 256	− 179	− 485	− 286

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 15/16	7 1/16
DM	3 3/4	4 1/4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 9/16	6 5/16	6 5/8	6 5/8	6 15/16
F.S.	1	1 1/2	3 9/16	3 11/16	4 11/16	4 13/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 7/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 5/8	10 5/8	11
£	8 7/8	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 JUILLET

Cours relevés à 17 h 34

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1905	4,5 % 1973	1831	1888	1870	+ 2 13
4270	C.N.E. 3%	4260	4255	4256	− 0 09
1272	B.N.P. T.P.	1239	1244	1244	+ 0 40
1114	C.C.F. T.P.	1128	1131	1131	+ 0 27
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1256	....
....	C.G.E. T.P.	3005	3010	3010	+ 0 17
1956	Renault T.P.	1901	1915	1915	+ 0 74
2260	Rhone-Poul. T.P.	2270	2240	2240	− 1 31
1365	St-Gobain T.P.	1230	1220	1220	− 0 80
1350	Thomson T.P.	1376	1350	1350	− 1 88
455	Accor	465	465	465	....
520	Agence Havas	540	533	535	− 0 93
480	Ag. Havas C.I.	505	505	510	+ 0 99
660	Air Liquide	683	690	690	+ 1 02
2450	Alcatel	2517	2520	2510	− 0 28
2020	Als. Superm.	2050	2001	2001	− 2 39
445	A.L.S.P.I.	458	460	454	− 0 87
410	Alsthom ★	405	402	393 10	− 2 93
2410	Arjom. Prioux	2512	2431	2431	− 3 22
535	Aussedat-Rey	533	521	520	− 2 44
1180	Aux. Entrepr. ★	1240	1250	1237	− 0 24
1190	Avions Dassault	1185	1159	1165	− 1 69
645	BAFIP	620	606	606	− 2 26
390	Bail-Equipem. ★	394	390	395	+ 0 25
940	Bail Investiss.	840	826	820	− 2 38
535	B.N.P. C.I.	544	534	537	− 1 29
700	Cie Bancaire	690	684	683	− 1 01
510	Bazar H.-V.	494	490	480	− 2 83
520	Béghin-Say ★	523	523	522	− 0 19
815	Berger (Mis)	930	901	901	− 3 12
725	Bic ★	723	725	725	+ 0 27
1360	B.I.S.	1384	1362	1330	− 3 90
2680	Bongrain S.A.	2755	2750	2750	− 0 18
1040	Bouygues	1119	1130	1120	+ 0 09
94	B.P. France	110	109 20	108 40	− 0 55
4980	B.S.N.	4793	4715	4715	− 1 63
....	Cap Gemini Sog.	2335	2318	2318	− 0 73
1280	Carnaud	1375	1390	1394	+ 1 38
3100	Carrefour ★	3365	3368	3175	− 5 64
1940	Casino	180	180	174	− 3 33
1600	Casino A.D.P.	146 60	147	148 50	+ 1 29
1200	C.C.M.C.	1265	1280	1280	+ 1 19
850	Cetelem	955	956	942	− 1 36
850	Cerus	845	840	840	− 0 59
1890	C.F.A.O.	2024	2035	2035	+ 0 30
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1395	1379	1376	− 1 36
1290	Chargeurs S.A.	1332	1325	1330	− 0 15
80	Chiers-Châtill.	83 50	84	84 50	+ 1 20
1040	Ciments franç. ★	1056	1060	1050	− 0 56
575	Club Méditerr.	608	612	611	+ 0 49
172	Codetel ★	180	175 60	178	− 1 11
365	Cofimeg	349	350	349	....
1960	Colas	2270	2301	2270	....
235	Compt. Entrepr.	243	244 50	244 50	+ 0 62
675	Compt. Mod.	676	676	676	....
1160	Créd. Foncier	1185	1170	1170	− 1 27
585	Crédit F. Imm.	544	540	537	− 1 29

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	148 60	149	150	+ 0 94
775	Créd. Lyon. (CI)	802	801	801	− 0 12
1140	Crédit Nat. ★	1129	1120	1106	− 2 03
310	Crouzet ★	246	248	248	+ 0 81
2670	Damart S.A.	2650	2575	2580	− 2 64
380	Darty ★	426 50	420	418	− 1 99
350	Darty (DP)	379	378 90	374	− 1 31
2180	De Dietrich	2204	2170	2169	− 1 59
385	Dév. R.d.C. (Li)	369	365	365	− 1 08
560	D.M.C.	553	542	556	+ 0 54
....	Drouot Assur.	493	495	498	+ 1 01
2380	Docks France ★	2351	2380	2350	− 0 04
2180	Dumez ★	2197	2220	2180	− 0 77
1160	Eaux (Gén.)	1180	1185	1193	+ 1 10
2460	Ecco ★	1260	1255	1249	− 0 87
1070	Electro-Finan.	1140	1099	1119	− 1 84
370	Elf-Aquitaine	393 80	393 90	394 50	+ 0 18
340	− (certific.)	340	341 50	340 50	+ 0 15
2960	Epeda-B-Faure	3245	3210	3190 c	− 0 50
3540	Essilor	3670	3670	3665	− 0 14
2840	Essilor Int. (DP)	2623	2620	2620	− 0 11
455	Esso S.A.F. ★	523	521	520	− 0 57
2400	Eurafrance	2350	2375	2330	− 0 85
1480	Eurocom ★	1460	1459	1430	− 2 05
3500	Euromarché	3680	3640	3640	− 1 09
670	Europe n° 1 ★	665	665	660	− 0 75
1180	Exor	1279	1275	1275	− 0 31
1510	Facom	773	773	760	− 1 68
905	Fichet-bauche	1015	1010	1010	− 0 49
210	Finextel ★	205	210	209 50	+ 2 19
186	Fives-Lille	183	181 50	181 50	− 0 82
1170	Fromageries Bel	1218	1200	1201	− 1 40
1290	Gal. Lafayette	1270	1265	1265	− 0 39
380	Gascogne	409	405	405	− 0 98
2290	Gaz et Eaux	2100	2010	2010	− 4 29
580	Géophysique ★	680	685	690	+ 1 47
2440	Gerland	2370	2300	2300 c	− 1 48
645	GTM-Entrepose	679	665	665	− 2 06
660	Guyenne-Gas. ★	724	717	724	....
2840	Hachette ★	2800	2820	2777	− 0 82
760	Hénin (La)	760	760	760	....
1300	Hutchinson	1314	1320	1320	+ 0 46
117	Imétal	157	152	150	− 4 46
430	Imm. Plaine-M.	407	403	402	− 1 23
4840	Inst. Mérieux	5110	5100	5100	− 0 20
540	Interbail	545	541	543	− 0 37
1310	Intertechnique	1440	1440	1420	− 1 39
2700	J. Lefebvre	867	878	865	− 0 23
1730	Lab. Bellon	1665	1665	1655	− 0 60
1510	Lafarge-Coppée	1639	1622	1623	− 0 97
1640	Labon ★	1663	1700	1728	+ 3 90
5370	Legrand	5380	5240	5250	− 2 42
5000	Legrand (DP)	4980	4995	4995	+ 0 30
690	Leroy-Somm. ★	765	776	764	− 0 13

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	1900	2020	2015	+ 6 05
820	Locabail Immob.	826	828	828	+ 0 24
600	Locafrance ★	599	600	601	+ 0 33
855	Locindus	886	879	886	− 0 11
1040	L. Vuitton S.A ★	1155	1147	1160	+ 0 43
580	Luchaire	555	555	550	− 0 90
1420	Lyonn. Eaux ★	1470	1470	1472	+ 0 13
83	Mais. Phénix	80 90	81 50	81	+ 0 12
750	Majorette (Ly)	730	700	715	− 2 05
470	Mar. Wendel ★	470	475	465	− 1 06
2050	Martell	1700	1695	1695	− 0 29
2250	Matra	2310	2310	2300	− 0 43
2150	Merlin-Gerin ★	2140	2190	2165	+ 1 16
3130	Michelin	3210	3160	3180	− 0 93
1310	Midi (Cie)	1371	1355	1335	− 2 62
370	Midland Bk SA ★	332 20	345	335 10	+ 0 87
940	Min. Salsig. (Ma)	998	1001	1001	+ 0 30
43	M.M. Penarroya	52 50	53 95	53 25	+ 1 43
2620	Moët-Hennessy	2790	2780	2790	....
78	Moulinex	73 10	74	71 20	− 2 59
975	Navig. Mixtes	1026	1020	1018	− 0 78
180	Nord-Est	171	169	168	− 1 75
455	Nordon (Ny)	400	385	395	− 1 25
585	Nouvelles Gal.	605	582	588	− 2 81
1170	Occidens. (Gén.)	1152	1133	1140	− 1 04
1590	Omn.F.Paris	1705	1700	1700	− 0 29
225	Olida-Caby	206 50	206	206	− 0 24
450	Opfi-Paribas	450 20	454 90	450	− 0 04
4080	Oréal (L')	3780	3780	3778	− 0 05
450	Paribas	462	460	461 80	− 0 03
610	Paris-Réesc. ★	641	651	643	+ 0 31
1530	Pechelbronn ★	1435	1417	1424	− 0 76
1400	Penhoet	1350	1355	1355	+ 0 37
975	Pernod-Ricard	995	999	996	+ 0 10
1510	Peugeot S.A.	1385	1377	1367	− 1 29
16	Poclain	14 90	15	14 95	+ 0 34
2250	Poliet	2315	2440	2420	+ 4 54
735	P.M. Labinal	730	739	739	+ 1 23
3410	Presses Cité	3645	3550	3555	− 2 47
1290	Prétabail Sic.	1212	1240	1230	+ 1 48
805	Primagaz	860	850	850	− 1 16
700	Printemps ★	645	650	640	− 0 77
1870	Promodès	1965	1946	1931	− 1 73
230	Prouvost S.A ★	260 90	259 90	264	+ 1 18
1400	Radiotechn.	1491	1491	1491	+ 0 27
109	Raff. Dist. Total	105 80	105 50	102 10	− 3 50
2840	Redoute (La) ★	2960	2965	2955	− 0 16
445	Robur financière	470	468	468	− 0 43
1470	Roussel-Uclaf	1452	1446	1445	− 0 48
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5900	R. Impériale (Ly)	5880	5680	5680	− 0 35
225	Sade	235 10	235 10	235 10	....
3480	Sagem	1985	1960	1989	+ 0 20
425	Saint-Gobain	451	450	453 80	+ 0 84

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1260	1250	1240	− 1 59
1900	Salomon	1940	1940	1940	....
1700	Salvepar	1750	1760	1750	....
720	Sanofi	715	729	719	+ 0 42
800	S.A.T.	825	823	820	− 0 73
1230	Saupiquet (Na)	1298	1290	1290	− 0 61
420	Schneider ★	432	440	425	− 1 62
125	S.C.O.A.	115 50	115 50	115 40	− 0 09
695	S.C.R.E.G.	701	700	702	+ 0 14
815	Seb ★	920	917	907	− 1 41
490	Sefimeg	450	466	468	+ 3 78
1450	S.F.I.M.	1460	1440	1432	− 1 92
63	S.G.E.	56 40	56 60	56 95	+ 0 97
520	Sign. Ent. El. ★	564	569	561	− 2 30
1050	Silic	1019	1017	1017	− 0 20
615	Simco-U.P.H. ★	594	590	594	....
440	Simnor (Li)	450	451	451	+ 0 22
1200	Skis Rossignol	1196	1220	1220	+ 2
740	Siminco	645	640	641	− 0 62
....	Société Générale	433	434 50	434 50	+ 0 35
265	Sodecco	230	230	230	....
250	Sodero (Na)	243	241	243	− 0 82
2620	Sodexho	2706	2700	2700	− 0 22
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	471	470	474	+ 0 63
2110	Somm-Allib. ★	2501	2510	2490	− 0 43
750	Source Perrier	802	798	796	− 0 75
960	Sovac ★	992	995	1002	+ 1
605	Spie-Batignol.	562	549	550	− 2 14
630	Strafor	635	624	626	− 1 42
305	Synthelabo ★	310	306 10	310	....
635	Talcs Luzenac	628	627	627	− 0 16
2920	Tél. Elect.	3160	3110	3120	− 1 27
1330	Thomson-C.S.F.	1362	1335	1312	− 3 68
475	Total (CFP) ★	495 90	493 50	492 10	− 0 76
105	− (certific.)	108	106	106	− 1 85
2220	T.R.T.	2020	2010	2025	+ 0 25
680	U.F.B.	654	635	635	− 2 91
1220	U.I.C.	1240	1200	1202	− 3 06
670	U.I.F.	628	623	623	− 0 80
900	U.I.S.	880	900	900	+ 2 27
300	U.C.B. ★	297	292	291	− 2 02
750	Unibail	726	720	720	− 0 83
570	Valéo	582	587	587	− 0 84
53	Vallourec	66 50	66 10	62	− 6 77
495	Via Banque	516	529	503	− 2 51
840	Elf-Gabon	973	976	978	+ 0 51
126	Amax Inc.	151 50	150 70	154 50	+ 1 98
440	Amer. Express	205 20	206	206	+ 0 39
177	Amer. Teleph.	189 50	195 30	196	+ 3 43
145	Anglo Amer. C.	159 50	161	161	+ 0 94
820	Amgold	706	710	705	− 0 14
1030	BASF (Akt)	1015	1036	1032	+ 1 67

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1120	1144	1141	+ 1 88
125	Buffelsfont.	140 20	140 30	140	− 0 14
275	Chase Manh.	249	257	257	+ 3 21
89	De Beers	86 90	86 40	86 40	− 0 58
2140	Deutsche Bank	2170	2189	2189	+ 0 88
76	Dome Mines	89 70	90	89 70	....
1100	Dresdner Bank	1090	1125	1110	+ 1 83
140	Driefontein Ctd	164 80	166 90	164 80	....
735	Du Pont-Nem.	766	775	775	+ 1 17
545	Eastman Kodak	553	560	560	+ 1 27
69	East Rand	73 90	73 10	72 50	− 1 89
285	Electrolux	290	290 50	292	+ 0 69
250	Ericsson	240 50	243	243	+ 1 04
580	Exxon Corp.	579	582	582	+ 0 52
685	Ford Motors	644	654	645	+ 0 16
89	Freegold	110 80	106 60	106 30	− 4 06
91	Gencor	109 50	106 70	107 90	− 1 46
688	Gén. Electr.	339	346 50	345	+ 1 77
580	Gén. Belgique	668	665	665	− 0 45
505	Gen. Motors	511	515	515	+ 0 78
64	Goldfields	125	123 50	124 50	− 0 40
54	Gd Metropolitain	58 50	57 90	56 50	− 3 42
84	Harmony	92	91 95	91 80	− 0 22
47	Hitachi	43 60	45	45 20	+ 3 67
1010	Hoechst Akt.	1011	1088	1088	+ 7 62
147	Imp. Chemical	153 50	152 50	152 50	− 0 65
990	IBM	1014	1028	1026	+ 1 18
365	ITT	382 80	383 70	380	− 0 73
169	Ito-Yokado	156 60	156	155	− 1 02
87	Matsushita	92 75	95 30	95 30	+ 2 75
1010	Merck	1104	1119	1121	+ 1 54
840	Minnesota M.	436	440	440	+ 0 92
310	Mobil Corp.	321	322	322	+ 0 31
306	Morgan J.P.	295	297	298	+ 1 02
38060	Nestlé	39330	41200	41200	+ 4 75
182	Norsk Hydro	213	216 80	219	+ 2 82
225	Ofsil	272 70	273	273	+ 0 11
1790	Petrofina	1975	1999	1995	+ 1 01
545	Philip Morris	563	584	595	+ 5 68
152	Philips	163	164 80	164 90	+ 1 17
545	Quilmès	550	550	552	+ 0 36
770	Randfontein	810	806	801	− 1 11
780	Royal Dutch	852	861	860	+ 0 94
100	Rio Tinto Zinc	127 30	122 50	124	− 2 59
94	St Helena Co	107 80	114	111	+ 2 97
280	Schlumberger	302 90	303 20	304	+ 0 36
134	Shell transp.	146 40	146 80	146 80	+ 0 27
2490	Siemens A.G.	2250	2265	2278	+ 1 24
168	Sony	159 80	167 50	167 50	+ 4 82
163	T.D.K.	159 40	169 10	168 50	+ 5 71
29	Toshiba Corp.	25 25	25 50	25 80	+ 2 18
2030	Unilever	416	421	421	+ 1 20
310	Unit. Techn.	331 50	329	329	− 0 75
700	Vaal Reefs	850	860	856	+ 0 71
300	Volvo	314 40	322	319	+ 1 46
340	West Deep	405	399 90	399	− 1 48
490	Xerox Corp.	465 80	470	470	+ 0 90
1 13	Zambia Corp.	1 35	1 36	1 36	+ 0 74

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9000	..
Emp. 8,80 % 77	126 80	1 346
8,80 % 78/93	101 70	0 161
10,80 % 79/94	103 50	9 380
13,25 % 80/90	106 30	1 629
13,80 % 80/87	101 31	10 387
13,80 % 81/89	107 45	8 957
16,75 % 81/87	101 28	14 272
16,20 % 82/90	116 61	8 255
16 % juin 82	118 89	1 705
14,60 % fév. 83	118 80	5 880
13,40 % déc. 83	118 40	7 673
12,20 % oct. 84	111 21	8 458
11 % fév. 85	109 40	4 439
10,26 % mars 86	105 20	3 588
ORT 12,75 % 83	1762	..
OAT 10 % 2000	103 35	1 421
OAT 9,80 % 1997	104 30	5 896
OAT 9,80 % 1996	102 68	4 536
Ch. France 3 %	162 50	..
CNB Bques janv. 82	101 25	0 408
CNB Paribas	101 80	0 405
CNB Suez	101 95	0 408
CNI janv. 82	101 25	0 405
PTT 11,20% 85	106 20	5 490
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 80	1 273
CNT 9% 86	94 30	2 257
CRH 10,90% déc. 85	103 10	5 375

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1208	1190
Agache (Sté Fin.)	2054	2047
A.G.F. (St Cent.)	819	817
Applic. Hydraul.	782	797
Arbel	231	231
Asturg	390	395
Avenir Publicité	2700	2700
Ban C. Monaco	351	368
Banque Hypoth. Eur.	463	463
Béghin-Say (C.I.)	330	333
B.G.I.	610	605
Bacair (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	627	627
B.N.P. Intercontin.	335	330
Bénédictine	5800	5850
Bon-Marché	818	820
B.T.P.	140	139
Cdfi	874	885
Cambodge	835	800
C.A.M.E.	443	441
Campenon Bern.	480	500
Carbone-Lorraine	758	755
C.E.G.Frig.	700	690
Centre. Blanzy	2890	....
Centenat (Ny)	278 90	266 80
Cerabati	99	96

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	903 o
Champex (Ny)	154 50	155
C.I.C. (Financ. de)	341	340
C.I. Maritime	670	650
Cimen-Sintra	750	678 o
Citram (B)	620	....
Clause	625	601
Cotradel (Ly)	2015	....
Cogifi	385 10	397 10
Comiphos	651	669
Cie Industrielle	3716	3900
Comp. Lyon-Alem.	740	700
Concorde (La)	870	880
C.M.P.	44 80	43 o
Créd. Gén. Ind.	880	846
Cr. Universel (Cie)	705	714
Créditel	142	142
Darblay S.A.	645	619
Delalande S.A.	1280	1250
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1319	1310
Didot-Bottin	992	993 d
Eaux Bass. Vichy	1301	1311
Eaux Vittel	2900	2950
Economats Centre	639	616
Electro-Banque	412	410
Eli-Antargaz	610	655
E.L.M. Leblanc	989	989
Emaill-Bretagne	300	305
Entrepôts Paris	595	605
Epargne (B)	3120	3110
Europ. Accumul.	83 10	82 10
Eternit	2551	2520
Finalens	286	276
FIPP	420	....
Fnac	1036	1000
Foncière (Cie)	800	800
Fonc. Lyonnaise	5900	5900
Foncina	588	585
Forinter	1145	1145
Fougerolle	388	370
France I.A.R.D.	350	330
France (La)	7300	7100
From. Paul Renard	605	600
GAN	1293	1297
Gaumont	470	452
Gévelot	822	830
Gr. Fin. Constr.	485	480
Gds Moul. Paris	355	350
Groupe Victoire	3300	3250
G. Transp. Ind.	620	630
H.E.F.	139	138
Immindo S.A.	500	470
Immoinvest	306	305
Immobail	430	439
Immobanque	720	720
Immob. Marseille	9490	8220
Immofice	548	550
Invest. (Sté Cent.)	3210	3200
Jaeger	215	212
Lafitte-Bail	550	550
Lambert Frères	260	260
Lille-Bonnières	1398	....
Loca-Expansion	300	295
Locafinancière	395	395
Locatel	788	788
Louvre (Sté)	1800	1840

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	49	49 40
Magasins Uniprix	223 50	223 50
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	447	430
Métal Déployé	430	....
Mors	179	179
Naval Worms	89	87 10
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	340	338 80
Optorg	290	....
Oréal (L') C.I.	2620	2620
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	1050	970 o
Paribas-CIP	400	406
Paris France	310	310
Paris-Orléans	360	358
Partenhee	800	800
Patern. Rieg. Div.	1500	....
Pathé-Cinéma	701	682
Pechiney (cert. inv.)	294	300
Piles Wonder	1050	1065
Piper-Heidsieck	1000	980
P.L.M.	175	175
Porcher	620	645
Promodès	1550	1550
Providence S.A.	1700	1740
Publicis	2760	2750
Raff. Souf. R.	132	144 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	395
Ricqlès-Zan	297	318 d
Rochefortaise S.A.	414	438
Rochette-Cenpa	88 30	92 80
Rosario (Fin.)	940	980
Roudière	274	263 o
Rougier et Fils	87	81 o
Sacer	430	....
SAFAA	1524	1463 o
Safic-Alcan	907	912
SAFT	2070	2090
Saga	320	320
St-Gobain C.I.	440	422
Salins du Midi	522	530
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174	174
Setam	150	150
Saulnes	70 10	71 50
Savoisienne (M)	274	275
SCAC	800	800
Senelle Maubeuge	610	610
S.E.P. (M)	218	218
Serv. Equip. Véh.	93	92
Sefi	281	282
Siconil	384	375
Sinvim	270	258 10
Siph (Plant. Hévéas)	360	375
Sté Générale-CIP	433	432 50
Sofal financière	1820	1825
Soffo	450	450
Soficomi	778	....
S.O.F.I.P. (M)	154 50	154 50 o
Sofragi	1250	1175
Souders Autog.	544	536
Sovabail	652	652
Speichim	37	20 10 o
S.P.I.	680	680
Suez (Fin. de)-CIP	1618	1610

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	1050	786 o
Taittinger	1925	1901
Testut-Aequitas	545	540
Tour Eiffel	597	573 o
Ufiner S.M.D.	789	789
U.A.P.	2530	2560
U.T.A.	2000	2000
Veuve Clicquot	3900	3910
Vicat	1650	1650
Viniprix	1789	1789
Virax	200	200
Waterman S.A.	700	664
Brass. du Maroc	121	120

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	....
Akzo	474	....
Alcan Alum.	290	298 80
Algemeine Bank	1401	1440
American Brands	295	309 70
Am. Petrofina	345	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	169	185 d
Bco Pop Espanol	424 50	430
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1760	1760
B. Régl. Internat.	57000	57100
Br. Lambert	624	629
Canadian-Pacific	127 80	132
CIR	30	....
Commerzbank	873	909
Dart. and Kraft	382 50	382 50
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	519	541
Gén. Belgique	668	665
Gevaert	951	....
Glaxo	165 50	174
Goodyear	410	400
Grace and Co	395	380
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	495	500
I.C. Industries	207	208
Johannesburg	1100	1150
Kubota	23	....
Latonia	278	279
Midland Bank Plc	61	61
Mineral-Ressourc.	84 80	89
Nixdorf	2850	2874
Noranda	152 10	157 60
Olivetti	35 60	36
Pakhoed Holding	226	228
Pfizer Inc.	443	450
Procter Gamble	562	563
Ricoh Cy Ltd	36 50	36 10
Rolinco	298 50	298 40
Robeco	321 50	324 90
Rodamco	424	424
Saipem	19 10	19 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	314	292
Steel Cy of Can.	106	....
Tenneco	306	....
Thorn EMI	79	79 50
Toray indust. inc	28 10	28 10
Vieille Montagne	900	929
Wagons-Lits	882	877
West Rand	26 10	28 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 40	....
Calciphos	386	365
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copirex	450	455
Delalo Inv. (Casto.)	1040	1038
Gachot	205	200
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1025	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	153 90	154 40
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135	....

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1090	....
Alain Manoukian	588	587
Asystel	720	708
Banque Arb. et Créd.	380	375
B.I.C.M.	972	968
B.I.P.	720	701
Bolloré Technologies	1230	1200
Boiron	703	672 o
Câbles de Lyon	1330	1311
Calberson	998	985
Cardif	2320	2320
C.D.M.E.	1000	990
C. Equip. Elect.	339	337
C.E.G.I.D.	2405	1603 •
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1550	1500
C.G.I. Informatique	965	....
Ciments d'Origny	635	840
C.R.I.M.	421	419
Dalsa	298	310
Dauphin O.T.A.	3360	3310
Devanlay	2025	2025

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	950	984
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	323	323
Elect. S. Dassault	725	....
Elysées Investiss.	42	42 10
Expand	830	830
Filipacchi	729	685
Guintoli	1056	982
Guy Degrenne	950	920
I.C.C.	247	264 70 d
IDIA	248	248
I.G.F.	235	225
IM Informatique	315	312
Int. Métal Serv. (IMS)	230	230
La Commande Electro.	705	705
Le gd livre du mois	420	434
Loca-Investissement	304 20	295
Locamic	400	381
Manutan	495	....
Marin Immobilier	390	396
Métallurg. Minière	175	170 10
Métrologie Internat.	545	520

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	230	231
M.M.B.	685	650
Molex	265 20	278 30
Navale-Delmas	748	748
Olivetti-Logabax	450	433
Om. Gest. Fin.	500	....
Petit Bateau	230 10	230
Petrofigaz	530	520
Pier Import	350	330
Razel	1550	1540
St-Gobain Emballage	1455	1427
St-Honoré Matignon	212	211
S.C.G.P.M.	280	....
Sema-Metra	750	750
S.E.P.	1360	1361
S.E.P.R.	1665	1610
S.M.T. Goupil	389	....
Sodelorg	1395	1400
Sofibus	394	381
Supra	1140	....
Valeurs de France	365	363

SICAV (sélection) — 17/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	831 04	810 77
Actions France	494 73	467 21
Action Invest.	380 46	363 21
Actions sélectives	615 95	593 69
Aedificandi	840 97	817 80
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1281 50	1250 24
A.G.F. 5000	620 99	605 84
A.G.F. ECU	1097 74	1086 87
A.G.F. Interfonds	452 99	441 94
A.G.F. Invest	107 49	104 87
A.G.F. OBLIG.	1098 04	1092 58
A.G.F. Sécurité	10124 76	10124 76
Agimo	685 91	669 18
Aleti	214 87	207 10
A.L.T.O.	186 26	179 53
Améri-Gan	5744 25	5483 77
America-Valor	770 86	735 90
Amplitude	578 12	581 28
Arbitrages court terme	5415 62	5404 80 •
Argonaute	432 20	412 80
Associc	1152 84	1152 84
Aurecic	1383 77	1343 47
Axa Europe	114 45	109 28
Axa Investissements	124 30	118 66
Bourse-Investiss.	478 55	456 65
Bred Associations	2632 69	2624 82
Bred International	100 49	98 52
Capital Plus	1635 68	1635 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	401 63	386 18
Cortal court terme	1248 77	1248 77
Cortexa	945 62	902 74
Crédinter	505 07	490 38
Croiss. Finance	279 39	267 36
Croiss. Mercure	2601 68	2525 90
Croiss. Immobil.	677 27	646 56
Croiss. Prestige	390 56	372 85
Drouot-France	708 01	675 90
Drouot-Investiss.	1175 14	1121 85
Drouot-Sécurité	254 73	243 19
Drouot-Sélection	147 31	140 63
Ecucic	1183 28	1165 79
Elicoop Sicav	11575 74	11575 74
Elf-Valeurs	9400 39	9171 11
Energie	299 34	285 77
Epacic	2781 03	2775 47
Epacourt Sicav	4050 71	4040 61
Epargne Associations	24089 02	24052 94
Epargne-Capital	7882 52	7784 67
Epargne-Croiss.	1633	1589 29
Epargne-Industr.	798 63	762 42
Epargne-Inter	704 29	685 44
Epargne J	52506 83	52506 83
Epargne-Long-Terme	1762 48	1715 31
Epargne-Oblig.	189 65	184 57
Epargne-Unie	1328 53	1266 38
Epargne-Valeur	443 60	431 73
Eparoblig	1261 62	1259 10
Epsilon	1022 42	1012 30
Eurocic	9708 41	9564 94
Euro-Croissance	569 87	563 27
Eurodyn	1142 20	1104 64
Euro-Gan	5258 48	5020 03
Extrême Orient Sicav	568 47	551 91
Finord Placement	59944 48	59766 18
Finord Trimestriel	1120 47	1103 91
Finord Valorisation	13219 08	12959 88
Fonsicav (div. par 10)	10867 12	10867 12
Foncier Investiss.	1144 09	1116 19
Foncival	277 34	264 76
France-Gan	6399 38	6109 19
France-Garantie	285 61	285 04
France-Investiss.	512 16	488 94
France-Net	120 24	119 05
France-Obligations	448 24	443 80
Francic	417 12	404 97
Francic Pierre	101 57	98 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1150 32	1118 82
Fructi-Associations	1321 87	1321 87
Fructicapi	301 91	297 45
Fructidor	252 68	248 93
Fructifrance	839 36	818 89
Fructiver	81343 39	81140 54
Fructi ECU	568 61	560 21
Fructi-Première	11135 28	10970 72
Futuroblig	1111 09	1109 96
Gestilion	57029 91	56887 68
Gestion Amérique	372 22	355 34
Gestion Associations	157 82	154 35
Gestion Mobilière	755 82	721 55
Gest. Rendement	473 71	452 23
Gest. Sél. France	759 24	724 81
Haussmann Associat.	1202 25	1202 25
Haussmann court terme	1185 50	1185 50
Haussmann Epargne	1356 56	1356 56
Haussmann Europe	2228 55	2146 07
Haussmann France	1075 04	1036 18
Haussmann Oblicroiss.	1285 56	1285 56
Haussmann Obligation	1494 15	1440 14
Horizon	1210 53	1175 27
I.M.S.I.	618 14	590 11
Indo-Suez Valeurs	783 02	747 51
Ind. française	13434 14	13170 73
Interoblig.	11665 47	11216 80
Intersélect France	479 90	458 14
Intervaleurs Indust.	681 15	650 26
Invest. net	14233 20	14204 79
Invest. Obligataire	17720 39	17685 02
Japacic	176 35	171 21
Jeune Épargne	248 41	242 77
Laffitte-Amérique	278 67	258 03
Laffitte-crt-terme	58248 29	58248 29
Laffitte-Expansion	887 77	847 51
Laffitte-France	344 69	329 08
Laffitte-Immobilier	264 24	252 26
Laffitte-Japon	345 91	330 22
Laffitte-Oblig.	147 29	140 61
Laffitte-Placements	65595 16	65595 16
Laffitte–Rend.	213 15	203 48
Laffitte-Tokyo	1305 19	1246
Lion-Associations	11308 31	11308 31
Lion-Institutionnels	23033 36	22975 92
Lorplus	71417 78	70710 67
Livret portefeuille	867 87	848 42
Méditerranée	184 90	178 52
Minimax	25341 62	25341 62
Mondiale Investissem.	465 26	444 16
Monecic	5947 01	5947 01
Moné.J.	54226 25	54226 25
Monélibre	264248 67	264249 67
Multi-Obligations	429 61	410 13
Mutuelle Unie Sél.	160 95	153 65
Natio.-Assoc.	6569 33	6555 22
Natio.-Epargne	13416 96	13284 12
Natio.-Immobilier	1038 53	1010 73
Natio.-Inter.	1139 29	1108 80
Natio.-Obligations	542 52	528
Natio.-Patrimoine	1501 25	1461 07
Natio.-Placements	63462 41	63462 41
Natio.-Revenu	1053 03	1042 60
Natio.-Sécurité	56722 20	55722 20
Natio.-Valeurs	751 85	731 73
Nippon-Gan	5450 99	5203 81
Nord-Sud Développ.	1178 16	1175 81 •
Oblicic Régions	1013 01	998 04
Oblicoop Sicav	1399 31	1371 87
Obligations Convert.	452 24	431 73
Oblilion	1088 11	1077 34
Optimavalor	662 30	632 27
Options et Rendement	54188 16	53395 38 •
Oriens-Gestion	184 98	176 59
Paramérique	564 64	529 48
Pareurope	863 78	824 61
Paribas Epargne	15316 19	15285 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	107 47	104 34
Paribas Gestion	643 30	617 07
Paribas Opportunités	104 91	101 85
Paribas Patrimoine	558 07	535 32
Parnasse-Valor	1073 50	1072 43
Patrimoine-Retraite	1626 47	1594 58
Phénix Placements	251 55	250 30
Pierre Investiss.	765 97	731 24
Placement A	1089 17	1089 17
Placement crt-terme	69535 90	69535 90
Placement J	54826 67	54826 67
Placement Premier	51312 41	51312 41
Placements Rendement	11538 61	11538 61
Placements Sécurité	103958 30	103958 30
Première Obligations	10383 71	10362 98
Pri'Association	21380 62	21380 62
Provence Investiss.	592 13	565 28
Quartz	117 87	114 97
Rentacic	166 92	164 45
Revenus Trimestriels	5738 81	5681 98
Revenu Vert	1165 30	1165 13
Rivoli Plus	1058 89	1010 87
St-Honoré Assoc.	14065 54	13985 61
St-Honoré Bio-aliment.	891 56	851 13
St-Honoré Pacifique	575 33	549 24
St-Honoré P.M.E.	488 96	466 78
St-Honoré Réel	11256 72	11211 87
St-Honoré Rendement	11389 30	11342 58
St-Honoré Services	522 32	502 23
St-Honoré Technol.	787 34	751 64
St-Honoré Valor	12172 40	12075 78
Sécuricic	10845 16	10834 33
Sécur. Mobilière	406 28	387 86
Sécuri Taux	10387	10387
Sél. court terme	11754 49	11686 98
Sélection Croissance	549 79	533 78
Sicadem (Casden BP)	747 08	736 05
Sicav-Associations	1390 12	1388 04
S.F.I. fr. et étr.	657 14	638
Siximmo	778 53	741 32
Sicav 5000	365 17	355 40
Silvarance	588 91	573 15
Sivam	442 73	430 88
Sivarente	209 42	207 35
Silvinter	445 96	434 02
S.I.–Est	1350 37	1289 14
S.I.G.	903 56	862 19
S.N.I.	1345 88	1305 68
Sogepargne	386 73	372 75
Sogenac	51635 99	50132 03
Sogevar	1126 45	1075 37
Sogiter	1358 61	1297
Soleil Investiss.	485 74	463 71
Technocic	1210 41	1176 16
Techno-Gan	6167 58	5887 90
Talon	5111 34	5060 73
U.A.P. Investiss.	435 97	420 21
Uni-Associations	110 33	110 33
Unifrance	498 32	475 72
Unifoncier	1309 07	1249 71
Uni-Garantie	1321 45	1295 51
Unigestion	939 56	896 95
Uni-Japon	1481 04	1413 88
Uni-Régions	3257 82	3110 09
Unirente	2175 31	2103 78
Univar	178 27	178 27
Univers-Actions	1030 22	1030 22
Univers-Obligations	1609 02	1556 11
Valorem	545 42	532 12
Valoblig	60735 89	60134 64
Valorg	1506 62	1505 11
Valréal	79093 68	79054 15

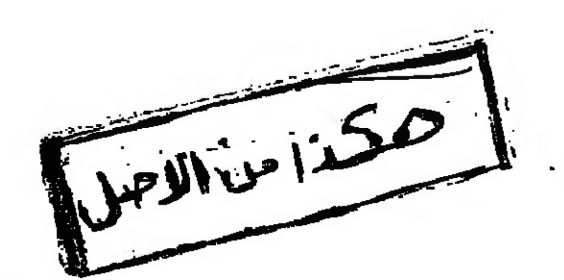
c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 106	6 149	5 880	6 380
ECU	6 918	6 919	....	....
Allemagne (100 DM)	333 100	332 930	324	341
Belgique (100 F)	16 063	16 065	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 950	295 800	287	307
Danemark (100 krd)	87 780	87 690	84	91
Norvège (100 k)	91 160	91 200	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 955	9 971	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 400	4 404	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 600	4 601	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	400 120	399 550	387	407
Suède (100 krs)	95 520	95 640	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 390	47 345	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 846	4 855	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 262	4 265	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 621	4 676	4 430	4 900
Japon (100 yens)	4 078	4 046	3 900	4 100

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/7
Or fin (kilo en barre)	88650	88800
Or fin (en lingot)	88950	89200
Pièce française (20 fr)	519	516
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	603
Pièce latine (20 fr)	513	507
Souverain	641	645
Pièce de 20 dollars	2985	2995
Pièce de 10 dollars	1480	1472 50
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3285	3335
Pièce de 10 florins	539	539
Or Londres	452 90	452 50
Or Zurich	453 50	451 50
Or Hongkong	456 75	452 05
Argent Londres	7 78	7 71



مكرر من الاصل

Le Monde

La France va commander un quatrième avion-radar à Boeing

Le ministère de la défense vient d'entamer avec Boeing des négociations commerciales, en vue de commander un quatrième avion-radar AWACS au constructeur américain. En février dernier, la France avait officiellement passé une commande ferme, aux Etats-Unis, de trois AWACS pour environ 550 millions de dollars (de l'ordre de 4 milliards de francs) et réservé deux options supplémentaires qui devaient être confirmées dans les huit mois.

Conçus pour améliorer la détection aérienne à basse altitude, les trois avions-radars AWACS commandés le 25 février dernier doivent être livrés à l'armée française à la fin de 1990 et au début de 1991, pour être ensuite basés à Avord (*Cher*).

Il existait, d'autre part, un délai intermédiaire, fixé par contrat, qu'il était nécessaire de respecter pour montrer l'intérêt que la France portait à l'exécution des deux autres options. C'est cet engagement que le ministère de la défense a voulu respecter en faisant valoir auprès de Boeing, il y a quelques jours, son intention de commander ferme un quatrième AWACS.

De son côté, le constructeur américain est invité, avec la levée de cette option et sa transformation en *quatrième commande*, à mieux respecter son engagement de confier 130% de la valeur du contrat, en contrepartie, à des industriels français auxquels il doit passer des commandes dites de compensation.

A l'usine Renault de Billancourt

Le comité d'entreprise examine le licenciement de vingt-six délégués

Le comité d'entreprise de l'usine Renault de Billancourt devant examiner lundi 20 juillet la demande de licenciement de 26 délégués (23 CGT, 2 CFDT, 1 FO) dans le cadre des 1 310 suppressions d'emplois décidées par la direction.

Sur ce total, le sort de 380 personnes est encore en suspens. 400 ont fait l'objet de mutations dans le groupe : une centaine à l'usine de Choisy (Val-de-Marne), autant à l'usine de montage de Sandouville (Seine-Maritime), autant à Douai, Dreux, Flins, pour compenser les départs en préretraite intervenus sur ces trois sites ; enfin le dernier quart a retrouvé des postes hors production à Cergy (pièces de rechange), dans les divisions des études (à Rueil et à Lardy en région parisienne) ou des méthodes (à Billancourt). Enfin 28 sont rentrés au pays par convention avec l'ONI.

Parmi les 910 autres salariés dont l'emploi a été supprimé, 200 ont opté pour le départ volontaire (avec prime), 180 âgés de plus de cinquante-cinq ans doivent partir en préretraite. 150 âgés de cinquante-trois et cinquante-quatre ans peuvent bénéficier de mesures spécifiques (mi-temps à cinquante-trois ans, « congé d'attente » à cinquante-quatre ans). En revanche personne n'a opté pour un congé de conversion. 400 emplois doivent encore être supprimés à la fin de 1987 pour ramener l'effectif de l'usine à 5 100 personnes.

Lundi matin, 150 personnes ont manifesté devant l'usine de Billancourt à l'appel de la CGT, et autant à l'intérieur, pour protester contre le licenciement des délégués. Les représentants CFDT n'ont pas participé au comité d'entreprise, refusant les contrôles établis à l'entrée de la réunion.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 juillet

Effritement

Début de semaine maussade à la Bourse de Paris. L'irrégularité est au rendez-vous lundi matin mais avec un peu plus de baisses que de hausses. A la clôture de la session préliminaire, l'indicateur instantané accuse un léger recul de 0,25 %.

Repli de Bail Equipement, Skis Rossignol et Midland. Hachette touche son plus bas niveau de l'année. Avance de Luchaire, GTM-Entrepose, CPR, Via Banque et CSF.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	465	465	464
Agence Havas	535	535	536
Air Liquide (L')	690	691	690
Bancaire (Cie)	683	663	688
Bongrain	2750	2750	2760
Bouygues	1120	1120	1122
B.S.N.	4715	4730	4740
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1330	1346	1330
Club Méditerranée	611	611	613
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3665	3655	3686
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1472	1477	1476
Michelin	3180	3180	3175
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2790	2798	2789
Navig. Mixtes	1018	998	1015
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	995	985	980
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	453 90	451	451
Sanofi	719	719	721
Source Perrier	796	803	802
Télémécanique	3120	3112	3100
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2025	2030	2040
Valéo	587	587	587

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1987 a été tiré à 483 884 exemplaires

A B C D E F G

HAITI

L'opposition suspend « jusqu'à nouvel ordre » la grève générale

Port-au-Prince (*AFP, Reuter*). – Un certain flottement est perceptible dans l'opposition haïtienne au bout de presque un mois d'agitation contre l'équipe de gouvernement mise en place après le départ du dictateur Jean-Claude Duvalier, en février 1986. Les propos tenus, vendredi 17 juillet, contre ses adversaires par le général Namphy, président du conseil national de gouvernement (CNG), ont été reçus par ces derniers comme une manœuvre d'intimidation. Le comité de coordination, qui regroupe cinquante-sept organisations, a demandé samedi à la population de rester mobilisée. Dans l'attente d'un accord sur *« une nouvelle stratégie »*, il n'en a pas moins interrompu *« jusqu'à nouvel ordre »* la grève générale à laquelle il avait précédemment appelé.

De son côté, le Parti unifié des communistes haïtiens a qualifié, par la voix de M. Max Bourjolly, son numéro deux, le discours du général Namphy de *« déclaration de guerre »* contre tous ceux qui ne pensent pas comme le CNG.

Vingt-quatre heures après la prestation de serment à la Constitution par les militaires, une réorganisation de l'armée a été annoncée samedi. Cette initiative traduirait, selon certains observateurs, la volonté du pouvoir de faire jouer à celle-ci un rôle plus important dans le contrôle de la situation intérieure. Aux termes de cette restructuration, le pays est divisé en trois régions militaires – nord, sud et métropolitaine (Port-au-Prince) – et en neuf départements, qui correspondent aux neuf départements géographiques traditionnels du territoire. Le commandant en chef est nommé au grade de lieutenant général par le président de la République après approbation du Sénat. Son mandat, renouvelable, est fixé à trois ans. Les missions de l'armée sont définies comme étant *« essentiellement apolitiques »*.

Réélu maire de Grasse

M. de Fontmichel aura trois adjoints d'extrême droite

M. Hervé de Fontmichel, dont la liste UDF-divers droite avait recueilli, le dimanche 12 juillet, 56,6 % des suffrages exprimés au second tour du scrutin municipal de Grasse, a été réélu, samedi, maire de la commune lors de la première réunion du nouveau conseil municipal.

Comme convenu avec ses alliés d'extrême droite, trois élus du Front national figurent parmi les onze adjoints désignés. Commentant sa réélection, M. de Fontmichel, qui a été exclu le 15 juillet du Parti radical à cause de son alliance avec le Front national, a notamment déclaré : *« Si, au sein de la gauche, peu nombreux sont ceux qui tentent d'empêcher la réalisation de cette union, en revanche, à droite et au centre, des forces perverses tentent, au sein même de notre camp, de paralyser l'effort d'union, source d'efficacité et de succès : ces forces se comportent ainsi comme des alliés objectifs et efficaces de la gauche et de l'extrême gauche. »*

● **M. Balladur et la privatisation de TF1.** – Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a estimé, le 18 juillet, que la privatisation de TF1 *« est un succès important avec 300 000 actionnaires, soit quinze fois plus que pour n'importe laquelle des sociétés audiovisuelles d'Europe »*. Il a également précisé qu'il considérait cette privatisation *« comme un succès satisfaisant et réconfortant »*.

EL SALVADOR

Le retour des escadrons de la mort

SAN SALVADOR
de notre correspondant en Amérique Centrale

Plusieurs incidents, survenus au cours des dernières semaines, semblent confirmer le retour des escadrons de la mort au Salvador. On assiste, en effet, à une recrudescence des enlèvements, et la brigade Maximiliano-Fernandez-Martinez, un des escadrons de la mort les plus redoutés, a fait une réapparition remarquée après une longue période d'inactivité.

Dans un communiqué, cette organisation, qui porte le nom du dictateur responsable du massacre de dix mille paysans en 1932, a donné une liste de quatorze étudiants considérés comme des *« subversifs »*. Estimant que *« l'Université nationale est redevenue un sanctuaire communiste au service de la guérilla »*, les auteurs du communiqué menaçaient d'exécuter les quatorze étudiants s'ils n'avaient pas quitté le pays *« dans les 48 heures »*, un mois plus tard, les étudiants sont toujours là, mais la communauté universitaire prend la menace très au sérieux.

Un autre incident a donné lieu, le mois dernier, à l'occupation de la cathédrale de San Salvador par une vingtaine de mères de « disparus » (65 personnes ont disparu depuis le début de l'année et 7 000 au cours des six années précédentes selon le comité des mères). Pendant une dizaine de jours, elles ont mené, sans succès d'ailleurs, une grève de la faim pour exiger des explications sur le sort des trois jeunes ouvriers de la petite ville de Santa-Ana enlevés en pleine rue au cours de la manifestation du 1er mai. Elles disposaient de plusieurs témoignages très précis sur l'identité des ravisseurs qui appartenaient à la 2e Brigade d'infanterie de Santa-Ana. Ils auraient forcé leurs trois victimes à monter à bord d'une camionnette aux vitres fumées. Et depuis, on n'a plus jamais entendu parler d'eux.

Un scénario malheureusement classique au Salvador depuis le déclenchement de la guerre civile en 1980, mais que l'on croyait en voie de disparition, du moins selon les chiffres fournis par l'Eglise (42 assassinats politiques en 1986) et par l'ambassade des Etats-Unis (aucun !).

Selon M. Herbert Ernesto Anaya, un des dirigeants de la commission des droits de l'homme du Salvador (CDHES, indépendante du gouvernement) : *« On retrouve les cadavres parfois nus et souvent sans papiers d'identité sur le bord des routes. En général les victimes ont été abattues ailleurs et les tueurs les jettent sur la voie publique pour terroriser tous ceux qui seraient tentés de s'organiser pour dénoncer la politique économique désastreuse du gouvernement Duarte »*.

Deux cents dossiers

Depuis le début de l'année la CDHES a ouvert deux cents dossiers de disparitions à la suite de plaintes déposées par les familles des victimes. Un peu plus de la moitié des « disparus » ont été libérés par la suite, faute de preuves. M. Anaya est lui-même un ancien « disparu ». Enlevé dans la rue en plein jour le 26 mai 1986, il a été relâché huit mois plus tard le 2 février 1987 avec cinquante-six autres prisonniers politiques en échange d'un officier détenu par le Front Faramundo Marti de libération nationale (FMLN).

« Pour se refaire une image sur la scène internationale, le gouvernement Duarte, affirme M. Anaya, *a créé sa propre commission des droits de l'homme, s'est doté de moyens importants. Il peut ainsi donner sa propre version qui consiste à accuser la guérilla de la plupart des attentats et enlèvements commis au Salvador. Mais il n'a jamais réussi à apporter de preuve convainquante. »*

Les journaux se prêtent complaisamment à la campagne gouvernementale, dénonçant à longueur de colonnes les enlèvements de paysans par la guérilla. Ils consacrent aussi de longs développements aux victimes des mines que le FMLN utilise de plus en plus souvent depuis environ deux ans. Les mines sont une arme efficace contre l'armée (plus de 60 % de morts et de blessés), mais elles sont aussi redoutables pour les paysans qui ont le malheur de les trouver sur leur chemin.

Les récents succès de la guérilla, en particulier l'attaque meurtrière de la caserne d'El Paraiso le 31 mars (près d'une centaine de tués correspondent à la relance de l'agitation sociale dans la capitale. Le taux de chômage très élevé (environ 50 %), l'inflation (40 %), la baisse du niveau de vie (30 % depuis 1982) et les conséquences dramatiques du tremblement de terre du 10 octobre dernier sont à l'origine de l'agitation sociale et de la multiplication des grèves dans le secteur public.

« Tout cela, affirme le dirigeant de la CDHES, M. Anaya, *entraîne une répression massive qui vise à décourager les opposants potentiels. Ce n'est pas parce qu'il y a dix fois moins de morts aujourd'hui que la situation des droits de l'homme s'est améliorée au Salvador. »*

Dans la cathédrale, les mères de « disparus », allongées près de la tombe de l'ancien archevêque de San Salvador, Mgr Romero, assassiné en 1980, ont tenu un discours similaire : *« Dès qu'on dénonce les injustices on nous traite de subversifs et de terroristes. »* Dans leur robe noire et avec leur foulard sur la tête, elles rappellent ces mères de la place de Mai qui, pendant les longues années de la dictature en Argentine, réclamèrent inlassablement des nouvelles de leurs enfants enlevés par les forces de sécurité. Les mères du Salvador ne sont encore que quelques dizaines, des femmes du peuple pour la plupart, qui sont prêtes, disent-elles, à aller très loin pour dénoncer *« cette fausse démocratie qui fait mourir les gens de faim, qui enlève et qui tue »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(*Lire aussi page 4*).